LA PAIX ARMÉE

ET

SES CONSÉQUENCES

Le vieux monde s'agite; qui donc le mène et où le conduit-on? Il n'est que temps de s'en préoccuper. A quelle époque de son histoire a-t-il conçu de plus sinistres visions, a-t-il entrevu un lendemain plus chargé de douloureuses appréhensions? Il travaille pourtant; le travail, sous toutes ses formes, ne se rebute pas. Il s'alarme néanmoins devant un appareil guerrier qui l'épuise, et il se demande, avec raison, de quelles nouvelles catastrophes son avenir est prochainement menacé. Les temps sont passés où les peuples demeuraient étrangers aux actes comme aux entreprises de leurs gouvernans. De nos jours, ils savent et ils jugent. Les nombreux moyens d'investigation, mis à la disposition de toutes les classes sociales, les pénètrent et les éclairent; si elles n'en ont pas la notion exacte, elles ont le sentiment des périls et des maux éventuels, sinon prochains, qui peuvent soudain fondre sur elles. Le service militaire, universel et obligatoire, a lui-même initié, plus ou moins, les plus humbles d'entre nous à tous les secrets, à tous les moyens de destruction que la science perfectionne incessamment, et chacun pressent des désastres inconnus jusqu'à notre époque. Nul n'a besoin aujourd'hui d'interroger un commandant d'armée de terre ou de mer pour apprendre que des corps de troupe ou des flottes entières peuvent disparaître dans un conflit au premier choc et que les vainqueurs pourraient être aussi bien décimés que les vaincus. La préparation de ces redoutables calamités est elle-même un premier malheur qui pèse cruellement sur tout le continent. Dans la voie des armemens progressifs où ils

sont entrés, une loi fatale contraint les gouvernemens à puiser, outre mesure, aux sources de la fortune publique, au risque de les tarir. En peu d'années, les impôts ont atteint partout des proportions qui excèdent la puissance économique de chaque pays. Ces nécessités engendrent la misère qui, déjà, se glisse, impitoyable, dans plus d'une contrée. Cette détresse provoque à son tour, avec des troubles d'un autre ordre et non moins alarmans, des émigrations qui rappellent un âge reculé et le nouveau monde ne leur fait pas toujours un accueil sympathique. Nous n'assistons que trop souvent, en effet, au spectacle affligeant de foules nombreuses qui passent et repassent l'Atlantique, lamentable odyssée, sans rencontrer une terre hospitalière. Nées manifestement de l'abus des impôts, ces difficultés financières et sociales sont-elles et devront-elles rester le lot des nations les moins favorisées? Pendant que l'Italie en est si sérieusement menacée, verrons-nous d'autres États s'en accommoder aisément? Le croire, ce serait se bercer de coupables illusions. Aucune puissance ne possède des ressources inépuisables; de façon qu'on ne sait plus si l'Europe est destinée à devenir la proie de la guerre ou bien celle de la misère. Cette inquiétante alternative mérite d'être envisagée sous tous ses aspects, et, après en avoir déterminé les causes, nous voudrions en calculer les effets.

I

L'Europe vivait dans une paix profonde et rien ne menaçait son repos, quand un prince, déjà mûri par l'âge, monta sur le trône de ses ancêtres. Nourrissant, depuis longtemps, des vues ambitieuses, le roi Guillaume Ier de Prusse n'eut, à son avènement, qu'une pensée : elle fut pour l'armée, pour sa réorganisation, pour son développement. Que se proposait-il? L'établissement de l'hégémonie de la Prusse en Allemagne. M. de Bismarck l'avait pressenti et annoncé pendant qu'il n'était encore qu'un agent diplomatique à Berlin. Le roi s'assura son concours en lui accordant, avec le pouvoir, toute sa confiance. C'est ainsi que le futur empereur et le futur chancelier, désormais étroitement unis, entreprirent résolument la tâche qu'ils ont remplie si glorieusement pour eux, si malheureusement pour l'Europe.

Leur première victime fut un agneau. L'agneau toutefois fit une ferme résistance; il y mit tout son cœur; mais le loup avait un compère, et les deux complices contraignirent le Danemark à leur faire abandon de ses deux plus belles provinces : le Schleswig et le Holstein lui avaient été pourtant garantis par un acte solennel engageant toutes les grandes puissances à lui en assurer la paisible

possession. Malheureusement une garantie collective, fondée sur un intérêt général, a, le plus souvent, échoué devant un acte de vigueur ou de témérité. Aucun des contractans ne consentit à conformer sa conduite à ses obligations. Quand on étudie les documens diplomatiques de cette époque, on demeure confondu devant l'empressement avec lequel les grands cabinets accueillaient les fallacieuses assurances que M. de Bismarck leur prodiguait sans cesse, malgré le démenti des événemens qui s'accomplissaient dans les duchés. Il sut apaiser les alarmes des uns, prévenir les susceptibilités des autres, invoquant tantôt l'honneur des armes engagées sur l'Elbe, tantôt les devoirs que la Prusse remplissait, à son grand regret, en sa qualité de puissance féodale et *conservatrice*, promettant, garantissant que rien ne s'accomplirait, à titre définitif, sans l'assentiment des autres cours. Jamais, à aucune autre époque de sa longue carrière, il n'a déployé une plus merveilleuse dextérité. Nous insistons, en passant, sur ce point, parce que son succès, en cette première rencontre diplomatique, a certainement raffermi, dans son esprit, la solidité de ses convictions et qu'il y a puisé la certitude de mener à bonne fin chacune de ses entreprises ultérieures. Ses patriotiques convoitises avaient désormais, pour soutien, une inébranlable confiance. Le souverain et le conseiller se persuadèrent que, grâce aux services rendus à la Russie durant l'insurrection de Pologne, les temps si désirés étaient enfin venus de revendiquer, pour la Prusse, l'autorité et la prépondérance qu'elle avait conquises sous le règne du grand Frédéric et que ses successeurs avaient si gravement compromises.

Cette fois, l'obstacle était à Vienne. La Prusse en effet ne pouvait prendre, en Allemagne, une position dominante que si elle en expulsait l'Autriche; ce résultat ne pouvait être obtenu que par la force des armes; ils résolurent d'y recourir. Pendant que le souverain répudiait, en toute occasion, une pareille extrémité, le ministre n'en faisait pas mystère; l'un rassurait, de sa voix la plus douce, la cour impériale de Vienne, l'autre préparait l'opinion publique aux prochains événemens. Les rôles ainsi partagés, ils employèrent deux ans à remplir chacun sa tâche et, à la date qu'ils avaient fixée, le général de Moltke put conduire à la victoire les armées prussiennes. La caduque Confédération germanique fut dissoute, l'Autriche renfermée dans ses domaines héréditaires, et la Prusse agrandie mit sa lourde main sur toute l'Allemagne du Nord. Cette fois encore, l'Europe assista, inconsciente, aux succès militaires et diplomatiques de la maison des Hohenzollern.

On a prétendu que l'unité italienne devait fatalement engendrer l'unité germanique. Nous n'y contredirons pas absolument;

mais ce qui est autrement irréfutable, c'est que la prépondérance de la Prusse en Allemagne est due à une sorte d'assentiment tacite des autres grandes puissances, et que, sans l'inaction dans laquelle elles se sont renfermées en 1866, le royaume d'Italie aurait été fondé sans donner naissance à l'empire allemand. Comment toutes ces choses ont-elles pu s'accomplir? Pas plus à Londres qu'à Paris ou à Pétersbourg, on ne sut prévoir le coup de foudre de Sadowa qui, en une seule journée, devait terrasser l'Autriche et assurer le triomphe de la Prusse. C'est ainsi que les puissances ne firent aucune tentative pour se rapprocher et s'entendre ; elles en étaient empêchées par leurs rivalités. Nous venons de dire avec quelle astucieuse habileté M. de Bismarck s'employait à entretenir leurs dissentimens, parlant partout un langage approprié au milieu où il le tenait. Voilà comment la Prusse a pu entreprendre une guerre que rien n'avait provoqué, si ce n'est sa ferme volonté de prendre le premier rang en Allemagne ; voilà comment elle a tiré, de ses victoires, les prodigieux avantages qui lui sont restés acquis sans qu'elle ait consenti à se préoccuper de la façon dont l'Europe les envisagerait.

La paix vint et fut signée à Nikolsbourg. Quelle situation créait-elle aux puissances qui n'étaient pas intervenues dans la guerre? La France ne pouvait se dissimuler qu'elle aurait, à l'avenir, sur sa frontière de l'Est, un État ambitieux et entreprenant. La Russie qui, depuis longtemps, ne connaissait plus de rivale dans la Baltique, se trouvait atteinte au centre même de son action. Maîtresse des duchés de l'Elbe et toute-puissante en Allemagne, la Prusse, naguère sa vassale, pourrait avant longtemps lui disputer le passage dans la mer du Nord et l'isoler, sur le continent, de l'Europe occidentale. L'Angleterre elle-même, toujours jalouse de toute prépondérance, voyait s'élever au cœur du continent un État dont la puissance dérangeait l'équilibre si savamment aménagé par sa politique séculaire, État qui déjà construisait des flottes et revendiquerait, un jour, sa part dans la domination des mers. La France, la Russie et l'Angleterre ont-elles cependant retenu les enseignemens qui ressortaient des événemens récemment accomplis? La France voulut pourvoir à sa sécurité; on sait les entraves que rencontrèrent les tentatives du gouvernement impérial ; la Russie resta sympathique à la Prusse ; l'Angleterre se renferma dans son rôle d'observation.

Il se préparait pourtant un nouveau conflit; la force des choses le rendait inévitable et, de toutes parts, on le pressentait. Dans la vie publique comme dans la vie privée, on résiste difficilement au charme entraînant, à la séduction prestigieuse du succès. Tout avait souri à la Prusse ; sur le champ de bataille comme sur le

terrain diplomatique, la fortune avait exaucé tous ses vœux, couronné tous ses efforts. Sous l'influence de ces merveilleux résultats, l'ambition du roi Guillaume, entretenue, surexcitée par les soins de M. de Bismarck, prit un nouvel essor. Il ne leur suffisait plus d'avoir reculé les frontières du royaume, d'avoir réuni, par l'annexion du Hanovre et de la Hesse électorale, les deux grandes fractions du territoire national, si longtemps séparées, de tenir, dans leur main, par l'autorité de la force plus encore que par celle des traités, l'Allemagne entière ; à cet état de fait mal défini ils résolurent d'ajouter la consécration du droit, de reconstituer, en somme, l'empire germanique au profit de la maison de Hohenzollern. Depuis que M. de Bismarck ne se croit plus tenu à aucune discrétion, depuis qu'il lui est loisible de raconter les belles journées de sa vie, il a, dans plus d'un entretien, avoué que telle avait été sa pensée dès le lendemain de Sadowa, qu'il a été le premier et le dernier ouvrier qui a forgé la couronne impériale ; il en revendique même trop souvent l'honneur et le bénéfice. Et il dit vrai. Il n'avait pas encore échangé les ratifications du traité de Prague que déjà, en effet, il prenait ses dispositions pour n'en tenir aucun compte. Ce traité stipulait, pour les États du Sud, une sorte d'indépendance leur garantissant une entière autonomie ; l'autorité de la Prusse s'arrêtait au Mein. Il renversa cette barrière en imposant à ces États des clauses nouvelles qui, dérogeant aux arrangemens conclus avec l'Autriche, les subordonnait à la Prusse dans une prétendue alliance à la fois défensive et offensive.

Mais si, dès ce moment, la Prusse pouvait disposer de toutes les forces de l'Allemagne en s'abritant sous l'autorité d'accords conventionnels, ces accords eux-mêmes blessaient le droit public européen ; ils ne pouvaient dès lors servir de base au couronnement de la domination prussienne. Si l'Allemagne était vaincue, prosternée aux pieds du roi Guillaume, l'Europe n'avait abdiqué aucun de ses avantages internationaux. Des traités généraux, ceux de Vienne notamment, lui conféraient le droit de n'admettre d'autres altérations à l'état de choses créé en 1815 que celles qu'elle aurait ratifiées. C'est ainsi que la Belgique put se séparer de la Hollande, et la Prusse elle-même n'a que trop vivement invoqué ces stipulations toutes les fois que la France a témoigné l'intention de s'y dérober. Il est vrai qu'à cette époque M. de Bismarck n'avait pas encore paru sur la scène du monde, et qu'il n'avait pu, par ses violences, troubler le respect du droit public dont les règles salutaires formaient jadis la base des relations internationales et la meilleure garantie du maintien de la paix.

Mais au point où nous sommes arrivés de ce rapide exposé, le roi Guillaume et M. de Bismarck n'en étaient plus à s'enquérir

des procédés propres à les conduire au but désiré, ceux qu'ils avaient employés pour démembrer le Danemark, pour expulser l'Autriche de l'Allemagne, leur avaient merveilleusement réussi; ils décidèrent d'y recourir de nouveau pour briser l'obstacle qui les retenait sur le Mein et arrêtait l'union de l'Allemagne des Alpes à la Baltique. Quelle puissance pouvait avoir l'audace d'entraver ce dessein? Nulle autre que la France. Il fallait la réduire par la guerre à la résignation, et la guerre à la France devint, dès ce moment, l'unique préoccupation du souverain et de ses conseillers. Ils se mirent à l'œuvre avec l'ardeur d'hommes habitués à triompher. M. de Moltke employa tous ses soins à retremper l'arme qu'il avait forgée et qui devait assurer la victoire; M. de Bismarck se mit en quête du meilleur piège qu'il conviendrait de tendre à la France à l'heure opportune (1).

Pendant de longues années, on a soutenu à Berlin que la Prusse n'a provoqué aucun des conflits où a elle été engagée, qu'en toutes ces occasions elle a aiguisé ses armes uniquement pour sa défense; si M. de Bismarck était moins affirmatif, le roi ne négligeait aucune occasion pour rejeter, sur d'autres, la responsabilité des hécatombes qui ont marqué son règne. Ces affirmations sans cesse réitérées, que les discours du trône ont plusieurs fois rééditées, ont égaré la crédulité publique jusque de nos jours; l'opinion de personnes généralement bien informées, soit dans la presse, soit dans les régions officielles, en a souffert une influence durable. En dépit de tous les efforts, de démonstrations documentées, malgré les indiscrétions des familiers du maître de Friedrichsruhe, malgré ses propres confidences, la conviction que la France, en 1870, avait voulu et provoqué la guerre, était restée inébranlable. Elle a prévalu contre l'avis et les travaux d'écrivains consciencieux, contre le Dangeau du chancelier, M. Maurice Busch, qui a mis tout au clair dans un livre publié en 1884 (2); contre M. de Bismarck lui-même qui, pour plaire à ses amis, dans de rares momens d'humeur joyeuse, avait confessé la vérité. Le mot de Mme de Sévigné est toujours vrai : « On a tout rapsodé, mais ce qui est dit est dit, ce qui est pensé est pensé, ce qui est cru est cru. » La légende, ce parasite de l'histoire, soigneusement entretenue par une presse stipendiée, avait poussé de si vigoureuses racines, s'était si solidement emparée des esprits, qu'elle triomphait de toutes les tentatives faites pour la redresser. Pour la détruire, il a fallu une révolution de palais, il a fallu que le nouvel empereur, fatigué du joug d'un ministre impérieux, prît le parti de le secouer, qu'il

(1) On sait que la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne a été conçue et préparée bien longtemps avant le moment où elle a été posée.

(2) *Unser Reichskanzler*, t. II, p. 65.

imposât à son conseiller une retraite que certainement celui-ci ne désirait pas; il a fallu en outre que, dans un jour de colère, M. de Bismarck revendiquât hautement tous ses titres à la reconnaissance de la dynastie des Hohenzollern, sans omettre la responsabilité qu'il a assumée en prenant l'initiative d'une manœuvre déloyale dans la sinistre pensée de rendre une guerre inévitable, sans craindre de démentir ainsi toutes ses affirmations antérieures, toutes les assurances contraires qu'il avait servies à l'Europe dont il avait fait sa dupe. On sait le bruyant retentissement qu'eut cet éclat inattendu; on sait comment la vérité s'est échappée, par un retour de justice, de la bouche de celui qui l'avait offensée en la reniant. Rien n'a manqué, cette fois, ni la franchise, ni les détails, de façon qu'il a été permis de reconstituer, dans toute sa sincérité, une journée à jamais célèbre. Il convient de la retenir, de l'évoquer, d'en mettre toutes les circonstances dans leur vrai jour. Si elle confond les coupables, elle réconforte la conscience publique : elle sera, pour des temps prochains, un précieux enseignement.

C'était le 13 juillet 1870. Les généraux de Moltke et de Roon dînaient chez M. de Bismarck. Tous trois se désolaient de l'issue pacifique à laquelle semblaient devoir aboutir les négociations à Ems. Survint un fonctionnaire porteur d'une dépêche du cabinet du roi (1). Elle relatait les circonstances du jour pour l'information des ministres présens à Berlin; elle ne laissait nullement pressentir de complications imminentes, ni la prochaine mobilisation de l'armée. M. de Bismarck en donna lecture à ses convives. « Roon et Moltke, a dit depuis le chancelier dans un récit qui lui est attribué et qu'il n'a pas démenti, laissèrent tomber, d'un même mouvement, leur couteau et leur fourchette. Nous étions tous profondément abattus. Nous avions tous trois le sentiment que l'affaire *se perdait dans le sable*. Je m'adressai alors à Moltke et lui posai cette question : L'instrument dont nous avons besoin pour la guerre, notre armée, est-elle réellement assez bonne pour que nous puissions commencer la guerre en comptant, avec la plus grande probabilité, sur le succès? — Nous n'avons jamais eu de meilleur instrument qu'en ce moment, fit-il. — Roon, en qui j'avais, il est vrai, moins de confiance, confirma pleinement ce qu'avait dit Moltke.

« — Eh bien, alors, continuez tranquillement à manger, dis-je

(1) On a longtemps confondu cette dépêche avec un rapport de l'aide de camp du roi, le prince de Radziwill. La dépêche reçue par M. de Bismarck lui avait été adressée par M. Abeken, conseiller au ministère des affaires étrangères, qui avait suivi le souverain à Ems, pour l'instruction du chancelier. Dans un discours au Reichstag du mois de novembre 1892, M. de Caprivi a relevé cette erreur et parfaitement élucidé ce point de fait.

à mes deux commensaux. Je m'assis à une table ronde en marbre qui était placée à côté de la table où l'on mangeait; je relus attentivement la dépêche, je pris mon crayon et je rayai délibérément tout le passage où il était dit que Benedetti avait demandé une nouvelle audience. Je ne laissai subsister que la tête et la queue. Maintenant la dépêche avait un *tout autre air*. Je la lus à Moltke et à Roon dans la nouvelle rédaction *que je lui avais donnée*. Ils s'écrièrent tous deux : « Magnifique! cela produira son effet. » Nous continuâmes à manger avec le meilleur appétit. La suite des choses, vous la connaissez. »

On ne sait que penser et on demeure confondu devant ces trois Germains s'exaltant mutuellement, dans un festin, à la pensée d'écraser des Gaulois, tour à tour ravis ou consternés selon que la guerre leur paraissait imminente ou « se perdait dans le sable. » Mais il ne suffisait pas d'avoir mutilé la dépêche de façon à en retourner le sens exact. Restait l'usage qu'il convenait d'en faire pour que *cela produisît son effet*. L'effet qu'on en attendait, rapide et décisif, était un coup double. Il devait soulever, en Allemagne, l'indignation du sentiment national offensé et y provoquer, en quelque sorte, l'acclamation de la guerre de façon à entraîner, au besoin, la volonté du roi. Il devait éclater à Paris comme une injure sanglante et déterminer la France à prendre l'initiative des hostilités, par conséquent à en assumer la responsabilité devant l'Europe. « Il n'y a eu à Ems, a écrit, dès les premiers jours, l'un des principaux acteurs, ni insulteur ni insulté. » M. de Bismarck calcula sa rédaction de manière qu'il y eût, à la fois, deux insulteurs et deux insultés. Pour quiconque, en effet, lisait la dépêche remaniée par lui, l'ambassadeur avait manqué au respect qu'il devait au roi, et le roi avait méconnu d'une façon blessante les prérogatives du représentant de la France en lui interdisant l'accès de sa demeure. Ils devenaient donc à la fois, l'un et l'autre, insulteurs et insultés. Pour que l'effet se produisît avec cette double conséquence, M. de Bismarck, avant même que le repas des trois conspirateurs ne fût achevé et pendant qu'ils continuaient « à manger avec le meilleur appétit », donna l'ordre de faire paraître la dépêche dans les journaux du soir en recommandant aux reptiles de sonner la *fanfare*, c'est-à-dire la prise d'armes, suivant un mot que le général de Roon prête, dans sa correspondance, au général de Moltke. Avant la fin de la soirée, il l'adressait par le télégraphe à plusieurs agens diplomatiques de la Prusse avec invitation d'en donner communication aux cabinets auprès desquels ils étaient accrédités. Il prévoyait que leurs collègues français en seraient de la sorte rapidement instruits et que le coup porterait à Paris d'autant mieux qu'il y arriverait par

l'intermédiaire de divers gouvernemens étrangers. Il faut l'avouer, M. de Bismarck, en cette solennelle occasion, ne s'est pas trompé de l'épaisseur d'une ligne. Tout s'est accompli selon son programme. L'exaltation se propagea en Allemagne avec la rapidité d'une traînée de poudre. Revenant d'Ems, deux jours après, le roi avait été accueilli, sur tout son chemin, par d'enthousiastes acclamations; il débarqua à Potsdam, et, après un rapide conseil tenu dans la gare, il donna l'ordre de mobiliser l'armée. En France, l'injure fut sentie aussi profondément que M. de Bismarck l'avait prévu, et le 15 juillet le ministère apportait aux Chambres la déclaration de guerre.

Mais il n'est pas moins avéré maintenant que cette guerre avait été, de longue main, préméditée par la Prusse et qu'elle est née de la duplicité de son chancelier. *Habemus confitentem reum.* Il avoue son méfait maintenant et sans détours; il estime qu'il constitue son plus précieux titre à la reconnaissance de son pays et de son souverain. Un journal qu'il inspire, et qui est son organe avoué, écrivait naguère : « M. de Bismarck, en modifiant la fameuse dépêche d'Ems, en contraignant la France à prendre l'initiative de la guerre et à en endosser la responsabilité, a bien mérité de la patrie. » Il n'a pas cependant tenu toujours ce fier langage. Il en a changé selon les circonstances et suivant son état d'âme. Peu après le rétablissement de la paix, M. Liebknecht dénonçait, dans son journal, la forfaiture dont le chancelier s'était rendu coupable et que déjà l'on se murmurait à l'oreille; M. de Bismarck fit traduire en justice l'écrivain socialiste, qui fut condamné à l'amende. Aujourd'hui les rôles sont renversés, et ce qu'il a contredit pendant plus de vingt ans, à l'aide des dénégations les plus solennelles, est une vérité éclatante de son propre fait. Cette vérité permet de penser que, si M. de Bismarck a droit au bénéfice de sa conduite, il ne saurait décliner le blâme qu'elle mérite, et l'histoire dira certainement autre chose : elle conclura, de ce fait maintenant bien établi, que les vaincus de 1863 et de 1866, que les Danois et les Autrichiens n'ont pas plus recherché la guerre que les Français, et que le gouvernement prussien a été, chaque fois, l'agresseur sans cause légitime, uniquement dans une pensée de convoitise. La réprobation de cette sanglante politique a devancé le jugement de la postérité. Les aveux de M. de Bismarck ont en effet soulevé un cri général d'indignation en Europe; les Anglais, si longtemps dupes de son jeu, ont été blessés dans leur orgueil et ne lui ont pas dissimulé leur ressentiment; des Allemands eux-mêmes ont senti « le rouge leur monter au front » en apprenant que la nation avait été indignement abusée.

Au surplus, de tous les événemens que nous venons d'évo-

quer nous n'entendons retenir ici qu'un point essentiel, c'est que l'Europe aurait vécu en paix et dans une parfaite sécurité, si la Prusse s'était renfermée dans les limites de ses droits, si elle avait rempli tous ses devoirs de puissance continentale, celui notamment qui lui commandait le respect des traités; qu'en se livrant à son ambition, elle s'est agrandie, mais en substituant à l'ancien état de choses, consacré par le temps et par le consentement conventionnel de tous les intéressés, un état nouveau dépourvu de stabilité, n'offrant aucune des garanties nécessaires au maintien de la paix générale.

II

Le roi Guillaume et M. de Bismarck ont-ils jamais eu le sentiment de cette situation si profondément troublée? Ont-ils employé leurs soins à en corriger les saillies aiguës et brutales? Rien ne l'indique. La paix conclue avec l'étranger, M. de Bismarck, toujours dominé par la passion de la combativité, engage à l'intérieur, avec une puissante fraction du pays, la lutte du *Kulturkampf*. Il n'avait aucun grief sérieux à reprocher aux catholiques du royaume; ils avaient, comme sujets du roi, vaillamment combattu et donné leur sang; mais ils constituaient un parti avec lequel il fallait compter; le chancelier voulut le soumettre, sinon le briser. On sait toutes les rigueurs qu'il infligea à leur conscience de chrétiens. Ils se défendirent avec toute l'énergie de leur foi, et, si au bout de ce conflit le chancelier n'a pas connu le chemin de Canossa, il ne dut pas moins, comme l'empereur Frédéric, faire pénitence en rapportant, l'une après l'autre, les lois draconiennes qu'il avait fait voter par le Parlement. Dans sa ferveur autoritaire, il s'engagea en d'autres voies. Il avait, jusque-là, professé des opinions libre-échangistes; il se constitua le caudataire du protectionnisme, et, poussant ses nouvelles doctrines jusqu'aux dernières limites, il tenta d'inaugurer, dans le nouvel empire germanique, le socialisme d'État.

C'est ainsi que nous le verrons désormais s'égarer, de plus en plus, dans des conceptions erronées.

Parmi toutes les préoccupations de M. de Bismarck, la France ne cessait de conserver le premier rang; son regard défiant ne s'en détournait jamais, si intenses que fussent les hostilités qu'il rencontrait, disons mieux : qu'il avait lui-même soulevées en Allemagne. Un moment il avait cru pouvoir se reposer sur les institutions que notre pays s'était données, il les considérait comme un puissant obstacle à son relèvement. En quittant Versailles, il s'était persuadé que la France ne pourrait réparer ses désastres

de longtemps, et que l'énorme contribution de guerre qu'il lui avait infligée, jointe à l'obligation de renouveler son armement et de construire de nouvelles lignes de défense, la rendrait incapable de reprendre, parmi les grands États, le rang qu'elle avait perdu. En passant à Francfort pour retourner à Berlin, il avait assuré que la paix était garantie pour un demi-siècle : le mot fut recueilli et répété par tous les échos germaniques. Heureusement la France est un pays plus riche qu'il ne l'avait supposé; le sol est fécond, l'habitant est laborieux; celui-ci travaille, celui-là produit. Si léger qu'on l'accuse de l'être, le Français aime l'épargne et il économise; quand son gouvernement émet un emprunt, il lui apporte son argent, convaincu, par patriotisme autant que par intérêt, qu'il n'existe pas de meilleur placement. Aussi les prévisions de M. de Bismarck ne tardèrent pas à être démenties. La France lui paya les cinq milliards, non sans difficulté, mais plus promptement qu'il ne l'avait présumé. L'ordre régnait sans apparence qu'il dût être troublé; le travail avait repris activement dans les usines et dans les champs; et le gouvernement poursuivait avec succès la réorganisation de nos forces militaires. En 1875, quand il voulut former les quatrièmes bataillons, on prit l'alarme à Berlin, et la guerre hanta de nouveau l'esprit des conseillers du roi, si ce n'est celui du souverain lui-même. Ils s'imaginèrent qu'ils n'avaient pas suffisamment écrasé la France et ils résolurent de reprendre l'œuvre de 1870, jugeant qu'elle n'avait pas été poussée assez loin. La presse soldée ouvrit la campagne. Un article publié dans un journal officieux, la *Post* de Berlin, dénonça à l'Allemagne les projets que l'on prêtait au gouvernement de la République, l'ardent désir du peuple français de prendre sa revanche, l'impérieuse nécessité qui s'imposait, à l'empire germanique, de prévenir ces sinistres desseins. En même temps, on interdisait l'exportation des chevaux. Ce thème devint bientôt celui de tout organe accrédité en Allemagne, et les appréhensions d'une lutte imminente envahirent les esprits les moins timorés.

Avant de précipiter l'événement, on voulut s'assurer la neutralité de la Russie. M. de Bismarck et M. de Moltke ne pouvaient se dissimuler qu'il leur serait impossible d'entraîner l'empereur Guillaume avant d'avoir obtenu cette précieuse garantie. On envoya, à Pétersbourg, M. de Radowitz; ce diplomate, fort habile cependant, échoua dans sa mission. Il a été plus tard désavoué dans un intérêt facile à comprendre. « M. de Radowitz, a dit récemment l'ermite intempérant de Friedrichsruhe, n'a jamais été mon confident, car s'il a hérité, de son père, bien des qualités, il a hérité aussi l'habitude, bien funeste chez un diplomate, de trop par-

ler et de tout dire après le troisième verre; » appréciation aussi dépourvue de raison que de justice. La vérité c'est que la Russie s'alarmait, à son tour, du rôle prépondérant que le nouvel empire ou plutôt son impétueux chancelier s'arrogeait en Europe, et qu'elle avait pu se convaincre qu'il ne lui tiendrait aucun compte des services qu'elle avait rendus; c'est que, dès ce moment, elle avait le juste pressentiment de l'ingratitude qu'on lui témoignerait à Berlin à la première occasion. Devant ces dispositions, M. de Radowitz avait d'avance perdu la cause qu'on l'avait chargé de défendre. L'empereur Alexandre II avait le cœur magnanime; dès qu'il fut instruit des vues agressives du gouvernement allemand, il en fit part à notre ambassadeur, le général Le Flô, en lui donnant l'assurance qu'il ne tolérerait pas que la France fût de nouveau envahie sans cause légitime et dans un sentiment de brutale ambition. Il eut bientôt l'occasion de traverser Berlin, et, après avoir conféré avec l'empereur son oncle, il put télégraphier que tout danger était conjuré.

M. de Bismarck a, depuis lors, hautement, obstinément répudié les calculs qui lui ont été attribués. Il a cependant reconnu que l'état-major les avait conçus et qu'il conseillait instamment de reprendre les armes sans plus tarder. L'homme de fer ne s'est pas borné à repousser les accusations dont il a été personnellement l'objet, il a, en outre, rejeté toute la responsabilité de cet incident sur le chef de l'armée : « Moltke, a-t-il dit à M. Blum dans des entretiens destinés à la publicité, a été, en cette occasion, le *malfaiteur*. » Mais ce langage, quand l'a-t-il tenu? Après la mort de l'illustre maréchal. M. de Bismarck ne mérite-il pas davantage ce qualificatif que nous lui empruntons quand il se fait gloire d'avoir contraint deux grandes nations à vider, par les armes, un conflit qu'on aurait écarté pacifiquement sans son astucieuse intervention?

Les dénégations intéressés de M. de Bismarck, au surplus, sont chaque jour démenties par des informations documentées qui jettent une vive lumière sur la crise que nous venons de rappeler. On a publié récemment (1) des notes laissées par M. Gavard, notre chargé d'affaires à Londres, durant cette période. Ces pages sont d'un intérêt émouvant; elles démontrent clairement que le gouvernement anglais, d'abord hésitant et même incrédule, se persuada bientôt de l'imminence du danger qui menaçait la paix et qu'il se hâta, dès lors, de s'unir à la Russie pour le conjurer. Nous ne pouvons que nous y référer. Nous citerons néanmoins l'extrait d'un entretien de notre représentant avec l'ambassadeur de

(1) Voir le *Correspondant* du 25 novembre dernier.

Russie revenant de Pétersbourg et ayant passé à Berlin, parce qu'il résume, en quelques lignes, l'histoire de cette vive alerte. « Le danger, a dit le comte Schouvalof à M. Gavard, c'est l'idée fixe de Bismarck que la France se dispose à attaquer l'Allemagne, et, malheureusement, ce qui est plus grave, elle est partagée par de Moltke. Celui-ci croit que vous serez prêts en 1876, et que le moment vous sera d'autant plus favorable que vous aurez encore une classe de vieux soldats ayant fait la guerre; le chancelier croit que vous voudrez attendre 1877, mais ils sont d'accord pour penser qu'il faut vous prévenir. Ils prétendent que vous êtes les agresseurs d'après cette théorie, nouvelle dans leur bouche, que le véritable agresseur est non celui qui attaque, mais celui qui rend la guerre nécessaire, et ils se proposent, pour résultat d'une nouvelle campagne, une accablante indemnité avec une occupation prolongée. Vous savez ce que notre empereur a dit au général Le Flô. J'étais chargé de le répéter à Berlin. J'ai vu le vieil empereur qui a paru d'abord fort étonné de nos inquiétudes; il ne pensait vraiment pas que la guerre fût imminente, mais il était le seul aussi mal informé à Berlin. Il n'a donc pas été difficile de l'amener où nous voulions, après qu'il a été averti. Quant à Bismarck, il sait qu'il ne peut attaquer la Russie à cause de vous, ni vous si la Russie s'y oppose. Je tiens donc la paix pour assurée. » Cette page d'histoire contemporaine a été écrite d'ailleurs, à l'aide de documens officiels puisés aux archives du ministère des affaires étrangères et publiés récemment par M. Flourens. On y trouve les regrets qu'avait laissés au prince Gortchakof la conduite tenue par la Russie en 1870, les conditions du marché proposé par M. de Radowitz, les déclarations de l'empereur Alexandre II qui terminait un entretien avec le général Le Flô en lui disant : « Je ne permettrai pas que toutes les lois du monde civilisé soient violées et l'Europe rejetée dans les horreurs de la guerre (1). » Voilà le langage, voilà le sentiment de l'ambassadeur du tsar à Londres, organe de son souverain. Voici celui que lord Derby tenait, dans une dernière entrevue, à notre chargé d'affaires et qui résume tous leurs entretiens : « Le vieil empereur, lui disait-il, ne veut, plus de guerre, mais nous avons vu qu'il n'était plus au courant de ce qui se tramait autour de lui. Le prince de Bismarck la veut, et il est pressé de la faire du vivant de l'empereur Guillaume. » Toutes les dénégations du premier chancelier du nouvel empire ne prévaudront pas contre les déclarations de deux grands gouvernemens comme l'Angleterre et la Russie.

Pris au piège que lui-même avait tendu, déçu dans sa tenta-

(1) *Alexandre III, sa vie, son œuvre*, Paris, Dentu, éditeur, p. 292 et suivantes.

tive, M. de Bismarck en conçut un ressentiment qui l'a depuis lors constamment égaré, et qui devait, avant longtemps, l'entraîner, comme nous le verrons tantôt, à commettre une faute irréparable. Dans un discours mémorable qu'il a prononcé au Reichstag, voulant justifier sa conduite : « Je ne me suis jamais, a-t-il dit, détourné de la Russie, c'est elle qui me repoussait et me plaçait, parfois, dans une position telle que j'étais forcé de modifier mon attitude pour sauvegarder ma dignité. Cela commença en 1875, quand le prince Gortchakof me fit comprendre combien son amour-propre était froissé par la situation que j'avais acquise dans le monde politique. » Donc, de son propre aveu, son dissentiment avec la Russie date bien de l'année dont nous venons de rappeler les graves incidens et cette déclaration suffit à établir qu'à cette époque le gouvernement du tsar n'a pu conserver aucun doute sur les ténébreux desseins formés à Berlin. Il a plu à M. de Bismarck de chercher la cause de cette nouvelle orientation de la politique russe dans une puérile rivalité. L'argument n'est pas sérieux; il est même indigne d'un grand esprit comme lui. Personne n'admettra en effet que la Russie s'est uniquement inspirée, en cette occasion, de l'amour-propre de son chancelier, jaloux des lauriers cueillis par son collègue prussien. Tout concourt donc à démontrer que le désaccord des deux cours a pris sa source dans les projets conçus à Berlin en 1875, et que M. de Bismarck lui-même a attribué à ce dissentiment un caractère personnel. Il n'est que juste, dès lors, de lui en laisser la responsabilité et quant à son origine et quant à ses conséquences. Sur ce terrain, comme sur bien d'autres, sa nature impétueuse et hautaine devait fatalement l'entraîner à de plus compromettantes résolutions.

III

Avant la fin de cette même année qui vit se dénouer l'intimité des rapports de la Prusse avec la Russie, une insurrection éclata en Herzégovine; bientôt elle envahissait toutes les provinces de la presqu'île balkanique. On a prétendu que M. de Bismarck y avait prêté la main; cette accusation n'a jamais été démontrée; elle témoigne toutefois combien l'opinion publique inclinait alors à lui attribuer le désir de créer au gouvernement du tsar des difficultés Orient où il serait aux prises avec l'Angleterre. Si telle fut jamais sa pensée, elle eut tout le succès qu'il pouvait en espérer. Après de vaines négociations, soit avec la Porte, soit avec les autres puissances, la Russie ne pouvant répudier des traditions séculaires, obligée de tenir compte du sentiment religieux si intense

dans tous les rangs de la population, dut prendre les armes et marcher au secours de ses coreligionnaires de l'empire ottoman. Elle déclara la guerre à la Turquie. On sait les sanglantes épreuves et les immenses sacrifices que cette lutte lui imposa. Ses armées franchirent cependant les Balkans et arrivèrent en vue de Constantinople. La Turquie vaincue signa, à San Stefano, un traité qui était surtout avantageux aux populations chrétiennes, les unes totalement affranchies de la domination ottomane, les autres dotées d'une autonomie qui leur garantissait des avantages analogues. Par une clause spéciale, cet acte stipulait, en faveur de la Russie, le droit d'exercer son contrôle dans l'exécution et pour le maintien de ces arrangemens. L'Angleterre y vit une violation des engagemens que le gouvernement du tsar avait contractés au congrès de Paris, en 1856, après la guerre de Crimée, ce qui ne lui permettait pas, disait-il, de considérer les stipulations de San Stefano comme faisant partie du droit public européen, à moins qu'elles ne fussent soumises à l'agrément de toutes les puissances intéressées.

Quels furent, en cette solennelle occasion, le sentiment et la conduite de M. de Bismarck? Le moment était propice pour dissiper les préventions qu'il avait inspirées à l'empereur Alexandre et à son gouvernement. Si le chancelier s'y était prêté, la Russie unie à l'Allemagne, n'ayant rien à redouter ni de l'Autriche ni de la France occupées à panser leurs plaies, eût pu braver la colère du cabinet britannique et décliner son intervention, comme la Prusse avait osé le faire après les campagnes de 1866 et de 1870. Dans l'une et l'autre occasion le gouvernement du roi Guillaume ou plutôt son premier ministre avait hautement repoussé toute immixtion des puissances dans les arrangemens qu'il avait résolu d'imposer aux vaincus. M. de Bismarck serait resté fidèle à sa propre doctrine en appuyant la Russie contre les prétentions de l'Angleterre et il aurait pu aisément renouer la cordiale entente qui avait si longtemps lié le cabinet de Pétersbourg à celui de Berlin. Oubliant les services reçus, la bienveillante neutralité de la Russie sans laquelle l'armée prussienne ne compterait à son actif ni Sadowa, ni Sedan, sans laquelle il n'eût pu ni expulser l'Autriche de l'Allemagne, ni envahir la France, le prince de Bismarck, sous l'empire d'un sentiment qui ne fut un mystère pour personne, se rangea à l'avis du cabinet de Londres, et d'accord avec lui il contraignit la Russie à donner son assentiment à la réunion d'un congrès qui se réunit à Berlin sur la proposition de l'Angleterre, désireuse de témoigner sa gratitude.

On s'assembla donc dans la capitale du nouvel empire, à laquelle pareil honneur n'était jamais échu, sous la présidence de

M. de Bismarck. Le chancelier s'acquitta de sa tâche en *honnête courtier*, suivant sa propre expression qui réfléchit bien toute sa pensée. Que se passa-t-il en effet? Les stipulations de San Stefano furent revisées, notamment en ce qui concernait les rapports des deux contractans. Au contrôle que la Russie s'était réservé, on substitua celui de tous les cabinets réunis; on lui ravissait ainsi la situation qu'elle croyait avoir reconquise en Orient. Et pendant que l'Angleterre se faisait abandonner, par la Porte, la possession de l'île de Chypre, on décidait à Berlin que l'Autriche occuperait l'Herzégovine et la Bosnie qu'elle détient encore et qu'elle se dispose à s'annexer définitivement. Si bien que le vainqueur et le vaincu furent également sacrifiés aux passions et aux convoitises qui dominaient dans cet aréopage. Le traité de San Stefano était ainsi mis en lambeaux; la Russie ne conservait aucun des avantages essentiels qu'elle avait exigés pour prix du sang versé; et la Turquie, convaincue cependant qu'elle n'avait que des défenseurs à Berlin, y perdait une île et deux provinces. Tel fut le résultat de l'accord concerté entre l'Allemagne et l'Angleterre, auquel se rallia l'Autriche, accord qui a dû toute sa solidité et son influence à la participation de M. de Bismarck. Le chancelier se vengeait de son échec de 1875; son orgueil était satisfait: il avait humilié, en face de l'Europe assemblée, son rival, le prince Gortchak of, le premier plénipotentiaire de la Russie au congrès de Berlin. Mais, dira-t-on, quelle fut l'attitude de l'empereur Guillaume en cette circonstance? n'était-il pas redevable, dans une grande mesure, de sa couronne impériale, à l'affectueuse condescendance de son neveu, l'empereur Alexandre? Ne lui avait-il pas mandé, à la veille de quitter Versailles : « La Prusse n'oubliera jamais qu'elle vous doit d'avoir empêché la guerre de prendre des proportions plus grandes? » L'empereur Guillaume, pendant la première période de son règne, a constamment contrôlé, quand il ne les a pas inspirés, tous les actes de son gouvernement. L'histoire dira la part qu'il y a prise, l'action souveraine qu'il a exercée, bien qu'elle ait été rejetée dans l'ombre par la bruyante activité de son premier ministre; mais, à l'époque qui nous occupe, la fatigue et le nombre des années avaient émoussé sa volonté; il ne l'imposait plus guère, et le chancelier en triomphait aisément (1). Il demeure acquis, par conséquent, que le chancelier, soit en 1875, soit en 1878, au congrès de

(1) Nous avons vu, dans les notes laissées par M. Gavard, que déjà en 1875 M. de Bismarck prenait sur lui de diriger la politique de l'Allemagne sans soumettre ses résolutions à l'assentiment du souverain. Il est donc permis de présumer que trois ans plus tard, abusant de l'âge de l'empereur Guillaume, il a procédé avec une plus entière indépendance.

Berlin, a obéi à des vues personnelles, qu'il doit compte dès lors, à son pays, des difficultés qu'il lui a créées, aujourd'hui bien apparentes à tous les yeux. Il en a certainement la conscience, et depuis qu'il a été éloigné du pouvoir il a pris à tâche d'en décliner la responsabilité, et de la rejeter sur son successeur dans les nombreux entretiens auxquels il s'est complaisamment prêté. Vains efforts qui n'ont convaincu personne et n'ont servi qu'à mettre ses torts en plus vive lumière en affligeant ses plus fervens admirateurs. Cette opinion a cours en Allemagne. Dans une brochure parue à Leipzig et qu'on a attribuée à de hautes influences, M. de Bismarck est dénoncé comme « l'unique auteur de la rupture irrémédiable survenue entre la Russie et l'Empire germanique ».

Pendant qu'il était encore le maître des destinées de l'Allemagne, il s'est au surplus alarmé lui-même de cette situation, fruit de sa politique personnelle, et il a jugé urgent d'y aviser à l'aide d'une combinaison diplomatique. Dès l'année qui suivit le congrès, en 1879, il offrit à l'Autriche un traité d'alliance. Ne pouvant plus s'appuyer sur l'empire des tsars, il sollicita l'assistance de l'empire des Habsbourg. Mis en demeure d'agréer cet accord, le cabinet de Vienne, complice et bénéficiaire du chancelier allemand, dut y prêter les mains; et le pacte fut conclu. De là est né le traité de la Triple Alliance. M. de Bismarck s'est plu, pendant longtemps, à égarer l'opinion publique sur les origines de cet arrangement. Elles ne sont plus aujourd'hui un mystère pour personne, et il a contribué lui-même, avant et depuis sa retraite, à nous édifier sur ce point important de l'histoire contemporaine. Signé à Vienne le 7 octobre 1879, le traité resta enveloppé d'un profond secret. Il lui suffisait qu'on en connût l'objet et que l'on fût bien persuadé à Pétersbourg qu'il s'était pourvu ailleurs. Le rapprochement de l'Autriche et de l'Allemagne fut, à son origine, envisagé sans inquiétude; mais il devint un sujet d'alarme au sein même du Reichstag quand, en 1888, le gouvernement demanda un nouveau crédit extraordinaire pour les besoins de l'armée. C'est donc, se dit-on au parlement, la guerre prévue par les arrangemens pris à Vienne? — Non, répondit M. de Bismarck, c'est la paix que vise le traité d'alliance, mais, pour la mettre à l'abri de toute atteinte, nous devons être en état de l'imposer. — Il pressentait cependant de vives résistances, et pour les vaincre il prit le parti de livrer à la publicité l'acte qui unissait les deux empires (1).

(1) Le traité signé en 1879 avait été renouvelé en 1883 et en 1887; il avait reçu l'accession de l'Italie; mais M. de Bismarck ne fit connaître que le premier en date, celui de 1879, où ne figurait pas la signature du gouvernement italien. A l'heure pré-

Dans un ouvrage qui est en cours de publication au moment où nous écrivons, *l'Empire allemand du temps de Bismarck*, par M. Hans Blum, que nous avons déjà cité, l'auteur, s'autorisant des confidences qui lui ont été copieusement octroyées à Friedrichsruhe, entreprend de nous donner une version nouvelle des causes qui ont éloigné la Russie de l'Allemagne, et provoqué l'entente de l'empire germanique avec l'Autriche. Aux termes du traité de Berlin, raconte-t-il, une commission internationale devait se réunir à Novi-Bazar pour délimiter les frontières de la Turquie et des provinces émancipées. Par trois lettres successives, le tsar demanda à l'empereur Guillaume que le délégué de l'Allemagne fût autorisé à se concerter avec celui de la Russie. « L'assentiment de Berlin, aurait écrit l'empereur Alexandre, est la condition du maintien de la paix entre les deux peuples. » Mis au courant de ces démarches, M. de Bismarck représenta à son souverain que si *ces mots* s'étaient trouvés dans une pièce officielle il se serait cru obligé de conseiller la mobilisation de l'armée allemande. Ne pouvant se permettre cet avis, il quitta Gastein, où il se trouvait, pour se rendre à Vienne et donner connaissance, au cabinet autrichien, des communications adressées par le tsar à l'empereur Guillaume. Sous quel aspect les présenta-t-il et comment les a-t-il envisagées? Comme le prélude ou la révélation d'un accord imminent ou concerté entre la France et la Russie. « A l'alliance franco-russe, aurait répondu le comte Andrassy, ministre des affaires étrangères de l'empereur François-Joseph, il n'y a qu'un contrepoids, c'est l'alliance austro-allemande. »

Ainsi, au dire du nouvel apologiste de M. de Bismarck, écrivant, en quelque sorte, sous sa dictée, il faudrait attribuer à l'initiative du ministre autrichien la paternité du premier traité, devenu, depuis, celui de la Triple Alliance. Mais les hommes d'État qui veulent écrire l'histoire de leur temps, si habiles qu'ils soient, s'exposent souvent à redresser eux-mêmes les erreurs qu'ils veulent accréditer. *Habent sua fata libelli.* « Le comte Andrassy, dit encore M. Hans Blum, se déclara prêt à signer l'alliance, se portant fort de l'assentiment de son souverain. M. de Bismarck n'était pas aussi certain de celui de l'empereur Guillaume; on rédigea néanmoins un projet et le chancelier allemand retourna à Berlin le 24 septembre. Le traité ne put être signé que le 7 octobre. La conclusion tardive de cet acte s'explique par le fait que le nouvel empereur ne voulut pas d'abord entendre parler de

sente, rien ne nous a encore appris à quelles conditions l'accord à deux a été converti en un accord à trois.

cette alliance... Ce ne fut qu'après de longues représentations que le prince de Bismarck réussit à obtenir son adhésion. »

En se rendant de sa personne à Vienne, que se proposait donc M. de Bismarck, lui qui n'admettait plus, depuis que la fortune l'avait comblé de ses faveurs, d'autre terrain de négociations que celui de Berlin? Il y arrivait avec l'intention de se concerter avec le cabinet autrichien, il en avait annoncé, par le télégraphe, le désir au comte Andrassy. En admettant que le ministre de l'empereur François-Joseph ait été l'initiateur de la proposition, qui la lui a suggérée, qui d'ailleurs l'a imposée à l'empereur d'Allemagne? N'est-ce pas son chancelier, de l'aveu de M. Blum, c'est-à-dire de M. de Bismarck même? Faut-il attribuer, comme son historien semble l'insinuer, l'état d'esprit du chancelier en cette occasion « à l'*excitation nerveuse considérable* que produit toujours l'usage des eaux de Gastein »? C'est faire dépendre de grandes choses d'une bien misérable circonstance. On comprend que M. de Bismarck ne néglige rien pour se dégager d'une compromission qui nuira certainement à sa gloire, mais comment ne serait-on pas surpris en le voyant recourir, dans ce dessein, à de si petits moyens? Il est accouru à Vienne pour y négocier l'union de l'Allemagne et de l'Autriche, et de cette initiative est née l'alliance des deux empires; il en est donc l'auteur. Autrefois il aurait eu l'audace de l'avouer sans détours; aujourd'hui, sentant chaque jour davantage le poids de la responsabilité qu'il a assumée, il essaye de se dérober. Un pareil effort n'est pas digne de lui. Quel était au surplus, à ce moment, le principal objet de ses préoccupations? Contre quel adversaire voulait-il armer et couvrir l'empire germanique? Contre la Russie autant que contre la France. Il avait mortellement blessé la première de ces deux puissances au congrès de Berlin; il ne pouvait se déguiser à lui-même que le mal resterait incurable, à moins de reconnaître ses torts, ce qui répugnait invinciblement à son excessif amour-propre. Aussi quel est, des deux agresseurs, celui qu'il se propose de maîtriser avant l'autre? Est-ce la France? Son nom n'est pas prononcé dans le traité d'alliance. La Russie, au contraire, y est nommée comme l'ennemi probable des deux contractans. « Si l'un des deux empires, stipule l'article premier, est attaqué par la Russie, ils se devront réciproquement le secours de la totalité de leurs forces militaires. »

Qu'avait cependant demandé l'empereur Alexandre à son oncle et à son obligé, l'empereur Guillaume? Une entente entre leurs agens chargés en Turquie de l'exécution de certaines clauses du traité de Berlin, de façon que celui de la Russie, secondé par son collègue allemand, pût obtenir, sur les lieux,

l'atténuation de quelques-unes des dispositions prises au congrès contre les intérêts ou les traditions de l'empire des tsars en Orient. Quelle précieuse occasion s'offrait encore cette fois à M. de Bismarck de complaire à la Russie et de renouer les relations qu'il avait si gravement détendues! S'empressa-t-il de la saisir? Il préféra aggraver une situation déjà si compromise; il courut à Vienne pour y forger de nouvelles armes contre l'empire qui avait rendu à l'Allemagne, aux jours du péril, des services éclatans. Le tempérament de M. de Bismarck a évidemment troublé, en ces circonstances, sa haute et lumineuse intelligence. Comme la justice, la morale reprend, tôt ou tard, tous ses droits, et le président du congrès de Berlin, le signataire du traité de Vienne ne parviendra pas à se soustraire aux reproches qu'il a encourus. Après avoir été l'instigateur passionné de trois guerres, après avoir mutilé le Danemark et la France, aveuglé par l'orgueil, par son esprit de domination, il a creusé, de ses mains, un fossé infranchissable entre l'Allemagne et la Russie, il a allumé, entre ces deux grandes nations, des haines implacables. En s'égarant dans cette fausse voie, il n'a pas seulement nui lui-même à sa propre renommée, il a légué à l'Europe une situation pleine des plus grands dangers. C'est ce que nous allons tâcher de démontrer.

IV

La marque saillante et visible du caractère de M. de Bismarck comme de sa politique, c'est la constante disposition de son tempérament de tout mener à outrance, et d'y employer la violence, hautain ou dédaigneux selon l'occasion, selon la position ou l'autorité de l'adversaire qu'il a devant lui. Ses lettres, datées de Francfort, quand il n'était encore qu'un agent diplomatique, sont semées d'amers sarcasmes dirigés contre tous les États confédérés, sans en excepter l'Autriche. Il mesurait la valeur de ses collègues, à la Diète, au prix des galons de leurs uniformes. « Il y en avait, écrit-il, pour vingt mille thalers » à un dîner de gala. Quand il engagea sa première lutte, après avoir pris possession du pouvoir, il affecta d'envisager, avec un égal mépris, les droits du roi de Danemark à la possession des duchés, et les titres des prétendans dont la Diète de Francfort avait pris la défense. Il n'a jamais pardonné au comte de Beust d'avoir pris, contre lui, au sein de cette assemblée, la défense des prérogatives souveraines des États confédérés; il recommanda au commandant du corps d'armée, désigné pour envahir la Saxe en 1866, de s'assurer de sa personne soit à Dresde, soit à Leipzig. Après la paix, M. de Beust dut se réfugier

en Autriche. Le ressentiment de M. de Bismarck avait survécu à la défaite de son adversaire politique. Qui ne se souvient des persécutions qu'il a si brutalement exercées contre M. d'Arnim? Le chancelier pensait que la république, en France, serait une source permanente de troubles et de déchiremens; l'ambassadeur, malgré les remontrances de son chef, restait persuadé qu'elle serait un danger sérieux pour le principe monarchique en Europe; il n'a commis aucune autre faute, et aujourd'hui encore, M. de Bismarck accable sa mémoire en refusant, au fils de sa victime, de la relever d'une calomnie née dans les entretiens de Friedrichsruhe. En recueillant, matin et soir, les épanchemens auxquels le chancelier se livrait dans l'intimité de son entourage pendant la campagne de France, M. Maurice Busch nous le montre constamment obsédé du besoin de nuire aux provinces envahies. M. de Bismarck reproche aux militaires de trop ménager les personnes et les choses. On fait trop de prisonniers, dit-il, et il en est, comme les francs-tireurs et les turcos, qu'on aurait dû fusiller impitoyablement. La misère des paysans, se réfugiant dans les bois, ne le touche nullement : « si les fuyards eux-mêmes tombaient entre mes mains, ajoute-t-il, je leur prendrais leurs vaches et tout ce qu'ils ont en les accusant de l'avoir volé. » Étrange doctrine dans la bouche d'un homme d'État! Nous pourrions citer un mot cruel, impitoyable, qui met à nu l'âme du chancelier de fer. Nous nous en abstenons parce qu'il le place sur les lèvres de la princesse de Bismarck. Nous préférons renvoyer le lecteur curieux au livre de M. Busch (1).

La paix conclue, rien ne modifie ses dispositions. Il surveille anxieusement la France dont il n'avait pas, à son gré, consommé la ruine. Nous avons vu de quel élan il a voulu se jeter de nouveau sur elle dès qu'il a pu redouter son prochain relèvement. La Russie entrave ses projets, elle ose le braver, c'est aussitôt contre elle qu'il dirige son ressentiment et sa colère. Il l'humilie à Berlin, il conclut à Vienne un traité qui vise surtout l'empire du Nord.

C'est une erreur, dit M. de Bismarck, que d'envisager ainsi l'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche, d'y voir exclusivement une arme de guerre; elle n'a qu'un but, le maintien de la paix; c'est pour l'assurer à l'Europe que cette union a été conclue et signée. La guerre, ajoute-t-il dans des entretiens dont les échos retentissent à son gré, nous a donné tout ce que nous pourrions en attendre; elle ne pourrait que compromettre les avantages qui nous sont acquis et qui ne peuvent être consolidés que par la paix. — Mais si le repos du monde, lui a-t-on répondu, était

(1) *Le comte de Bismarck et sa suite pendant la guerre de France*, p. 195. Dentu, éditeur.

l'unique souci du chancelier, que n'a-t-il employé tous ses efforts à resserrer des relations, déjà fort anciennes, et dont il avait tiré un si merveilleux parti ? La Russie satisfaite, après la guerre avec la Turquie, l'Allemagne toute-puissante au centre du continent, quels dangers pouvaient menacer la paix générale? L'entente de ces deux puissances n'était-elle pas la meilleure et la plus solide garantie de sa conservation? M. de Bismarck a préféré la rupture, qui n'était certes pas dans les intentions de son souverain; il en est donc l'auteur responsable, nous ne saurions trop le répéter. Mais il en a calculé les suites et il s'est hâté de pourvoir aux obligations qu'elle imposait à l'Allemagne. Telle est l'unique cause du rapprochement qu'il a imposé à l'empereur Guillaume autant qu'à l'empereur François-Joseph. Ce n'est donc pas le repos de l'Europe qui l'a préoccupé et conduit à Vienne, c'est la propre sécurité de l'empire germanique.

En réalité, il prenait position pour des conflits rendus éventuels sinon prochains dans le nord de l'Europe par l'attitude que lui-même a prise à l'égard de la Russie, par les devoirs qu'il a imposés à cette puissance en la dépossédant de son influence sur le Danube, des avantages qu'elle avait conquis, durant une guerre meurtrière, au prix des plus grands sacrifices. C'est ainsi qu'il a semé les germes d'un désaccord permanent qui ont grandi plus vite qu'il ne l'a présumé, et dont il peut, du fond de sa retraite, juger déjà les fruits. Judicieux appréciateur en pareille matière, il s'est bientôt rendu compte des difficultés qu'il avait suscitées à son pays, et il a voulu témoigner à la Russie d'autres sentimens. « J'ai pu me convaincre, a-t-il dit au Reichstag, dans un discours dont nous avons déjà cité quelques paroles, que l'empereur Alexandre n'avait ni tendances belliqueuses contre nous, ni l'intention de nous attaquer, ni le penchant de guerres agressives en général... Je me confie, je crois à la parole du Tsar... Nous nous efforcerons de respecter les droits que la Russie tire des traités... et si elle nous demande de soutenir ses démarches auprès du sultan pour ramener les Bulgares à la situation créée par l'entente des puissances, je n'hésiterai pas à accorder notre appui. » Il parlait ainsi en 1888, sans craindre, en tenant ce langage, de donner lui-même un éclatant démenti à tous ses actes récens, notamment à sa conduite au congrès de Berlin et à la précipitation avec laquelle il avait conclu le traité qui unit encore l'Allemagne à l'Autriche. C'est qu'il avait compris et mesuré l'étendue de la double faute qu'il avait commise et qu'il sentait tout le poids de la responsabilité qu'il avait assumée. Il n'en a plus, depuis lors, perdu le sentiment; et, dans sa retraite, il n'a cessé de prétendre qu'il avait laissé les relations de l'Allemagne avec la Russie dans

un état satisfaisant qui permettait de leur rendre leur ancienne cordialité. Mais des incidens nouveaux et éclatans se sont produits qui ont démontré combien cette assurance et cette prévision étaient dénuées de fondement. La Russie s'est rapprochée de la France, et M. de Bismarck, loin de s'accuser, s'en est pris à son successeur. Aux flatteurs qui le visitent il a fait entendre, pour qu'ils les répètent, les reproches qu'il adresse au général de Caprivi.

M. de Bismarck n'a convaincu personne, et le jugement de ses contemporains restera celui de la postérité. Qu'est-ce, en effet, que le traité d'alliance qu'il a conclu à Vienne? Est-ce un gage de paix? Nul ne saurait le prétendre, car il est, au contraire, un acte de préparation à la guerre. Que prévoit-il? De nouvelles hostilités, et les deux parties contractantes y stipulent le concours mutuel qu'elles seront tenues de se prêter le jour où elles éclateront. On aurait pu justifier, dans une certaine mesure, de pareilles clauses si elles avaient été libellées uniquement en vue d'une agression de la France. La paix de Francfort a laissé des plaies béantes, et on pouvait présumer qu'elles ne se cicatriseraient que par la revanche. Mais la Russie n'avait encore, en 1879, pris aucune initiative, fait aucune démarche révélant des dispositions malveillantes ou un ressentiment invincible. M. de Bismarck, nous l'avons dit, a pu, dans plus d'un moment, se rapprocher du gouvernement russe en lui sacrifiant ses rancunes, et certainement l'empereur Guillaume n'y aurait pas mis obstacle; il a préféré au contraire s'en éloigner définitivement en cherchant, à Vienne, le concours qu'il avait, si longtemps, obtenu de Pétersbourg. La rupture entre les deux empires du Nord est donc son œuvre personnelle. C'est ce que nous avons voulu démontrer.

Mais comment l'Autriche s'est-elle prêtée à des engagemens qui élevaient plus haut encore la barrière qui déjà la séparait de la Russie? L'Autriche a, sur le Danube, des intérêts de premier ordre. Expulsée de l'Allemagne où elle avait exercé une influence séculaire, elle avait subi une déchéance qui avait porté un coup sensible à son crédit sur les populations de la presqu'île balkanique. Si fâcheuse qu'elle fût déjà, cette situation s'était encore aggravée, après le traité de San Stefano, par la prépondérance que cet acte garantissait à la Russie en Orient. Le cabinet de Vienne ne pouvait donc hésiter à entrer dans les vues de ceux de Berlin et de Londres, à se constituer leur complice. On lui offrait la Bosnie et l'Herzégovine pour prix de sa participation. Ces acquisitions dédommageaient l'Autriche des sacrifices qui lui avaient été imposés en 1866, en donnant une base nouvelle, et plus large, à son action sur ses frontières de l'est. En possession de ces deux provinces, elle voyait s'ouvrir, devant elle, le chemin de

Salonique dont elle compte hériter au prochain partage des territoires que la Turquie possède encore en Europe, et acquérir ainsi un accès direct sur la mer Égée. L'appât était séduisant; nous avons déjà dit qu'elle l'agréa. Mais elle devenait, dès ce moment, le principal instrument de la nouvelle politique de M. de Bismarck, et elle ne pouvait se dissimuler qu'elle serait dans la nécessité de le suivre aussi loin qu'il lui plairait de l'entraîner. Le traité d'alliance était en germe dans les arrangemens pris à Berlin, et le cabinet de Vienne était certainement résigné d'avance à le signer le jour où le chancelier allemand jugerait opportun de le conclure. On savait d'ailleurs à Vienne avec quelle facilité M. de Bismarck évoluait sur le terrain diplomatique comme sur le terrain parlementaire, et on ne doutait pas que, rebuté par l'Autriche, il ne se retournât du côté de la Russie. M. Andrassy devait d'autant plus le présumer que le chancelier allemand, en l'abordant, put lui faire part des communications adressées par l'empereur Alexandre à l'empereur Guillaume et dont on pouvait tirer parti pour renouer les relations rompues. Le ministre de l'empereur François-Joseph n'ignorait pas davantage que l'empereur Guillaume regrettait les dissentimens existant entre son gouvernement et celui de son impérial neveu, qu'il voulait « mourir en soleil qui se couche » après avoir brûlé d'un splendide éclat. Nous avons entendu M. de Bismarck raconter les efforts qu'il a dû déployer pour déterminer son souverain à ratifier le traité de 1879. Solidaire, avec l'Allemagne, de l'injure faite à la Russie, l'Autriche devait fatalement en accepter toutes les conséquences; elle s'était placée dans la nécessité d'acquiescer à un traité qui affectait cependant tous les caractères d'un acte de défiance et même d'hostilité contre un puissant empire qui n'avait donné, soit à l'un, soit à l'autre des deux contractans, aucun sujet d'alarme. Ce fut une première expiation du crime qu'elle a commis en consentant à recevoir les dépouilles de la Turquie démembrée par les puissances qui auraient dû la défendre. C'est le sort de tous les accapareurs de territoires quand leurs acquisitions ne reposent ni sur le droit ni sur la justice, et depuis quinze ans bientôt qu'elle a aliéné, de la sorte, sa liberté d'action, elle porte le poids, chaque jour plus lourd, des charges qu'elle a dû assumer. Mais, encore une fois, l'Autriche n'avait plus, en 1879, le choix de ses déterminations; en s'unissant à l'Allemagne, elle subissait une contrainte à laquelle elle était préparée.

V

L'homme d'État chargé des intérêts d'un grand pays, s'en montre d'autant plus soucieux qu'il sait les avoir mal servis. C'était l'état d'esprit de M. de Bismarck après le congrès de Berlin. Sa pénétrante perspicacité, sa ferme prévoyance surtout qui ne l'avait jamais trompé avant 1870, ne lui permettait pas de se méprendre sur les dangers du nouveau terrain où l'avaient entraîné les égaremens de son amour-propre. Il n'eut, dès lors, d'autre pensée que d'y pourvoir. Il s'était assuré l'alliance de l'Autriche; il la jugea insuffisante; il rechercha celle de l'Italie; il l'obtint en éveillant ses craintes et en flattant ses passions. Il s'est appliqué à faire surgir, de notre occupation de la Tunisie, un sujet de conflit qu'il avait préparé de longue main et qu'il eut soin d'entretenir. Après avoir encouragé notre entreprise, il la signala à Rome comme un péril permanent pour le nouveau royaume. Que M. de Bismarck ait ainsi compris les intérêts de l'Allemagne, personne ne s'en étonnera; mais que l'Italie, État nouveau, en pleine reconstitution, ait consenti à se dessaisir de sa liberté en assumant des obligations que rien ne l'obligeait à contracter, c'est ce que nul n'a pu concevoir, quelque soin que le gouvernement italien ait pris pour justifier une si grave résolution. A vrai dire, pour bien apprécier sa conduite, il faudrait connaître les termes de l'acte qu'il a signé, c'est-à-dire l'étendue et la nature des devoirs qu'il lui impose. Bien qu'on y eût stipulé une entente directement dirigée contre la Russie, bien qu'elle y fût explicitement nommée, l'Autriche et l'Allemagne ont livré à la connaissance de toute l'Europe le traité qui les a liées. Celui qui a consacré l'entrée de l'Italie dans leur alliance est et demeure un secret qu'on cache obstinément. Notons, en passant, que, par une dérogation à tous les vrais principes du régime parlementaire, il n'en a jamais été donné connaissance aux Chambres italiennes, bien que, par son objet même, il engage toutes les forces et toutes les ressources du pays. Tous les efforts de certaines fractions du parlement n'ont jamais pu avoir raison de ce mutisme obstiné; la constitution, imparfaite sur ce point important, couvre la couronne et le gouvernement. Chose non moins digne de remarque, des membres de la Chambre qui s'étaient vivement élevés contre cette anomalie constitutionnelle, arrivés au pouvoir, M. Crispi notamment, se sont renfermés dans le silence de leurs prédécesseurs. Le secret, sur ce point, paraît avoir été la condition de leur avènement. Qui la leur a imposée? Le souverain évidemment. Qui l'a exigée? Est-ce l'Allemagne, ou bien a-

t-on reculé devant le caractère et l'importance des clauses qui lient l'Italie aux deux empires?

Il serait téméraire de chercher à pénétrer la portée de ces stipulations; on s'exposerait à former des conjectures qui seraient, dans tous les cas, dépourvues d'autorité. Mais il est bien permis de croire que l'entrée de l'Italie dans la Triple Alliance a conduit les contractans à se concerter sur toutes les éventualités qui peuvent contraindre la France à entrer en scène; qu'ils se sont, tout au moins, garanti mutuellement leur état territorial, et qu'il a été, à cet effet, élaboré des arrangemens militaires. Si l'Autriche a donc prêté la main à l'Allemagne contre la Russie, l'Italie, qui ne leur serait que d'un secours relatif dans un conflit avec l'empire du Nord, est intervenue, de son côté, pour s'unir à ses deux alliées contre la France. On ne peut attribuer un autre objet à l'entente des trois cours.

Quelles considérations, quelles nécessités ont pu déterminer l'Italie à s'engager dans une voie si nouvelle, si contraire à toutes ses traditions? Qu'est-ce en effet que la Triple Alliance? Une sorte de Sainte Alliance renouvelée, avec la Russie en moins et l'Italie en plus, conclue pour tenir en servage les Alsaciens-Lorrains d'un côté, de l'autre les Italiens qui subissent encore la domination de l'Autriche. Le roi Victor-Emmanuel n'aurait jamais prêté la main à une pareille combinaison imitée de celle qui a si longtemps pesé sur la péninsule et dont il a eu la gloire de s'affranchir avec l'aide de la France. M. de Cavour, dans sa tombe, doit tressaillir d'indignation. Il faut le dire, bien avant la date à laquelle remontent les engagemens contractés par l'Italie, une déviation notable s'était produite dans la politique du cabinet de Rome. La contagion des institutions démocratiques avait alarmé les conservateurs qui détenaient alors le pouvoir. Les hommes le plus en évidence parmi eux, qui n'avaient, jusque-là, connu que le chemin de Paris, prirent, l'un après l'autre, celui de Berlin; il ne leur suffisait pas de s'éloigner d'une république qui avait des adhérens au delà des Alpes, il leur fallait l'appui des monarchies puissantes, et c'est dans leur esprit qu'a germé le principe d'une alliance hostile à la France. Il fallait justifier ces tendances répudiées, à cette époque, par tous les hommes qui avaient combattu pour l'indépendance, qui avaient souffert l'exil et la prison. On nous prêta la ferme volonté d'exercer en Italie une influence attentatoire à sa dignité et au rang qu'elle avait désormais le droit de revendiquer parmi les grandes puissances. Par des discours, par la presse soudoyée en partie par le fonds des reptiles, — Minghetti l'a reconnu dans une de ses lettres, — par des insinuations persistantes, on irrita le sentiment public. Survint l'affaire de Tunisie, incident pré-

médité, dont on fit grand bruit pour aigrir les esprits, accusant le gouvernement français d'un grand nombre de méfaits dont il n'avait jamais eu la pensée, celui notamment d'entretenir des rapports trop intimes avec le Vatican et d'encourager ses espérances. On provoqua ainsi un mouvement d'opinion qui, de proche en proche, gagna toutes les provinces de la péninsule. En même temps, un diplomate italien, le comte de Robilant, le coryphée des conservateurs, préparait le terrain à Vienne où il était accrédité en qualité d'ambassadeur. Il y était encouragé par ses amis de Rome et efficacement soutenu par M. de Bismarck.

Avec son esprit avisé, avec sa lucide prévoyance, Victor-Emmanuel sut, à l'origine de ces agitations, en tempérer les écarts et les vivacités. Il sut contenir le zèle et l'impatience de ceux de ses conseillers qui prêtaient l'oreille aux fallacieuses insinuations de M. de Bismarck. Sans oublier les services reçus, sans répudier ceux qu'on promettait de lui rendre, il ne blessa ni ses amis de la veille, ni ceux du lendemain; il attendait les événemens, résolu à ne prendre conseil que des circonstances. Il mourut en 1878, laissant les choses en cet état, sans avoir contracté aucun engagement, sans avoir mécontenté ni la France ni l'Allemagne. Bientôt l'Italie accédait au traité austro-allemand; ce fut le premier acte important du nouveau règne, révélant une politique nouvelle et bien définie. Que le roi Humbert Ier soit un fervent apôtre de cette orientation de l'Italie, nul ne saurait en douter, et nous ne croyons pas énoncer ici une allégation faite pour lui déplaire. Rien d'ailleurs n'est plus loin de notre pensée que le dessein d'articuler une affirmation quelconque propre à blesser le souverain d'un pays auquel nous avons été, auquel nous serons avant longtemps, nous en avons la confiance, étroitement unis. Mais quand on envisage de si graves événemens, le premier devoir qui s'impose est de chercher à pénétrer, à définir le sentiment des hommes qui y ont participé, princes ou ministres. Nous l'avons vu, la constitution italienne fait au souverain une large part dans la direction et le contrôle des rapports du royaume avec les autres puissances. Il peut, avons-nous dit, conclure, avec elles, des traités en vue d'une guerre sans être tenu de faire ratifier ses engagemens par les Chambres, sans être même obligé de leur en donner connaissance. Si bien que le pays est engagé éventuellement à tirer l'épée sans avoir été instruit des causes ou des nécessités qui ont déterminé ou contraint le roi et son gouvernement à prendre une si solennelle détermination, ni de l'étendue des sacrifices qu'il peut avoir à s'imposer.

C'est le régime parlementaire tel qu'on l'entend en Allemagne et nullement tel qu'on le pratique dans les pays dotés d'une con-

stitution fondée sur les vrais principes comme en Angleterre. Si irresponsable qu'il soit, le prince assume évidemment, en pareil cas, une responsabilité personnelle soit envers ses propres sujets, soit envers les nations qui ont à bénéficier ou à souffrir des obligations qu'il a contractées. Mais les ministres, dira-t-on, répondent des actes du souverain dans ce cas comme en tout autre. C'est la théorie; la réalité en diffère dans la conjoncture présente. Les ministres passent, le roi reste; et le traité est renouvelé, toujours enveloppé d'un mystérieux secret. Ce qui démontre d'ailleurs que la volonté du roi se révèle ici avec une autorité exceptionnelle et dominante, qu'on ne saurait le couvrir par une pure fiction c'est qu'on a vu, au parlement italien, des hommes, d'une grande situation politique, qui, après avoir protesté violemment contre les engagemens pris avec les deux empires, les ont, devenus ministres, chaudement approuvés et s'en sont constitués les ardens défenseurs; reniant l'opinion qu'ils avaient manifestée sur les bancs de l'opposition, ils ont adopté celle du roi dès qu'ils ont pris place parmi ses conseillers. « Vous vous êtes constitués, a dit M. Crispi, simple député, à Depretis et à ses collègues, les gendarmes de l'Allemagne », leur reprochant la signature de l'Italie si criminellement compromise. Nommé premier ministre, il s'est montré le champion passionné des actes de ses prédécesseurs. Quand un démocrate, un irrédentiste comme lui, évolue d'une si étrange façon, on est bien autorisé à penser, sans blesser la dignité de personne, que le roi Humbert n'accorde sa confiance et n'admet dans ses conseils que les hommes qui se résignent à partager son opinion sur la convenance de continuer les relations nouées avec l'Allemagne et l'Autriche. M. de Rudini a succédé à M. Crispi, témoignant de dispositions plus circonspectes; peu de mois après son avènement à la présidence du conseil, il renouvelait le traité près de deux ans avant le terme de son échéance.

En montant sur le trône, le successeur du roi *galantuomo* a-t-il jugé opportun, dans l'intérêt de son pays, de dévier de la voie tracée par son père, et, s'inspirant des traditions de sa race, a-t-il préféré prendre, pour modèle et pour guide de sa conduite, l'un des plus illustres parmi ses ancêtres, le roi Victor-Amédée II? La politique de la maison de Savoie a toujours eu deux pôles, le roi et l'empereur, celui-là à Paris, celui-ci à Vienne. L'habileté de cette dynastie a consisté à abandonner l'un pour courir à l'autre sans compromission et avec bénéfice. Dès l'origine de la guerre de 1688, au début de son règne, Victor-Amédée avait déclaré à Louis XIV qu'il pouvait « en cette rencontre faire un fond solide sur lui ». Il n'était point sincère. Il était résolu au contraire à prendre parti contre la France, « se

réservant de choisir son moment avant d'entrer en action ». Il écrivit en effet au prince d'Orange et il lui ouvrit son cœur; il entra en négociations avec l'empereur en attendant de faire son accession à la ligue d'Augsbourg. Informé de ces menées, le roi de France demanda des sûretés; il obtint l'entrée de ses troupes en Piémont. Ce gage ne lui paraissant plus suffisant, il exigea, plus tard, la remise de la citadelle de Turin. Victor-Amédée sut retarder cette concession à l'aide de négociations dilatoires, et en écrivant au roi une lettre autographe par laquelle il s'abandonnait tout à fait entre ses mains, s'engageant à lui remettre la citadelle demandée. Mais quand il eut mis la place en état de défense, il l'ouvrit aux Espagnols venus de Milan où il avait signé la veille, avec l'empereur et l'Espagne, un traité d'alliance offensive et défensive, accomplissant ainsi ses premiers desseins et son évolution. Mais tel était ce prince, « si plein de finesse, de dissimulation et d'artifice (1) », qu'étant à peine entré dans la coalition, il se ménageait déjà les moyens d'en sortir. Il en sortit en effet, après de longs pourparlers et en signant avec la France de nouveaux traités qui firent de lui, naguère le généralissime des troupes de la ligue en Italie, le généralissime des troupes franco-piémontaises. Ses premiers alliés lui avaient promis la Provence et le Dauphiné; il jugea prudent, en se réconciliant avec Louis XIV, de se contenter de la restitution de Pignerol, de quelques territoires dans le Milanais et du titre de roi, des honneurs des têtes couronnées, comme on disait alors (2).

Nous ne continuerons pas cette page d'histoire, si instructive qu'elle soit, et bien qu'elle soit illustrée, à une date postérieure, des mêmes menées et des mêmes artifices. Nous nous y sommes arrêté un moment, estimant que le passé sert toujours à éclairer le présent. Nous n'avons entendu faire toutefois qu'un rapprochement entre des circonstances et des faits qui ne sont pas sans analogie, bien qu'ils diffèrent par les temps et les situations. A notre sens ils diffèrent surtout par les intérêts. Victor-Amédée redoutait, non sans raison, l'ambition de Louis XIV. Par la possession de Pignerol, la France avait déjà un pied en Italie, et le roi, victorieux de la ligue, pouvait mettre en avant d'autres prétentions. Quels dangers menaçaient l'Italie en 1882, et que pouvait-elle craindre de la France vaincue et mutilée? La France à cette date, au moment où la péninsule s'associait aux deux empires, se relevait à peine de l'écrasante situation où l'avait mise une guerre malheureuse; elle avait un besoin absolu de paix pour re-

(1) Lettre de Catinat à Louvois.

(2) Nous avons tiré ce rapide résumé de l'*Histoire de Louvois*, par Camille Rousset. Voir les chapitres XI et suivans.

constituer son armement, pour équilibrer ses finances. Qu'avait-elle à revendiquer de l'Italie, quel territoire, quelle concession? Elle lui demandait uniquement de resserrer les rapports économiques entre les deux pays, également profitables au commerce et à l'industrie de l'un et de l'autre. On n'a jamais prétendu sérieusement à Rome que la République préméditât la restauration du pouvoir temporel de la papauté. Une pareille accusation eût été dérisoire et eût soulevé la conscience publique en Europe. Par une apostrophe qui a peut-être excédé sa pensée, Gambetta avait donné un gage qui ne permettait pas de soupçonner les intentions des hommes qui avaient pris, avec lui, le gouvernement du pays. Grâce à cette fortune, qui l'avait si prodigieusement servie, l'Italie se trouvait, en ce moment, en possession de toutes les garanties qu'elle pouvait désirer pour sa sécurité. Leur propre intérêt commandait à la France et à l'Allemagne de veiller à l'indépendance de la péninsule; le gouvernement du roi Humbert était assuré de l'appui et du concours de l'une ou l'autre puissance dans toutes les éventualités qui pouvaient se produire. On n'aurait su imaginer pour un État naissant, tenu de pourvoir à sa prospérité intérieure, au développement de toutes ses ressources, une situation internationale plus avantageuse.

On n'avait donc, à Rome, aucune raison de renoncer à cette heureuse neutralité qu'offrait à l'Italie la position respective que la paix imposait aux belligérans de 1870. On s'en détourna cependant, et il fallut justifier cette résolution. Que prétendit-on? Que le royaume italien, de création récente, devait contracter des alliances pour la défense de ses frontières. L'argument n'était par sérieux; M. Crispi pourtant, comme ses prédécesseurs, n'en a jamais opposé aucun autre à ses contradicteurs, aux patriotes restés fidèles aux convictions qu'il partageait autrefois avec eux. Mais, lui a-t-on répondu, qui menace nos frontières, où est le péril? Vains efforts; pas plus que Depretis, il n'a consenti à éclairer les membres du parlement alarmés par les nouvelles amitiés de l'Italie. M. Crispi, en prenant le pouvoir, avait reçu communication du traité d'alliance; cet acte mystérieux l'a-t-il, contre son gré, voué au silence comme l'ont été ceux qui l'ont conclu? Il contient donc des dispositions propres à opérer les conversions les plus invraisemblables. C'est qu'en effet, s'il a pour objet ostensible de garantir à l'Autriche la possession des provinces d'origine italienne, à l'Allemagne celle de l'Alsace et de la Lorraine, il doit promettre à l'Italie des avantages compensateurs. On n'imaginerait pas que M. Crispi ait pu, à son tour, se constituer le gendarme des anciens dominateurs de son pays sans aucune rémunération éventuelle. Il a toujours eu et il a certaine-

ment encore de plus hautes ambitions. Quelles sont donc les espérances nouvelles qu'il nourrit; celles qu'il a conçues dès qu'il a eu connaissance des clauses du traité? Faut-il croire qu'elles sont inavouables puisqu'on les cache? Et au préjudice de quel voisin doivent-elles se réaliser? Ce ne peut être de l'Autriche, l'ennemie d'hier, l'alliée d'aujourd'hui, c'est donc de la France, et, renonçant à satisfaire l'ambition de l'Italie dans les Alpes ou dans l'Adriatique, on se propose d'en assurer le triomphe dans la Méditerranée. S'il en est ainsi, nous ne nous serions pas trompé en évoquant les insidieux procédés du roi Victor-Amédée, et en rappelant l'usage qu'il en a fait. On conçoit que M. de Bismarck, se séparant hostilement de la Russie, ait recherché l'alliance de l'Autriche; on conçoit mieux encore que l'Autriche, redoutant un rapprochement toujours possible entre les deux empires du Nord, se soit unie à l'Allemagne. A Berlin comme à Vienne, au surplus, on n'a usé d'aucun déguisement. Si étrange que ce fût d'apprendre à une grande puissance qu'on s'est entendu pour la combattre au besoin, on a eu le courage de l'avouer et on a livré à la publicité les engagemens qu'on a contractés. Pourquoi l'Italie ne suit-elle pas cet exemple qui ne manque ni de fierté ni de grandeur? C'est donc qu'elle ne peut tout confesser sans mettre à jour des vues perfides et ambitieuses qui justifieraient tous les soupçons?

VI

Mais ce n'est pas la guerre, ne cesse-t-on de répéter, que recherche la triple Alliance, c'est la paix qu'elle se propose de maintenir en la mettant à l'abri de toute atteinte. M. Crispi lui-même l'a affirmé; sa conduite, durant son premier ministère, n'a été qu'un long démenti donné à ses paroles. Tous ses actes ont été des provocations, et il n'a pas dépendu de lui, dans plus d'une occasion, que les dissentimens qu'il provoquait, n'aient dégénéré en une rupture, en un conflit armé. La conduite prudente et digne du gouvernement de la République a déjoué tous les calculs du ministre italien. M. Crispi, il faut bien le reconnaître, ne fut ni soutenu ni peut-être encouragé par les cabinets de Vienne et de Berlin, et il est aisé de comprendre et d'expliquer ce premier dissentiment entre les trois cours alliées. Esprit avisé, M. Crispi se rendait exactement compte des conséquences qu'auraient fatalement pour son pays, à courte échéance, les charges que fait peser sur lui son accord avec ses alliés; il comprenait l'urgence des solutions promptes, immédiates. A la honte d'une déconfiture financière et de ses conséquences, il préférait la guerre qui,

seule, pouvait donner à l'Italie les avantages qu'elle espérait des sacrifices qu'elle était tenue de s'imposer. Mais si l'Italie s'était engagée dans la Triple Alliance pour des bénéfices futurs et éventuels, les deux empires avaient, au contraire, réalisé les leurs, et la paix leur en assurait la possession. C'est ce que n'ont pas compris les premiers négociateurs du roi Humbert, ni le souverain lui-même quand ils ont contracté les engagemens pris à Vienne. C'est ainsi que tous les efforts de M. Crispi ont échoué devant le calme de la France, et plus clairement encore devant les intérêts particuliers et bien entendus des deux autres alliés dont l'Italie s'est constituée et demeure le satellite.

Mettons donc que, avec ou sans l'agrément de l'Italie, la paix est l'unique, le véritable objet qu'ont eu en vue, dès l'origine, les premiers négociateurs de la Triple Alliance, et voyons si cette conception diplomatique offre les garanties exigées par le repos de l'Europe. Des publicistes de tout ordre et de tout pays l'ont envisagée sous tous ses aspects; les uns l'ont blâmée, les autres y ont applaudi; ceux-là l'ont dénoncée comme un danger permanent, ceux-ci y ont vu un gage de haut prix. Il n'en est plus un seul aujourd'hui, voulant être de bonne foi, qui ne convienne que la paix de la Triple Alliance c'est la paix armée, c'est l'Europe sous les armes, toujours prête à en venir aux mains, et que cette catastrophe peut naître, soudain, d'incidens indépendans de la volonté des gouvernemens. Ce péril devient tous les jours plus évident, et personne ne s'y méprend plus. De toutes parts on s'y prépare, et il n'est nul sacrifice devant lequel on ose reculer. On ne réunit plus un parlement sans lui demander de nouveaux crédits militaires, de nouvelles aggravations des impôts déjà si lourds pour les contribuables de tous les pays. Devenu partout obligatoire, le service dans l'armée nous est imposé, à tous, jusqu'à l'âge de 45 ans; il en est, parmi nous, qui sont déjà grands-pères. L'Allemagne, qui possédait le plus formidable armement qu'on eût encore connu, vient, cette année même, d'augmenter ses effectifs dans une notable proportion, serrant les mailles de son organisation, de façon que nul ne puisse se soustraire au devoir de prendre son rang sous les drapeaux.

Que pense-t-on en Allemagne de la paix que M. de Bismarck, en descendant du pouvoir, a léguée à l'Europe? Comment l'envisage le gouvernement impérial lui-même? Il estime qu'elle est une trêve et qu'il n'est que temps de tout disposer pour la prochaine guerre qui sera, suivant une parole du nouveau chancelier, « un combat pour la vie ». Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le discours que le général de Caprivi a prononcé pour défendre et justifier son dernier projet de loi tendant à augmenter les effec-

tifs et allouant au gouvernement les crédits nécessaires à cet effet. Il a dû s'expliquer, pour convaincre le parlement des nécessités auxquelles il était urgent de pourvoir, et il l'a fait avec une entière franchise. Son discours est, en quelque sorte, un plan de campagne. « Lorsque nous avons franchi la frontière française en 1870, a-t-il dit, nous l'avons franchie avec dix-sept corps d'armée... tandis que huit corps d'armée français seulement nous étaient opposés... Dans la future guerre, a ajouté M. de Caprivi raisonnant comme si elle devait éclater demain, nous trouverons, devant nous, des corps d'armée français au moins aussi nombreux que ceux avec lesquels nous entrerons en ligne. Nous trouverons en outre une armée de réserve qui vaudra, à peu près, l'armée de première ligne. Mais admettons que nous franchissions la frontière, que nous remportions des victoires, que trouverons-nous en France? Une ligne de forts d'arrêt... situés sur la Meuse et sur la Moselle... puis en arrière nous trouverons la série des grandes forteresses françaises, Verdun, Toul, Épinal. Nous avançons cependant et nous battons l'armée de réserve française; nous nous dirigeons sur Paris, mais nous ne trouvons plus le Paris de 1870; nous trouvons, au contraire, une forteresse comme le monde n'en a pas encore vu, entourée de 56 forts. » A vrai dire, en parlant ainsi, M. de Caprivi ne se proposait pas seulement de mettre en relief les obstacles qu'il faudra surmonter dans la nouvelle campagne, obstacles qui exigent de nouveaux et de plus puissans moyens que ceux dont on disposait en 1870, il répondait en même temps à une opinion assez répandue en Allemagne pour qu'il ait jugé nécessaire de la combattre à la tribune du Reichstag. Que veut cette opinion? Elle conseille une guerre *préventive*, c'est-à-dire un conflit immédiat pour réduire la France à une impuissance durable avant qu'elle ait donné, à ses forces militaires, tout le développement qu'elles comportent encore, la guerre, en somme, voulue par M. de Bismarck et le maréchal de Moltke en 1875. Le fait mérite d'être noté, et il est indéniable, puisque le chancelier de l'empire l'a, lui-même, reconnu et constaté. Il n'était pas superflu de le retenir parce qu'il démontre que de l'autre côté de la frontière, dans l'armée allemande surtout, on incline à voir dans une guerre, à courte échéance, l'unique solution des difficultés présentes pendant qu'on accuse hautement la France de guetter, avec passion, l'occasion de la revanche.

Qu'a fait la France pour provoquer une si belliqueuse impatience, quelle a été son attitude, quelle conduite a-t-elle tenue? Le chancelier l'a indiqué lui-même dans les paroles que nous venons de citer; la France a consacré tous ses soins à se mettre sur un pied de défense respectable. Mais la défense, à moins de mécon-

naître la valeur des mots et la vérité des faits, n'a jamais constitué une offense et moins encore un acte d'agression. Qu'a fait parallèlement l'Allemagne, comment ont procédé ses alliés, quelles mesures ont prises tous les États de l'Europe, grands et petits? Ils ont armé, donné tous les jours une plus grande extension à leur état militaire. Avant M. de Caprivi, M. de Bismarck a exigé, du Reichstag, des contributions de guerre plusieurs fois renouvelées; l'un et l'autre ont eu recours, pour les obtenir, à la dissolution du parlement; l'expédient était assurément constitutionnel, mais il témoigne de l'importance des sacrifices imposés au pays et de la pression que le gouvernement impérial a dû exercer sur la représentation nationale pour les faire agréer. L'Angleterre elle-même, cette terre d'esprits pondérés, n'échappe pas à la fièvre commune. Il y a peu d'années, en 1889, le parlement a voté un crédit extraordinaire de 500 millions de francs devant être exclusivement consacré à de nouvelles constructions maritimes, en dehors des allocations budgétaires. Cette ressource n'est pas encore totalement employée et déjà l'opinion s'alarme de l'autre côté de la Manche parce qu'une escadre russe a pénétré dans la Méditerranée, et elle exige du gouvernement qu'il demande aux Chambres un nouveau crédit d'une égale importance. Est-ce la France qui a provoqué tous ces armemens? Pouvait-on exiger qu'elle laissât toutes ses portes ouvertes et sans défense? Ce qu'on était en droit d'en attendre, c'est d'éviter tout point de conflit, de se prêter à tout accommodement pour conjurer de redoutables complications; elle s'y est adonnée avec cette modération qui n'exclut pas la dignité; elle l'a montré dans des occasions diverses, notamment dans ses rapports avec l'Italie sous le premier ministère de M. Crispi. Elle s'est uniquement employée à mettre son territoire à l'abri de toute injure, elle y a procédé en se renfermant dans une sage circonspection qui ne s'est jamais démentie et au prix d'une dette publique qui excède celle de toute autre puissance, la plus lourde qu'un peuple ait encore supportée. Elle n'a bravé personne; elle s'est recueillie et elle n'a reculé devant aucun des sacrifices que lui commandaient sa propre dignité et la sécurité de la patrie. Est-ce à dire qu'elle ne souffre plus de la mutilation qu'elle a subie, qu'elle a tout oublié? Ce serait l'offenser que de le croire. Mais, comme toutes les autres nations, elle sent le poids des charges auxquelles elle a dû se résigner pour se couvrir, et elle estime que la paix est encore, pour elle, le meilleur de tous les remèdes; elle désire ardemment la conserver, laissant au temps et à la sagesse des gouvernemens le soin de corriger un mal dont toute l'Europe est atteinte avec elle.

Avons-nous besoin de dire que la Triple Alliance, initiatrice

de cette déplorable situation, a été, pour les puissances qui l'ont constituée, la source de difficultés qu'elles n'avaient jamais connues? L'acquisition de Metz, aurait prétendu M. de Moltke, vaut à l'Allemagne une armée de cent mille hommes, et c'est l'argument qui aurait décidé du sort de cette place. Il est bien démontré aujourd'hui que ses agrandissemens sur la rive gauche du Rhin coûtent plus à l'empire germanique qu'ils ne rapportent à ses finances et à sa sécurité. Ils l'obligent à un développement continu de ses forces militaires et à une progression proportionnelle de ses dépenses. La prédiction du célèbre maréchal s'est retournée contre lui. Un membre du Reichstag affirmait naguère, sans être contredit, qu'en 1879 on payait de 5 à 6 marks par tête de contributions indirectes; par suite de l'élévation des taxes, cet impôt atteint aujourd'hui 14 marks, c'est-à-dire qu'il a doublé en douze ans. La dernière loi militaire, venant après tant d'autres, élèvera le contingent de paix de 63000 hommes, mais elle fera peser, sur le pays, une nouvelle charge de 60 millions de marks. Disons encore que, pour l'exercice en cours, le budget militaire de la France a été fixé à 633 millions de francs : celui de l'Allemagne s'élèvera à 879 millions, si les calculs qu'on a établis à cet égard, et que nous n'avons pas pu contrôler, sont parfaitement exacts (1). Le budget de l'Empire comprend, en recettes, des revenus divers, comme le produit des douanes, des chemins de fer et des télégraphes. Mais prévoyant que ces ressources ne seraient pas toujours suffisantes, M. de Bismarck a introduit, dans la Constitution, une clause ingénieuse, grâce à laquelle le budget impérial ne peut jamais tomber en déficit. Elle porte en effet qu'au cas d'un découvert, il sera comblé par tous les États confédérés proportionnellement à leur population respective. Il n'est mis aucune limite à cette contribution dite matriculaire, et elle est ainsi d'une élasticité sans fin. Elle a été fixée, en 1879-1880, à 90 millions de marks, elle s'est élevée, dix ans après, en 1889-1890, à 228; elle est pour l'exercice courant, 1893-1894, de 386 millions de marks. En 14 ans, elle a donc quadruplé, et cette augmentation est due presque exclusivement à la progression des dépenses militaires. Nous pourrions multiplier les chiffres à cet égard; ceux que nous donnons ne sont que trop suffisans pour permettre d'apprécier les résultats de la politique imposée par M. de Bismarck à l'Allemagne.

(1) Voir un travail comparatif fait par M. Jules Roche, ancien ministre, et publié dans le journal *le Matin*. Il est à remarquer qu'en 1886 notre budget militaire excédait celui de l'Allemagne de 100 millions. Ces chiffres donnent la mesure des sacrifices qu'on ne cesse de s'imposer de l'autre côté du Rhin. Selon M. Roche il faudrait déduire, du budget français, plusieurs services annexes, comme la gendarmerie, qui, en Allemagne, figurent au budget du ministère de l'intérieur.

Avec une circonspection digne d'éloge, l'Autriche s'est appliquée à remplir tous ses devoirs, mais elle y a procédé en tenant compte de l'étendue de sa puissance financière. Elle a suivi l'Allemagne, mais d'un pas plus lent, sans avoir l'ambition de faire aussi grand et aussi bien qu'elle. Elle ne se dissimule pas toutefois qu'elle a atteint les dernières limites de ses ressources, et on a, à Vienne, le sentiment des embarras inévitables que créeront, au gouvernement de l'empereur François-Joseph, de pareils efforts s'il faut les continuer pendant longtemps encore. A ces légitimes préoccupations viennent s'ajouter les dissidences qui divisent les nationalités diverses dont l'empire austro-hongrois se compose, dissidences exaspérées par l'exagération des impôts et du service militaire. Mais pendant qu'elle remplissait strictement ses devoirs d'alliée de l'Allemagne, l'Autriche mettait un soin particulier à entretenir, avec toutes les puissances indistinctement, avec la Russie notamment, des relations qu'elle s'appliquait à rendre faciles et même cordiales. Aussi supporte-t-elle, sans fléchir visiblement, les charges qu'elle a dû s'imposer, et aucun dissentiment aigu ne la sépare des autres États.

Que ne pouvons-nous en dire autant de l'Italie! Ce noble pays, berceau de notre civilisation, avait trouvé une nation sœur qui, lui tendant une main amie, l'avait aidé à mettre fin à un douloureux fractionnement plusieurs fois séculaire, à secouer toute domination étrangère. Sous la direction d'un prince habile et clairvoyant, assisté de conseillers éclairés et patriotes, l'Italie avait achevé son relèvement dans des conditions inespérées. Le problème était résolu. Pour conduire son affranchissement à une fin glorieuse, elle avait dû, à l'origine, contracter des emprunts, escompter, en quelque sorte, l'avenir; elle avait dû recourir au papier-monnaie et au cours forcé. Ses budgets se sont soldés par des découverts pendant les premières années. La sagesse du souverain et l'habileté des ministres étaient parvenues à surmonter toutes ces difficultés, à libérer le pays de ces expédiens onéreux; et la liquidation de la loi financière accusait enfin un excédent de recettes quand des hommes nouveaux, ayant pris les rênes du pouvoir, ont lancé le pays dans l'aventure de la Triple Alliance. Nous n'avons pas besoin de dire ce qui est advenu. Personne au surplus ne saurait méconnaître l'affligeant spectacle que l'Italie donne aujourd'hui à l'Europe étonnée. Que pourrions-nous ajouter aux aveux faits par M. Crispi en remontant au pouvoir? « La situation est grave pour l'Italie, a-t-il dit, plus grave qu'elle ne le fut jamais. » Ce qui démontre qu'il est bien sincère, cette fois, c'est la proposition ou plutôt la prière *ad misericordiam* qu'il a adressée à la représentation na-

tionale d'abdiquer toute autorité, tout contrôle, entre ses mains. « Les difficultés que nous devons surmonter, a-t-il ajouté, sont grandes et, pour relever notre crédit, réorganiser les finances, affermir l'autorité de la loi, et donner *de nouveau* au pays confiance, nous avons besoin du concours de la Chambre sans distinction de partis. A cette fin nous vous demandons la trêve de Dieu ; » c'est-à-dire le vote, sans examen et sans discussion, des dispositions qu'il jugera lui-même les plus salutaires. A aucune époque et nulle part on n'a entendu le premier ministre d'un pays en possession d'un régime constitutionnel, tenir un si étrange langage. C'est que non seulement le déficit grandit et qu'on n'est pas assuré à Rome de pourvoir à tous les services ; c'est que le pays, en outre, s'agite et se trouble. L'association des *fasci* en Sicile s'attaque violemment au fisc obligé de pressurer les contribuables, et ce mouvement se répercute dans les provinces napolitaines et dans les Romagnes également accablées d'impôts exorbitans. On conçoit que M. Crispi ait recours à des expédiens extraordinaires et inconstitutionnels.

A qui ou à quoi l'Italie est-elle redevable de ce douloureux état de choses ? Évidemment à la Triple Alliance, à l'œuvre de M. de Bismarck, également funeste à tout le continent européen, aux générations présentes et futures. Car ce n'est pas tout que d'armer ; qui dit armemens dit dépenses ; qui lève de plus gros contingens, qui fabrique de nouveaux canons ou construit des cuirassés d'un plus grand modèle, doit les payer ; et cette constante progression, avec les découvertes de la science moderne qui se joue des sécurités acquises, ne connaît plus de limite. Cette progression entraîne celle des budgets qui, déjà à l'heure présente, excèdent les ressources normales de tous les États. Et non seulement ces exigences épuisent les revenus, mais elles entravent le travail national, le développement de l'industrie, de l'agriculture et paralysent le commerce ; elles engendrent la misère et le mécontentement ; elles troublent ainsi la paix intérieure et menacent la paix internationale. Il serait puéril de se le dissimuler : le service militaire, obligatoire pour tous, imposant aux gouvernemens le devoir de détourner une grosse part des revenus publics pour créer de nouveaux bataillons et de nouvelles flottes au lieu de les employer au bien et au soulagement des peuples, a, d'autre part, fait surgir ou facilité la propagation de doctrines subversives de tout ordre social. Et cette calamité d'un nouveau genre s'aggrave et se répand en tout pays. On ne connaissait naguère que les socialistes ; nous sommes aujourd'hui en présence des anarchistes, et on nous annonce les sans-patrie. Ces doctrines n'avaient, il n'y a pas

longtemps, que de rares adeptes; elles ont maintenant des représentans dans les assemblées, et le nombre en augmente à chaque renouvellement de la représentation nationale. C'est un fait constant en Allemagne; il vient de s'affirmer en France. Ainsi le flot monte sans cesse, celui des charges publiques comme celui des idées destructives de toute société.

Voilà la paix telle que M. de Bismarck a voulu la garantir à l'Europe; en voilà les fruits amers. Elle met le vieux monde en présence de deux alternatives : la misère ou la guerre ; à moins qu'elle ne le conduise à une troisième catastrophe non moins redoutable : la guerre sociale. En présence des faits dont nous sommes tous témoins, nul n'est autorisé à se bercer de l'illusion que chaque nation, en Europe, peut indéfiniment élever ses impôts; telle est cependant l'obligation dans laquelle les a tous enfermés l'ermite involontaire de Friedrichsruhe. C'est la ruine forcée à date plus ou moins éloignée. Le sort de l'Italie en est un témoignage irrécusable, et c'est celui qui est réservé à tous les autres pays fatalement. Chacun en reculera l'échéance dans la mesure de sa richesse nationale, mais aucun n'est assuré de s'y dérober indéfiniment. « C'est, a dit M. de Bismarck avec cet esprit humoristique qui le distingue, la guerre à coups de louis. » Mais quand la provision en sera épuisée, avec quelles réserves fabriquera-t-on ces projectiles d'un nouveau genre? Soyons sérieux et ne nous dissimulons pas que la science, par une dérision du sort, stérilise, en quelque sorte elle-même, tous les sacrifices faits pour mettre et entretenir les forces militaires sur un bon pied, en obligeant sans cesse, par ses découvertes, à les renouveler. En ajoutant tantôt à la résistance des cuirasses, tantôt à la puissance de pénétration des boulets, ou bien à la portée du fusil ou du canon de campagne, elle rend vaines, le lendemain, les dépenses faites la veille sur ses indications (1). Nul ne saurait donc prétendre qu'il viendra un jour ou l'on pourra s'arrêter sur cette pente glissante et sans fin. L'Europe est condamnée à s'y traîner jusqu'à l'épuisement, jusqu'à la révolte de la conscience publique qui préférera, à la ruine et à la misère, la lutte suprême, la lutte pour la vie, comme l'a dit le général de Caprivi. Voilà la paix armée, en voilà les conséquences, voilà où la politique personnelle de M. de Bis-

(1) Autrefois la construction d'un grand vaisseau de ligne, armé de 120 canons, n'exigeait pas une dépense de 3 millions. Les derniers cuirassés, mis à la mer, ont coûté 27 millions. Il en est sur chantier qui en coûteront 30. Autrefois il nous fallait entretenir, dans nos arsenaux, un armement pour une armée de cinq cent mille hommes; il nous faut entretenir aujourd'hui un armement pour une armée de quatre millions d'hommes.

marck a conduit l'Europe entière, peuples et gouvernemens!

Cette redoutable calamité n'est heureusement pas imminente. Un fait nouveau et providentiel y met obstacle, l'entente de la France et de la Russie, l'unique bienfait dont nous soyons redevables à M. de Bismarck. Ces deux puissances, que visait la Triple Alliance, étroitement unies, garantissent à l'Europe une paix honorable. Personne ne suspecte les sentimens de l'empereur Alexandre III. Dans un de ses récens discours, le nouveau chancelier de l'empire allemand rendait un éclatant hommage à leur sincérité. Avec moins de chaleur, mais avec une égale bonne foi, croyons-nous, il reconnaissait que la République nourrit les mêmes dispositions. Les télégrammes que le tsar et M. Carnot ont échangés, au moment du départ de la flotte russe de Toulon, ont porté la même conviction dans tous les esprits. Aucune agression n'est donc à redouter de part ou d'autre. Hâtons-nous de l'ajouter, on ne désire pas plus la guerre à Berlin ou à Vienne qu'à Pétersbourg ou à Paris. Nous ne vivons plus à l'époque où le maréchal de Moltke envisageait la guerre comme une nécessité sociale, comme un bienfait, poursuivant son maître de ses obsessions pour l'entreprendre. Nous n'en sommes pas davantage à ces jours dangereux où l'on croyait devoir profiter de la détresse de la France pour l'écraser à tout jamais. Le jeune empereur d'Allemagne tient quelquefois, à ses troupes un langage qui n'est certainement pas en harmonie avec l'esprit de notre temps. Il leur dit : « Vous ne devez avoir qu'une volonté, la mienne ; qu'une loi, ma loi. » Il s'est montré moins tempéré encore, quand, s'adressant au 4e corps à Erfurt, il prononçait ces paroles toujours regrettables dans la bouche d'un souverain : « C'est ici que *le parvenu corse* nous humilia si profondément ; mais d'ici qu'en 1813 partit l'éclair de la *revanche* qui devait le terrasser. » Évocation imprudente, et qu'on nous reprocherait amèrement s'il en retentissait d'analogues en France! Ces écarts peuvent être mis au compte d'une ardeur juvénile comme d'un sentiment traditionnel dans la maison des Hohenzollern. Car il n'est que juste de reconnaître que l'empereur Guillaume a donné des gages de son ferme désir de maintenir la paix, et nous ne serions pas surpris si nous apprenions qu'il a pris soin de maîtriser, autour de lui, des velléités belliqueuses. Nous avons cité quelques paroles de son chancelier qui autorisent à croire qu'il a toujours répudié toute guerre *préventive*.

Malheureusement, outre les fatales et inévitables éventualités que nous signalions tantôt, reste le mystérieux chapitre de l'imprévu, ce maître du monde, surtout depuis que l'Europe est

divisée en deux camps, aussi prêts à s'entre-choquer que si l'on était à la veille d'en venir aux mains. « Je ne puis aimer, a écrit M. Gladstone, ni les triples, ni les doubles alliances; car, en définitive, le but suprême de ces alliances n'est pas pacifique. La force d'une nation consiste, en dernier ressort, dans l'économie de ses forces. L'avenir de l'Europe, je le crains, est très sombre, bien que, avec la grâce de Dieu, la situation pacifique actuelle puisse durer quelque temps encore (1). » Paroles dictées par une longue expérience à un esprit mûri dans la politique, et qu'on ne saurait trop retenir et méditer.

En effet, dans l'état où est l'Europe, hérissée de canons, de places fortes, bondée d'hommes armés, quelle somme incalculable de sagesse et de prudence ne faudra-t-il pas pour conjurer tout conflit? En 1866, pendant que l'Autriche et la Prusse mobilisaient leurs armées, on demandait à M. de Bismarck comment les hostilités pouvaient être ouvertes puisqu'il n'existait aucune raison légitime d'entreprendre la guerre : « Ah bah! répondit-il, les canons partiront tout seuls. » Voilà l'inconnu redoutable, l'épée de Damoclès suspendue sur la paix du monde. Il ne se trouvera pas, nous voulons le croire, un cœur suffisamment cuirassé, une âme assez peu chrétienne pour hâter l'épouvantable conflagration qui peut sortir de cette situation; mais qui peut prévoir les incidens, rapides, impérieux, ne laissant à personne le temps de la réflexion? Pendant le demi-siècle qui a suivi les guerres du premier Empire, chaque État possédait son budget de paix qui était, en quelque sorte, immuable; chacun avait son armée avec des effectifs modérés et invariables; aucun n'inquiétait son voisin. Toute guerre nouvelle exigeait une longue préparation; on avait ainsi le temps de s'expliquer, les médiateurs pouvaient interposer leurs bons offices.

Les Germains de nos jours nous ont reportés aux premiers temps de leurs ancêtres qui étaient toujours sous les armes, toujours prêts à envahir les territoires limitrophes de leurs possessions. Il a plu au roi Guillaume Ier de Prusse d'augmenter son état militaire, à M. de Bismarck de conseiller à son maître, fort enclin d'ailleurs à l'écouter, de partir en guerre; et le régime pacifique, sous lequel l'Europe avait vécu jusqu'à eux, a été si bien ruiné qu'il n'en reste plus trace. Après avoir remanié, à leur fantaisie et à leur avantage, la carte de l'Europe, ils sont rentrés à Berlin victorieux et chargés de lauriers; mais ont-ils rapporté à l'Allemagne le repos et la prospérité, le paysan souabe et mieux encore

(1) Lettre adressée à M. Schilizi, directeur du *Corriere di Napoli*.

le paysan poméranien émigrent pour se soustraire aux bienfaits de la politique de M. de Bismarck. Les lourds impôts, la nécessité de conclure des alliances, de rester sous les armes, soit sur la frontière de l'ouest, soit sur la frontière du nord, démontrent au contraire, que le conseiller, d'accord avec le souverain, a inauguré la période des pesans fardeaux et des longues inquiétudes; qu'ils ont jeté le pays sur le chemin de la ruine ou des luttes gigantesques; à moins, comme nous le disions, que la menace d'un autre fléau, la guerre sociale, n'impose à tous les cabinets une entente garantissant aux peuples une ère nouvelle d'apaisement et de concorde.

Avons-nous besoin de dire les désastreuses calamités dont une nouvelle guerre accablerait l'Europe? Chacun de nous les prévoit et en a le sentiment torturant. On ne détruit pas, en une campagne, des armées de plusieurs millions d'hommes; on ne réduit pas des places fortes, semées, en grand nombre, sur toutes les lignes de défense et pourvues de tous les perfectionnemens de la technique moderne. La lutte serait donc longue, meurtrière, dévastatrice pour tous les pays qui en seraient le théâtre, sur le Rhin, sur les Alpes, sur la Vistule. On en a une si angoissante conviction que, souverains et hommes d'État, prenant la parole, tous, avec une égale ferveur, recommandent la paix, et par des professions de foi sans cesse renouvelées, en répudiant toute intention agressive, témoignent de leur ardent désir de la conserver. Mais sont-ils fidèles à ce programme en employant leurs veilles et leurs efforts à préparer la guerre, en maintenant un état de choses qui doit nécessairement l'engendrer? On chercherait vainement, dans l'histoire, un précédent qui autoriserait à le croire. On n'arme pas pour la paix, on arme pour la guerre, surtout quand on y procède à outrance; quand on arme avec cette passion, il arrive toujours un moment où l'on en vient aux prises. M. de Bismarck le savait bien quand il aidait le roi Guillaume à développer l'armée prussienne en luttant contre la représentation nationale, en gouvernant sans budget, en consacrant, sans crédits régulièrement votés, toutes les ressources disponibles au service des forces militaires du royaume durant la première et la plus laborieuse période de son long ministère.

Ils doivent donc orienter autrement leur sollicitude et leurs soins, les souverains et les gouvernemens qui veulent sincèrement dissiper les points noirs qui s'accumulent aux quatre coins de l'horizon. Nous l'avons dit, et nul ne saurait nous contredire, avec le maintien de la situation actuelle, une puissance plus impérieuse que toutes les volontés réunies, la force des choses, ce que les anciens

appelaient la fatalité, nous mènera directement, inévitablement à la guerre ou à la ruine; elle fournit en outre amplement, aux plus détestables doctrines, de puissans moyens de propagande. Avant qu'il soit longtemps, toutes les causes d'un trouble profond, d'une irrémédiable perturbation se trouveront donc réunies : la misère, l'anarchie, une conflagration imminente. Il faudra pourvoir à ces dangers, et, dans cette nécessité, un gouvernement, formidablement armé, tire l'épée, convaincu de tout purifier par le fer et le feu, n'ayant d'ailleurs, devant lui, nulle autre issue pour sortir de l'impasse où il est renfermé. N'est-il pas du devoir de chacun de conjurer, en temps opportun, de pareilles éventualités? Nous nous abusons peut-être, mais nous inclinons à croire que le temps, qui dans de semblables circonstances ne profite à personne, est encore moins préjudiciable, en s'écoulant, à la France qu'aux autres puissances continentales. Le mal qu'il développe est, pour chaque pays, en raison inverse de sa richesse nationale, et nous ne croyons pas émettre une opinion présomptueuse en nous imaginant que nos ressources nous permettent de supporter, plus longtemps que la plupart de nos voisins, la situation internationale qui pèse si lourdement sur eux comme sur nous. Nous pensons néanmoins interpréter fidèlement le sentiment public en France en conjurant quiconque peut y contribuer à rechercher les moyens de résoudre le redoutable problème qui s'impose à la sollicitude comme à la religion des gouvernans de tout ordre; d'éviter au monde des hécatombes qui ne sauraient, quoi qu'il advienne, profiter à la civilisation, et seraient une honte mortelle pour la génération actuelle et un légitime sujet de malédiction pour les générations futures.

Nous avons accompli un devoir en signalant le mal et, pour le remplir en toute sincérité, nous n'avons rien déguisé. Il ne saurait nous appartenir, à un aucun degré, d'indiquer le remède. Il est dans la conscience des puissans de la terre; qu'ils y descendent et ils y trouveront les élémens des solutions pacifiantes. La Triple Alliance est un instrument de défiance et de haine; les faits le démontrent surabondamment aujourd'hui. Elle produira ce qu'elle contient en germe depuis son origine : la ruine ou la guerre, peut-être les deux fléaux ensemble. Si ceux qui l'ont constituée ou qui en sont devenus les gardiens n'en sont pas convaincus, c'est que Jupiter les rend démens pour les mieux châtier. La morale serait un vain mot si cette vérité, que nous a léguée la sagesse des siècles, ne devait pas triompher de notre temps.

Mais la morale, dans l'histoire, a eu raison de tous les abus de la force, et elle ne se démentira pas. Sous l'empire d'un louable

sentiment, des publicistes ont voulu devancer les gouvernemens dans l'œuvre de conciliation que les peuples appellent de tous leurs vœux. Ils ont imaginé des transactions fondées tantôt sur des échanges, tantôt sur des compensations, sans jamais avoir pu se dissimuler que la difficulté capitale est en Alsace-Lorraine. Nous ne saurions les suivre sur ce terrain où les combinaisons le mieux justifiées, celles même qui semblent le mieux démontrées, sont dépourvues d'autorité autant que de sanction. Si la question est du domaine de l'opinion publique à certains égards, elle relève exclusivement, quant aux solutions, de l'initiative et de l'accord des gouvernemens. C'est à eux d'y pourvoir; ils y sont préposés par la plus précieuse des missions entre toutes : celle d'assurer aux nations, dont les destinées leur sont confiées, la paix et la prospérité. C'est la tâche dévolue à la diplomatie. Si on veut lui en laisser le soin, elle doublera ce cap des tempêtes. Que de conflits n'a-t-elle pas conjurés, que de guerres n'a-t-elle pas arrêtées? Fût-elle en présence d'un nœud gordien, elle le dénouerait; notre état de civilisation le comporte et l'exige; ou bien il faudra le trancher, recourir au sabre, et le premier coup porté sera le prélude de désastres qu'aucun siècle n'aura connus. L'œuvre de M. de Bismarck se trouvera consommée par le fer et par le feu bien au delà des limites que son orgueil lui avait assignées. La responsabilité de l'initiateur sera partagée par ses continuateurs. S'ils ne veulent pas l'encourir, qu'ils se hâtent, le temps presse; qu'ils songent qu'une guerre mettra aux prises plusieurs millions d'hommes formidablement armés. « La paix, aurait dit l'empereur Guillaume en apprenant l'accueil fait à notre flotte devant Cronstadt, n'est plus entre mes mains. » C'est une erreur. De tous les souverains de l'Europe, il est celui qui peut plus et mieux lui donner les bases qui lui sont nécessaires pour être durable. Peu de princes, avant lui, ont eu l'heureuse fortune de rencontrer une tâche à la fois plus noble et plus glorieuse.

***

LE MASQUE

CONTE MILÉSIEN

DEUXIÈME PARTIE

Ici, l'étrange narration de M. Raoul d'Hérival est brusquement interrompue; dans le manuscrit communiqué se trouve une subite et profonde lacune. Mais peut-être, l'ingénu récit de M. Evariste Monteil et surtout le curieux journal de son confrère le docteur Labastide nous serviront à la combler.

RÉCIT DE M. EVARISTE MONTEIL

Chroniqueur médical au journal parisien *le Molière*,
Consultations, le mardi, de 2 à 6 heures.

179, rue de Babylone.

Le 12 janvier 1890, à 7 heures du matin, on sonna bruyamment à ma porte. Rédacteur scientifique d'une importante gazette, et moi-même quelque peu répandu dans le monde, je m'étais, la veille, couché assez tard. Je dormais donc encore, me reposant sous l'édredon :

Sex horas dormire sat est juvenique senique;
Da septem pigro...

Or, sans avoir jamais ressenti les fâcheuses atteintes de la vieillesse, — *importuna senectus*, — je ne suis plus très jeune et

j'ai toujours été l'un de ces paresseux réprouvés par Salerne.

Le coup de sonnette m'avait réveillé, et ce fut en maugréant que je vis entrer Martine, ma laborieuse et si dévouée Normande. Elle venait m'annoncer, en termes ancillaires, que M. Baptiste, le valet de chambre du vicomte d'Hérival, réclamait, tout effaré, mon assistance et implorait les secours d'Esculape : les miens. Son maître, affirmait cet homme, était en danger de mort.

Bien que je ne sois plus d'âge ni de situation personnelle à courir le client sous les froidures de l'aube, connaissant les devoirs du médecin, je n'hésitai pas. M. d'Hérival appartient à une famille estimée du Cotentin, mon pays d'origine; il possède une jolie fortune et, figurant alors parmi mes relations mondaines, il me consultait parfois en ami. J'aurais voulu interroger le porteur du message, mais il était déjà parti. Je m'habillai donc à la hâte, dépêchai une collation sommaire (*prandere adversus morbos scutum*) et me rendis prestement à la rue Vaneau.

Dès l'entrée, je constatai un inquiétant désarroi dans la maison. Un crime, assurait la valetaille, venait d'y être commis : on avait assassiné M. le vicomte. Grosse affaire. Sur le palier de son appartement, un fort élégant entresol, m'attendaient plusieurs gens de service : le monsieur Baptiste qui m'était venu quérir, la cuisinière, le concierge, d'autres encore... Quatre ou cinq domestiques pour un seul maître : client d'importance.

— Nous avons soigneusement laissé le corps tel que nous l'avons trouvé, me déclarèrent ces imbéciles... ; peut-être faudrait-il aviser le commissaire de police.

— Oui, mais plus tard. A la science de parler la première : procédons avec méthode... Que s'est-il passé?

— Voici, docteur, me raconta l'orateur de la bande, le parlant beau M. Baptiste. Ce matin, quand je suis descendu prendre mon ouvrage, je fus très surpris de trouver grande ouverte la porte de l'appartement. Bien plus, la chambre de Monsieur était éclairée : sa veilleuse y brûlait encore. Je me suis alors doucement approché (M. le vicomte n'aime pas qu'on le réveille avant 9 heures), et dame! je reculai saisi d'effroi. Le pauvre homme était étendu, sur le parquet, aussi blême qu'un linge, tout pareil à un mort. Il ne respirait plus, ses deux mains étaient repliées contre son cœur; même, sur les doigts, je crus voir — je vis — plusieurs taches de sang. Un cadavre, docteur, un véritable cadavre! A côté, sur le tapis, un couteau dont la pointe...

— C'est la femme! interrompit le concierge.

— Quelle femme?

Ce personnage, façon de *janitor Cerberus* important et solennel, prit de nobles airs de pudeur outragée :

— Quelle femme? Oh! pas grand'chose : une demoiselle de nuit que hier soir, « on » avait eu l'imprudence de « nous » amener. Quel scandale! Une maison où nous logeons un conseiller d'appel! Mais qu'y puis-je? M. le vicomte est propriétaire de notre immeuble et nous n'avons pas à veiller sur sa moralité... Allez, j'en suis certain, c'est elle; c'est la femme! Entrée à deux heures du matin, presque aussitôt sortie.

Cette première enquête ainsi terminée (elle m'était indispensable pour éclairer ma religion médicale, *naturam morborum ostendunt inquisitiones*), je me dirigeai vers la chambre à coucher.

— Voyons cela.

Cela me parut, au premier coup d'œil, un galant par trop bien troussé et n'ayant plus besoin de la rhubarbe ou de l'émétique. Son corps gisait inerte, barrant dans toute sa largeur le seuil de la porte : l'assassin avait dû l'enjamber pour sortir. M. d'Hérival était vêtu de son costume de ville, enveloppé d'une ample fourrure, et, par l'effondrement de la chute, son chapeau avait roulé dans le corridor. Fort exactes, du reste, étaient les déclarations de M. Baptiste : la veilleuse grésillait encore, prête à s'éteindre, et les mains du cadavre étaient repliées contre son cœur. Tout d'abord, j'y constatai quelques éraflures, preuves de lutte évidente, mais, traumatisme négligeable, simples égratignures ayant à peine effleuré l'épiderme. Sur le tapis, j'aperçus un couteau ouvert que je ramassai... oh! misérable « jambette » à la pointe depuis longtemps émoussée, l'un de ces eustaches populaires que l'on vend pour quelques sous dans les bazars. Non, ce ne pouvait être l' « instrument du crime »; mais, en vérité, me trouvais-je en présence d'un crime?

Ma première impression commençait à se modifier. Aucune trace de sang, ni sur le parquet du couloir, ni sur les habits de M. d'Hérival. Donc, point d'assassinat probable, mais plutôt une vulgaire hémorragie cérébrale, résultat à prévoir de l'existence libertine que menait l'infortunée victime. Pourtant, nul des signes trop connus de l'apoplexie; point de déviation des muscles faciaux, de hideuse grimace contractile, de mucosités aux lèvres. Toute vie animale me semblait anéantie; la figure, d'une pâleur de cire, était immobile, le globe de l'œil effroyablement dilaté, la bouche sèche et close; je n'entendais le bruit d'aucun souffle expirateur. Je voulus interroger le pouls : les deux mains repliées contre la poitrine résistèrent à mes efforts (hum! déjà la raideur cadavérique); je me courbai pour écouter le cœur : les fourrures de la pelisse m'empêchèrent de percevoir la diastole. Enfin je demandai un miroir, et presque aussitôt il se ternit d'une légère buée : l'homme vivait encore.

A tout hasard, j'avais apporté ma lancette. Admirateur convaincu des anciens maîtres, je suis l'un des fidèles croyans en la théorie philosophique des *Inflammations;* j'ai toujours combattu les hérésiarques et défendu *mordicus* notre vieille orthodoxie : la saignée et les purges. J'ordonnai donc aux domestiques de déshabiller M. d'Hérival et de le déposer sur son lit. Ils se mirent à la besogne; mais, à ma vive surprise, les bras du malade refusèrent tout mouvement. Leur contracture ne se pouvait détendre : on les eût dit cloués contre le thorax... Fort étrange, en vérité, un curieux cas pathologique.

— Eh bien, coupez les vêtemens.

On alla chercher des ciseaux, et, durant une demi-heure, on trancha, on dépeça. Pareil à un mannequin le corps se laissait manier, insensible et rigide; enfin il fut mis à nu, puis lourdement porté dans son alcôve. Le jour douteux d'une matinée hivernale éclairait trop peu cette chambre d'entresol; j'avais besoin de plus vive lumière.

— Soulevez les rideaux, commandai-je, et même ouvrez la fenêtre.

J'espérais ainsi qu'une très courte sensation de froid pourrait amener une réaction salutaire : je ne fus point déçu dans mon attente. Un courant d'air traversa la pièce, et, tout aussitôt, j'observai un léger mouvement : les doigts contractés se desserrèrent. Je parvins à les écarter et déchirai alors les derniers lambeaux d'étoffe plaqués contre la poitrine... Eh, eh, qu'était cela? Une ecchymose?

Sur la région précordiale, je venais d'apercevoir une rougeur sanguinolente, aussi bizarre d'aspect que de caractère. On eût dit d'un profond stigmate imprimé dans les blancheurs de la peau par quelque large pointe, tranchet ou coupoir de boucher; blessure toute récente et vermeille encore. La plaie néanmoins n'était qu'apparente; l'épiderme n'avait même pas été entamé. Je repris le couteau ramassé sur le tapis : il ne s'adaptait point au stigmate. Au surplus, sur les vêtemens du sujet, aucune déchirure; leur épaisseur devait écarter jusqu'à l'hypothèse d'une contusion possible... Quoi donc alors? Un effet de la peur? L'action réflexe et mystérieuse du moral sur le physique? Peut-être!... De nombreux exemples me revenaient à la mémoire, et, je vis en l'espèce un admirable sujet d'article : je tenais ma prochaine chronique du dimanche.

En attendant, ma lancette entre les doigts, je demeurais fort perplexe. Le cas était insolite et, du reste, deux illustres professeurs se combattaient en ma pensée. Certes, l'aventureux Broussais n'aurait point eu d'hésitation; mais, plus avisé, Trousseau se

fût abstenu : sa prudence condamnait les solutions hâtives. Il fut, ce jour-là, mon guide, et la dangereuse lancette rentra dans son étui. Pour l'instant, selon nos classiques méthodes, j'ordonnai les révulsifs : sinapismes aux extrémités, sur le front des compresses d'eau froide, et par tout le corps des frictions continues.

— Le vicomte d'Hérival a-t-il un médecin habituel? demandai-je au discoureur M. Baptiste.

— Je ne lui en connais pas. Il n'est jamais malade.

— Tant pis : absence de maladie, abstention du médecin.

— Souvent il parlait de vous, docteur; il vantait...

— Un esprit d'élite, votre maître... Mes soins ne lui feront pas défaut; mais l'état général me paraît grave. Il faudrait avertir la famille.

— Monsieur n'a plus de parens, sauf un cousin éloigné, capitaine de cuirassiers à Sainte-Menehould, un grand chauve que parfois il invite à ses chasses.

— De mieux en mieux; nous allons lui écrire, à ce grand chauve.

Onze heures sonnèrent. Or, ce jour même, à onze heures et demie, j'avais à déjeuner chez moi l'un de mes confrères, l'éminent névrologue Marius Labastide. Tous deux nous avions formé le projet d'élucider *inter pocula* diverses questions physiologiques, et je me sentais en furieux appétit d'aussi doctes agapes. Labastide habite au bout du monde, là-bas dans le parc de Neuilly; il devait s'être déjà mis en route, et mon savant ami a parfois le défaut de se montrer formaliste. Impossible de lui fausser compagnie; il me fallait courir pour le recevoir.

— Observez bien mes prescriptions, répétai-je aux domestiques. Je suis obligé de partir, mais avant ce soir je serai de retour.

Et je sortis.

Ayant un peu d'avance, mon confrère attendait depuis cinq minutes, le *Molière* à la main, absorbé par la lecture de ma dernière « Causerie médicale ». C'est, — et l'on peut me croire, — le premier de nos aliénistes contemporains, mon bien cher camarade Marius Labastide. Demeuré très vert, en dépit de son âge, encore brûlé d'une juvénile ardeur, il me représente ce généreux vieillard qu'a célébré Virgile; mais le jardin qu'il cultive (ici je réclame indulgence pour cette métaphore) a toujours été l'inépuisable champ de la Science. Ancien interne à la Salpêtrière, jadis élève préféré de Lélut, dont il a su reproduire et la prose élégante et les doctes badinages, Labastide publie, chaque année, divers

opuscules d'une incontestable valeur. La « folie géniale » n'a plus de secrets pour lui. Mieux que psychologue ou que moraliste, il a pénétré les cérébrales profondeurs d'un Tasse ou d'un Pascal, d'un Gœthe ou d'un Jean-Jacques Rousseau. L'auteur des *Confessions* est devenu son favori; il en a démontré la sublime démence, et toute bibliothèque médicale devrait posséder son excellente brochure : *Génie et Lubricité*.

Du génie... il en a su découvrir chez tous les érotiques : les Catulle et les Ovide, les Pétrone et les Apulée, les Boccace et les Arétin, dans le *Satyricon*, le *Décaméron* ou les *Sonnets luxurieux*, en l'œuvre entière d'un Restif de la Bretonne, — que dis-je? — voire chez ce répugnant marquis de Sade, un génie, paraît-il, qu'on n'a pas su « féconder » à Bicêtre... Que peut bien vouloir sous-entendre Labastide avec son verbe « féconder »? Je l'ignore et ne cherche point à le savoir. Trop inventives, selon moi, — peut-être même un peu systématiques, les théories de mon audacieux confrère.

Mais si le philosophe montre parfois quelque témérité, le praticien, en revanche, agit en habile homme. Depuis vingt années ce cher Marius dirige à Neuilly une « maison de retraite » qu'il a rendue fameuse. C'est là, dans l'hygiénique repos d'une banlieue parisienne, parmi les fleurs, sous de frais ombrages, qu'il sait donner à ses cliens le calme ou l'excitation de l'esprit, et sur eux essayer de peu banales expériences. Cette maison, la *Villa Riante*, réussit à souhait; volontiers la sagesse de certains parens y prolonge le séjour de certains malades, car vraiment, suivant l'antique adage, on y traite le fou selon sa folie. Fondation bienfaisante, mais aussi société commerciale, notre *Villa* distribue de fort beaux dividendes, — sept ou huit pour cent, à chaque exercice : un vrai placement de père de famille. J'ai le bonheur d'en être actionnaire.

Oui, j'ai toujours vénéré ce philanthrope, cet osé chercheur du problème humain, ce disquisiteur si convaincu; j'applaudis, — non, toutefois, sans réserves, — à l'ingéniosité de ses méthodes, et ma vieille amitié pour lui fera sans doute excuser une digression beaucoup trop longue.

Le repas fut joyeux, mais savant. Mis en discours par certain romanée, présent d'un généreux malade, je parlai de M. d'Hérival; je décrivis son cas, et Labastide, intrigué, déclara le vouloir connaître. Une heure plus tard, nous étions dans l'entresol de la rue Vaneau.

— Aucun changement, nous annonça M. Baptiste.

Parfait!... Alors, de moi précédé, mon éminent ami pénétra

dans la chambre; il regarda, tourna le corps, le retourna, et, de ses lèvres frémissantes, ne s'échappa qu'un mot :

— *Aïdéisme!*

Aïdéisme : une variété de la *neurypnose* de Braid. Je l'aurais deviné; mais quelle assurance de diagnostic!... Puis, Labastide ajouta, pensif :

— Très curieux sujet... Notre *Villa Riante* le réclame.

Évidemment... Je rédigeai en hâte un télégramme que j'adressai au cousin de Sainte-Menehould, le capitaine de cuirassiers : je m'y faisais pressant et réclamais des instructions. La réponse ne se fit guère attendre, et je la dois transcrire, en son laconisme tout militaire :

« Paris de Sainte-Menehould 540, 27, 1, 12, 4, 15. Plaignons « infortuné parent. Remettons bons soins docteur Labastide. Re- « cueillez. Absolue confiance. Pleins pouvoirs. Cas décès avertir. « Nous héritiers. — Capitaine d'Hérival-Noireterre. »

« Absolue confiance... Recueillez » : l'ordre de la famille était formel.

Le soir de ce même jour, M. Raoul d'Hérival, toujours *aïdéique*, était transporté à la *Villa Riante*... Quant à moi, j'avais accompli ma tâche.

JOURNAL DES OBSERVATIONS CRITIQUES

DE

M. le Dr Marius Labastide

Officier d'Académie, chevalier du Nicham et du Soleil-Levant,
Membre correspondant de la « Phocéenne », de la « Dracénoise » et autres sociétés savantes,
Auteur de nombreux mémoires couronnés,
Directeur de la *Villa Riante*.

VILLA RIANTE

MAISON DE RETRAITE POUR NÉVROPATHES DES DEUX SEXES

Parc de Neuilly, 155, avenue Malakoff, 155.

Établissement sans pareil, confié aux soins d'une illustration médicale, honoré par le séjour de diverses célébrités politiques, artistiques ou littéraires.
Réveil assuré du cerveau ; application de la méthode philosophique dite « Labastidienne ».

MENTEM AGITAT MOLES
Labastide, *Spiritualisme réfuté*, p. 3.

CRIS DE L'ORGANISME; CRI DE L'AME...
QU'EST-CE QUE L'AME?
Labastide, *Génie et Lubricité*, *passim*.

. . . . . .

. . . . . .

Observation DCXLVII. — M. R. d'H. (Raoul d'Hérival), 40 à 45 ans. Anesthésie, apsychie, aphasie, cataplexie et catalepsie; braidisme et aïdéisme.

Entré à la *Villa Riante*, le 12 janvier 1890, 9 heures du soir. Logé dans la *chambre Paracelse, quartier Averroës, département Hippocrate*. Mise en observation continue; soins incessans; médication expectante.

***

DCXLVII (*Suite*). — Ce matin 13 janvier, l'infirmier Galien est venu m'avertir que M. Raoul d'Hérival avait brusquement recouvré l'usage de la parole. Aussitôt, je suis accouru étudier l'intéressant cataleptique. L'anesthésie subsistait toujours, mais l'aphasie avait disparu. Les paroles sortaient, lentement balbutiées, incohérentes, mais toutes pleines d'une poésie trop imagée, quelque peu parnassienne. Certains mots revenaient en ce murmure, que le malade répétait avec amour, les modulant, les susurrant, et comme ravi en extase :

« Là-bas, disait-il... sous le soleil aux javelots d'or, près de la mer aux chansons bleues... Quelle souvenance! »

Homme de loisir, habitué des plages à la mode, M. d'Hérival revoyait-il ses casinos d'hiver, Biarritz ou Monte-Carlo? Évoquait-il ainsi l'image de contrées parcourues en touriste, Naples, Sorrente, Venise et ce divin Marseille, mon cher pays? Je ne pus être édifié ce jour-là... « Le soleil aux javelots d'or; la mer aux chansons bleues. » Expressions outrées, emphatiques, redondantes; mais quelle bizarre envolée de lyrisme chez un oisif, un inutile, un libertin, coureur de trop faciles Vénus! *Cacothymie*, assurément; inexacte perception de sensations réelles. Le soleil ne darde point de javelots, et pourtant un aède y croyait voir l'archer olympique, l'*argyrotox*. La mer ne fredonne aucun *leit-motiv :* un wagnérien cependant la voudrait accompagner sur le piano. Tout poète, tout musicien est, au demeurant, un *cacothyme* : la vésanie les habite, à l'état latent. Plusieurs de nos anciens aliénistes, Moreau (de Tours), Brière de Boismont, avaient déjà noté cette curieuse aberration de l'évidence, — selon moi, le premier symptôme du génie. Peut-être en déboîtant le sensorium de M. d'Hérival y pourrait-on trouver sous le pôle spurzheimien quelque développement excessif de l'organe *surnatu-*

ralité. (*Vide* Spurzheim, *Loi naturelle de l'homme;* j'ai d'ailleurs commenté cet ouvrage, Germer Baillière, 1878.) Il nous faut attendre l'autopsie.

Pour le moment, médication anodine : la méthode expectante.

*
* *

DCXLVII (*Suite*). — Quel cas vraiment insolite et rare en son espèce! J'en demeure presque étonné moi-même.

Aujourd'hui 14 janvier, négligeant mes autres pensionnaires, je m'étais installé au chevet de M. d'Hérival. Tout d'abord, l'état du sujet m'avait sensiblement paru le même. Mon dormeur gisait immobile, enchaîné par une ankylose générale; sa bouche continuait à parler, bégayante et pâteuse : le cerveau sécrétait encore du délire, — mais quel délire! Le malade se croyait un personnage de la comédie antique; il se disait esclave, *famulus*, dans la maison d'une courtisane, et s'affublait du nom servile de Parménon... Réminiscences classiques; souvenirs de collège? Hypothèse assez peu plausible chez un futile clubman, assurément un illettré. Il me fallait vérifier, cependant. Possesseur d'une intéressante bibliothèque, je me fis apporter les deux comiques latins et commençai de feuilleter leurs scurriles bouffonneries... Oui, rechercher d'abord en sa causalité toute cause première et deviner la logique des illogismes apparens fut et sera toujours l'habituel procédé de ma méthode.

« Parménon », *id est :* « serviteur attaché à son maître », disait mon édition *Variorum* — Elzévier, 1644... Attaché à son maître : une rareté paléontologique, ma foi! espèce mal domestiquée, disparue sans retour... Chez Plaute, aucun personnage de ce nom; en revanche, trois Parménon dans l'œuvre de Térence. Mais qui d'entre eux choisir, et lequel de ces trois gaillards travaillait la mémoire de M. d'Hérival?

Tout à coup, sur le cataleptique je remarque un tressaillement. Le corps remue;... il s'agite;... la tête se relève;... un cri sort de sa bouche, et le bras s'allonge, indiquant la fenêtre. Que se passe-t-il donc? Je cours à cette fenêtre... Rien. L'avenue Malakoff s'étendait, solitaire; pas un visage humain sous les platanes dénudés... Si! toutefois. Sur un banc et dans le givre une femme était assise, vulgaire souillon qui regardait la *Villa Riante.* Je revins à M. d'Hérival... L'agitation allait en s'augmentant. L'œil brillait, la poitrine se soulevait anhélante; les bras serrés contre le thorax semblaient enlacer quelque invisible maîtresse. Et bientôt, câline, veloutée, harmonieuse, nous soupirant des sons

d'une infinie douceur, la voix en longs sanglots se fit entendre :

« Hélas! ma Callista... mon adorée, hélas! A mes jeunes étreintes peux-tu préférer de séniles caresses! O misérable moi! — ô toi, plus misérable encore! Une rage douloureuse fait bouillonner mes veines; des larmes ont gonflé mes paupières... Tombez, mes pleurs, coulez, sang de mon âme; et puissiez-vous éteindre le feu qui me dévore! »

Mais soudain, un nouveau cri. Derechef, la main s'allongea, suppliante; un lamentable soupir, puis, la tête s'affaissant en arrière, le corps reprit sa rigidité cadavérique... Fort intrigué, je retournai à la fenêtre : la femme avait disparu.

Je demeurai ébahi. A qui donc s'adressaient la flamme de ces regards, la désespérance de tels sanglots? A l'humble créature assise devant la maison, cette mendiante du coin des rues? Telle une bête en ardeur, à travers clôtures et murailles, le mâle avait-il flairé la femelle? Peut-être... Mais alors le DCXLVII était un de mes chers érotiques, un précieux sujet d'étude : j'allais pouvoir en faire un collaborateur!

Rentré dans mon cabinet, je me pris à méditer. Tout, chez ce bizarre client de mon ami Monteil, me semblait digne d'un passionnant examen. Vulgaire boulevardier, mondain étranger à la Muse, et si brusquemment poète! — poète en progression continue : hier simple moderniste, aujourd'hui antique à la manière d'Horace. Oh! oh! c'était le génie, cela; mais le génie ayant besoin d'être fécondé...

Et que personne, en me lisant, ne se méprenne sur la portée de ce mot « fécondation »! Certes, je n'ai jamais nourri le sot projet de transformer la *Villa Riante* en usine productrice de Sophocles ou de Molières, de Platons ou d'Aristotes. Cet ambitieux dessein serait par trop risible, et, médecin des fous, on me devrait loger moi-même aux Petites-Maisons. Non; mais pareil à ces hardis chercheurs du moyen âge qui, dans les ladreries ou les chartres royales pratiquant leur *experimentum*, découvraient les attaches de certains muscles, apprenaient à connaître l'ossature du squelette, je voudrais saisir sur le vif tout le jeu du cerveau lorsqu'il sécrète la pensée. Je puis efficacement manier tant et tant de ces *animæ viles!* Me condamne qui voudra, — peu m'importe. Ma vie, mon honneur même, à la Science transcendantale!... « Je le pansai, aimait à dire Ambroise Paré, Dieu l'a guari. » Donc, à Dieu, — si « l'hypothèse non négligeable » est d'aventure une réalité, — à Dieu seul de guérir : moi, j'étudie. Eh morbleu, les physiologues de la jeune Amérique en ont osé bien d'autres! *Go*

ahead! Comme eux, je prétends marcher; je veux courir, et nul n'aura le pouvoir d'arrêter mon élan.

Or, de toutes les inflammations cérébrales, la céphalite du métaphysicien, celle du littérateur, m'ont toujours paru les plus intéressantes à étudier. Comment se forme et se développe le sensorium d'un Socrate ou d'un Pascal? Deux fous bien avérés (Lélut l'a doctement établi), le philosophe au démon conseilleur et le janséniste à l'amulette; deux génies cependant. Quoique ou parce que? Exaspérant problème qu'il faudrait enfin élucider : je cherche... « Génie, atome incoercible, » a dit ce grand Diderot; j'ajouterai : atome fécondable. Un de mes émules, Moreau (de Tours), nous raconte qu'à une jeune hystérique il sut faire procréer un style plus pénétré de mystique magie que la prose des Fénelon ou des François de Sales. Pourquoi n'obtiendrais-je pas de semblables produits?

Oui, mon devoir est à présent tracé : demain, au cas DCXLVII, la méthode labastidienne.

*
* *

DCXLVII (*Suite*). — La méthode Labastidienne!... Dans une de mes brochures devenue populaire (oserai-je ici parler sans fausse modestie?), portant un audacieux cartel à la sainte routine, je me suis écrié : « Qui donne au rossignol ses trilles, son rugissement au lion? L'altruisme sexuel. Qui met au cœur de l'homme ardeur, audace, énergie, talent? L'attraction féminine. Que dis-je? De l'éros exacerbé jaillit parfois l'étincelle du génie. Béatrix meurt, et Dante conçoit l'idée de la *Divine Comédie;* Mme d'Houdetot coquette et se refuse : du sensualisme excité d'un Jean-Jacques naît aussitôt *la Nouvelle Héloïse*. Inspiration du poète, presque toujours enfant de l'éréthisme... Ah! si l'on pouvait provoquer, contraindre même au génie le cerveau supposé « génial », — quelle innovation thérapeutique et quel bienfait pour notre humanité! » Ces conclusions, je le sais, firent jadis quelque bruit dans le monde, et ma nouvelle méthode est résumée en ces dix lignes. Rationnelle, originale, si philosophique! Pourtant l'Académie des sciences morales refusa de couronner mon mémoire, et, lors de ma récente candidature, l'Académie de médecine m'a dénié ses voix. « Homme à systèmes, » ont dit, de moi, certains jaloux. Oui, Messieurs; mais tous gens à système, les novateurs, les hardis ouvriers de nos révolutions! Au surplus, en dépit de vos critiques, je m'acharne à mes expériences. *Etiamsi omnes, ego non.*

Ce jour-là, cependant, 15 janvier 1890, — date mémorable en l'histoire de ma vie, — je m'étais levé perplexe. Un doute me tourmentait. J'étais bien résolu de tenter sur le DCXLVII la

méthode Labastidienne; mais elle est d'une application délicate, expérimentale plutôt que curative. Je prends certain sujet et l'enveloppe d'effluves passionnels, ou, pour m'exprimer en un français banal, je m'efforce à le rendre amoureux; puis, supprimant tout d'un coup le courant altruique, c'est-à-dire la présence de la bien-aimée, j'isole mon patient et lui procure ainsi le choc d'une fécondante souffrance.

L'homme est un apprenti, la douleur est son maître.

Soigneusement je note alors chacun des mots, des cris, des gestes, des soupirs de mon désespéré et les compare avec les créations des génies les plus authentiques : Eschyle, Shakspeare, Corneille, Racine même; Kean ou bien Frédérick. Hélas! combien les fureurs d'Oreste, la jalousie d'Othello, les ardeurs adultères d'une Phèdre et d'une Roxane, m'ont souvent paru inférieurs aux formidables rugissemens de la bête humaine! J'ai de nombreux cahiers remplis de stupéfiantes observations. Mais, trop souvent aussi, plus de brutales convulsions que de divine poésie.

Avec M. d'Hérival, j'avais bonne espérance... Et pourtant, ce matin-là, oui, je m'étais levé perplexe. Où trouver « l'enveloppant effluve », me procurer l'Elvire de qui la mort fait soupirer à Raphaël les stances du *Crucifix?* l'infidèle amante qui fait hurler à son amant les blasphèmes de la *Nuit d'Octobre?*... Au quartier *Hypatia*, — celui du sexe féminin, — la matière expérimentale était, en ce moment, absente : pas une de mes habituelles pensionnaires, femmes compositeurs, peintres, statuaires, poètes ou romanciers. J'y gardais bien une économiste, candidate à la députation; mais si vieille, si prétentieuse, si personnelle, si peu excitante. Oh! la triste muse inspiratrice!... et d'ailleurs, se fût-elle prêtée à l'expérience, j'aurais, pour ma part, ressenti d'insurmontables scrupules à l'employer. J'ai toujours conservé intact le préjugé du décorum.

Deux coups frappés à ma porte m'arrachèrent de ces méditations. Balbutiant et timide (je lui fais toujours peur), le concierge de la *Villa Riante* entra dans mon cabinet.

— Salut, monsieur Fagon. Vous avez à me parler?

Un maroufle accompli, ce concierge Fagon : ivrogne et colérique, un franc animal; mais le nom de cet homme avait naguère déterminé mon choix. Oh! ce n'est pas chez ce butor que jamais sommeilla le génie. Fort peu intéressant, l'ancien gendarme; toutefois, vers le pôle antérieur il porte au front de curieuses protubérances : l'organe des *localités*, j'imagine. Nous palperons cela.

— Monsieur le directeur, me dit-il,... c'est la femme.

— Quelle femme?

— Une particulière qui, depuis quelques jours, moucharde autour de l'établissement. J'ai voulu l'expulser hier; elle n'a obtempéré qu'avec rébellion. La gueuse est de retour.

— Eh bien! chassez-la de nouveau.

— Nonobstant ma consigne, elle refuse de partir.

— Que désire-t-elle?

— Voir M. d'Hérival.

— Le DCXLVII!... Mais c'est Dieu, s'il existe, qui nous l'envoie!

Je venais de sursauter; un éclair avait soudain illuminé ma nuit. Cette « gueuse » devait être le gibier, l'excitant altruiste qu'en dépit des obstacles, hier, avait éventé mon œstromane... Et ils se connaissaient!

— Amenez-la, monsieur Fagon, vite et vite!

— J'obtempère, monsieur le directeur.

Quelques instans plus tard, la « particulière » était introduite.

En la voyant entrer, je poussai un cri d'admiration. La merveilleuse horreur! Prognathisme maxillaire digne du Muséum; dolichocéphalie d'un Canaque; crétinisme apparent d'un Valaisien: toute la bestialité faciale de l'anthropoïde primigène! Vraiment superbe, le spécimen de ce dérivé simiesque. Ah! si mon illustre ami Broca avait pu vivre assez pour mensurer ce crâne!... A grand'-peine je parvins à dominer mon émotion.

Modeste et pourtant assuré, le monstre se tenait devant moi, attendant mes paroles. Sa toilette, pour la saison, était au moins bizarre. Entièrement habillé de blanc, il portait une robe de méchante cotonnade, et un long voile de mousseline, guimpe ou béguin, lui cachait les cheveux. La malheureuse devait geler dans cet accoutrement burlesque; ses yeux, — des yeux noirs très brillans, — larmoyaient; des marbrures de froid lui décomposaient le visage; ses dents, — très jolies, ses dents, — claquaient grelottantes... Et, plus j'étudiais sa figure, plus me revenait un souvenir assez récent. Où donc avais-je aperçu déjà le museau de ce chimpanzé?... Dans quelle baraque de la foire? à la vitrine de quel préparateur anatomique?... Ah! oui, je me rappelais : certain soir, chez Sylvius, un vendredi de bouillabaisse nationale. Cette fille s'était impudemment glissée dans la salle du restaurant; elle y avait débité vingt sornettes, et les garçons l'avaient jetée dehors. Sans doute un caporal en délire de l'Armée du Salut.

Après quelques minutes d'émerveillement muet, je procédai à l'interrogatoire :

— Depuis trois jours on vous signale rôdant autour de notre maison...

Elle m'interrompit :

— Et depuis trois jours je regarde, j'écoute, j'attends.

— J'ignorais ce détail... Que désirez-vous?

— Le revoir.

— Le revoir?... De qui parlez-vous donc?

— Vous le savez très bien.

— De M. d'Hérival?

— Oui, puisque tel est son nom en notre vie seconde.

— Vie seconde?... de l'hébreu pour moi! Soyez plus claire : je ne comprends pas.

— Qu'avez-vous besoin de comprendre?

— Réponse impertinente!... Enfin, qui êtes-vous, que faites-vous?

— J'expie.

— Singulier métier... Comment vous nommez-vous?

— Rédemption.

— Nom espagnol?

— Nom de tout pays.

La colère commençait à me gagner; se moquait-on de ma patience?

— Bagasse! trêve de facéties... je vous connais, la belle.

— Alors, priez pour moi.

— Vous êtes une salutiste.

— Non, mais une humble servante de l'Éternel-Maintenant.

— L'Éternel-Maintenant? Qui cela?... le nommé Dieu? Hypothèse.

— Certitude.

— Très forte, ma révérende!... qu'en savez-vous?

— Il m'a parlé.

Je sursautai de joie... Parbleu, encore une autre : la démence religieuse... Ah! Pascal a raison: « Les hommes sont si nécessairement fous, que ce serait être fou, par un autre tour de folie, que de ne pas être fou. » Oui, tous des fous. Et moi-même... Oh! moi, c'est différent.

La sœur prêcheuse m'amusait; je crus pouvoir risquer ma plaisanterie voltairienne.

— Bah! il vous a parlé? Lui? l'Éternel-Maintenant? Au son des rebecs ou des ardavalis?... Parlé de sa bouche d'ombre ou de sa voix d'abîme ? Et vous avez contemplé l'auguste face?

Suivant un vieux précepte, je « follais avec le fol ». Mlle Rédemption ne parut pas même s'en douter :

— Non, mes yeux s'ouvrent à peine aux éblouissemens du Jour, et à l'enfant nouveau-né on doit ménager la Lumière. Mais la Pitié Suprême a daigné m'envoyer l'un de nos protecteurs, de ses divins Éons : la douce et bonne Isis.

— Isis! la tête à cornes du musée égyptien? Vous adorez Isis!

J'étais abasourdi... Quel vent d'insanité passe donc sur mes contemporains! Armée du Salut, spirites, swedenborgiens, bouddhistes, druides, roses-croix, satanistes, sârs chaldéens, kabbalistes, mages envoûteurs! .. et j'avais devant moi une prosélyte au culte d'Isis!... Renversant!

Je demeurai, pour un instant, pensif. La visiteuse, d'ailleurs, commençait à m'intéresser; sa bizarre dévotion allait me pouvoir fournir un chapitre à certain volume que je prépare : tout un long ouvrage documenté sur les *Visionnaires contemporains*, genre Mélanie Mathieu et Bernadette Soubirous.

— Comment converse-t-on avec Isis? lui demandai-je.

Elle sembla quelque peu hésitante; mais bientôt les cavités de ses yeux s'allumèrent, sur les hideurs de son visage un faible incarnat se répandit, et mon illuminée parut obéir à une irrésistible impulsion... Peut-être espérait-elle me convertir.

— Pour entendre la Voix, fit-elle avec solennité, l'âme doit traverser d'abord les âcres délices de l'*énôse*...

— Un moment!... *Enôse?* voulez-vous dire : extase?

— Oui : l'absorption passagère des innumérables créatures en l'Unité créatrice. Les âmes rudimentaires elles-mêmes, l'animal et jusqu'à la plante peuvent connaître l'énôse.

— Un jargon renouvelé des Grecs, soit!... Comment donc traversez-vous ces « délices » de l'extase?

— Durant l'adoration nocturne, en la vigile obsécratoire. Suivant nos anciens rits, il faut avoir jeûné longtemps, veillé et veillé pendant trois, sept et douze nuits, sans relâche, sans faiblesse, afin de mieux anéantir notre ennemi : la « bête ».

— Le corps? le tout soi-même?

— Non, la mauvaise partie du nous-même... Puis, il faut être affranchi des liens charnels, avoir refréné l'ignoble concupiscence. « Je suis pur, je suis pur! » doit-on, sans mentir, pouvoir murmurer à Dieu.

— Un affreux tyran, votre Dieu! Il exige l'impossible.

Je haussai les épaules, car j'ai toujours condamné ces dangereux apôtres de la continence absolue, ces charlatans mystiques dont la doctrine a pour infaillible résultat le transport au cerveau, l'aberration des sens et de honteux délires. Mais, bah! la prédicante ne m'écoutait guère; joignant les mains et gonflant la voix, elle poursuivit, en s'exaltant :

—Dans le silence, en les demi-ténèbres du sacraire, à la flamme des neuf trépieds toujours brûlans et d'où s'exhalent de symboliques senteurs, l'âme s'alanguit, plus ardemment aspire, aime de plus d'amour. Au fond de la chapelle, sous l'ombre peuplée de

religieuses terreurs, se dresse un édicule d'albâtre; et c'est là qu'habite en sa terrestre gloire l'image d'Isis, l'Éon puissant et secourable. Durant la nuit entière, et sans défaillance, la suppliante qui espère et qui attend ne doit pas quitter du regard le radieux visage de la Bonne-Mère. Elle est si belle; elle est si douce à contempler! Une épaisse chevelure ondule, bleutée, sur les célestes épaules; des roses aux capiteux parfums lui couronnent la tête; un disque brillant lui surmonte le front, qui bientôt devient une splendeur, un éblouissement de lumière. Sa robe, neigeux tissu de lin, peu à peu chatoie irisée; elle revêt tout l'éclat du jour, tandis que, pareil à la nuit, au long de l'adorable corps tombe un manteau où scintillent des étoiles. De sa main gauche Isis tient un sistre d'airain, et de sa droite levée elle bénit le monde... Or voici que mollement le sistre s'agite; une croissante vibration traverse le silence, et, plus douce encore que le chant de nos prêtres, une ineffable harmonie pénètre au cœur de l'agenouillée. O délice! ô ravissement! Son corps chancelle, étreint par une ivresse inconnue; il frissonne, il se pâme, avec volupté il agonise, et soudain il tombe sur la dalle ainsi que tombe un mort... Aussitôt, là... oui, là... devant l'âme exaucée, Isis descend de l'autel; avec lenteur elle avance; elle approche en souriant; telle une mère caressante, elle enlace de ses bras l'enfant qui l'implore; des blancheurs de ses mains elle essuie les yeux mouillés de pleurs... « Clémente! c'est donc toi, Clémente! » Alors, émue de nos misères, propice et favorable...

— La déesse vous parle, m'écriai-je en interrompant. L'halluciné est parvenu au neuvième degré de l'amour séraphique : il peut entendre Dieu... Je connais mes auteurs.

— Bien qu'étant une humble ignorante, je connais également, répliqua la discoureuse.

Et, pareille à un écolier qui m'eût récité son catéchisme, elle se mit à énumérer les neuf formules ascendantes inventées par les mystagogues :

— La *solitude*, le *silence*, la *suspension*, l'*inséparabilité*, l'*insatiabilité*, l'*infatigabilité*, le *ravissement*, la *suprême langueur*, l'*enôse*.

— Parfait!... Eh bien, un simple cas pathologique, ma pauvre amie. Certains de mes pensionnaires, — de drôles de saints, je vous jure, — ont aussi vu le nommé Dieu... Venez donc habiter chez nous, à la *Villa Riante*.

L'adoratrice d'Isis réprima un frisson indigné; cette fois ma plaisanterie lui avait déplu.

— Conduisez-moi à M. d'Hérival, fit-elle sèchement... La Voix m'a dit : « Va-t'en vers le réincarné. » J'obéis.

D'Hérival, un réincarné! De mieux en mieux : la folie des spirites à présent.

— Et que lui voulez-vous, ma révérende, à ce réincarné?

— Son cruel souvenir est devenu ma torture. Autrefois criminel, il expie, — expie autant que moi. Je viens lui révéler l'histoire de sa vie première, dessiller ses yeux, le ramener à nous, et, selon nos saints rits, accorder mon pardon.

Du sacro-saint galimatias. J'y désirais un éclaircissement :

— Ainsi, chère demoiselle, vous adorez Isis?

— Filiale vénération; culte de gratitude à la Sœur, à l'Épouse et à la Mère : à la Femme. Isis personnifie l'Amour.

— Pur symbole, j'imagine.

— Un attribut de Dieu, émanation divine : la Pitié suprême adoucissant la suprême Justice... Symbole, oui; mais entité personnelle et vivante.

— Enfin, un autre manitou!... On adore donc Isis, maintenant, à Paris?

— Nos temples abattus sortent de leurs décombres : ils remontent vers les cieux.

— Où logez-vous votre déesse? A Bicêtre ou à Charenton?

Un dédaigneux silence; je poursuivis :

— Paroisse de Sainte-Isis, peut-on la visiter?

— Nos portes vous sont ouvertes; mais ouvrez d'abord votre cœur.

— Sublime!... Parlons un peu de Raoul d'Hérival. Ce monsieur aurait déjà vécu?... C'est un réincarné?

— Comme toute poussière humaine. La mort n'existe pas; elle n'est qu'un renouveau de la vie. Éternité de Dieu : pérennité de ses créations.

— En ce cas, j'ai dû me nommer Épicure... Vraiment, ma pauvre fille, vous croyez à ces absurdes contes?

— Qui ose dire « absurde » dit simplement : « plus haut que ma raison. »

— Et combien de fidèles en vos sanctuaires?

— Mais vous-même, demain, si la Voix vous appelle.

— La Voix?... peuh! pour me convertir, il faudrait tant de discours de l'Éternel-Maintenant!

Elle me toisa, méprisante :

— Des blasphèmes! soyez donc plus modeste, infime atome englouti dans les immensités!

Tudieu, quelle fanatique... Dois-je l'avouer? je me tenais à quatre pour ne pas sonner une infirmière qui m'aurait coffré cette Marie Alacoque en la chambre *Helvétius*. Mais non; pas d'actes

illégaux, je les réprouve : même à la *Villa Riante*, la loi est toujours la loi.

L'heure cependant pressait (l'après-midi déjà) : on perd un temps précieux à bavarder de la sorte. Je fis appeler le surveillant Galien; il m'arriva tout doucereux :

— Heureuse nouvelle, monsieur le directeur; notre malade est guéri.

— Des bêtises!

— Absolument guéri, et il demande à partir.

Je haussai les épaules. Demander à partir : incontestable indice d'épimanie prochaine. Je les connais si bien, mes gaillards et mes gaillardes! A les en croire, ils seraient tous guéris, et mon laboratoire n'aurait plus qu'à fermer ses portes.

L'infirmier continua :

— M. d'Hérival a toute sa raison. Ce matin, il s'est réveillé fort surpris de se trouver parmi nous. La crise a disparu. Il voudrait vous parler.

— Sans l'écouter, nous saurons l'entendre.

— Il s'irrite, il s'indigne; même il menace d'écrire au procureur de la République.

— S'adresser au parquet?... Comment, vous, Galien, un ancien clerc d'huissier, pouvez-vous avoir peur de pareilles sornettes?

— Sornettes tant qu'il vous plaira, monsieur Labastide, mais je crains...

Il ne put achever. La porte fut ouverte, et d'Hérival entra dans mon cabinet. Ce sournois de Galien n'avait pas clôturé la chambre Paracelse : un coup monté, sans aucun doute. J'aurais dû me défier plus tôt de ce résidu de la basoche parisienne.

Très calme, hautain, presque impertinent, mon pensionnaire marcha vers moi :

— Je vous admire, Monsieur. Ainsi, me voilà dans une maison de fous! Vraiment, vous ne manquez pas d'audace! De quel droit m'avoir...

Je lui coupai la parole.

— Regardez donc un peu de ce côté... Là, oui, là, s'il vous plaît.

Et, du doigt, je désignai la femme renfoncée dans un coin de la pièce. Il tourna la tête, aperçut, et soudain jetant une vibrante clameur :

— Toi! s'écria-t-il.

Alors commença une scène, — la plus merveilleuse des scènes de vésanie. La figure du sujet reprit sa rigidité de la veille; ses

yeux parurent sortir de leurs orbites; puis ils se dilatèrent, hagards, aveuglés, effrayans, et d'Hérival se mit à réciter, tantôt parlant, mimant tantôt, un fantastique monologue... Derechef, il se croyait l'esclave Parménon.

Moi, j'avais pris la plume et j'écrivais.

*
* *

Immobile d'abord, puis par degrés s'exaltant, il parut écouter avec attention; l'homme était furieux, grinçait des dents, trépignait, crispait les poings. Courant ensuite à la fenêtre, longuement il examina le ciel. Et il poussait de bruyans soupirs, sanglotait avec de lamentables gestes. Sa voix bientôt se fit entendre, — murmurante au début et trop confuse :

« ... Leurs baisers... les infâmes... mourir... ah! mourir... Amenti, l'abîme et sa moisson; le sceptre qui protège, le fouet qui châtie... N'importe; tuer, mourir après... Les morts... on ne doit plus aimer chez les morts. »

Mais ces paroles ne m'arrivaient qu'à grand'peine; je n'osais les transcrire. Le sens de certains mots m'échappait : « Amenti?... la moisson de l'abîme?... le sceptre qui protège, le fouet qui châtie?... » J'avais mal entendu. Enfin, la voix s'accentua, plus distincte, et je parvins à comprendre.

« ...Dissipant l'ombre mauvaise, le soleil, aux yeux des vivans, va bientôt reparaître; déjà l'étoile du matin pâlit à l'horizon. C'est l'heure attendue!... le moment que j'épie où l'augustal Valerius Afer s'arrache aux étreintes de Callista... Je l'entends :

— Esclave, entr'ouvre-moi la porte donnant sur la ruelle; je ne veux pas sortir par le forum : les veilleurs de nuit pourraient me reconnaître.

« Vil et pusillanime, ce vieillard. J'obéis. Il se dandine, rajuste sa toge, et, se frappant la cuisse :

— Par Hercule! bel enfant, César est dieu, mais Callista plus divine encore! Tous les plaisirs que Mars goûta près de Vénus m'ont été prodigués dans cette couche d'ambroisie.

« Obscène imbécile, avec ton jargon latin!.. Ah çà, ne va-t-il point partir? Non; de son œil de bête luxurieuse, il me dévisage et, toujours ricanant :

— Sais-tu, l'ami, ce qu'en mai fleuronnant, à Carthage, fredonnent nos éphèbes? un fort joli refrain : « Aime aujourd'hui, toi qui n'aimas jamais; et toi qui aimais hier, aime encore aujourd'hui... » J'obéis au conseil; avertis Callista : je reviendrai ce soir.

« Oh, ce soir, ce soir, crapuleux priape, tu ne la verras pas!.. Il s'évade, s'enfuit comme un larron furtif; il se hâte vers son toit

conjugal. Tout à l'heure, endossant le laticlave, cet homme, cet époux s'assoira dans son prétoire; il condamnera les adultères, exaltera la sainte pudicité, invoquera les chastes cieux. Un magistrat de Rome!... Je referme la porte... Dans la maison, chacun repose encore : à nous deux, Callista!...

« ...Callista? non, Ahmès la prêtresse d'Isis renégate, l'échappée du sanctuaire, la vierge devenue courtisane. Ces Grecs l'ont appelée Kallistè — très belle — et le Romain Valerius en a romanisé le nom. N'est-elle point l'infâme appartenance de ce vieillard, de cet ignoble entreteneur?... Oh! oui, trop belle!... Moi, pour tous ces gens-là je suis « Parménon »; Pakrour sonnait trop mal à leurs oreilles délicates... Immondes étrangers! Ah! si par le fer et par le feu l'on pouvait extirper cette plaie de notre Égypte! Mais non, Isis ne veille plus sur la terre de Kem; elle se complaît beaucoup trop parmi les morts... Callista! sur toi j'aurais voulu venger nos dieux, châtier un sacrilège, te... je n'ai pu. Cœur de valet qui ne sait que pleurer!...

« ... Pourquoi donc, m'enlevant tout petit, des marchands éthiopiens ont-ils osé me vendre comme esclave? Là-bas, dans l'île de Philœ, sous l'ombre sanctifiante des portiques, une pauvre femme se désespère, qui m'appelle. Et pourquoi les magistrats latins n'ont-ils pas condamné le rapt d'un enfant libre? Des bandits, ces gens de la toge! Avec les voleurs ils partagent le produit des vols. Leur paix romaine!... Et c'est pour l'un de ces hommes, le plus taré de tous, que Callista, trafiquant de sa chair, anéantit son âme et prostitue nos dieux. Son corps par sept fois consacré, — un prostibule! Nos prêtres, je le sais, ont pris le deuil; de nos temples a monté un cri de honte. Mais les prêtres ne sauraient frapper, ils ne peuvent encourir l'impureté inexpiable... Et puis, Hermès doit en secret aimer...

«... Hermès! quel étrange, quel effrayant personnage! Prêtre de l'Innominable, hiérophante de l'Indivisible. Un superbe; mais si magnifique lorsque vêtu de lin il célèbre nos mystères! La pâleur de son visage m'a toujours épouvanté. Cet homme a pénétré, sans doute, les insondables abîmes d'où l'être humain ne revient qu'avec une blancheur de tombeau; il connaît le secret formidable, — le secret de la Vie et de la Mort : il a vu Dieu. Oui, car son œil a gardé quelques parcelles de l'incréée Lumière; étincelle éblouissante, il fascine, il ordonne, il contraint... Hier, Hermès m'a regardé, et j'ai compris... C'est moi qui dois punir; moi qui dois tuer; moi qui par le sang laverai la souillure... Voyons : le couteau! Il est là, caché sous ma tunique. L'autre jour, Johannès, le boucher nazaréen, me l'a cédé pour quelques sesterces. Un brave garçon, le Nazaréen; chaste et très dévot à

son idole. Comment peut-il adorer le museau d'un âne? Je le convertirai... Bon couteau! son large manche emplit la main; lame syrienne... Montons...

« ... Attends encore, Pakrour; et surtout pas d'hypocrisie... Est-ce vraiment nos dieux que tu prétends venger? Ose le dire, malheureux; sois franc avec toi-même. La renégate, l'indigne Callista, tu l'aimes et tu en es jaloux. Jaloux! Depuis ce jour maudit où, par caprice de sens blasés, elle te prit dans ses bras, tu l'aimes et tu souffres; tu souffres et tu supplies; elle t'excite et s'amuse... En vérité il faut qu'elle meure... Oui, mais ensuite? Les licteurs me flagelleront; de leurs fers brûlans ils fouilleront mon corps; les soldats me cloueront sur une croix... *Veh!* torture passagère, moindre souffrance que mon amour. Je veux la tuer, mourir après... Mourir? mais, l'Amenti, la sentence de nos dieux?... Lâche, lâche! tu le sais bien, ces dieux t'acquitteront: tu travailles pour leur gloire. D'ailleurs, on ne doit plus aimer chez les morts... Entrons...

«... La voici. Épuisée, elle sommeille; à pas très doux, je m'approche... Qu'elle est ainsi charmante, en le manteau de ses noirs cheveux épandus, avec ses longs yeux clos qu'azure une auréole, la transparente et lascive pâleur de son visage, sa bouche purpurine qui s'entr'ouvre encore, ayant à tous donné l'aumône d'un sourire!... Oh! rage impuissante! ces cheveux, ce front, ces yeux, cette bouche, — éperdument des lèvres s'y sont posées, qui ne sont pas les miennes!...

« ...Avec langueur pend une main mignonne, tout abandonnée. Je m'agenouille; chastement je l'effleure d'un baiser... Tiens, qu'est cela? Sur la main, au doigt paramèse, une bague! Je ne la connaissais pas :... une bague d'orfèvrerie latine, telle qu'en portent les illustres chevaliers de Rome. Sous les rayons discrets de la lampe vigilaire que de feux m'a jetés ce bijou!... Quelque nouveau présent de ton Valerius, vendeuse d'amour... Je repousse la main. L'endormie se réveille; elle regarde, m'aperçoit, sourit, me tend les bras :

— Est-ce toi, mon Adonis; toi, bel Endymion, ô le plus élancé des éphèbes, mon seigneur bien que mon esclave? Viens, gentil passereau, viens : offre-toi à mes caresses. Près de moi, giton chéri, doux catamite, passe-temps de mes ennuis!

« Blandices dorées de courtisane! A combien de naïfs les a-t-elle déjà prodiguées!

— Ne parle pas ainsi, Callista. Renonce à ce langage : il me fait mal. Ces mots rappellent trop les impurs Akaïoushas... Ahmès, l'heure est solennelle et les dieux nous écoutent...

« ... Fronçant les sourcils, elle m'a contemplé, stupéfaite. Mais

son œil a suivi mon regard; il me voit fasciné par le joyau romain :

— O Cythérée, Parménon jaloux!... Tu voudrais cet anneau, ma palombe? pour l'offrir à Eros qui t'est si favorable ou bien le vendre aux juifs, égorgeurs de petits enfans? Mais il n'est pas pour toi, beau mignon. Valerius me l'a donné, et je chéris mon Valerius.

— Je te félicite, Callista. Un vieux cinæde, tes délices! Il est divin, l'amant. Sa peau mauritanienne a toutes les blancheurs de la suie.

— Envieux! noires sont les violettes et noire la scabieuse.

— Son crâne est chauve, ses rares cheveux très gris.

— Tout chenu, aux jours de l'hiver, nous apparaît l'Olympe; et l'Olympe est l'habitacle des dieux.

— Fourbu par l'âge, il marche en claudicant.

— Zeus, lui aussi, titube quand Ganymède a versé le nectar.

— Donne-moi cet anneau, Callista.

— Qu'en veux-tu faire?

— Le jeter aux flots hurleurs, aux vagues déferlant sous le Pharos.

— Imprudent, tu empoisonnerais Poseïdon!... Admire, doux Parménon, ce délicat bijou. Regarde. Le chaton s'ouvre et la bague recèle un très subtil venin, une poudre maléfique, chef-d'œuvre de la Thessalie. Valerius l'obtint jadis de Meröe, la redoutable saga de Larisse. Ces femmes thessaliennes possèdent de merveilleux secrets. Elles déterrent les morts et de leurs os brûlés préparent...

— Pour qui destines-tu ce poison, Callista? A quel vieillard, à quel adolescent dont tu convoites l'héritage?

« Cette fois, elle s'est redressée, blême de colère :

— Chien mauvais! Je devrais te faire passer par les verges, marquer au feu, puis enchaîner dans l'ergastule. Mais j'ai pitié, l'amour t'a rendu fou, et j'en connais la frénésie. Sache-le donc : ce poison est pour moi... Maintenant, sors d'ici, aboyeur; tu m'as déplu. Va-t'en.

« De nouveau, je courbe le front; avec humilité, je me prosterne :

— Quel ennemi te menace, maîtresse trop clémente, ô ma déité? Commande : qui faut-il que je tue?

« Elle s'est radoucie, et, de ses doigts rosés, me flattant le visage :

— Méchant, méchant! Hélas, l'ennemi qui menace n'est point de ceux que tu saurais atteindre : c'est la vieillesse. Hier, aux deux coins de ma bouche, le miroir m'a dénoncé des rides. Encore un

peu de temps et les fards chaldéens ne les pourront cacher. Je refuse de vieillir, et crains le hideux Chronos. J'ai peur des lourds dédains, de l'abandon, de la misère; peur des carrefours où vaguent à la nuit les Vénus trop publiques... Oui, ce poison est pour moi, — plus tard, beaucoup plus tard; mais bien pour moi. Aimée, j'ai voulu vivre; je veux mourir pleurée.

— Es-tu donc si oublieuse des dieux, pauvre âme près de s'éteindre, que tu ne connaisses plus le cri des morts : « Je suis pur, je suis pur! » Écoute, mon Ahmès; je t'en supplie, écoute-moi : reviens à nos dieux. Là-bas, dans l'île de Philœ, parmi les huit sanctuaires, s'élève un temple d'Isis, — d'Isis qui pardonne, et qui te pardonnera. Veux-tu que je t'y conduise? Si grand que fût ton crime, plus grande encore est la douceur de la Bonne-Mère. Viens. Sept fois purifiée dans le fleuve, au bruit des sistres d'or, au chant des psaltérions, sous la myrrhe et l'encens, par les sentiers semés de fleurs, tu...

— Je connais tout cela, éloquent Parménon : cithares et guitares, les eaux lustrales et la jonchée des roses, Isis et le clément sourire, même l'extase et sa stupide ivresse. Oui, je connais cela, mon cher, et cela ne m'a jamais charmée... Je m'ennuie : je voudrais des sensations nouvelles... Moi, revenir à vos dieux? Les dieux n'existent pas.

« L'indignation me fait tressaillir : la renégate a blasphémé. Malgré moi, je tâte le couteau et je pense à Hermès. Pourtant, je reste prosterné; ma voix supplie encore :

— Eh bien! soit, abandonnons les dieux, mais pars avec moi. Avec moi dans une solitude que remplira notre amour! En mes bras toujours belle, sous mes baisers jeune toujours, tu ne verras point venir cette vieillesse qui t'affole. En vain, soleils après soleils s'éteindront pour renaître, ne regardant que nous-mêmes, nous cueillerons les jours, nous goûterons les heures. Oui, la lumière est brève; trop tôt l'inexorable nuit...

« Elle interrompt par un éclat de rire, — un rire moqueur, insultante risée :

— Tu n'es guère inventif, mon pauvre garçon. Fastidieux discoureur plus banal encore que les autres! Vingt fois, à mes genoux, ils m'en disent autant, les amoureux aux drachmes rares. Quel supplice! L'autre soir, c'était Ménélas, le poète bucolique; il roucoulait autant qu'un Théocrite et m'offrait la chaumière, le pain noir, le fromage blanc : je l'ai mis à la porte. Hier, c'était au tour de Phocion... tu sais bien, Phocion, le philosophe barbu, un cynique. Il me proposait la moitié de sa besace : je saurai bien lui prendre la besace tout entière... Je m'ennuie, je m'ennuie, ah! combien je m'ennuie!... Par Hécate, quel sot re-

frain soupirent tous les hommes! En voici un, Parménon, mon dernier achat : dix statères de bel or. Je l'ai choisi vigoureux, bien découplé; il devrait me divertir, et je n'en puis tirer que de larmoyantes homélies... Allons, debout, fainéant qui m'exaspères. Fais préparer mon bain; tu m'as réveillée, je n'ai plus sommeil... Ah çà, n'as-tu pas compris? Debout!

« Je ne bouge pas, toujours humblement prosterné; mais pour la seconde fois j'ai palpé le couteau. Brutalement, elle me pousse du pied :

— Par Iacchos! il est ivre. Douze coups d'étrivières, tout à l'heure, outre pleine! Hors d'ici, va dans la rue cuver ton vin... Un ordre cependant : Séleucus, le riche Syrien, doit aujourd'hui venir. Cours avertir les mimes et les joueurs de flûte. Séleucus est lignée de roi; royalement je veux le recevoir.

« Je me relève enfin, et je ris à mon tour. Alors, croisant les bras, à voix très calme, à mots très lents :

— Séleucus n'entrera pas, triple infâme! Et quant à l'augustal, tu ne le verras plus.

« Sur moi, elle s'est ruée, furieuse :

— Tu dis, face à soufflets?... tu dis?

— Je dis que tes sacrilèges ont enfin réveillé les dieux; que tes prostitutions font la honte de l'Egypte. Je dis,... je dis que tu vas mourir.

« Et je saisis le couteau...

«... Affolée, elle s'élance vers la porte : je lui barre le chemin. Elle crie, — elle clame, — elle hurle :

— Au meurtre ! au meurtre!

« Je l'étreins à la gorge et la rejette sur son lit.

— Au meurtre!

« Oh! mais tu vas te taire!... et à pleins doigts je lui ferme la bouche. Elle se débat et mord; ses ongles me déchirent; ses dents ont lacéré ma chair... Oserai-je la tuer? J'hésite; mes bras sont devenus de plomb... Il est donc si difficile de tuer!... La maison se remplit de rumeurs; les autres ont entendu : ils vont venir .. Allons, Pakrour, allons, vengeur des dieux, vite et vite! Nos dieux l'exigent...

«... Le couteau s'abat; il se fiche en pleine poitrine... Un peu de sang... un gros soupir... plus rien... Pourquoi donc le froid de l'acier a-t-il soudain traversé mon cœur?...

— Apostate! blasphématrice! opprobre de nos temples! louve sans âme! chienne immonde!

« Je lève le poing pour lui broyer la face. Non, cette fois je n'ose... Comme elle regarde étrangement, de ses grands yeux ouverts, menaçans, indignés!... Callista, ma Callista!... Oh! oh!

Pakrour, qu'as-tu fait, misérable! Je l'aimais;... je l'aime encore!...

« ... J'ai fui!... Caché dans la maison du Nazaréen, haletant et le cœur traversé par le froid du couteau, j'ai vu défiler devant moi le long et lent cortège des funérailles. Quelle magnificence! le fastueux apparat, toute l'apothéose d'une impériale majesté s'en allant retrouver un Olympe dérisoire. Des pleureuses, des psaltéristes, les chanteurs des hymnes orphiques, nos prêtres même, — car la pitié du prêtre a bien voulu descendre sur un cercueil!... Pompeusement tu es entrée dans l'Amenti, pauvre Callista; moi, bientôt traîné sur la claie, j'irai t'y rejoindre. Oh! puissent les épines de l'âpre chemin que parcourent les morts ne point ensanglanter tes pas! et puisse de son étreinte le farouche conducteur des âmes n'oser meurtrir ma tant aimée!... Misérable, misérable, je ne lui ai pas laissé l'instant du repentir!... Quoi! sans moi, mon Ahmès, sauras-tu traverser les étapes d'épouvante; seras-tu condamnée sans moi? Sans moi vas-tu renaître pour revivre la vie et souffrir l'expiation sans moi?...

« ... Je veux mourir; je veux, me livrant à l'augustal, me tordre sous les gênes et rendre mon dernier souffle en prononçant ton nom. Allons, Pakrour, vite au prétoire, vite à la croix! la bien-aimée t'appelle : me voici!... Non, pas encore ; — qu'une dernière fois je contemple au moins le cher visage!... Demain, j'abandonne mon refuge ; à la tombée du soir, demain, rampant dans la nécropole je me glisserai vers le sépulcre; demain, demain, soulevant le suaire et m'emparant du masque, je... »

A cet endroit, la voix du sinistre comédien se fit, de nouveau, bégayante et confuse :

... « Les licteurs!... frappez, frappez plus fort; brûlez et tenaillez mes os : punissez plus vite!... La croix!! ah!!... J'aime, j'aime! On aime donc toujours chez les morts! »

Brusquement, M. d'Hérival s'effondra sur le plancher... Aussitôt, je me courbai vers lui; son pouls ne battait plus; les bras étaient rigides : le sommeil cataleptique avait repris cet homme.

Et, durant l'effroyable scène, debout dans un recoin de mon cabinet, la femme avait regardé, avait écouté, impassible. Pas un mot; pas un geste. J'interpellai enfin la bizarre créature; sa présence m'était désormais inutile.

— Assez pour aujourd'hui, ma chère. Allez-vous-en, mais revenez demain.

Sans me répondre, elle marcha vers le corps étendu, s'agenouilla, lui souleva la tête, et y déposant un baiser :

— Va, ton crime à mes yeux ne t'a point rendu criminel; et puisque ton forfait ne fut que la folie de ton amour, pauvre âme expiatrice, sois pardonnée.

*
* *

DCXLVII (*Suite* — même jour). — La prédicante vient de partir. Je m'étais ravisé et l'aurais voulu retenir plus longtemps : elle a refusé de prolonger sa visite. Si bavarde au premier abord, la dame était devenue étrangement muette, ou plutôt monologuait à son tour :

— Ils m'ont trompée! soupirait-elle, ils ont menti : le malheureux aimait.

Se croirait-elle, d'aventure, la ci-devant Callista? Oh! mais alors, quel déchet dans les enfers! Triste métamorphose.

— Vous reviendrez demain, lui ai-je dit, demain à pareille heure. Il le faut; je l'exige.

A pas de procession, sans souffler mot, elle est sortie, et j'ai fait reporter d'Hérival dans la chambre Paracelse. En voilà un que la *Villa Riante* doit encager comme un merle blanc.

Je me sens fort intrigué. Quel mystérieux lien unit donc ces deux êtres? Secret de l'organisme, admirable matière à prochaines découvertes! Feu Puységur ou défunt du Potet m'auraient jadis prétendu dévoiler cette énigme, et leurs bruyans imitateurs me répondraient sans doute : « Suggestion passive et simple télépathie. Votre somnambule a dû entrevoir, déchiffrer, lire couramment, déclamer en acteur les plus arcanes pensées de la crédule dévote qui, à son insu, l'hypnotisait. » Téméraires conjectures, messieurs, prétextes à d'incessantes réclames pour vos livres et pour vos personnes; laissez donc le charlatanisme littéraire aux charlatans des lettres... Quant à moi, — télépathie ou non, — j'ai lieu d'être satisfait. Mon journal peut insérer le cas d'une vésanie nouvelle : Isis a des adorateurs en plein Paris.

Qu'il s'annonce tristement plaisantin, le siècle qui approche, avec son mysticisme, son renouveau des plus dégradantes superstitions!... Dors-tu content, Voltaire?

*
* *

DCXLVII (*Suite*). — 14 janvier. — Satisfait, le suis-je sincèrement? En étudiant les pages griffonnées hier, j'ai senti un doute m'envahir. Est-ce vraiment une œuvre *géniale*, ce mélodrame égyptien à sentimens modernes, parsemé de locutions antiques? Je ne sais. Génial! un bien grand mot, barbarisme, d'ailleurs... Et puis, rendu à soi-même, quel piètre génie, le sujet d'Hérival!

Ce matin, il s'est réveillé, dispos derechef, derechef insolent. J'étais auprès de lui; il m'a reconnu, et alors :

— *De quel droit m'avoir* séquestré ici? Prenez garde, Monsieur, prenez garde!

Il terminait enfin son apostrophe interrompue la veille.

Je me suis retiré, dédaignant les colloques inutiles. La journée a été mauvaise. Monsieur discute; monsieur ergote; monsieur s'indigne; monsieur parle des lois; monsieur connaît un substitut; monsieur menace du parquet. Demain, si le calme n'est pas rétabli chez cet agité, je prendrai d'efficaces mesures. La cellule Esquirol (elle est capitonnée, spacieuse et très confortable) lui apprendra peut-être qu'un fou est un fou, la douche un argument sans réplique, et la *Villa Riante* une maison sérieuse. Attendons.

La femme n'est pas revenue. Elle m'est pourtant nécessaire : à tout prix il faut la retrouver.

*
* *

DCXLVII (*Suite* — même jour). — Tout à l'heure je viens de relire le délirant verbiage; hélas, aucune trace d'un génie latent! Mais qu'a pu vouloir dire l'érotomane en cette abominable phrase qu'il n'a point achevée :

« A la tombée du soir, demain, rampant dans la nécropole je me glisserai vers le sépulcre; demain, soulevant le suaire et m'emparant du masque, je... »

Toute bestialité, nous a démontré Darwin, habite encore la bête humaine, et maintes fois démens ou criminels ne sont que ressouvenirs d'une brute antérieure au transformé humain. De monstrueux instincts doivent donc sommeiller en ce d'Hérival... Lesquels? Je le saurai bientôt.

*
* *

DCXLVII (*Suite*). — 15 janvier. — Malédiction! La chambre Paracelse est vide; le misérable fou s'est évadé!

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

(La dernière partie au prochain numéro.)

EN ALLEMAGNE

1842

I. — DE PARIS A METZ. — LE BORDER.

Lundi 20 juin. — Parti de très bonne heure de Paris, j'ai arrêté ma première étape à Sainte-Menehould. Rien de saillant sur la route ; de petits vignobles mesquins couvrent un pays qui semble avoir eu une tout autre importance, si l'on en juge par les nombreux bourgs, les petites villes dont quelques-unes ont gardé de grandes églises, de larges boulevards serpentant sur les vieilles murailles qui furent jadis des fortifications. La France, de ce côté, a visiblement porté en avant ses frontières.

Nous montons ; et peu à peu le plateau s'étend en grandes plaines qui mènent à Châlons. Je ne puis qu'entrevoir la vaste, l'admirable cathédrale, sombre de ses vitraux de tous les siècles. Plus loin, la belle église de Notre-Dame de l'Épine, avec ses grotesques : un monde de sculptures dans un désert.

Sainte-Menehould a toujours son *Hôtel des Princes* dont a parlé Victor Hugo. Je retrouve la légendaire cuisine, le petit oiseau dans sa cage, la jeune fille, mais, en plus, une belle-mère criarde, acariâtre, vulgaire. Le logis en est tout changé. L'enfant est devenue femme, s'est mariée sans rencontrer le bonheur. Triste, déjà fanée, la bouche amère, même dans le rire. Elle ne redevient belle que sérieuse et silencieuse.

Après Sainte-Menehould, une longue montée donne le temps de tout voir à loisir. Pays pauvre, un peu plus boisé que le précédent. C'est Clermont-en-Argonne, « les Thermopyles de la France », disait Dumouriez. J'ai moi-même quelque peine à les

passer. Il a fallu fortifier notre attelage. Verdun, où je m'arrête pour déjeuner, formait, avec Toul et Metz, un terrain inviolable. Ville de garnison, tout enfermée en soi, elle n'égaye guère le passant. Les intérieurs y sont sérieux, les hommes réservés, les femmes dignes et presque tristes. Tendres pour leurs enfans, elles les serrent dans leurs bras sans paroles. Peut-être, si près de la frontière, songent-elles pour eux à l'avenir, aux calamités de la guerre!

Vainement j'ai cherché une histoire du pays. « La ville n'en vaut pas la peine, » me répond le libraire auquel je m'adresse. Ce mépris pour une cité, déjà antique à la venue des Romains dans les Gaules, m'a profondément blessé!

Ah! France insouciante de ton histoire, que de forces vives perdues par ton ignorance!...

*
* *

Toute l'après-midi nous roulons par la pluie et l'orage, sur un plateau élevé. La végétation s'améliore; la terre devient rouge; elle nourrit de beaux arbres d'une verdure intense. Ils nous couvrent de leur ombre sur le long ruban de la belle côte qui, de rampe en rampe, nous approche de Metz. A huit heures du soir, nous entrons dans la capitale du royaume d'Austrasie. Quoique très fatigué, j'ai voulu reconnaître la ville, envisager l'énorme cathédrale. Elle apparaît d'autant plus monstrueuse, qu'elle a monté sur une place exhaussée elle-même comme un piédestal.

A l'intérieur, la hauteur de la nef, des fenêtres, la profondeur des vitraux, en font, à cette heure surtout, un ensemble solennel, sublime. J'y reste longtemps assis, rêveur... La nuit est venue, mais la lune éclaire l'immense vaisseau d'un rayonnement mystérieux, et je crois voir se promener les ombres impériales des Charles IV, des Sigismond, de Frédéric III, de Charles-Quint.

Mercredi 22. — Avant que la ville ne s'éveille, je suis l'esplanade, puis le beau quai qui passe devant le Palais de Justice. En face, sur l'autre rive de la Moselle, celle-ci sans quai, s'échelonnent des palais charmans, bizarres. Non pas demi-mauresques, comme on en voit à Venise! Ce n'est pas non plus l'architecture pansue, grasse, des maisons de Flandre. C'est un genre tout spécial, tout caprice : élégantes et vieilles balustrades, grilles antiques et délicates, fenêtres romantiques dont les stores, à demi relevés, donnent au passant l'envie de regarder l'intérieur.

Où sont les familles patriciennes qui ont habité ces aristocratiques demeures? Sur un grand balcon de pierre richement ou-

vragé, parmi les fleurs et les lauriers-roses, un vieux cordonnier épluche ses légumes débonnairement, entre ses chats et ses serins.

Plus loin, la grande porte noire d'un noble et sombre hôtel laisse voir sous les voûtes une blanchisseuse matinale occupée à laver son linge, pendant que son fils, tout petit, suivi du chien, se hasarde sur la passerelle branlante qui mène au bateau. Chaque maison a le sien, il la complète, si l'on en juge par les belles fleurs, les arbustes qui le parent. Charmante poésie de la femme sédentaire.

La vénérable église de Saint-Martin, bâtie au XIIIe siècle, m'arrête au passage. Pour paroissiens, des moineaux par centaines qui mènent grand bruit, vont, viennent et piaillent comme gens qui se sentent tout à fait chez eux.

...A midi, mon élève, l'excellent Huguenin, malgré les huit classes par semaine dont il est accablé depuis le ministère Cousin, vient et veut être mon cicerone. Pour l'épargner, je lui dis tout de suite ce qu'il me faut, ce que je veux savoir, la destinée même de Metz, sa formation organique. Alors le mélancolique jeune homme me conduit à la cathédrale, laquelle, pour s'étendre dans son indépendance, s'est mise hors la ville. Nous montons sur les combles, il me place au pied de la flèche, et de là me montre le croisement des routes. A lui seul ce croisement explique pourquoi Metz, abritée derrière le rideau des montagnes, a pu être plus ménagée que le reste du pays, se garder libre et neutre. Les invasions se faisaient plus haut ou plus bas. Ce qui n'empêchait pas la ville d'être vigilante; elle a réalisé de bonne heure des perfectionnemens ingénieux dans le matériel de la guerre. La flèche elle-même est tout un art de défense savante.

Trèves, Metz, Rome, se valent pour leurs bonnes et solides constructions. A Sainte-Ségoline, dont le curé m'a montré la petite église, Guise n'hésita pas à établir ses batteries sur le toit du chœur pour tirer de là sur Charles-Quint qui voulait passer la Moselle.

Bataille éternelle avec la pauvreté lorraine, avec les damoiseaux de Commercy, de Sarrebruck, de Lamarck, qui souvent engageaient leur épée, leur habit aux Lombards de Metz, puis déclaraient la guerre. La pauvreté de la Lorraine allemande est sensible surtout dans la zone qui s'étend jusqu'à Phalsbourg. Terre vaste et vide, population laide, femmes trapues. Elles prennent leur part des plus rudes travaux. Leur bonnet se matelasse pour porter sur la tête des fardeaux souvent d'un poids énorme. Sous la compression, les traits du visage grossissent, la taille s'équarrit;

la plupart des femmes, dans leur corselet de velours vert, ressemblent à de petits hussards.

Et pourtant, si vous y regardez de près, vous retrouvez quelque chose de la finesse du type primitif et, dans les yeux, des éclairs de vivacité qui sont bien de notre race. Tout en cheminant, je lis, dans Ruckert, son beau dialogue entre l'*Arbre et le Passant*. Rien de mieux à propos ; tout le jour des bois, des bois...

Voilà la porte mélancolique par laquelle j'entre en Allemagne, dans l'inconnu, dans l'infini ; dirai-je le renouvellement?... Sur cette frontière où la terre celtique expire, la veine de la France semble épuisée après tant de variations, d'efforts divers. Adieu le dernier esprit, les vins pétillans de Moselle...

II. — STRASBOURG. — PREMIÈRE VISION DE L'ALLEMAGNE. — FRIBOURG.

Vendredi 24. — Pénible journée, lourde d'orage. Nos chevaux ont une peine infinie à avancer. Aussi mettons-nous tout le jour à franchir les dix lieues qui séparent Phalsbourg de Strasbourg.

A cinq heures seulement, nous atteignons la belle et forte flèche qui, de si loin, nous a salués. Forte et pleine, en même temps qu'élancée ; digne de la grandeur de cette plaine, et digne aussi de l'ampleur du Rhin.

J'ai toujours aimé à visiter les églises le soir. Elles disent alors tant de choses ! J'entre, et je me trouve en face des statues pensives, durement politiques, des princes-évêques du xve siècle. Ce qui les commente terriblement, ce sont les deux statues plus anciennes au portail du midi : d'un côté la *Loi nouvelle*, fièrement drapée d'un manteau, couronnée, tenant le sceptre de la gauche, la croix de la droite, une haute et formidable croix. Elle regarde d'un œil plein de reproche, disons mieux, d'un œil meurtrier, la malheureuse *Loi Juive* qui est de l'autre côté, en simple tunique, sans manteau, sans couronne, les cheveux épars, la lance brisée, un bandeau sur les yeux, la pauvre aveugle !... mais de sa main gauche elle tient un livre renversé ; elle le tiendra toujours, car c'est toujours le livre de Dieu !

Sabina de Steinbach, au ciseau passionné de laquelle on attribue les deux statues, a vécu, est morte sous les murs de la cathédrale, dans son ombre battue d'un vent éternel. Ses chefs-d'œuvre sont placés au portail du midi, dans le lieu où viennent sans cesse frapper les orages. Sa tombe est à l'opposé, tout près du portail du nord, dans une petite cour humide, glaciale. En creusant là

pour faire aboutir le paratonnerre, on a trouvé son cercueil. Les décharges de la foudre, maîtrisées par le génie moderne, viennent frapper ainsi le tombeau de ce génie du moyen âge.

Grande et complète église : le fabliau local de Strasbourg dans la chaire de Narrenschiff et le groupe des vierges folles. La tragédie politique, ecclésiastique, l'Église armée, meurtrière, dans les statues des princes-évêques, et le dialogue en pierre de l'Ancienne et de la Nouvelle loi. Et, par-dessus tout, l'infini gothique des nefs, la gravité du chœur, unissant, dans une même église, l'esprit byzantin, allemand, le génie des deux empires.

Qu'un coup de soleil s'ajoute, au même instant les vitraux s'allument, et toutes les petites figures du midi vibrent et se réveillent, leurs petites voix s'harmonisent, par les grandes voix des grandes figures des vitraux du nord. Alors toute l'église chante; les anges des piliers sonnent de la trompe; l'unanime unisson se réalisant, toute parole de Dieu est réalité; la voix se gonfle, crève la voûte, s'enfle majestueuse et puissante, va toujours s'harmonisant vers le ciel. Musique architecturale, régulière et prismatique; œuvre de Dieu passant par l'*homme*, Dieu à la seconde puissance, création de création.

De la cathédrale, je vais à la bibliothèque, autre église. Les livres, le musée, sont mêlés de France et d'Allemagne. Il y a vraiment, ici, mariage entre les deux nations. Rien de plus touchant. Je m'enferme là des heures, lisant, interrogeant le passé. Sous mes yeux, une relique, la vieille petite bannière de la ville, et le tableau daté de 1388, qui servait de modèle aux bannières des corporations strasbourgeoises. Vierge byzantine, mais douce figure allemande, point belle, un peu souffrante, les bras étendus, frémissans...

Le conservateur, dont la personne et la parole traduisent à merveille un côté du génie local, M. Jung, me conduit au Temple neuf où l'on voit la *Danse des morts*. Cette danse faisait partie des fresques plus ou moins hardies dont les moines paraient leurs églises. Ces danses ne sont pas volontaires. La mort appareille de force les danseurs, tous jeunes, de vie exubérante. Types allemands, aimables et forts. En contraste, la pâle figure; elle est derrière, et regarde ceux qu'elle va marquer, entre autres une belle jeune fille qui s'arrête les yeux rêveurs. Il y a aussi un beau jouvenceau; celui-ci se sent visé et se retient à une colonne. Le dernier tableau est atroce. La mort, ici, les veut tous. Elle n'attend pas, frappant du regard, elle agit. Épaules courbées, contractées; d'autre part, elle attire, accroche et griffe, devant et derrière, un

évêque qui la sent bien et qui va... il va ferme et mélancolique. sous la griffe même, il ne craint que Dieu.

Dimanche 26. — C'en est donc fait, me voici hors de France. A cela il y a toujours quelque peine, quelque arrachement. Mes pensées de la veille, en faisant mes adieux au Rhin, me reviennent en suivant les hauteurs boisées du pays de Bade. « Montagnes, forêts de la terre étrangère, laissez-moi perdre en vous quelque chose de ce qui me pèse tant! » Je vais le long du Rhin, le long des collines de la Forêt-Noire, en vue de l'Allemagne et de la France. Sauf les momens où les ondulations du sol, en se rapprochant, bornent l'horizon, les montagnes grises de la Patrie me regardent... Terre des forts, des vaillans, que j'en retienne en moi quelque chose!

La saison est faite pour favoriser l'élan; joli temps clair, le ciel bleu ouaté de blancs nuages, et, sous mes yeux, cette aimable image de vie, l'eau courante. Elles viennent de partout, ces eaux limpides. Un souffle frais les accompagne et réjouit la vallée. Paysage doux et médiocre. De ce côté, toute chose diminue. Cela frappe en quittant la forte nature d'Alsace. Pays ni grand, ni petit, ni très fertile, ni très stérile. Les hommes à l'avenant. L'esprit militaire aussi a diminué. Près de l'infini naturel des Alpes, de l'infini politique de la France, que reste-t-il à ceux-ci? Une aimable médiocrité.

Je la retrouve à Fribourg-en-Brisgau. En un quart d'heure on a parcouru la promenade qui entoure la capitale de la Forêt-Noire; capitale de charbonniers, de scieurs de planches... on devine que la médiocrité extérieure, qui est en toute chose, doit être aussi dans la race.

Cependant, au plus profond de la montagne, au plus sombre du paysage, je rencontre deux enfans, douces petites figures allemandes, point belles, mais si attendrissantes!... Plus loin, j'en vois deux encore, cette fois le frère et la sœur : elle, petite mère de dix ans, raisonnable, sérieuse; lui, délicat comme le lait maternel dont il semble une fleur. Tous les deux les pieds nus d'un blanc rosé si frais! La petite porte son frère et le baise. J'ai le tort d'admirer tout haut; elle rougit, se détourne, s'éloigne un peu, mais le baise de nouveau. Évidemment elle a compris, sinon mes paroles, du moins ma pensée.

Enfin, sur les hauteurs, je croise une grande jeune fille du peuple, celle-ci bronzée à souhait pour les peintres, tout ce qu'on peut voir de noble et de fier. Dans une attitude impériale, sans en avoir conscience, elle porte sur sa tête une énorme cruche

d'eau qu'elle vient de remplir à la fontaine. Des nattes épaisses font couronne sous le fardeau; il en reste encore sur ses épaules deux tresses magnifiques, qui, défaites, la couvriraient tout entière.

*
* *

On attribue à Erwin de Steinbach la flèche de la cathédrale de Fribourg. Je le croirais volontiers. Seule sur le porche, elle a un élan juvénile, un jet héroïque. L'église, jadis abbaye, *munster*, est petite, mais complète d'architecture romane et gothique. Sous le portail, point de statues en pierre comme à Strasbourg, mais seulement des peintures. Toujours la Loi ancienne et la Loi nouvelle en regard. A l'intérieur, des tableaux, plusieurs d'un grand intérêt moral. Aux murailles, des boiseries délicates. Le bois joue un grand rôle dans l'art allemand, surtout au voisinage des grandes forêts où tous les hommes le taillent habilement. D'Holbein, une petite *Nativité* traitée dans la joie naïve et douce des vieux Noëls. Mais la merveille des merveilles, ce sont ses trois grands volets : au premier, Marie, par un chemin de rochers, descend chez sainte Anne; elle arrive, lui tend la main les yeux baissés, modeste. Elles sont toutes deux dans un état de grossesse avancée, la plus âgée doublement mère : à son regard de douce intelligence, on voit qu'elle est aussi la mère de la jeune mère. Les enfans à naître s'aiment déjà, vont au-devant l'un de l'autre, car il y a élan; mais saint Jean, au sein de sainte Anne, se tient déjà plus bas que Jésus.

La Vierge est celle de la Renaissance; elle rayonne d'une plénitude de jeune vie, d'une telle puissance créatrice, que l'herbe pousse sous ses pas, que les fleurs s'épanouissent, les animaux multiplient à son approche; la nature commence déjà son Noël. Sur terre la fécondité; au-dessus, un ciel d'azur, comme il le faut pour éclairer d'une virginale lumière la jeune tête de la mère de Dieu.

Au second volet, la nuit tombe... Il est né!... Marie n'est plus la même, moins divine, puisqu'elle ne contient plus Dieu. Mais femme candide, toujours vierge et charmante, priant avec ardeur, de toute son âme, devant son enfant. Derrière, la figure bronzée de Joseph; au fond, la bonne tête du bœuf qui prend sa part de la joie universelle; son souffle doux réchauffe la crèche. Nul autre témoin; la famille et la nature suffisent. Jésus malheureusement, par un mauvais allégorisme, laisse beaucoup à désirer. Il est excessivement petit et tout blanc, pour ressembler à l'hostie. Autour, les anges sont de petits singes ridicules.

Le troisième tableau donne le drame, la fuite en Égypte. Joseph tout en rouge, sous un ciel ardent, ouvre la marche. La Vierge suit, rêveuse, un peu pâle, plus anglaise qu'allemande. Peut-être Holbein l'a-t-il faite à son retour de Londres. Elle va, enveloppant son fils d'un geste passionné. Sur le désert de sable, aride, rien qu'un élégant palmier que courbent, dans un gracieux effort, de petits anges, pour amener sur la tête de la mère et de l'enfant un peu d'ombre.

Dans ce beau poème en trois actes, le sentiment moral augmente dans un admirable *crescendo*. Au premier acte, la Vierge est belle d'élévation, belle comme grâce de Dieu dans la nature. Au deuxième, belle de foi : elle s'est détachée de son fils physiquement, mais pour se rattacher à lui aussitôt par la prière. Au troisième acte, belle de sa volonté : elle est devenue la Providence de son enfant; elle couve en pensée l'avenir. C'est le dernier degré, le plus humain, mais le plus sublime; partant, plus divin même que le premier, où Dieu apparaît sans volonté.

III. — LA FORÊT NOIRE. — ENTRÉE EN SOUABE. — LE DANUBE. — ROTTWEIL. — TUBINGUE. — LES ÉMIGRANS. — SAINT-GEORGE. — LE PALAIS DUCAL.

Lundi 27. — Dès le premier relai après Fribourg, la route s'engage dans la Forêt-Noire, par l'étroit défilé que, très improprement, nous avons nommé : l'Enfer. En allemand, *die Hœlle* signifie *creux*, *profondeur*. Je revois en souvenir ma montée du Simplon, mon terrible torrent, et ces pics isolés, hardis, que l'aigle seul semble pouvoir atteindre, et que les pacifiques sapins ont escaladés, dont ils ont pris possession. Ils se penchent sur la profonde vallée, sur la route poudreuse, sur le pauvre passant... Mais lui aussi, en 1830, il atteignait ces hauteurs à sa manière, il y suspendait ses rêves, ses chimériques ermitages, son nid d'amour ou d'amitié, et tout ce que le vent a emporté depuis, sans s'informer si ce n'était pas fait de plumes sanglantes...

Le Simplon a le grandiose, mais il n'a pas les doux jeux de la lumière tamisée avec ces ménagemens délicats et tendres que je vois ici : la tendresse de l'âme allemande. De temps à autre, des arbres suspendus au ravin, déracinés à demi par quelque coup de vent d'orage, me montrent leurs racines échevelées, et me disent : « Nous aussi... »

A Hœllsteig, au plus profond du défilé, je m'arrête dans une froide et triste chambre d'auberge, toute tapissée d'Amérique, d'émigration. Je déjeune au bruit des cascades, peu im-

portantes, mais rapides, continues, sans repos, répétant distinctement le seul mot qu'elles sachent : *Toujours, toujours.*

Autour d'elles, à cette heure bénie de l'année, la nature semble ne pas entendre cette note mélancolique. Partout des fleurs, elles enveloppent une petite chapelle ouverte dont les six bancs me rappellent mon voyage de 1838 : le refuge du Saint-Gothard où je passai la nuit. Ici, je commence la montée de mon petit Saint-Gothard souabe. En bas, des bois, et, dans ces bois, de belles routes qui témoignent du soin intelligent avec lequel on les exploite. La France devrait bien prendre exemple.

Au-dessus des bois, des prairies blanches et bleues, bluets et marguerites. Tout au fond du paysage, des faneurs et des faneuses; ce joli travail avive, égaye la contrée habituellement austère.

A Donaueschingen, tout près de la frontière du Wurtemberg, en pleine Forêt-Noire, on me montre cette poétique fiction, la source du Danube. Ce fleuve guerrier, si fier, qui fera tant parler de lui, naît humblement dans au baquet de pierre; on vous dit que tout de suite il court à la rivière voisine, la Brège, mais je croirais bien plutôt que c'est la rivière qui lui est sacrifiée, qui se laisse médiatiser comme l'ont fait les Furstenberg, peut-être en punition d'avoir, au profit de leur ruisseau, médiatisé le grand, le farouche fleuve de l'Europe méridionale.

Ces princes dépossédés ont mis dignement ce qui leur reste de leur ancienne souveraineté, je veux dire leur maison, en commun avec ceux qui furent leurs sujets, en sorte qu'elle soit toujours sinon le palais de l'État, au moins la maison publique. Dans le beau jardin ouvert à tous, où on les voit se promener démocratiquement, mêlés à la foule, on organise en ce moment une fête agricole. Le dépôt des *Minnesinger* qui est ici, et ce berceau du Danube, attirent, dans la belle saison, de nombreux touristes.

Aujourd'hui, fête de Saint-Pierre et de Saint-Paul, tout le peuple est dehors, endimanché. Je suis frappé de l'originalité des costumes : grandes redingotes tombantes à brandebourgs, culottes courtes, gilets rouges, voilà pour les hommes. Les femmes, bas rouges que découvrent des jupes bouffantes dont les plis s'écartent, rayonnent, s'arrondissent dans le bas comme une cloche. Peu de femmes sont assez sveltes pour bien porter ce costume qui, depuis la ceinture, exagère les formes.

Grand mouvement à la fois religieux et rustique. Sur des chars parés de fougère, de jeunes faneuses rient, folâtrent, chantent...

Cette animation matinale réveille en moi un vif élan vers l'action, la production. Je reprends volontiers, pour mon prochain

livre, la devise du duc de Bourgogne : « J'ai hâte. » Dans un meilleur sens, c'est la mienne aussi depuis douze ans.

*
* *

La plupart des bourgs de Souabe, que je traverse, s'étagent en amphithéâtre, les fossés, les contrescarpes, parés de charmantes cultures. Rien de remarquable à Rottweil, petite ville murée du Wurtemberg, C'est l'heure des vêpres, j'en profite pour voir le peuple. L'église est antique, mais rajeunie par des fresques italiennes dans le goût de celles des églises du Tyrol. Improvisations d'un barbouilleur spirituel; gesticulations excessives, bouffonneries peu admissibles dans un tel lieu. En contraste le grand respect de l'assemblée. Beaux chants allemands entonnés par tout le peuple, soutenus par les voix mâles, juvéniles, bien timbrées de nombreux jeunes gens, appartenant à l'école du gymnase. Je sors profondément touché.

Tout finit, même les maux. Après une journée longue et laborieuse, où, malgré l'extrême chaleur, je monte toutes les côtes à pied, nous entrons dans l'ombre et la fraîcheur du soir. Par une avenue déjà obscure, au bout de laquelle brillent quelques réverbères, nous voici enfin dans Tubingue.

Mercredi 29. — Levé de bon matin, je vois s'ouvrir les boutiques. Partout aux vitrines, les portraits de Schelling et d'Hegel dont les deux têtes apparaissent comme affirmation et distinction; affirmation forte, vivante, léonine, distinction haute et pleine d'un génie superbe et subtil qui ne serait sympathique qu'aux idées. La tête de Schelling conviendrait à toute grande force, celle d'Hegel ne convient qu'au grand penseur. Tous deux, comme Strauss, sont sortis du séminaire protestant de Tubingue.

A neuf heures, je vais voir une autre grande force de l'Allemagne, Uhland, le Minnesinger souabe. Il m'apparaît comme le vieux Gœrres, un Allemand primitif : cheveux et barbe incultes et rudes comme les *rohe alpen* du Schwartz-Wald, narines pleines d'aspiration, soufflantes comme seraient celles du vieux Danube; épais sourcils blonds, les yeux d'un bleu gris, fort sauvages; tête en avant, avec un mouvement de sanglier, la face rouge et sanguine, l'élan colérique du lyrisme. Peu familiarisé avec notre langue, Mme Uhland, qui a été belle et reste gracieuse, nous sert souvent d'interprète. Le français est ici langue de femme, j'en ai déjà fait plusieurs fois l'expérience, Je m'adresse pourtant à mon sanglier pour savoir ce qu'il pense de la France : « Avez-vous vu Paris? — Du temps de Napoléon. » Rien de plus. Ce laconisme contient un monde.

*
* *

Beaucoup d'émigration en Souabe. Ce matin, j'ai été témoin d'une scène émouvante, le départ de toute une famille. La voiture pleine, comble d'effets misérables, et, derrière le grand chariot, traîné par lui, un autre tout petit, qui était le berceau du dernier enfant, gardé par sa petite sœur. La voyant s'écarter au moment d'une descente rapide, il était pris de peur et pleurait. Un garçon de treize ans, vigoureusement, essayait d'enrayer. Des femmes, arrêtées comme moi, reprochaient aux parens de laisser ainsi ce pauvre petit seul. Le père, qui marchait en avant, appela la mère qui était sur la voiture. Elle descendit tragique, peu sensible à force de malheur. Je voyais bien que tous les deux étaient finis, brisés : misère, et peut-être aussi l'accablante pensée de tout ce qu'ils laissaient derrière. Le père, abattu, semblait avoir perdu toute initiative ; elle, visiblement, avait baissé d'intelligence.

Le jeune garçon qui conduisait, enrayait, était au contraire plein de force morale, d'ardeur ; il paraissait pénétré de sa mission et sentir qu'il était ou serait bientôt le chef de la famille. La mère manquant, la sœur aussi suppléait.

Et le nouveau-né dans son berceau, qu'était-il?... Ah! je vais vous le dire par la touchante formule : « Quelle est la mesure de la plus petite propriété? » Réponse : « La place du berceau du petit enfant, et de la petite sœur qui le berce. »

Pour le moment, c'était toute leur fortune, ils n'avaient pas autre chose. Mais ce rien vagissant, c'était l'unité de la famille, le nourrisson du frère et de la sœur ; son berceau était le foyer, la patrie... Là, devait toujours, jusqu'au Havre, jusqu'en Amérique, dans les forêts d'arbres inconnus, dans les savanes solitaires, se retrouver la Souabe, la bonne terre d'Allemagne, et tous les souvenirs.

Mais combien de temps la frêle petite voiture liée à la grande devait-elle durer dans ce rude voyage? Je n'osais me le demander. Faire, avec ce jouet d'enfant, les deux cents lieues de Tubingue au Havre, cela semblait bien difficile, sinon impossible. D'autre part, on hésitait à mettre le petit chariot dans le grand, encombré, débordant. L'enfant eût pu être étouffé ou culbuté. Comment donc faire?...

Le difficile, c'est qu'ils ne demandaient pas l'aumône. Je hasardai pourtant, et, le cœur plein de tristesse, serrant la main du père, je les recommandai tous à la Providence.

Le jeune conducteur ne se recommandait qu'à lui-même. Ce garçon intelligent, avec sa belle tête noire, ses yeux plus vifs

qu'on ne les a communément ici, paraissait propre à tout faire, à tout souffrir. Quel rêve l'occupait? J'aurais voulu le savoir. Peut-être, pour se donner du courage, pensait-il aux anciennes migrations souabes si glorieuses en Italie, en Prusse... Pourquoi pas? Ici, la première chose qu'on enseigne à l'enfant des écoles, c'est l'histoire de son pays. Elle arrive au même rang que la Bible.

*
* *

Il y a deux choses à voir à Tubingue : le vieux château ducal qui fut la résidence des comtes palatins de Souabe, et Saint-George, qui est leur Westminster. Moins honoré toutefois que celui d'Angleterre. Ils sont là, ces pauvres grands-ducs, relégués dans un chœur mal dallé, mal tenu, en un mot, oubliés. Beaucoup de portraits en marbre, d'autres peints dans les vitraux. Au bas de chaque croisée, un prince à genoux. Sous chaque pierre funéraire, des cerfs, des chiens bizarres, terribles, toute la terreur poétique des forêts de l'Allemagne.

Une de ces tombes, fort touchante, est celle d'une jeune fille morte à 17 ans, enlevée à temps, dit l'épitaphe. C'est un vrai portrait, tout à la fois colossal et délicat ; des plans d'une finesse extrême sur cette jeune et puissante figure si virginale malgré la sévérité de la mort et la dignité princière. Tout dit que la jeune morte dut être enjouée, que son sourire dut être bien gracieux, à en juger par les fossettes qu'il creusait aux joues d'une façon bien charmante. Des longues manches plissées sortent à peine deux petites mains, trop petites pour ce corps majestueux. Sous la couronne virginale, elle porte ses longs cheveux tombans à la mode souabe. A ses pieds, son chien, non pas un épagneul de manchon insignifiant, mais un gros bon chien fort et lourd qui hurle, les yeux noyés de larmes.

Sœur de l'un des princes qui reposent ici, elle a été mise dans ce tombeau par son frère qui mourut la même année! Des étrangers sont aussi enterrés dans ce même chœur. Ces princes du Nord sont venus mourir en Souabe :

. . . . . *Domus alta sub Idâ,*
Lyrnessi domus alta, solo Laurente sepulcrum.

Pendant que je regarde, un essaim bruyant de petites filles fait irruption jouant de tout leur cœur avec leurs ardoises d'école. Elles m'aperçoivent, s'arrêtent; je souris, elles s'enfuient, mais pour revenir bientôt. Le souvenir des moineaux familiers, hardis, de Saint-Martin de Metz me revient. Seulement ces petites figures

allemandes ont une bonhomie que je ne trouve pas à nos moineaux français.

Le château ducal (Pfalz) domine sur une hauteur. La porte d'entrée, laide dans le détail, est belle dans son ensemble. De chaque côté, deux soldats de pierre montent la garde. L'un pose son arquebuse pour tirer. Point de concierge, personne non plus dans la vaste cour, si ce n'est, à la fenêtre grillée d'un petit bâtiment, une tête d'homme immobile, sans doute un prisonnier. Au-dessous de la porte un écriteau : « Entrée interdite. »

Au milieu de la cour, un grand vieux tilleul qui semble là pour qu'on y rende les jugemens. Maître du lieu, je m'assois sous son ombre. Autour, tout un champ d'herbes folles. Toujours même silence ; on pourrait se croire dans la demeure des esprits.

A travers la mer ondoyante des graminées, j'arrive au pied d'un escalier qui tourne et s'arrête derrière le château. Il faut descendre pour pénétrer sous la voûte d'un passage sombre... au bout, une seconde cour.

A petit bruit, coule au milieu une fontaine, mariant à merveille son gazouillement uniforme à de faibles modulations lointaines, qu'on dirait d'une harpe éolienne et qui est, en réalité, le son d'un orgue touché doucement, mollement, par une invisible main de femme.

Rien de plus délicieux, qu'une telle harmonie dans cette solitude profonde, en vue de ce paysage grave et doux, grand sans être grandiose, juste à la mesure des pensées habituelles... Mais voici le gardien ; il me voit, accourt et rompt le charme. A regret je le suis. La ville a mis, de ce côté du château, qui donne sur les jardins, son musée et toutes ses collections.

IV. — CE QU'EST POUR L'ALLEMAGNE LA SOUABE. — LE PAYS DE LA VIGNE, STUTTGARD. — ULM, LA SCULPTURE EN BOIS.

Vendredi 1er juillet. — Je quitte Tubingue à sept heures du matin, par un ciel d'orage sous lequel s'étend un petit paysage doux et calme : des pins, des chênes, des sapins dont le feuillage austère s'assombrit encore dans la lumière éteinte, et tourne au noir.

Elle est très belle, la longue rampe qui conduit à Stuttgard. Quelque chose de la descente de Metz. Moins de gaieté, point de fleurs, mais, en revanche, point de fortifications. La Moselle, la France, la guerre de moins.

Je ne suis point de l'avis des gens du Rhin qui méprisent les Souabes. Ce peuple, qui a prouvé sa valeur, est toujours plein

d'animation, de mouvement. Nul n'émigre plus volontiers. Misère? Inquiétude d'esprit? Poésie de l'inconnu?... *Arva, beata, petamus arva.* Peut-être les trois à la fois. Il faut ajouter que les familles sont ici très nombreuses.

La Souabe est placée au tournant du Rhin, au coin de l'Allemagne, au point précis où se sont partagées les anciennes migrations. Tandis que l'armée de Rodogaste envahit l'Italie, le reste s'en va fonder les royaumes d'Arles et de Châlons, de Toulouse, d'Espagne, d'Afrique. Il semble que ceux-ci aient conservé quelque chose de cet esprit d'aventure.

La noblesse souabe, plus encore que les paysans, en a été possédée : émigration d'Italie, de Jérusalem... Tous voulaient partir.

En avant dans les migrations, ce pays est en avant aussi dans la Révolution. Il y a émigration philosophique dans l'esprit du Nord, le kantisme : Schelling, Hegel. — Schelling, la réclamation de la nature dans la scolastique elle-même. La poésie reste au logis et célèbre les vieux souvenirs. En réalité. elle ne pousse pas moins aux idées nouvelles. La Souabe a toujours été l'avant-garde de l'Allemagne. Les paysans, me dit M. Schwab, poète agréable et facile en même temps que prédicateur, lisent Strauss; les hégéliens terroristes veulent signer leur abjuration de toute religion. Il est très effrayé de ce mouvement.

Stuttgard, où réside M. Schwab, est trop enveloppée de ses collines; on y étouffe. Partout des vignes; la ville s'en est fait une verte ceinture. « Si l'on ne cueillait le raisin, dit le proverbe, Stuttgard serait noyée par le vin. »

Au total, pays heureux, paisible; c'est le trop-plein qui oblige à émigrer. Ils vont mourir en Amérique. La guerre est, ici, celle des idées, allumée entre les partisans de Kant et ceux de Leibniz; de Gœthe et de Schiller. Le père de M. Schwab, qui a cinquante ans de plus que son fils, lui a fait jurer haine éternelle à Kant, sur un volume de la *Raison pure*. Le terrible critique de Gœthe, l'historien de la littérature allemande, Wolfgang Menzel, que je vais voir, homme fin, spirituel, réservé, — peu ami de la France, — essaie de la caractériser par des formules tranchantes : « Germanique jusqu'à Louis XIV, romaine depuis. » Sans autre réponse qu'un demi-sourire, je le ramène à ses travaux.

La statue de Schiller, cause de tant de querelles entre lettrés, est de Thorwaldsen. Elle a été fondue à Munich. Tête sérieuse, souffrante, tragique, peut-être italianisée, au total fort belle. Le corps se voit à peine, accablé qu'il est par le lourd manteau qui lui tombe jusqu'aux pieds.

Pour me reposer de mes courses, je lis Uhland. Ma première

impression ne m'a pas trompé, c'est bien le véritable minnesinger. Rien de moins, rien de plus. Il appartient au moyen âge dont il n'a ni le mysticisme, ni l'esprit symbolique.

Je vibre tout autrement avec Rückert. Ceci est si allemand, que ce n'est plus allemand; c'est par-dessus l'Allemagne, dans la région élevée où elle se lie à l'Orient. Philosophie, poésie, érudition orientale, toutes les harmonies mêlées dans une mélodie puissante : concentration du monde même...

*
* *

Aujourd'hui dimanche, les paysans ont endossé leur habit de fêtes : culotte noire, veste de velours noir à boutons d'argent, gilet rouge. Ceux-ci me semblent plus pesans que de l'autre côté de la ville. Je roule le long du Neckar juqu'à Gœppingen où l'on relaye, où je déjeune. Tout ici est lourd : l'église bâtie par la princesse Sophia *Barbara*, le palais, aujourd'hui résidence du tribunal.

A Geislingen dont la belle tour couronne son pic si fièrement, nous entrons dans la région de la sculpture en bois. Le marbre aux Italiens, le bois aux Allemands; l'art dans la forêt. Ce bois, qui a vécu, n'a perdu des feuilles et des fleurs passagères que pour en prendre d'éternelles.

Ulm, la seconde ville du Wurtemberg, dans sa noble église du XIIe et du XIIIe siècle, c'est-à-dire de Frédéric Barberousse et de Frédéric II, est riche de ses sculptures d'une légèreté admirable. La première épitaphe que je lis sur un tombeau est précisément ma pensée du moment : *Quamdiù vixit, mortuus est.*

Cette église, ce grand poème en bois de Syrlin, est un sanctuaire de la Renaissance.

En entrant dans l'église, trop à la portée du regard, les Sibylles de l'Ancien Testament : la *Delphica* fine et jolie qui regarde et jouit de ce qu'elle voit. La *Libyca*, grandiose, au niveau de Michel-Ange, a un caractère d'animation, de mâle passion contenue. Elle ne regarde pas, ayant mieux en elle, que tout ce qu'elle pourrait regarder.

La vieille et noble sibylle de Cumes, et en face, l'*Hellespontica*, belle, jeune et fraîche en turban, très allemande. La *Cumœa*, jeune aussi et naïve, montre tout simplement son livre, et, dans ce livre, la ligne expresse que vous pouvez lire vous-même : *Deum de virgine nasciturum.*

Enfin toute seule, plus haut, à l'autel, décidément chrétienne, est la *Phrygia.*

Au-dessus des sibylles, les saintes, les vierges chrétiennes.

Toute cette suite mêlée de nature et d'idéal, de portraits et de poésie; par exemple, au-dessus d'une porte voisine de l'autel, une céleste figure échevelée, toute dantesque, entre deux jolies jeunes filles qui ont été, visiblement, des demoiselles de la ville d'Ulm; l'une, en Sainte Ursule, tient une flèche, et, malgré la candeur de son doux regard, vous croiriez que la flèche est pour vous.

De l'autre côté, en regard, les docteurs chrétiens; plus bas, les Prophètes et Juges. Isaïe... un Job chrétien résigné; Samson, ouvrant, avec une douceur grandiose, la gueule du lion pour en tirer le *miel du fort*. Toutes figures qui visiblement veulent, désirent, aspirent... Les femmes souffrent moins; les unes, originales, spirituelles comme Rébecca, avec son regard perçant; d'autres barbares et jolies, comme la reine de Saba, comme Abigaïl, comme Ruth et sa gerbe d'or; l'artiste a donné place même à la laide, à Lia, douce compensation d'un grand cœur!

Plus bas que les Prophètes et Juges, par conséquent au niveau des Sibylles, les témoins païens du christianisme.

Le choix était délicat, difficile. Syrlin ne semble pas avoir été embarrassé. Mais quel est celui qui répond à la *Libyca* qui est de l'autre côté?... Pline? Je ne le crois pas. Il ressemble un peu à Syrlin que je vois au coin, suscitant, fécondant, de son mâle regard, tous ces fils de sa pensée. Ce *Secundus* semble être sa seconde âme, celle qui le rêva. Il regarde comme lui le chœur. Syrlin est la pensée créatrice, féconde; son *secundus*, la haute intelligence, la philosophie tacite de cette création.

En face du silencieux, le parleur Quintilien; son livre est fermé. — Puis le fin, l'aigre, le ridé Sénèque; mille concetti dans les plis de son visage. En regard, tête nue, les yeux à demi fermés, Ptolémée tenant son petit globe comme une marotte de fol.

Cicéron, noble, fort, tête large à contenir toute science, honorablement coiffé, comme Quintilien et Sénèque, de la barrette de docteur.

Vis-à-vis, le buste pathétique du pauvre esclave africain Térence, cheveux épars, sous ses lauriers, maigre, épuisé. Au bas : *Nihil homine imperito injustius.*

Enfin, tout seul, la souffrante et rêveuse figure de Pythagore « inventeur de la musique ». Il est devant l'autel, mais ne le voit pas, étant trop absorbé en lui.

Ainsi, dans cette noble suite, l'art ouvre et ferme; au milieu : Philosophie, Sciences et Lettres. Aux deux bouts l'Art; celui du dessin, Syrlin, qui regarde au dehors; — l'art de la Musique, Pythagore, qui regarde au dedans.

Voilà l'ensemble des pensées nettes et hautes des enfans légitimes de Syrlin. Pensée, à la fois, chrétienne et païenne! Impartial comme Michel-Ange, entre le passé et le présent. Ses avortons, ses mauvais songes, je les vois sculptés autour des stalles d'en bas. Je dis ses songes, car, dans ces grotesques, je ne sens pas la satire, mais bien plus le cauchemar.

V. — ENTRÉE EN BAVIÈRE. — GÜNZBOURG. — AUGSBOURG.

Mardi 4. — Je sors de la Souabe pour entrer en Bavière. Le type change, les visages sont plus ronds. A Günzbourg, nous sommes en plein catholicisme. Vêpres bruyantes, je ne sais en l'honneur de quel saint; chants nasillards, écrasés par tout le cortège des trompettes. Les autels sont étranges; les saints, de jeunes et jolis imberbes, en carton peint, offrent, en gambadant, des cœurs à la Vierge.

Leste et jolie, elle descend des nuages d'un pas de danseuse pour les recevoir. Il y a dans tout cela de l'Italie, une Italie lourde et barbare, violente et gesticulante : une grâce d'ours.

Dans les rues, même étrangeté : un bénitier à la porte d'un cabaret, et les paysans qui entrent et qui sortent, prenant l'eau bénite et se signant. Dans un billard, un grand crucifix à chaque instant heurté par les joueurs. Sur la route, à chaque pas, des ex-voto cloués aux arbres; de mauvaises petites images grossièrement encadrées; enfin, en nombre infini, des saint-François langoureux qui font au passant les yeux doux.

J'apprends que c'est aujourd'hui la fête du saint; la foule endimanchée se porte aux églises, les femmes avec des bonnets d'or et d'argent sur la tête, les hommes en noir, tous armés de leurs parapluies rouges. Les figures sont moins douces et moins intel ligentes qu'en Souabe.

La route circule entre des seigles hauts et mûrs, le froment est en train de mûrir. C'est le beau moment de l'année : température chaude, un peu lourde d'orage à la fin de la journée. Le soleil, déclinant, traverse de ses rayons obliques une forêt d'arbres verts et dore le tapis des mousses des plus chaudes, des plus riches teintes.

*
* *

Me voici dans Augsbourg. Mon vieil hôtel des *Trois Maures* est tout près d'une église, de Saint-Maurice. De ma fenêtre je vois la foule se diriger de ce côté, un livre d'heures à la main. Je descends, je la suis, j'entre avec elle, j'interroge, on me répond :

« C'est la clôture de la neuvaine de saint Ulrich, patron de la ville, pour qu'il obtienne la fin de la sécheresse. » Les prières achevées, l'officiant donne la bénédiction. Au moment où le prêtre élève l'ostensoir, des flots d'encens l'obscurcissent. Jamais jusque-là je n'avais compris cette fantasmagorie de lueurs métalliques, de fumée ondoyante, où l'objet sacré n'apparaît plus que transfiguré.

La côte de saint Ulrich est à la cathédrale. Le sacristain papelard, espérant une gratification, descend le reliquaire familièrement, et, sans façon, en tire l'os qu'il veut me faire toucher pour me gagner, dit-il, une indulgence. Nous sommes dans le chœur réservé, richement tendu de cuir repoussé et doré. Le second chœur, beaucoup plus ancien, possède une vieille petite chapelle romane qui est un sombre et froid tombeau. Celle-ci faisait partie d'un couvent, qui a précédé la cathédrale actuelle. On voit encore, au-dessus, la tribune dans laquelle les religieuses venaient entendre la messe.

C'est là, dans ce chœur poudreux, abandonné, qu'on a relégué, près du siège carlovingien de saint Ulrich, les antiques bannières des corporations de métier. Antiques pour le fond de l'étoffe, car, hélas! les figures naïves du temps, qu'il serait si intéressant de retrouver, ont toutes été renouvelées. On voit seulement que les tailleurs avaient adopté le cramoisi, les boulangers le bleu, les jardiniers le vert, etc.

Les vénérables bannières, qui ont toutes abdiqué leur rôle civique, ne servent plus pour les assemblées, ni pour le combat; elles ne sortent aujourd'hui que dans les processions.

Ces débris d'un passé qui eut tant d'importance, ce siège carlovingien, taillé jadis, rogné, emporté en détail par l'avidité des dévots, tout cela fait bien songer...

Attenant à la cathédrale, le beau cloître des chanoines, rempli de tombeaux avec portraits, vivans, pleins de force, de naturel, inoubliables. Le plus frappant est celui du réformateur qui, le premier, prêcha le luthéranisme à Augsbourg.

Il est resté là, dans ce cloître catholique; ses mains croisées tiennent encore la Bible; sa tête penche, chargée plus que soutenue par le dur coussin de pierre. Son visage exprime l'abattenant, et toute sa personne l'abdication de la liberté.

De là, où aller, si ce n'est près de Mélanchthon, je veux dire, voir la salle où il lut la confession d'Augsbourg qu'il avait rédigée. Ce lieu vénérable a été rajeuni, défiguré par des ornemens profanes. Et comme si ce n'était pas assez pour effacer ce grand souvenir religieux, ils y ont ajouté tous les ducs de Bavière ainsi que le portrait du roi actuel, étudiant plus que roi, artiste catholique,

teutonique, chef de parti qui a voulu concilier l'inconciliable. Il se présente dans un costume théâtral et semble prêt à entrer en scène.

*
* *

Les églises d'Augsbourg sont riches d'ornemens et remarquables par leurs grilles à la fois délicates et fortes. Art perdu, si l'on en juge par la mauvaise serrurerie des maisons particulières.

Mais la véritable église d'Augsbourg, sa vraie cathédrale, c'est son Hôtel de ville en face de la Bourse. Moins vaste, mais non moins majestueux que celui d'Amsterdam, ses belles proportions trompent sur son étendue réelle. Noble vestibule dont chaque porte est surmontée d'un beau buste en bronze d'empereur romain. Au fond, l'oiseau symbolique, l'aigle colossal de l'Empire qui tient le globe comme il peut. Si puissantes que soient ses serres, elles glissent sur la vaste surface, et le monde échappe à l'Empire.

Plus haut que le premier étage où siègent les tribunaux, sous les combles auxquels aboutit un majestueux escalier, pardessus la ville et toute la campagne environnante, la *Salle d'or*, c'est-à-dire le triomphe de la ville elle-même. La ville-dieu triomphant dans les nuages.

Elle triomphe avec une insolence de femme et de ville, curieuse à observer. Tout autour, un cortège d'empereurs romains allemands, avec des inscriptions honorifiques, morales, épigrammatiques. Au-dessus des empereurs, au-dessus des fenêtres qui les dominent, planent, dans les fresques de la voûte, les portraits variés, symboliques, de la ville elle-même. Au centre, insolemment elle trône sur un char attelé de nobles, de cardinaux... Dans les médaillons des coins, plus humble, elle triomphe mieux encore. Ici, travailleuse; là, doctoresse, entourée de médicamens; plus loin, elle montre une ruche : *Cives propagantur*. Enfin, la voilà dans son rôle naturel, femme d'intérieur à son ménage, entourée de tous les ustensiles de la vie domestique: faïences, casseroles de cuivre bouillant sur le fourneau, baquet, etc.

Elle, belle et forte, tient les clefs et dit : *Omnia et ubique*. C'est que de ces clefs elle ouvrait toute chose, les magasins des deux mondes et les conseils des princes. Et sur les fourneaux, que fait-elle bouillir, distiller? Est-ce une confédération des villes de Souabe et du Danube? Est-ce la confession d'Augsbourg?

Dans les grisailles du bas, le côté positif du ménage réel est exprimé d'une façon assez bouffonne; on y voit l'enfant qui dort dans son maillot. Il peut dormir, tout est prêt pour son réveil.

Un cochon de lait, cuit à point, est suspendu; le chat fait autour bonne garde. Une souris fureteuse a passé, il l'a saisie et la croque. Au-dessus du petit cochon tout rose, voici le boudin tout noir, déjà préparé.

Revenons à la ménagère. Si vous cherchez les portraits des magistrats de la ville, vous n'en trouverez qu'un, celui de la femme du bourgmestre. La femme du magistrat est restée seule dans la maison du magistrat. Ici, elle n'est point jeune, a l'air sérieux, et visiblement elle est prudente, économe; l'*aurea mediocritas*. Nul doute qu'elle n'ait influé sur son mari et ne lui ait fait porter dans la politique, dans la banque, l'humble et sage esprit du ménage. La dame est fort bourgeoise, nullement ambitieuse. Elle tient des gants, mais ne les met pas, sans doute pour les épargner.

Ce ne sont point là remarques subtiles. Il est certain que l'esprit de famille, de ménage, appliqué aux affaires de banque, de politique, est ce qui a fait la grandeur de la vieille Allemagne. On sait l'histoire des Fugger, leur point de départ. Simples ouvriers tisserands, on les voit, à la fin de leur vie, arrivés aux destinées les plus hautes.

Charles-Quint leur conféra la noblesse pour avoir, dit-on, brûlé leurs créances dans un feu de cannelle. Ils n'avaient pas besoin de cela pour être anoblis. Ils se sont grandis d'eux-mêmes, par le bon emploi de leurs richesses. Ils ont ajouté à la ville un petit faubourg, en faisant bâtir trois cents maisons d'ouvriers auxquels il n'était demandé qu'un florin par an pour tout loyer. L'Allemagne moderne a oublié leurs bienfaits. Le domestique de place du premier hôtel de la ville ne peut m'indiquer leur tombeau. Je le trouve à Saint-Ulrich. Point de monument, rien que d'humbles dalles rougeâtres en grand contraste avec la somptueuse chapelle, la vaste et bizarre voûte. Cela est à la fois modeste et grand. Est-ce une couronne de comte que rappellent vaguement les fleurons des balustrades circulaires?

Mon hôtel des *Trois Maures* où le monde entier a passé, les empereurs, les rois, les hommes de génie, — autre royauté, — était la maison des Fugger. Les banquiers allemands de nos jours ne se contentent plus de demeures si modestes. L'un d'eux s'est bâti, tout près d'ici, un palais bien autrement vaste, un véritable Louvre.

*
* *

Les Holbein sont d'Augsbourg; mais le fils y a peu vécu. Sauf son admirable portrait du duc Ulric de Souabe, ses meilleures toiles sont ailleurs.

Ce qui me frappe au musée, ce sont quelques portraits, de

vieux maîtres inconnus d'une vérité naïve qui semble s'être perdue avec eux. Il y a là un Christ recevant sa mère au ciel, tout ce qu'on peut imaginer de plus humain et de plus divin à la fois. — Enfin elle arrive!... heureuse, visiblement. Mais lui, quel bonheur immense il couve intérieurement! Il est assis, je ne sais s'il la regarde; peut-être que, s'il la regardait, il oublierait qu'il est Dieu, se souviendrait trop qu'il est homme, s'élancerait dans les bras maternels...

VI. — MUNICH. — LES RUBENS.

Jeudi 6. — Par un bel orage qui réjouit tout le monde, — saint Ulrich vient enfin de donner la pluie, — je prends le chemin de fer pour Munich. Il est heureux qu'il existe. Jamais je n'ai vu pays si mélancolique. La pluie, la lumière décroissante, — il est sept heures du soir, — y contribuent sans doute; il n'est pas moins vrai que sur ce vaste plateau, tout est réellement médiocre : nul accident de terrain, nul intérêt de culture, et dans plusieurs endroits, singulièrement pauvre. Des tourbières, plusieurs en feu. On arrive à la grande ville par un désert.

Il y a un pénible contraste entre le luxe récent de Munich, son Versailles impuissant, abandonné : Schleissheim, et cette pauvre campagne, ces orges maigres, ces pins jetés au hasard, ces paysans sans bas ni souliers, sous ce rude climat.

Depuis le Maximilien de la guerre de Trente ans, il y a ici un dur et cruel orgueil, une prétention ambitieuse exagérée, qu'exprime bien son buste en bronze : un politique, un penseur, un guerrier, oui; mais ni cœur, ni âme, comme les généraux de cette époque. Dans un autre portrait qui est à la Pinacothèque, celui-ci peint, il est sec, fin et dur, à effrayer.

Pour s'en tenir au présent, je ne rencontre pas ici les bonnes physionomies qui m'ont frappé, touché. Dans le monde des professeurs, peu de bienveillance. Avec cela, une prétention à l'indépendance qui n'est nullement justifiée. Gœrres, Thiersch et d'autres, nous souhaitent leurs universités allemandes; ils déplorent la servilité des nôtres, surtout pour la philosophie. Il m'est facile de leur prouver qu'ils se trompent lorsqu'ils croient que, pour renouveler les études en France, il suffirait d'envoyer les élèves de notre École Normale en Allemagne. La chose était arrangée avec M. de Vatimesnil, elle se fût faite si le ministère Martignac eût duré. A la servilité dont ils nous accusent, je leur oppose la liberté absolue, chez nous, dans le haut enseignement.

Hélas! qu'est devenu le beau Gœrres, *a guisa de leone quando*

si posa? Je le retrouve maigri, vieilli, mystique au delà du possible. Nous n'avons plus guère de langue commune. Je m'entends mieux avec un grand beau prêtre qui se dit son disciple. Intelligent et doux, si fin qu'il n'a plus l'air d'être fin, il suit le mouvement, le progrès, lit tout et témoigne un véritable bonheur de pouvoir causer avec moi des *Templiers* dont il s'occupe aussi.

Un professeur de Munich dont je tairai le nom, qui nous a écoutés silencieux, en sortant, me dit : « Monsieur, vous avez eu pleinement raison; nous sommes ridicules de vanter notre indépendance universitaire. Pourquoi donc Schelling nous a-t-il quittés? C'est qu'ayant parlé tout haut du peu de faveur que trouve la philosophie en Bavière, il a été mandé secrètement par le ministre, et vertement tancé. En quittant son cabinet, il a accepté les offres que lui faisait la Prusse. « Ceux-ci, Monsieur, sont gens d'esprit, mais peu avisés pour leurs véritables intérêts. Ils ont laissé partir Oken, Cornélius, Rückert, Schelling... Ont-ils eu quelqu'un pour les remplacer? Personne. De là, un ressentiment sourd dans l'Université contre les étroitesses gouvernementales. »

*
* *

Munich, en retard pour la libéralité des opinions, est en avant pour l'art. Je viens de visiter, avec M. d'Eichtal, son exposition de quinzaine. Rien de saillant, mais on y voit que la moyenne est très haute. Hess et Kaulbach sont fort en vogue. Le premier, imitateur de Vernet. Kaulbach, connu par les lithographies de sa Maison des fols, promettait un peintre énergique. En cherchant la couleur, il a tourné au mol, au féminin. Il y a eu haine sans doute des exagérations de Cornélius, mais le tempérament aussi s'est révélé. J'ai été frappé de sa figure douce et suave qu'il reproduit complaisamment dans toutes ses toiles.

Ce Cornélius, souvent plein d'emphase, bizarre, d'un coloris étrange, est pourtant le grand peintre de l'Allemagne au XIXe siècle. L'église Saint-Louis a de lui quatre fresques vraiment imposantes. Au reste, il est partout ici, à la Pinacothèque, au musée des sculptures, la Glyptothèque... on comprend qu'il y ait eu rivalité. Berlin l'a appelé; il est aujourd'hui directeur de son Académie.

Un autre, encore, remplit tout ici : Rubens. Je vais droit à lui. Il suffirait d'entrevoir les quatre-vingt-quinze toiles que possède le musée de Munich, pour sentir, dans la seconde moitié surtout, une œuvre unique. C'est le temps où cet empereur de la peinture semblait si grand, si heureux, et où il souffrit le plus ; — le temps où les désappointemens du bourgeois anobli, de l'ambassadeur artiste, de l'homme sorti de sa carrière, se combinèrent avec les tris-

tesses, les impuissances peut-être, d'un vieux mari amoureux, avec les contradictions d'une force décroissante et d'une sensibilité croissante...

Cette grande vie ne pourrait-elle se diviser en trois parts? La première, où il avait encore sa mère qui, comme on sait, fut tout pour lui; — la seconde, où il avait encore sa première femme, Isabelle Brandt, celle avec laquelle il s'est peint dans son âge de force et déjà de maturité, assis dans un bosquet, mettant sa mâle main dans la main qu'il sait honnête et sûre, se reposant en cette femme aimée, — parce qu'elle fut bonne, — des travaux, des orages intérieurs (n° 261).

La troisième époque est celle où l'artiste au comble de la gloire, mais ayant perdu les douceurs de la famille, de la vie intime, voulut jouir au moins, et prendre possession pour son compte de cette nature que, jusque-là, il n'avait guère vue que pour l'imiter.

Le choix de la seconde femme indique ce moment de sensualité tardive qui suit les grands efforts d'esprit. C'est la beauté physique, la richesse des carnations, des chairs, le luxe de la vie qui plaît à celui en qui la vie va décroître. Plus on en a perdu en soi, et plus on en veut dans l'objet aimé... Aimé?... Non, désiré plutôt. Voyez le portrait d'Hélène Fourment (n° 281) qu'il a peint sans doute dans la première année de son mariage : Plumet blanc au chapeau, — Madame l'ambassadrice!... La robe est en velours noir, afin de mieux mettre en relief l'opulente, la blanche, l'élastique gorge. Qu'elle jouisse de sa parure, du luxe de la richesse, de tous ces fruits du génie, c'est ce qu'il veut. La voilà, ici, qui siège triomphante sous un portique (265). Plus belle encore elle apparaît dans le *Massacre des Innocens*, par le développement de la taille, les beaux bras blancs (276).

L'artiste complet alors, en tous sens (il a atteint sa plus haute harmonie de coloriste), est sans réserve à elle, il savoure son bonheur superficiel, extérieur... C'est à ce moment qu'il fait son grand *Jugement dernier*, si beau comme gamme de couleurs, comme guirlande de figures suaves, doucement enlacées, s'aidant à monter au ciel, mais si voluptueusement pressées l'une contre l'autre, qu'elles pourraient bien oublier le ciel en chemin. A droite, parmi les *bienheureuses*, Hélène Fourment, les mains croisées sur sa poitrine, un peu humiliée de se trouver là, mais enfin sauvée par la grâce du génie; à gauche, comme avertissement, instruction, je ne dirai pas menace, c'est encore trop tôt, un diable horrible qui traîne et tord deux belles femmes. Hélène, prends garde à toi!...

La douce et voluptueuse montée vers le ciel, l'aide amicale, amoureuse que se prêtent les âmes, sont peintes avec un détail, une délicatesse adorable, dans l'esquisse toute rose qui, visiblement, fut faite pour charmer une femme (325, cabinet XII).

Cependant l'âge avance, et le désir subsiste, il augmente même, pouvant moins se satisfaire. La passion tyrannique, qui n'a d'obstacle qu'en soi, en la nature affaiblie, aime à se figurer que l'obstacle est dans l'objet désiré ; elle met durement la main dessus, elle lui dit : « Tu es à moi. » C'est ce qu'exprime d'une manière assez crue le berger déjà vieux, fatigué, qui passe familièrement la jambe sur le genou de la bergère qui refuse. Celle-ci est encore Hélène Fourment. Je crains que le vieux berger ne soit Rubens (298).

Elle refuse, c'est donc qu'elle aime ailleurs; c'est qu'elle trahit... ô femme perfide!

Puis, elle se plaint qu'on se plaigne. Pauvre Rubens, pauvre Job! (309 des cabinets).

Et Samson s'élançant du lit de Dalila; Samson vieux, contre la Bible... Donc Samson est encore Rubens.

Eh bien! vieux ou non, malheureux ou non, pendant qu'on verse son sang, il continuera d'enseigner son art, d'éclairer le monde. On peut lui ouvrir les veines, comme à Sénèque, il y a en lui de la vie pour tous (262).

Vieux d'années, soit... Mais il est jeune de sève et toujours fort! Quel est, de tous ces beaux damoiseaux, celui qui pourrait comme lui combattre le lion, ou, comme ce sanglier terrible, défier la meute dévorante, la meute d'envieux, d'ennemis?...

Vous ferez justice, Seigneur... Ces envieux, ces superbes qui méconnaissent le génie, cette tourbe d'hommes charnels qui n'ont jamais pu le comprendre, vous les précipiterez...

Et l'amour trahi!... Ah! s'il y avait vraiment trahison, quelle torture serait assez atroce pour la coupable?

Dans son petit *Jugement dernier* (272, cabinet XII), il en a imaginé une qui dépasse Dante de bien loin.

Mais si cela n'effraie pas assez un cœur corrompu, l'artiste en saura inventer d'autres : des chutes effroyables; il creusera des abîmes de feu, des perspectives infinies dans les flammes éternelles. Les uns vont tomber sur les reins, les autres, juste dans la gueule du dragon. Deux sont chevauchés par un diable; deux autres traînés ensemble par des chevaux, comme ils étaient au moment où la mort les surprit dans leur péché. Au bas, des animaux hideux, informes, s'acharnent sur des cadavres d'animaux;

un chat-tigre aux yeux flamboyans, sur une carcasse de cheval. Ceux-ci sont des damnés transformés en bêtes. Enfer sur enfer, où les coupables sont torturés par des agens plus coupables encore; où les ministres de la justice dépravent les damnés en les torturant.

Au centre de ces horreurs, une femme énorme, qui est visiblement la caricature d'Hélène Fourment, subit, suspendue, un supplice atroce.

On ne peut s'y tromper, lorsqu'on a sous les yeux la suite des portraits authentiques d'Hélène :

1° Belle, jeune, grasse, sans pensée; 2° riche et magnifique, jouissant de l'opulence de son mari ; 3° coquette, agaçante, sous un chapeau noir; 4° après dix ans de mariage, mère, l'air fin et doux, déjà une femme de Van Dyck (328, cabinet XII). Était-elle ainsi, ou bien a-t-il voulu lui plaire, la flatter en l'ennoblissant, l'affinant?...

Quoi qu'il en soit, nul doute que celle-ci n'ait bien tourmenté Rubens.

N'est-ce pas à elle que le Christ pardonne, comme Milton à sa femme, sous le nom d'Adam, dans le *Paradis perdu?* La Madeleine, dans ce beau tableau où elle est réunie à trois grands pécheurs, saint Pierre, David et le bon larron, n'a pas les traits d'Hélène, non plus que Dalila, c'eût été trop révéler, mais elle a sa chevelure, sa carnation... Le Christ est d'un bon sens sublime, admirablement simple et judicieux, selon les idées modernes. Il semble dire : « Insensés, était-ce la peine? Vous n'avez pas même eu le bonheur d'un moment dans votre péché. »

Vous la retrouverez encore à notre musée du Louvre, cette Hélène. L'ange d'Élie en est une traduction masculine et colossale. Ici, bienfaisante, elle donne au solitaire desséché par la chaleur du jour, par le travail et la lutte, le pain, le vin de la vie.

Moins vieux que cet Élie, mais bien fatigué, bien jaune et souffrant, est l'homme qui dans le grand *Jugement dernier* de Munich (263) se trouve tout au bas, un pied dans la terre... Ah! qu'il a du chemin à faire pour arriver en haut dans la gloire, où l'homme sera l'homme-Dieu!

Au-dessus, vous voyez accroupie, la jeune rose rouge, Hélène, si vivante et si bien portante, près de cet homme si malade! « Telle vous êtes, Madame, et tel je suis; au moins un peu de compassion! »

La jeune femme devait aussi moins apprécier l'artiste, à mesure que s'accentuait, avec Van Dyck, le mouvement de la grâce après celui de la force. C'est peut-être pour lui montrer que la

grâce ne lui était pas interdite, que le fort des forts fit le quatrième portrait, si gracieux, où elle tient son fils sur ses genoux.

N'est-ce pas encore pour répondre aux peintres en petit, qui à ce moment faisaient fureur : les Téniers, les Gérard Dow, qu'il a peint les *Amazones*, la *Déroute de Sennachérib*, qui sont à Munich; la petite *kermesse* que nous possédons au Louvre?

VII. — MUNICH ENCORE. — VAN DYCK. — RATISBONNE. — LE WALHALLA.

L'école flamande, dont Rubens est le roi, occupe au premier étage le milieu de la Pinacothèque. Elle éclipse tout. Il y a pourtant des Van Dyck admirables : entre autres, une *Sainte Famille*, d'une telle suavité qu'on s'explique très bien pourquoi le monde dut passer, dans la peinture, des tyrannies de la force aux douceurs de la grâce.

Dans la disposition d'esprit où je me trouve en quittant Rubens, un de ces Van Dyck, qui n'est pas le meilleur peut-être, mais le plus touchant, m'arrête longtemps et me fait bien songer. C'est un portrait, celui de sa femme qui était la fille de milord Ruthen. La grande dame qui voulut se donner au grand peintre, n'est pas à s'en repentir. Il a bien fallu prendre le costume, la coiffure serrée d'une bourgeoise flamande... La femme anglaise, toute changée qu'elle est, et domptée à sa condition, jette de côté la tête... Qui sait si elle ne sortirait pas de ce fauteuil où elle est assise, de cette maison où elle est entrée il y a quelques années, si elle n'y était liée, rivée par une chaîne de diamant, par une force plus forte que toutes les forces du monde; et quelle? Le bras de son enfant, une fillette de cinq ans qui a tant besoin de sa mère, et qui, se mettant obliquement sur son passage, enlace de son petit bras, le bras maternel, et par-dessous prend le fauteuil, de sorte que la mère ne pourrait se lever sans casser le bras de l'enfant. Elle restera, soyez-en sûr.

Celle-ci, à l'inverse de la femme de Rubens, a descendu de condition. L'amour l'a placée dans cette maison, dans cet atelier de peintre, dans ce fauteuil si simple. A peine son costume sec et noir de bourgeoise a-t-il devant quelques lacets d'or, comme pour rappeler le luxe de la maison paternelle. Eh bien, avec tout cela, elle pourrait être plus malheureuse.

Voyez sous ce rideau de pourpre, près d'une colonne, cette grande et belle femme pâle, dont la joue est si creuse! Celle-ci a monté tandis que la fille du lord descendait. Mais qu'elle a payé cher ces colonnes, cette pourpre, cette robe de brocart d'or... Elle les a payées de son bonheur, de sa santé, de sa vie bientôt. On

voit bien que le souffle va s'éteindre. Ce qui est plus triste encore, c'est que dans la lutte ingrate qu'elle a soutenue, son intelligence a faibli à la longue ; son esprit, visiblement, a baissé. Elle est maintenant au-dessous de ce que promettaient le noble front, les formes grandioses de cette tête pâlie, effacée.

*
* *

Les peintures de Schnorr, au Palais-Royal, sont d'un tout autre caractère ; elles reproduisent toutes les scènes des *Niebelungen* que j'ai lues tant de fois dans ma jeunesse, qui m'ont tant passionné pour chacun des acteurs de ce drame héroïque et barbare.

La collection particulière du prince de Leuchtenberg mérite d'être vue. Il y a là un portrait solennel et tragique de Masaccio. Il est jeune encore, mais déjà très sévère, figure longue, jaune, les yeux pleins d'une gravité passionnée, gravité italienne, demi-monastique, l'inspiration du Campo-Santo.

C'est ici encore qu'est la *Madeleine* de Murillo. Non pas imaginaire ; celle-ci a vécu, aimé, souffert, pleuré... On ne peut dire qu'elle soit précisément belle. A part la superbe et soyeuse chevelure, rien de remarquable ; aucun trait pris à part n'est beau, mais l'ensemble est si doux, si bon, si humain ! Oui, c'est bien là un portrait vivant, car tout de suite, sans réflexion, on se demande comment on a pu la faire souffrir, cesser de l'aimer, l'abandonner ?... Les yeux, quoi qu'on fasse, ne peuvent s'en détacher. Quelque part qu'on se tourne, dans la galerie, toujours, toujours, le regard lui revient, et le cœur à la fin échappe dans un cri de pitié !...

Comment se fait-il que cette grande ville de Munich où il y a tant à voir, tant à apprendre, soit malgré tout cela si triste ? Trop de maisons sans doute, pour le nombre des habitans. Quelque chose du désert qui l'entoure, commence déjà dans ses rues larges et vides.

Aussi, une fois mes notes prises, j'échappe avec plaisir. L'ennuyeux Schleissheim, comme pour me punir de ma fuite, me poursuit pendant les trois lieues où je cours sur le plateau aride. Son souffle stérilisant finit avec lui à Freising. Je retrouve enfin les eaux courantes, les arbres, les fleurs. En haut, en arrière, les arbres du nord ; en avant, en bas, l'aimable et sérieuse vallée, les prairies, les moissons. Je m'achemine vers Ratisbonne, ayant en vue les collines demi-boisées, demi-moissonnées qui dominent le Danube. Et tout le long de la route, j'essaye de recueillir,

d'amasser en moi ces forêts, ces champs qui fuient, coulent devant moi comme leur fleuve, comme ma vie...

*
* *

Ratisbonne est au milieu d'un pays peu varié, médiocre. Dès mon arrivée, je cours à la salle basse, obscure, où la ville eut l'honneur de tenir la diète de l'Empire de 1667 à 1806. J'y trouve la table de bois blanc devant laquelle Charles-Quint but en 1532; le fauteuil de cuir dans lequel se sont assis les empereurs. Les grands pots qui contenaient le vin qu'on servait à la ronde, y sont encore, et les costumes de la vieille Allemagne, et le livre de justice pour l'Autriche, la Bohême, etc.

En bas, les cachots, la chambre des tortures, la grille derrière laquelle le juge, caché, écoutait, surprenait les aveux vrais ou faux, arrachés aux patiens par la douleur. Tout est en place, et prêt à recommencer, s'il le fallait. Ceci n'est point particulier à Ratisbonne, vous retrouvez partout le témoignage de la rude justice par laquelle les villes d'empire rassuraient leurs sujets, leurs marchands, contre les violences des brigands. Le squelette du dernier exécuté pend encore à la voûte. Mais étaient-ce seulement les malfaiteurs qu'on traitait ainsi sans miséricorde?...

La curiosité de Ratisbonne, le Panthéon, le Westminster que le roi de Bavière a bâti pour les grands hommes de l'Allemagne, et qu'on vient d'inaugurer, est sur une élévation en vue du Danube, ici d'une gravité, d'une ampleur superbe, lorsque, l'hiver, il couvre de ses débordemens la belle plaine qui s'étend à sa droite, pendant qu'à sa gauche des roches austères, boisées à demi de sapins, le dominent et resserrent devant elles son rivage. Quelques accidens de ce paysage d'Albert Durer, entre autres une petite vallée enfoncée brusquement entre deux hauteurs, semblent des coups de burin sévère, inspiré.

Avant le *Walhalla*, c'est le nom de ce temple de la gloire, se dresse le château en ruines, percé à souhait des balles de Gustave-Adolphe. En arrière, les graves montagnes continuent, et encadrent à merveille le monument.

Vue immense dans son ensemble, mais sérieuse... non pas de ces vues du Midi ou d'Orient devant lesquelles le poète resterait muet, ou crierait avec Rückert : « O soleil, ô mer, ô rose!... »

Ceci est à la fois l'austérité du Rhin vers Bingen, et son grandiose dans les plaines de l'Alsace.

Moralement, vue vaste, noble, héroïque, un paysage vertueux, pour ainsi parler, comme il convient à un tel monument.

La montée à travers les rocs, les bois sombres, prépare admi-

rablement l'apothéose. Rude et sombre aussi fut la route des héros pour arriver à la gloire.

Mais si le lieu est bien choisi, l'édifice a été mal conçu, mal exécuté.

Il eût fallu, ici, quelque chose de simple, de grand, de fruste; des assises de granit, un portique sauvage qui laissât douter si la montagne ne faisait pas partie du monument. Au fond, j'aurais mis l'Allemagne elle-même, sous les traits de la Vierge, entourée d'animaux, de fleurs, l'enfant dans les bras, Touchante trinité : *l'enfant, la femme, la rose*, c'est-à-dire la nature. Tout cela n'est pas si exclusivement chrétien qu'Hermann lui-même et tous les héros païens de l'Allemagne ne fussent tombés à genoux.

On n'a tenu compte ni du paysage, ni du génie allemand, qui est juste le contraire de l'esprit gréco-romain. Il n'est pas non plus scandinave. Ni le nom de Walhalla, ni l'imitation du Parthénon ne convenaient ici.

Il eût fallu encore, qu'au-dessus du portique, les arbres venus d'eux-mêmes étendissent leurs branches et pleurassent... que toute la nature semblât compatir,... qu'elle accueillît maternellement ceux qui, après la rude journée de la vie héroïque, viendraient chercher dans ce grand asile, non la gloire, mais le repos, le souvenir, la reconnaissance des peuples qu'ils ont servis. Ce n'est point cet éclat olympique qu'ils veulent, ni ce temple éblouissant dans le soleil du midi, mais plutôt, fatigués qu'ils sont, une source et de fraîches ombres.

VIII. — L'ALLEMAGNE DU CENTRE. — MELANCHOLIA. — NUREMBERG. L'OUVRIER ALLEMAND.

14 juillet, jeudi. — De cinq heures du matin à quatre heures du soir, de Ratisbonne à Neumarkt, monté, descendu, tourné sur soi. Ainsi j'ai appris le pays d'Albert Durer, l'ennui de l'Allemagne centrale, sa gravité monotone.

Il faut goûter, user cet ennui, pour bien savoir comment l'âme allemande, se tournant sur soi, se cherchant soi-même, atteignit dans ce grand artiste, dans tant d'autres génies, ce caractère austère, un peu sec et dur, mais parfois sublime de mélancolie passionnée... Les grandes ailes de la Chauve-Souris sont partout ouvertes; partout vous lirez sur ces rochers, sous ses sapins où elle vole dans un crépuscule éternel : *Melancholia*...

Disons, pour être juste, que la terre allemande, médiocre à la surface, est riche en vertus cachées, si l'on en juge par les eaux thermales qui jaillissent en tant d'endroits de son territoire, et

mieux encore par l'indéfinissable esprit de vie morale qui circule parmi ses arbres chétifs et ses monts stériles.

Ceux-ci n'ayant pas, comme Venise, les rives de la Brenta, les belles campagnes de la Vénétie pour y bâtir leurs palais; n'ayant que « l'ennuyeux Pegnitz qui ne coule qu'à regret et parce que c'est l'usage », dit Schiller, ont dû dépenser au dedans. De là cette accumulation singulière de monumens, d'objets d'art.

*
* *

Sauf une petite banlieue cultivée sous les murs de Nuremberg, la plaine qui l'environne est stérile et mélancolique. La ville apparaît de loin, une île au milieu de la mer des sables, comme Venise dans la mer des eaux.

Le transit des denrées orientales que lui transmettait Venise, l'avait enrichie. Mais Venise ayant perdu son commerce, Nuremberg dut, fatalement, diminuer de vie, d'importance, de fortune. Ajoutez les guerres du xve et du xvie siècle contre ses anciens burgraves, les rudes Hohenzollern de Brandebourg, qui sans cesse ameutaient contre elle la noblesse avide et pauvre du Nord. La croisade teutonique ayant cessé, les chevaliers en cherchaient une contre les marchands qui allaient ou résidaient à Nuremberg.

Voilà surtout ce qui explique ces énormes tours, de formes variées, ces fortifications colossales, indestructibles, éternelles, du milieu du xvie siècle, lorsqu'on craignait tout, les Turcs, l'empereur, les princes catholiques; lorsqu'on avait à défendre, non seulement les biens terrestres, mais un bien nouveau : la *Foi*, le *Credo* de Mélanchthon dont on a mis ici la statue. Dès 1517, Hans Sachs disait : « Le rossignol de Wittenberg qu'on entend aujourd'hui partout. »

Outre ces fortifications générales, il y avait les fortifications particulières. Chaque maison bâtie en bonne pierre, sans crainte d'incendie, bien et solidement voûtée, fort peu ouverte par en bas, hasardait au second étage une jolie tourelle qui surveillait la rue et voyait venir... Enfin, au plus haut, la maison, décidément rassurée, se parait gracieusement d'un riche et fantasque pavillon, — comme une femme, vêtue simplement quant à la robe, veut être au moins coquettement coiffée.

C'est dans ce dernier étage, orné de sculptures, de peintures, de fleurs, que le soucieux marchand, que la femme craintive et pâle, que les enfans sérieux, sans espace pour jouer, s'égayaient un peu le soir... Cette disposition défensive se retrouve aussi aux fortifications de la ville, dans la promenade couverte qui les couronne, dans le long corridor qui servait tout à la fois à respirer

sans sortir, et à surveiller la campagne. Ce corridor est, pour la ville entière, ce que la tourelle supérieure est pour la maison du particulier.

Partout l'art, mais l'art sérieux, le goût du grave, du simple, du durable.

Au cimetière, on est frappé de voir toutes ces tombes humbles et basses, pour échapper aux projectiles ennemis, richement incrustées de bronze, d'un bronze souvent admirable. Combien coûteux, combien aristocratique dans la simplicité apparente!

En revenant de ce cimetière Saint-Jean, où dort Albert Dürer le grand ouvrier, sur son dur oreiller de pierre, en sortant de Saint-Laurent, où Adam Kraft s'est mis sous son monument, a scellé l'ouvrier sous son œuvre; de Saint-Sébald, où Vischer, en tablier de travail, ciseau à la main, s'est placé au point culminant du tombeau qu'il a sculpté, fondu avec ses cinq fils, — je rêve tout naturellement à cette grande légende, l'histoire de l'ouvrier allemand. Elle s'impose à l'esprit dans une ville qui a donné au monde, par les arts industriels, dans un même siècle, un si riche tribut.

Sur les murs de Nuremberg, si bien drapés de lierre, et fleuris de toutes plantes, s'accrochent aussi des plantes d'une espèce particulière, des lierres animés, des lichens vivans. Dans ces magnifiques tours du XVIe siècle, et dans l'épaisseur des murailles, dans les petites maisons si humbles qu'elles semblent avoir poussé là comme des mousses, habitent de pauvres créatures qu'on ne voit jamais circuler dans les rues, qui jamais ne sortent qu'un moment, le samedi, pour rendre l'ouvrage.

Ce sont ces prisonniers volontaires qui font, pour l'Europe, ces veilleuses, 365 pour trois liards; ces trompettes de bois dans lesquelles nos fils, en bas âge, sonnent déjà leurs futures victoires; ces arches de Noé remplies de tous les animaux de la création; et les ménages au grand complet, avec tous les ustensiles de cuisine en bois de sapin, qu'alignent gravement les petites filles, et qui font encore aujourd'hui leur bonheur, en même temps que leur première éducation de ménagères. A côté, des jouets d'un prix plus élevé, sculptés au couteau, ne manquent ni d'adresse ni du sentiment des proportions. On sait que les bottiers, les tailleurs allemands, ont à un haut degré l'instinct de la forme vivante, mobile.

Lorsque l'apprenti a été longuement, durement élevé, *raboté* par son maître, lorsqu'il est devenu compagnon, il fait son tour d'Allemagne, travaillant quand il peut, ou mendiant. Plusieurs

fois j'en ai vu s'arrêter volontiers à songer sur la grande route. Assis sur la lisière d'une forêt, ils ne tardaient pas à couper une branche, à façonner avec leur couteau, — instrument ingrat, — une figure d'animal ou d'homme... Voilà le commencement de la sculpture sur bois, le véritable art allemand.

S'il réussit son petit homme, arrivé à la ville voisine, il le barbouille de couleurs voyantes : dès lors il vit. Une bonne femme l'achète pour son enfant ou pour elle; dans ce dernier cas c'est un saint.

Mais un jour notre apprenti s'avise que le chêne laissé à sa couleur naturelle est d'un bel effet. Alors, ne pouvant plus compter sur le secours de la couleur, il faut bien qu'il s'attache à perfectionner la forme; il y arrive d'autant mieux que la matière est relativement malléable, et la sculpture en bois fait son chef-d'œuvre dans la cathédrale d'Ulm.

Syrlin et le bois; Adam Kraft et la pierre; Peter Vischer et le bronze... La matière devient de plus en plus difficile à travailler, l'artiste de plus en plus ouvrier.

L'art ne s'arrêtant pas, il va se continuer dans les formes distinctes, plus libres, plus légères pour ainsi parler, de la peinture, de la gravure sur bois : Veit Stoss; sur cuivre : Albert Dürer. Le cuivre, mais à peine effleuré, autant de matière tout juste que le demande le service de l'esprit.

Ce passage d'un métier à l'autre, d'une matière à l'autre, depuis la forme du bottier jusqu'à la *Melancholia*, était chose simple en Allemagne.

Nulle limite entre l'ouvrier et l'artiste. C'est bien plus tard qu'on a remarqué, comme une singularité, que le forgeron d'Anvers, — Quentin Metsys, — fût devenu peintre. La serrurerie du moyen âge était peut-être alors le premier art, égal à tous les autres pour la beauté des formes. Il avait de plus le mérite de la difficulté vaincue, celui de dompter, de rendre agréable et souple à l'œil la matière la plus rebelle.

Grands ouvriers libres! fiers et humbles. Rien d'amer dans leurs ouvrages, rien de haineux. Grandes natures se mettant à la dernière place de leur œuvre, — exemple Syrlin, — mais la contemplant incessamment de leur regard. Adam Kraft, lui, est à genoux, et porte sur son épaule toute la pyramide du tabernacle qu'il a élevé. A genoux, mais si noble dans son profil busqué, la tête si fièrement relevée, ayant dans les yeux plus d'aspiration qu'il n'y en a dans sa svelte flèche de cent pieds.

Peter Vischer, qui n'a rien à porter, dans sa niche, en vue de son œuvre, a gardé son plus humble costume, son grand tablier

qu'il n'a pas voulu quitter, comme pour dire : « Qu'importe la forme à l'esprit? » A l'opposé, le pèlerin saint Sébald emportant son église dans l'éternel pèlerinage, c'est encore l'artiste. Ici, son âme; l'autre figure est son corps, c'est son sublime *férouer*, tel qu'il voulait l'être, tel qu'il se voyait en pensée.

Conscience, patience, voilà le grand ouvrier allemand de la vieille Allemagne. Ajoutez ce qui ne se traduit pas, le *Gemüth*. Il y a tout cela dans le solennel Albert Dürer de la Pinacothèque, 28 ans; tout cela, et de plus le fier géomètre, dans l'Albert Dürer en pied, sous le portique, 40 ans. Tout cela encore, et de plus le vieux lion, 50 ou 60 ans. Mais combien il a souffert! et comme on lui a tout arraché, ongle par ongle, dent par dent; tout arraché, la famille, la foi, hélas! et la vie bientôt... son dur oreiller de pierre est déjà tout taillé au cimetière Saint-Jean.

Si Albert Dürer ne fut pas comme Michel-Ange le titan de l'art, il en fut un christ; il en eut la passion. Le grand penseur dut à cette torture d'échapper à toute condition du temps, de trouver ces figures éternelles : la *Melancholia*, la *Madeleine* que l'on voit ici, d'une idéalité solitaire. Il l'a faite sans modèle, sous les combles de sa maison qu'on a eu le tort de détruire. *Melancholia* encore, mais cette fois résignée, harmonisée. La nature, à gauche, crie de ce qu'elle voit; à droite, la sauvage destinée porte l'urne; mais au milieu, dans le lointain, la rivière n'en coule pas moins, la terre n'en verdoie pas moins; la ville et la vie vont leur train. Au milieu aussi, debout, la Madeleine pensive apporte des parfums pour embaumer la mort du monde... embaumer?... ressusciter?...

On se trompe, lorsqu'on croit que la plupart des métiers entravent l'intelligence ou la prosaïsent. Les femmes du monde vous diront que leur imagination n'est jamais plus active que lorsqu'elles tiennent à la main un ouvrage de couture, de tapisserie, ou même le modeste tricot.

Ce qu'il y a à redire ici, c'est qu'il arrive souvent que les habitudes de l'ouvrier se retrouvent dans l'artiste, et que même les bonnes habitudes de l'un, sont parfois les défauts de l'autre. Les ouvriers artistes de l'Allemagne ont ce caractère; ils ont martelé les vers, forgé des peintures, pioché des gravures, etc.

D'où vient cela? De causes multiples: de ce que l'ouvrier n'a pas eu une enfance relevée par les élégances de l'art; elles ont manqué autour de lui; — de ce qu'il a été sans contact avec les expositions permanentes que notre ouvrier voit en passant, qui lui restent dans les yeux. L'Allemagne, comme l'Angleterre, ignore l'art séducteur de l'*étalage* qui est une culture quotidienne pour

les yeux. Il y a encore la fatalité qui se mêle à l'activité, je veux dire la nécessité de produire chaque jour même sans inspiration, ce qui ôte le charme du spontané, de l'imprévu, et souvent le réussi.

Ce qui est plein d'intérêt, c'est de suivre le progrès de l'ouvrier allemand. A Nuremberg, j'ai compris comment le bottier, le tailleur, en sculptant leurs formes, leurs mannequins, ont pu devenir des artistes. Il en est de même du faiseur de jouets d'enfans qui, de ce modeste point de départ, arrive insensiblement à atteindre, en son plus haut développement, ce qui est l'art véritable de l'Allemagne, l'art de la sculpture en bois.

IX. — FRANCFORT. — JE ME RÉSUME AU TERME DU VOYAGE. M. ANSELME DE ROTHSCHILD.

C'est ici, à Kissingen, dans une halte de quelques heures, et non à Nuremberg, où j'avais tant à voir, que je viens de noter mes impressions. Et pendant que j'écris, la France est en deuil. Le journal qu'on m'apporte m'apprend la mort tragique du duc d'Orléans (17 juillet 1842). Si à plaindre que soit la veuve, c'est à la mère d'abord que l'on pense, à la reine! après une longue vie de bonheur par la famille, subir si tard cette amputation cruelle, contre nature, cela est horrible.

Il faut rentrer, reprendre mes leçons aux Princesses. Si elle continue d'y venir, peut-être que l'histoire de tant de martyrs du passé me donnera l'occasion, sinon de consoler, du moins d'incliner cette âme religieuse vers les voies de la résignation.

*
* *

Me voici dans Francfort, dans cette ville que je n'ai pas revue depuis 1828. Que de choses changées en moins de quinze ans! A quelle distance je suis déjà de cette Allemagne centrale où, pour tromper l'ennui des longs jours, au fond d'une diligence, dans l'immobilité, je me nourrissais de poésie allemande et latine... Francfort où j'ai remué tant de livres, d'idées, me semble être uniquement, aujourd'hui, le grand marché de l'argent pour toute l'Europe. Les vieux souvenirs historiques s'effacent. Ainsi, je retrouve la salle des Électeurs complètement transformée.

Pour faire revivre quelque chose du passé, je m'enferme à la bibliothèque où le conservateur M. Bœhmer, très obligeant, d'une bonhomie sardonique, me rappelle M. Jung de Strasbourg. Ces figures ironiques des villes impériales font mieux comprendre l'enfant de Francfort, le grand Méphistophélès : Gœthe,

Ma séance achevée, je fais une rapide visite au musée de la ville, fondé par un particulier, encore petit. Quelques portraits de

patriciens et patriciennes de Francfort, instructifs. Fins, secs visages mercantiles, intelligens et négatifs. Sur ces limites de deux mondes, la fécondité n'est pas doublée comme on pourrait le croire. Les nations se comprennent peu par le bord. Gœthe, même, n'a pas compris la France.

Collection Bethmann, il y a une bien jolie chose, l'*Ariane* de Dannecker, très coquettement éclairée, la tête trop petite, peu agréable, l'ensemble peu sévèrement étudié, mais comme il l'a bien lancée sur son tigre, la jambe lestement repliée sous elle, ce qui fait que de ce côté elle ne pose pas. Les reins, cette partie de la femme un peu lourde, en se détachant ainsi, devient gracieuse, ce qui ajoute singulièrement à l'élégance. La tête, vive et fière, semble dire : « Thésée s'est rendu justice, j'étais faite pour les dieux. » Tout le mouvement de la statue exprime bien l'élan de la femme qui passe d'un amour terrestre à un amour supérieur. Le premier n'a été qu'un degré pour monter plus haut.

*
* *

Je ne manque guère, lorsque je passe dans une ville, d'aller voir le cimetière. Les morts m'instruisent sur les vivans. Que le cimetière de Francfort soit à une demi-lieue, cela déjà me déplaît. Au moment où j'arrive, il entre un cercueil tout nu, tout seul, ni parens ni amis ne l'accompagnent... Pourquoi ? « C'est, me répond le gardien, qu'il y a ici une chambre pour les morts des familles qui ne peuvent les garder jusqu'à l'heure de l'enterrement. Elles nous les envoient dès le décès et viennent le lendemain pour l'inhumation. — Alors qui les veille? — Mais des gens payés pour cela. » Ce qui veut dire que, tout chauds encore, ils sont laissés à l'abandon. Affreux égoïsme!

Heureusement pour ces pauvres morts, le lieu est beau, en vue du roi des montagnes, du Taunus, admirablement sombre et majestueux, dans l'orage imminent que le ciel suspend sur sa tête.

*
* *

A part le temps que je donne à mes recherches, que ferais-je de mieux dans cette ville toute renouvelée, cette auberge des nations où tout m'est étranger, sinon de regarder en moi, de me résumer au terme de ce rapide voyage?

En un mois, j'ai coupé un coin dans l'Allemagne; j'ai touché toutes les électricités du Sud-Ouest : Rhin, Souabe, Bavière, Franconie. Mais combien plus, au contact, j'ai développé la mienne, et voyagé en moi.

D'abord, sur la route poudreuse, je me suis nourri de l'im-

passible passé; ces regrets ont fini avant Ratisbonne. Il est temps que je ressaisisse le calme, et que s'opère l'ancien partage pour ma vie et pour le monde. *Trop tard, trop loin,* ces deux mots que j'ai pu m'appliquer, qui comprennent la tragédie du monde, je les retourne aux nations. Il y a là une source immense de passion historique dont profiteront mes livres.

Tantôt une jeune nation en épouse une vieille; tantôt c'est l'inverse; tantôt encore, c'est un mariage d'intérêt entre deux peuples de tempérament durement opposé. Il sera bon d'étudier ce qui doit s'ensuivre.

En ce qui me concerne, ce voyage m'aura aidé à me comprendre.

Grands artistes avec qui j'ai vécu quelques jours : Adam Kraft, Syrlin, Vischer, et toi, grand Albert Dürer qui les résumes tous, ne suis-je pas, moi aussi travailleur, un ouvrier laborieux, tous les jours levé à l'aube, sculptant moins la forme peut-être, dans mes œuvres, que la pensée qui les anime... Agrandi par vous d'idées nouvelles, je vais reprendre ma rude tâche d'historien où je me verrai souvent, comme la *Madeleine* d'Albert Dürer, portant l'urne, mais non les parfums, car il n'y a plus de fleurs en moi. Je ne remue que des cendres, et je vais comme Électre, qui portait devant elle l'urne de son fils.

*
* *

Ce matin j'ai vu M. de Rothschild que j'ai trouvé seul, sans secrétaire, faisant lui-même sa besogne, les pieds démocratiquement appuyés sur un rustique banc de bois blanc. Même simplicité dans la mort. Au cimetière, chaque Rothschild a une dalle de pierre, rien de plus. M. Anselme, le fondateur de la banque allemande, habite un pavillon qui domine trois rues, comme la maison de Jacques Cœur à Bourges. La vieille mère, âgée de quatre-vingt-treize ans, continue à vivre dans la noire maison de la rue des Juifs, où son fils a commencé sa fortune. C'est chez eux une sorte de superstition touchante : le père et la mère doivent rester au foyer primitif; cette fidélité porte bonheur à la famille. Tout serait perdu s'ils changaient de domicile. On me dit encore que le grand souci de M. de Rothschild, c'est qu'après lui ses fils ne se partagent point la fortune qu'il leur a faite, mais qu'ils continuent ensemble à la faire prospérer.

La maison du grand financier grouille d'hommes et d'écus, et cependant nul bruit, nul embarras, grâce à l'admirable précision, la simplicité des moyens. Le sombre médiateur des nations, qui parle la langue commune à tous, l'or, les force par là de s'entendre entre elles, mieux qu'elles ne s'entendraient elles-mêmes.

Son accueil a été simple et cordial. Nous causons de Paris, du funèbre événement, de mille choses, et je cherche à comprendre ce prodigieux cerveau. Les yeux, la face, ont quelque chose de la mobilité du bimane, mais cette mobilité n'est ici qu'activité; rien sans but. Passion âpre évidemment. Pour l'argent?... Je n'en sais rien, mais certainement pour l'action. A la longue, l'habitude d'aller au but est plus forte que le but même.

M. de Rothschild, dans un éclair d'expansion, me dit, non sans une nuance d'orgueil : « Je sais l'Europe prince par prince, et la Bourse, courtier par courtier. » Il eût pu ajouter : « J'ai leurs comptes à tous dans la tête. » Rien de plus certain. Lorsqu'ils se présentent, courtiers ou rois, il leur dit de suite, sans consulter ses livres, où en est leur compte, et ce qu'il augure de l'avenir.

A celui-ci il dit : « Votre position se réglera mal, si vous prenez tel ministère; par exemple, le ministère Bassano. »

Il n'est qu'une chose que ces grands calculateurs ne prévoient pas toujours, la puissance du sacrifice. Ils ne devinent pas qu'il y a en tous temps, à Paris, dix mille, vingt mille hommes tout prêts à mourir pour une idée. M. Anselme m'avoue qu'il a été surpris par la révolution de Juillet.

N'importe, j'ai été saisi par cette grande image du mouvement moderne; je pourrai presque dire que j'ai vu un vrai grand homme. En sortant, j'étais plein, débordant moi-même d'un besoin d'action.

Une heure plus tard, sa rapide voiture croisant la mienne, cette fois je n'ai vu que son profil. J'en reste frappé : une ébauche de Rembrandt, un simple coup de crayon qui dit tout.

X. — MAYENCE. — LE MONDE ROMAIN. — LA CATHÉDRALE.

Le train se ralentit, la machine stoppe, les portières s'ouvrent : Mayence! C'est comme si je retrouvais déjà un peu de la Patrie.

Sur la route, j'avais déjà revu la nature variée, aimable, à laquelle mes yeux sont habitués: des bois, des vignes, des blés, partout les moissons jaunissantes, et puis aussi, je retrouve le Rhin, fleuve romain, fleuve du monde ainsi que le Danube, autant et plus que fleuve allemand. Ces grandes artères du globe, par lesquelles l'humanité coule aussi, ne devraient connaître aucune servitude politique.

Mais ce n'est pas seulement le fleuve qui, ici, est romain; tous les monumens gothiques qu'a bâtis le moyen âge, sur quoi reposent-ils? Sur des substructions romaines.

Les châteaux sur des *castra*, les églises et couvens sur d'anciens temples.

La tradition, non plus, ne s'était pas effacée. Qu'ont été les grands archevêques de Mayence, de Trèves, Cologne, Strasbourg, sinon les continuateurs du droit romain au sein de la barbarie germanique? Ce saint empire, dont ils étaient chanceliers, avait par eux une chancellerie imitée de celle de l'ancien empire romain.

Et la terre, elle aussi, est restée romaine, faite de la poussière des Légions. Gravissez la montagne, à côté de la tour de Drusus, — le fondateur de Mayence, — vous trouverez partout des dalles funéraires. Descendez aux fortifications, là c'est tout un cimetière romain. En creusant, on a mis à jour des caveaux, on a trouvé les urnes renfermant les cendres recueillies dans les *columbaria*. Beaucoup de ces tombeaux appartiennent à ceux qui ont fait les grands travaux dans Mayence ou sa banlieue : la tour, l'aqueduc, le vieux pont. Morts loin de leur pays, en vue des barbares, ces grands travailleurs sont restés là à côté de leur travail.

Comme chaque soldat ne pouvait avoir à lui une tombe séparée, qu'ils devaient rester, ces braves, unis dans la mort comme ils l'avaient été dans la vie, on a trouvé le moyen de les conduire aussi ensemble à l'immortalité.

Le nom de la légion était inscrit à la surface et dans l'épaisseur même du monument qu'elle avait bâti, récompense enviée de tous.

Ainsi au bout de trois mille ans, elle vit, l'héroïque XIVe légion, dans chaque pile de l'aqueduc de Mayence. Dans l'épaisseur du pont on retrouve la glorification des faits d'armes, on y voit, représentée sur des dalles, la cavalerie barbare alliée de Rome, foulant aux pieds des barbares barbus, chevelus.

Sur d'autres pierres on lit gravé : à la *Thracum*, à la *Noricorum*, à la *Hispanorum*. Ainsi l'armée de Rome était celle du monde. Les camps romains sur le Rhin étaient l'avant-garde du monde civilisé.

Ce n'a point été seulement un passage; on sait qu'outre les légions mobiles des soldats célibataires, nombre de vétérans restaient et recevaient le long du Rhin, du Mein, des terres à cultiver. Dès lors, ils devenaient colons, se mariaient; ainsi a dû se fonder, à la longue, par le mélange des deux races, une population demi-romaine.

*
* *

La tour de Drusus, en face du confluent du Mein, était visiblement une vigie pour le surveiller. Tout près, l'autre tour solide,

indestructible, le réservoir auquel les eaux conduites par l'aqueduc venaient aboutir. Cette précaution d'avoir une abondante provision d'eau dans la ville même, indique que le fleuve et ses approches étaient peu sûrs pour les Romains. Les piles ont résisté, se sont parées de verdure; mais les canaux, peu surveillés sans doute au moyen âge, ont crevé, miné le ciment, et les arcades ont cédé, se sont affaissées.

Quant à la tour de Drusus, très grossièrement façonnée, n'a-t-elle point été refaite? Nulle régularité, de grosses pierres de taille mêlées à de petits matériaux informes; le tout semble avoir été jeté précipitamment. Si c'est là un travail des Romains, il date de la décadence dernière. Je croirais plutôt qu'il est des temps carlovingiens.

*
* *

Le vent très fort, qui souffle sur cette hauteur, ne permet pas toujours de profiter de l'incomparable vue. J'ai dû descendre au Jardin de la Favorite. Moins élevé, il donne peut-être un ensemble plus harmonique.

Le couvent et le palais de Constantin ont été détruits; ce qui reste, c'est le splendide panorama. De là vous dominez, à la fois, la jonction du Rhin et du Mein, et Mayence et les montagnes. Dans le lointain, Darmstadt et la Bergstrasse. En face, le Mein venant à vous; mais sa barre, arrêtée par la force du Rhin, est forcée de tourner, de se mettre en flèche pour accompagner le grand fleuve.

Le Rhin, vers Mayence qu'il semble porter, bien éclairé, tout d'argent. Au-dessus de la ville, l'or des moissons rendu plus chaud à l'œil par la pénétration des rayons d'un ardent soleil d'été. Plus haut encore, la longue ligne des montagnes ombreuses, doucement ondulée jusqu'au noble roi, le Taunus; au pied, Mayence, demi-sombre, entre la lumière, et la lumière entre l'argent et l'or, se détache d'un si charmant profil, qu'on aurait envie de l'enlever sur la main. Ce serait dommage; toutes les parties de ce grand tout sont si bien faites l'une pour l'autre! De loin les montagnes vous regardent avec leur majesté douce, avec leurs vignes, leurs bois, leurs moissons, non pas solitaires, mais peuplées des rians villages qui ont eu l'esprit de se nicher entre leurs mamelles.

*
* *

L'énorme et byzantine cathédrale, avec ses deux chœurs, ses tours, ses coupoles, vaste à contenir un monde, a été commencée au xe siècle. On se demande sur quelles substructions romaines?

Au portail, se voit encore inscrit le privilège qu'avait la ville de ne point payer de contributions de guerre. Privilège accordé par Henri V qui retenait pris le Saint-Père (1), et lui-même était enfermé dans Mayence.

Une multitude de tombeaux, de statues ont été élevés dans cette nef immense : Fastrade, femme de Charlemagne; un prélat est montré exerçant le droit réservé aux seuls archevêques de Mayence, celui de sacrer les empereurs.

Il couronne l'anti-César, le roi des prêtres, Henri Raspon, landgrave de Thuringe et rival de Frédéric II. Peter Aichspalt est de même occupé à couronner Louis II de Bavière, Henri VII de Luxembourg, et son fils Jean de Bohême. Belle suite de statues donnant l'histoire de l'art et indiquant aussi que tous ces archevêques électeurs de Mayence devaient être de fortes têtes politiques. Plusieurs singulièrement fines et spirituelles.

Au XIIIe et au XIVe siècle, ils ont pu, comme Aichspalt, sortir encore du peuple. Mais à mesure qu'on s'éloigne de l'époque féodale, les statues de prélats s'entourent de blasons, ce qui veut dire que les évêques appartiennent désormais, exclusivement, à de grandes familles.

Alors l'église et le peuple cessent d'être en étroite communion. Celui qui a bâti les cathédrales en sort, et le prêtre noble y règne seul; seul il monte à l'autel.

On se rend compte de l'orgueil de ces princes-évêques, en voyant là, parmi leurs tombeaux, celui d'un évêque de Worms, mort en 1595. Rien de plus fastueux que ce monument mêlé de tout marbre, d'or, de bronze, de statues, de bas-reliefs, de hauts reliefs... toutes les richesses et les vanités mondaines, accumulées sur quelques onces de poussière, close à jamais dans un étroit cercueil.

XI. — DE MAYENCE A TRÈVES. — ENCORE LE MONDE ROMAIN. — RENTRÉE EN FRANCE, LE LUXEMBOURG. — CE QUE J'AI PENSÉ SUR LA FRONTIÈRE.

23 juillet, samedi. — Des lettres de Paris, l'une de Mme Angelet (2), me rappellent. Je m'achemine donc vers le devoir, vers la France, en suivant la route naturelle, le Rhin et les collines qui l'accompagnent. D'abord, par de larges embrasures, il se laisse voir, immense, superbe, chargé de villes. Puis, on n'aperçoit plus à sa place que les montagnes qui le dominent, et qui semblent couler avec lui.

A Bingen, le fleuve devient rouge, rougi du sang d'Adonis?

(1) Pascal II.
(2) Dame d'honneur de la princesse Clémentine d'Orléans.

comme celui de Syrie ; on le traverse, et de Hesse-Darmstadt on se trouve être passé en Prusse. Le postillon, du haut de son siège, vous montre trois royaumes à votre choix. Sur la rive gauche, Hesse et Prusse, sur la droite, Nassau. Cette vue triple est étrange. Ce n'est pas seulement le monde du Rhin, comme on le voit d'en bas, c'est, en cet endroit, un coude qui masque et découvre, à la fois, un tout autre paysage, immense, d'un caractère essentiellement différent.

Ici, la route quitte le Rhin et s'enfonce dans un dédale de rochers, dans des bois où le mélèze, tige inclinée, léger et fantastique feuillage, apparaît parmi les noires verdures, comme un gai sourire d'éternel printemps. Hauts fourneaux, fonderies, vastes ateliers qui étonnent sur un si pauvre pays. Chênes graves, peu élevés, mais visiblement âgés. Sans doute trop peu de terre nourricière pour leurs robustes racines. Au relais, l'auberge la plus dépourvue que nous ayons rencontrée. Puis, à l'approche du soir, de vastes bruyères rousses, dans la mélancolie de leurs fleurs desséchées.

Ces vingt lieues que j'ai faites dans ma journée ne sont autre chose que le sommet d'un mur énorme qui sépare la Moselle du Rhin. Nous descendons enfin, et, de rampe en rampe, plongeant de l'œil dans une étroite et sinistre vallée, nous roulons au galop jusqu'au niveau du fleuve que nous ne pouvons voir, offusqués que nous sommes du fantôme d'une montagne et d'un château en ruines. Celui-ci dépassé, deux autres manoirs nous barrent encore la vue. Puis, brusquement, la route tourne et tombe dans la Moselle qui se démasque tout à coup.

Rude poste prussienne, rapide et chère, routes fortement cailloutées, sonnantes.

24, dimanche. — Après avoir passé deux fois encore le fleuve, je cours sur ses rives, en vue d'un pays joli, pauvre, sauf la vigne, le petit vin blanc de Moselle qui n'est qu'esprit.

A midi, Trèves, c'est-à-dire Rome encore. Le vieux palais césarien en briques, avec piles énormes, les Thermes admirablement conservés, l'amphithéâtre, la *Porta Mora*, qui semble avoir été un *prætorium* inachevé pour le Préfet des Gaules, tout cet ensemble réveille fortement le souvenir de la Ville éternelle.

Le *Prætorium* est petit, mais sans doute d'autres bâtimens, aujourd'hui détruits, s'y rattachaient. Cette porte et les bains font ressortir la supériorité du style roman sur le gothique. Les grandes et fortes arcades de la *Porta Mora*, les massives et pourtant si nobles assises des Thermes, porteraient des montagnes; nul contrefort, nul travail d'esprit pour le spectateur, une étonnante simplicité de moyens.

Les savans archéologues croient, en effet, que devant la *Porta Mora* il y avait *Prætorium* et Champ-de-Mars. Je me figure l'imposant aspect du Préfet des Gaules dans sa toge blanche et rouge, siégeant devant ce monument triomphal et faisant comparaître les nations...

Vu des collines, l'admirable panorama de Trèves, de la Moselle, n'est pas sans quelque rapport avec celui de Wurtzbourg et du Mein. Mais ici, la vue est tout à la fois plus gaie et plus sévère; plus gaie, parce que la végétation y est plus abondante, la vigne plus verte, ce semble, plus feuillue; — plus sévère, parce que les rocs rouges qui bordent le fleuve se dressent, souvent taillés à pic et dénudés.

*
* *

La cathédrale de Trèves, très antique, — peut-être la première en date de l'empire germanique, — par les retouches nombreuses qu'elle a subies, semble mêlée de tous les siècles. Notre-Dame, à la fois ronde et carrée. Derrière l'autel, deux escaliers de marbre et colonnade avec grille par où le clergé entre, sort, circule, tantôt caché, tantôt apparaissant dans la majesté, la pompe magnifique des habits sacerdotaux. Ajoutez à cela les sons voilés de l'orgue, les fumées ondoyantes de l'encens... le culte des anciens dieux a repris ici ses mystères.

25, lundi. — Allemagne, adieu!... Me voici en Luxembourg, notre ancien département *Des forêts*. La ville capitale, malgré sa position pittoresque, semble d'abord une ennuyeuse citadelle. Disons-le bien bas, car les habitans en sont épris. « Un petit Paris, en comparaison de Trèves. »

Aujourd'hui, pays neutre partagé entre la Belgique et la Hollande par le traité de Londres (1839), le Luxembourg est propriété personnelle du Roi, mais non de l'État. Ce qui me touche, c'est qu'au moment même où il consomme sa séparation d'avec la France, il inclinerait à quitter les formes de l'enseignement allemand, pour retourner à nos formes françaises. Si cela est vrai, voilà, sans bataille, une conquête des plus glorieuses et des plus enviables.

Le Luxembourgeois, si fier de sa capitale, semble pourtant indifférent à sa réelle beauté : cet entassement piranésique, ce mur immense jeté sur ce pont qui n'est autre chose que la montagne elle-même, et qui porte la moitié de la ville. A cent pieds au-dessous, l'autre moitié, la ville basse, avec son jardin fleuri, son escalier de marbre qui, du point où je suis, descend et monte on ne sait où; avec son ruisseau torrent, l'Alzette, qui, à la longue,

s'est creusé, entre les rochers, un lit étroit, profond, une *Via mala* en miniature.

Vue étrange, fantastique aux dernières lueurs du soir. Autour, pour cadre, partout des forêts. C'est la plus sublime des Ardennes.

*
* *

De Luxembourg à Longwy, nulle frontière visible entre les deux pays. Je me sens pourtant rentré en France, j'en cherche le nom, et je vois seulement, écrit sur un maigre poteau : *Département de la Moselle*. Si pauvre que soit la région que je traverse, elle m'apparaît tout aimable notre France, aimable et conciliante. Pourquoi donc le Luxembourg ferme-t-il ses portes à neuf heures du soir de notre côté, tandis qu'il les laisse ouvertes jusqu'à dix, du côté de l'Allemagne?

Ce qui me charme, c'est la vivacité de nos soldats, leurs mouvemens lestes, malgré l'affreuse capote grise qui les fait ressembler à des malades d'hôpital. La manière preste, originale, pleine d'alacrité guerrière dont ils sonnent la retraite, entraînant après eux toute la population, les femmes, les enfans, ceux-ci de petits soldats avant d'avoir rien appris, emboîtant le pas à merveille, tout cela, c'est bien notre race.

A Stenay, je rencontre un escadron de lanciers qui ramène ses chevaux de l'abreuvoir. Scène toute simple, il semble, et qui pourtant inspirerait un de nos grands peintres.

L'allure martiale, et, en même temps, de la grâce dans l'attitude, de la grâce dans le mouvement. Don naturel, qui est l'art véritable de la France.

En voyant ces physionomies mâles, intelligentes, on déplore que les 400 000 hommes qu'elle nourrit n'aient rien à faire, à partir du jour où ils sont enrôlés, et qu'ils se meurent d'ennui.

N'y a-t-il donc pas de quoi les occuper? N'avons-nous pas sur nos frontières à compléter ou entretenir nos moyens de défense? Je viens de voir combien ils sont négligés, en face du Luxembourg, à deux pas de la Prusse rhénane.

Ailleurs, n'avons-nous pas les reboisemens, les travaux d'irrigation, de canalisation pour porter l'eau à distance, en pourvoir les régions qui en manquent? L'eau est la condition essentielle de la vie. Dans un pays comme la France, si disposé à produire, la moindre de nos petites communes devrait en être abondamment pourvue.

Les travaux que j'indique, en servant l'intérêt général, profiteraient aussi directement aux populations rurales. Que ne suivons-nous l'exemple des Romains qui ont élevé en tous lieux, avec leurs soldats, tant de monumens utiles à l'humanité, qui, avec leurs

seules légions, ont été des bienfaiteurs des nations qu'ils soumettaient...

Tenir cinq ans, sept ans, 400 000 hommes, jeunes, braves, pleins de sève, habitués, pour les deux tiers au moins, aux plus rudes travaux, dans une complète inaction, c'est créer incessamment une pépinière de paresseux, c'est préparer la dégénérescence d'une population née énergique, attestant à son début la vitalité puissante du pays indépendamment des circonstances locales.

Que faudrait-il au contraire pour la conserver, la développer? Garder, autant que possible, au paysan-soldat, qui importe tant pour la France, ses occupations habituelles. Rien ne serait plus facile, par exemple en Afrique.

On préviendrait ainsi la désertion des campagnes; on ne verrait plus le conscrit qui revient, qui doit reprendre la charrue, après tant d'années d'oisiveté, on ne le verrait plus trouver le soc trop dur et la terre ingrate, se hâtant de la quitter, de la vendre, s'il le peut, pour rentrer dans la ville où il fera toujours, d'ailleurs, un mauvais ouvrier.

Que de bons instructeurs, bien choisis, sachant leur affaire, nous fassent de bons soldats, je l'approuve fermement. L'armée est l'ancre sur laquelle s'appuie et prend force l'autre armée, celle des travailleurs.

Mais pour cette instruction est-il besoin de toutes les années du service?

L'art militaire ne consiste pas seulement à faire de bons ouvriers de guerre, routiniers, n'ayant de préoccupation que celle du côté mécanique, automatique. Il faut tenir compte aussi des surprises que peuvent nous garder les guerres de l'avenir. Voyez ce qui est advenu lorsqu'un homme est apparu armé d'un art nouveau, d'une tactique imprévue : un Gustave-Adolphe, un Frédéric, un Napoléon? La routine a manqué et tout avec elle; il n'est plus resté rien.

Je me résume : une armée telle que je la comprends, loin de grever le budget de l'État d'une lourde charge, l'allégerait, l'enrichirait même, ce qui lui permettrait de créer, au besoin, des caisses de secours, de retraite pour ces bons travailleurs de la Patrie.

Je voudrais encore que la caserne continuât l'éducation, mais dans un sens large, donnant à chacun l'alimentation qu'il peut digérer.

Que de fois j'ai rêvé pour nos soldats aux bibliothèques de

régiment, plus faciles à composer qu'on ne le pense. Parlez-leur de ce qu'ils connaissent. Le tout nouveau ne prendrait pas. Donnez-leur de nombreux manuels pratiques, variés, répondant aux carrières que le soldat vient de quitter, qu'il devra reprendre. Voilà des livres qui profiteront. Puis, des récits amusans, à la fois récréation et culture; enfin de l'héroïsme en action sous toutes les formes.

On m'a toujours objecté que « le soldat ayant de l'instruction deviendrait exigeant ». Qu'en sait-on? Il faut avoir essayé. Proscrivez l'enseignement purement intellectuel, j'applaudis. Mais l'enseignement qui est un moyen de culture morale, qui relève l'âme... je veux dire les livres où la part du devoir, qu'on rencontre partout dans la vie, prime la part du droit?...

Enseignement sans pédantisme, il faut que la morale, en gardant son austérité, ait quelque chose d'attrayant pour ces natures primitives. Si on leur parle de la nécessité du travail, qu'on le leur montre honoré chez les nations qui ont fait les plus grandes choses, celles dont nous vivons encore.

Pour cet enseignement, une main de femme ne me déplairait pas. Mères, sœurs, épouses même du soldat, du marin, elles auraient plus de chances d'être écoutées. Leur cœur ne part-il pas avec eux? Le conscrit ne sent-il pas près du sien sa chaleur réconfortante, dans les heures de tristesse et de délaissement?...

Pourquoi nos femmes, nos princesses, comme ces Romaines de l'antiquité, comme Marie-Thérèse, plus près de nous, ne reprendraient-elles pas le même rôle? *Mater legionum.*

Non pour suivre le soldat dans les camps, mais pour influer à distance. Ne craignez pas, si vous leur donnez mission, qu'elles l'amollissent, au contraire. Il y a dans telle parole de femme, lorsqu'elle échappe soudainement à ses entrailles, une seconde fois déchirées, une puissance électrique, propre à faire non pas un, mais cent mille héros.

J. Michelet.

LES
CASTES DANS L'INDE

I
LE PRÉSENT

Nous parlons souvent de « caste ». Si la chose est mal vue, le mot a fait une belle fortune. Il est pourtant d'origine étrangère et d'importation assez récente. Il nous vient du portugais *casta* et signifie proprement « race ». Quand ils entrèrent en relations avec les populations hindoues de la côte de Malabar, les Portugais ne tardèrent pas à remarquer qu'elles étaient divisées en un grand nombre de sections héréditaires, fermées, se distinguant par la spécialité de leurs occupations. Elles se superposaient en une sorte de hiérarchie, les groupes plus élevés se gardant avec un soin superstitieux de tout rapprochement avec les groupes réputés plus humbles. C'est à ces sections qu'ils donnèrent le nom de *castes*. Dix-huit siècles auparavant, les premiers Grecs qui eussent entretenu avec l'Inde des rapports un peu étroits avaient été frappés déjà de cette singularité. Mégasthène, l'ambassadeur de Séleucus, apprit à ses compatriotes que les Hindous étaient partagés en « fractions » (μέρη) où les individus étaient, en quelque sorte, confinés, ne pouvant ni passer personnellement ni se marier dans une section autre que celle où ils étaient nés, ni choisir d'autre profession que celle qui leur était dévolue héréditairement.

Le fait est donc assez apparent; le détail, les conditions particulières en sont beaucoup plus obscures. A l'égard de tous, mais surtout de l'étranger, la vie privée de l'Hindou se ferme, s'enveloppe avec une sorte de timidité digne; il n'est point aisé d'y pénétrer. L'organisme social de l'Inde, le eu de ses ressorts, est

d'ailleurs réglé infiniment plus par la coutume, variable suivant les lieux, insaisissable dans sa complexité, que par des règles légales fixées en des textes authentiques, aisément accessibles. Les livres que l'on est accoutumé à considérer comme des recueils de lois, ne représentent pas des prescriptions rigoureusement obligatoires dans le domaine civil. Ce sont des œuvres sacerdotales. Elles laissent dans le vague une foule de points intéressans. A bien des égards, elles expriment plutôt un certain idéal théologique que des définitions strictes adaptées à la réalité. Embrouillée déjà par la diversité et par l'entre-croisement des faits, l'étude est donc plus embarrassée que servie par une théorie légale dont la précision est décevante. L'autorité en est placée si haut que cette barrière doctrinale laisse libre passage à une pratique très différente et à une variété extrême de combinaisons imprévues. Les effets en ont de tout temps paru flottans et incertains. S'étonnera-t-on que, égarés par des informations si imparfaites, les notions courantes aient, en un sujet si délicat, si éloigné de leurs prises directes, abouti à des simplifications qui leur sont aussi familières qu'elles sont en général contraires à la vérité? La physionomie des faits en a été gravement déformée.

On se représente volontiers les castes hindoues comme un système politique d'une stabilité inviolable, qui emprisonne les individus dans d'inflexibles entraves, dans des occupations immuables de père en fils, qui coupe, qui a coupé de tout temps aux initiatives particulières toute perspective d'ascension sociale. Des brâhmanes qui ne peuvent se consacrer qu'à la vie religieuse et aux occupations rituelles; des soldats qui ne se peuvent recruter que dans la classe des guerriers; des chefs qui ne peuvent sortir que de la caste royale et militaire, sans que rien ait jamais dérangé ni puisse troubler jamais un ordre sévèrement protégé de temps immémorial : c'est ainsi, je pense, que l'on envisage communément la société hindoue.

Dès le siècle dernier, on a abondamment spéculé sur cette organisation ainsi comprise. Le préjugé s'est perpétué jusque de nos jours. Des hommes éclairés, que leurs fonctions ont mis en contact durable avec les faits, qui ont écrit récemment, depuis les modernes progrès du droit comparatif, traitent encore l'institution des castes et l'interprètent sous ce jour; ils y dénoncent le calcul réfléchi et perfide d'une classe ambitieuse. On voit ainsi d'habiles gens reprendre en quelque manière sur ce terrain la notion décidément vieillie d'un pacte conscient appliqué à l'origine des institutions sociales. Faut-il s'en étonner? Ce serait oublier combien est tenace l'empire des conceptions toutes faites, monnayées en propositions courantes. Cela prouve au moins que la question est

difficile. Elle est d'autant plus intéressante qu'il s'agit d'un phénomène unique, d'un régime que l'Inde seule a connu. La solution en mérite donc quelque effort.

Cette solution a pris aujourd'hui plus de prix que jamais; elle est devenue aussi moins malaisée. La parenté constatée entre les langues indo-européennes a singulièrement rapproché de nous et recommandé à notre curiosité les conquérans âryens de l'Inde. L'affinité qui s'est révélée peu à peu, non seulement dans les traditions religieuses, mais dans les élémens de l'organisation sociale, a resserré ces liens. N'a-t-on point parfois, de cette communauté de langue et de coutumes, tiré trop aisément sur la communauté du sang des conclusions trop absolues? A coup sûr, l'origine commune des institutions qui, après avoir dominé le passé de nos ancêtres lointains, retentissent encore dans notre présent, prête pour nous aux évolutions qu'elles ont traversées, dans des circonstances et dans des milieux très différens, un intérêt singulier et, si j'ose ainsi dire, une saveur assez rare.

On a d'abord comparé les institutions chez des races dont leurs idiomes attestaient la parenté. La curiosité a vite débordé ce cercle, pour embrasser sans choix toutes les variétés des constitutions primitives. Je ne décide pas si l'étude n'a point perdu parfois en sûreté ce qu'elle gagnait en étendue. Même téméraires, ces reconnaissances un peu aventureuses dans l'illimité n'ont point été sans fruit. L'observation s'y est formée, le regard s'y est affiné, au grand profit des recherches plus timides ou, si l'on veut, plus prudentes. Pendant ce temps les documens s'accumulaient; nous avons pris de l'état des choses dans l'Inde une connaissance plus complète et plus précise. Les publications officielles du gouvernement viceroyal jouissent d'une juste renommée. Nombre de rapports fondés sur les derniers recensemens joignent à des données statistiques qui sont fort précieuses, des remarques, de véritables mémoires qui ne le sont pas moins. Nous recevons plus de lumière à l'heure où nous devenons plus capables d'en profiter.

Les habiles travaux de MM. Nesfield et Ibbetson sur *les Provinces du nord-ouest et le Penjab* se sont complétés récemment par les recherches de M. Risley sur *les Tribus et les Castes du Bengale*. Poursuivies avec tout le luxe des procédés propres à l'anthropologie, elles ont abouti en dernier lieu à un vaste *Glossaire ethnographique*. Avec un nombre infini de faits, l'auteur y a condensé ses vues d'ensemble. On peut juger avec quelles précautions, au prix de quels efforts combinés, ses élémens d'information ont été réunis et contrôlés. S'inspirant d'une foi légitime dans son vaste labeur, il a fait à la critique technique un appel pressant. Je ne me flatte nullement d'y répondre ici. Je voudrais

simplement faire mon profit de quelques-uns de ses aperçus ou de ses renseignemens. Ils s'inspirent surtout des faits actuels. Il y a peut-être intérêt à les considérer du point de vue de l'archéologie et de l'histoire qui est proprement le mien.

I

Nous sommes enclins à considérer, hors de chez nous et de notre civilisation, les faits sociaux sous le même jour où ils nous apparaissent dans notre civilisation et parmi nous. C'est une habitude dont il faut se défaire, en se transportant dans l'Inde. Notre monde occidental est enfermé dans un réseau d'institutions, de lois fixes, qui laissent le moins de marge possible à l'imprévu, à la variété, aux conflits. L'Inde est essentiellement gouvernée par la coutume, autorité tenace à la fois et capricieuse, soumise à des influences locales infiniment variables, très puissante dans son action prochaine, fort insoucieuse des vues lointaines et de l'ordonnance des ensembles. C'est le règne de la complexité opposé au goût de la simplification, l'enchevêtrement hasardeux des organismes indépendans en face de la structure, plus ou moins heureuse, mais réfléchie et coordonnée, d'organes soigneusement distingués et contenus chacun dans une action définie. C'est que la société hindoue, en dépit de son long passé, a, jusqu'à nos jours, conservé un type très primitif. Il ne s'y est point développé un état politique, comparable, je ne dis pas à notre état moderne, mais même au régime plus étroit des cités antiques. En l'absence de toute loi politique proprement dite, l'influence à la fois religieuse et sociale des brâhmanes a bien pu, par son impulsion séculaire et incessante, mais lente, successive, imprimer à l'ensemble une physionomie commune, réduire sous un certain niveau les antinomies les plus choquantes; elle n'a pas fait l'unité, moins encore l'uniformité. Elle n'a même pas pu faire l'unité nationale; lacune capitale et significative.

La pénétration âryenne s'est produite dans l'Inde peu à peu, inégalement. Il est douteux que, même dans le nord-ouest, l'afflux de la race envahissante ait été assez abondant pour refouler ou pour absorber complètement les populations antérieures, d'autre origine. Dans le sud, l'infiltration a été plus restreinte et plus tardive. En sorte que, dans l'Inde entière, les races non âryennes forment partout un contingent notable, quand ce n'est pas la majeure partie, de la population. Malgré le vernis uniforme passé sur l'ensemble par la civilisation conquérante, des usages, des traditions, des penchans ont donc survécu qui lui sont étrangers ou contraires. Aujourd'hui encore des groupes plus ou moins

larges de ces populations anciennes entrent, sous nos yeux, dans le cadre général de la vaste communauté brâhmanique. On prévoit ce qu'un pareil mélange, si actif et si instable, doit entraîner de complications et d'incohérences, et à quel point il en faut tenir compte si l'on veut se faire de l'état des choses une image vivante. Les faits même les plus généraux supportent des exceptions infinies. Une exposition méthodique serait immense, tant le terrain est vaste; tout résumé est nécessairement imparfait, et trompeur en un sens, tant les espèces sont variées. Je n'ai à tenter ici ni l'un ni l'autre. Au moins faut-il essayer de bien poser le problème.

Faisons abstraction de quelques populations décidément inférieures par la race, isolées par les circonstances géographiques et par l'histoire, secondaires par l'importance numérique : l'Inde tout entière nous apparaît, non pas comme une simple collection d'individus, mais comme une agglomération d'unités corporatives. Le nombre, le nom, les caractères, la fonction en varient à l'infini; partout elles forment le cadre invariable et, semble-t-il, nécessaire de la population. La communauté de famille s'est, dans de vastes régions, maintenue ou restaurée; la communauté de village doit une autonomie très large soit à l'usage traditionnel, soit surtout à l'impuissance du pouvoir central; car, avant la domination anglaise, son héritière, il ne disposait guère de rouages savans; il limitait volontiers à la levée de l'impôt son action normale. Mais ce sont des groupes moins restreints que j'ai ici en vue. Ils ne sont de leur nature liés à aucune répartition géographique limitée; ils embrassent beaucoup de villages ou s'enchevêtrent sur un même domaine avec une multitude de groupes analogues. Inégaux par le nombre, opposés par les usages, ils ont pourtant des traits communs qui les coordonnent en une même catégorie. Ils se distinguent par des dénominations particulières, se réunissent en assemblées pour connaître de certaines affaires; ils s'isolent par un soin jaloux à ne se point marier entre eux et par la règle qui leur interdit des uns aux autres tout contact et toute communauté de repas; ils se différencient par leurs occupations, qui sont pour chacun spéciales et héréditaires; ils possèdent une juridiction qui veille à l'observation stricte des règles que sanctionne leur tradition. Ce sont autant de *castes;* il faut ajouter : ou de *quasi-castes.*

En effet, malgré la ressemblance générale de tous ces groupes, malgré l'analogie des pratiques qu'ils maintiennent et du fonctionnement par lequel ils les maintiennent, les diversités sont profondes. Beaucoup ont une existence toute locale; plusieurs, des lois très exceptionnelles. L'aristocratie militaire des Naïrs, confinée sur la côte du Malabar, est fondée sur la polyandrie. Dans le Penjab

où la conquête musulmane et l'infiltration constante d'élémens étrangers a sensiblement agi sur la constitution sociale du pays, des classes nombreuses, celles par exemple des Pathans, des Beloochis, dont le nom atteste l'origine géographique plus ou moins pure, sont affranchies de plusieurs lois qui caractérisent essentiellement la caste proprement dite. A un autre bout de l'Inde, dans le Bengale, nombre d'unités corporatives, tout en se rapprochant le plus qu'elles peuvent de la constitution consacrée pour la caste par les préceptes brâhmaniques, sont dénoncées soit par leur nom, soit par l'autorité concordante de tous les témoins, comme des groupes anâryens imparfaitement assimilés; elles ne sont enveloppées qu'assez arbitrairement dans les cadres de l'organisation hindoue. De même partout. En sorte que, partout, la notion de tribu ou de clan et la notion de caste se côtoient ou se pénètrent à des degrés divers. Il nous faut pourtant déterminer avec une approximation suffisante les traits les plus généraux qui caractérisent la caste, en tant qu'il est possible d'en ramener les dégradations à un type commun.

On a souvent, — particulièrement les Hindous élevés à l'anglaise, très jaloux au fond de rapprocher le plus qu'ils le peuvent leur race des nôtres et d'abaisser les barrières qui séparent l'Inde de l'Europe, — comparé les castes aux distinctions sociales qui existent parmi nous. La hiérarchie, assez instable suivant les régions, mais nettement établie dans chacune par le sentiment public entre les diverses castes, y fournissait un prétexte naturel. La caste pourtant ne correspond que de très loin à nos classes sociales. La constitution en est autrement forte, la portée autrement précise. C'est une institution, et une institution essentielle. Elle n'embrasse pas seulement la très grande majorité de la population de l'Inde; elle y est si bien le cadre normal de la société, elle est si intimement liée à sa vie religieuse, que l'on a pu, non sans apparence, la considérer comme l'âme même de ce corps assez indéterminé, assez fluide, de coutumes et de croyances que l'on appelle l'hindouisme. Bien des doctrines plus ou moins hétérodoxes se sont élevées qui, — soit théoriquement et en termes exprès, soit indirectement et par la logique de leurs dogmes, — en attaquaient l'institution ou en minaient les fondemens; ces doctrines ont disparu ou végété obscurément; la caste a survécu indestructible. L'islamisme a de vive force pénétré dans l'Inde, il y a conquis une large place; peu à peu la caste a triomphé de son opposition native, de ses répugnances; presque toujours elle l'a enveloppé et retenu dans son invincible réseau. C'est en adoptant le type officiel de la caste que, de nos jours encore, les populations aborigènes qui sont demeurées le plus longtemps en dehors de la

civilisation hindoue en forcent l'entrée et réclament une place au foyer commun.

Malgré les confusions que pourraient accréditer des inexactitudes de langage, il n'y a pas, à proprement parler, d'*outcasts* dans l'Inde. Les individus mêmes que des causes diverses chassent de leur caste native forment bien vite le noyau de nouveaux groupemens. Deux ressources seulement s'offrent à eux : ou de se faire incorporer dans des castes inférieures, ou de s'unir à des compagnons d'infortune pour constituer des castes nouvelles. Et de fait, on comprend que, dans le jeu normal de tous ces corps fermés, il n'y ait pas pour l'individu isolé de vie possible. Le Paria sur lequel, depuis Bernardin de Saint-Pierre, les âmes sensibles se sont attendries, n'est pas l'être esseulé et proscrit que l'on se figure. Le groupe auquel il appartient peut être très misérable, très méprisé; il appartient lui aussi à un groupe. Il y a des castes de Parias qui, malgré tout le dédain des brâhmanes, ne se font pas faute d'avoir leurs prétentions : elles trouvent des voisines à dédaigner.

C'est dire combien fourmillent ces groupes de populations, castes ou tribus analogues à la caste. C'est par centaines qu'ils se comptent dans une province. J'en relève plus de cent vingt dans le seul district de Poona qui compte environ 900000 habitans. Encore ce chiffre ne donne-t-il qu'une idée imparfaite du morcellement réel. Il représente le nombre des castes proprement dites; mais la plupart se partagent en subdivisions qui, malgré la communauté de nom générique, malgré l'analogie des usages et des coutumes, forment à plusieurs égards, notamment au point de vue du mariage, autant de castes distinctes. Dans ce même district de Poona, les Brâhmanes, que, de loin et sur la foi des théories, nous sommes habitués à considérer comme une caste unique pour l'Inde entière, sont réellement fractionnés en quinze castes; quelques-unes, et non des plus étendues, se scindent à leur tour en plusieurs subdivisions qui ne se marient point entre elles. Ainsi partout. Des tableaux d'ensemble, dressés sur les recensemens de 1881, ne consignent pas moins de 855 castes différentes, comptant au moins mille membres ou réparties dans plus d'une province ou d'un État natif. En ajoutant celles qui sont moins nombreuses ou qui n'existent que dans une seule province ou un seul Etat, on arrive au chiffre de 1929. Combien encore ce calcul ne reste-t-il pas au-dessous de la vérité! Il enregistre sous un seul article près de 14 millions de Brâhmanes, 12 millions de Kounbis, 11 millions de Chamârs, etc. Or les uns et les autres, encore qu'ils revendiquent une dénomination identique, dans le fait, se résolvent en une multitude de castes secondaires qui con-

stituent autant de corporations autonomes, qui se méprisent le plus souvent les unes les autres, et n'acceptent d'ordinaire ni de se marier entre elles, ni de manger en commun. C'est en effet chez toutes les castes une tendance caractéristique de se morceler en groupes de plus en plus multipliés : autant de coteries dans un milieu social commun.

Les noms que portent castes et sous-castes ne sont pas toujours transparens. A part deux ou trois titres, — comme celui de Brâhmanes, de Râjpouts, qui sont génériques et d'emploi traditionnel, — la plupart de ceux dont la signification se laisse démêler remontent par leur origine à l'une ou à l'autre de ces quatre catégories : noms géographiques, empruntés suivant les cas soit à une simple localité, soit à une province; noms professionnels, rappelant soit une occupation propre au groupe, soit, pour des castes brâhmaniques, une spécialité dans leurs attributions sacerdotales; noms d'objets ou d'animaux avec lesquels la corporation se reconnaît, en vertu de contes traditionnels ou de pratiques religieuses, des attaches particulières; noms patronymiques, qui se rapportent à un ancêtre supposé, soit directement, soit par le détour d'un sobriquet. On pense bien que, pour la plupart des noms qui semblent appeler un commentaire, les castes qui les portent restent rarement à court de légendes, — d'ordinaire fort invraisemblables, — destinées à en expliquer l'origine. Il faudrait le plus souvent renverser la relation : le nom a inspiré le conte plus souvent que le fait incorporé dans le conte n'a suscité le nom.

De ces récits, ceux qui méritent le plus de crédit sont sans doute les traditions qui se réfèrent à des migrations plus ou moins lointaines dont le nom de la caste perpétue le souvenir ou la prétention. Elles nous montrent ces migrations, surtout parmi les castes supérieures, singulièrement fréquentes. Elles ne sont pas moins significatives. Le sentiment national n'existe guère. La vie se concentre dans un foyer plus étroit. Par les liens qu'elle noue, par la solidarité qu'elle crée, par les pratiques qu'elle consacre, la communauté de la caste ou de la tribu suffit à satisfaire les affections, à protéger les intérêts, à rassurer les préjugés. C'est ce cercle qui constitue la vraie patrie ; sous sa sauvegarde, l'instabilité est et surtout a été grande : les individus emportaient avec eux les attaches auxquelles ils mettent le plus de prix ; les groupemens qui essaimaient se reconstituaient sans peine, dans des milieux nouveaux, sous l'action permanente des mêmes instincts. Plus que jamais l'Inde nous apparaît ainsi comme un complexe immense d'organismes mobiles. Ils sont unifiés par des facteurs très divers. Il est d'abord certain que les variétés d'origine et de race y tiennent leur bonne place.

Est-ce à la persistance des souvenirs, des inimitiés qu'elles éveillent que se doivent ramener les dissensions qui en maints endroits se perpétuent entre castes diverses? Elles frappent d'autant plus que la population est naturellement plus pacifique. L'hostilité la plus durable, la plus fameuse, est celle qui, dans le sud de l'Inde, partage ce qu'on appelle la « main droite » et la « main gauche ». Les deux catégories correspondent, semble-t-il, au moins en gros, à une répartition en castes d'artisans et castes agricoles. L'origine et l'histoire n'en ont jamais pu être éclaircies. Ce qui est sûr, c'est que leur rivalité a été et est encore la source de conflits violens qui divisent la population en camps ennemis. Certains privilèges que revendique l'une ou l'autre « main », au moindre empiétement, allument la lutte. Elle a souvent provoqué des soulèvemens qui, « se communiquant de proche en proche, semaient le trouble sur une grande étendue de pays, donnaient occasion à des excès de tout genre et se terminaient souvent par des batailles sanglantes ». Des faits pareils, quoique plus circonscrits, sont signalés en bien des régions. Souvent ce sont des prétentions rivales à des avantages honorifiques qui, cause ou prétexte, donnent naissance à ces conflits. Elles sont à nos yeux assez futiles. Elles passionnent singulièrement les intéressés. C'est que, partout, l'organisation des castes est devenue le cadre d'une véritable hiérarchie; chacune y a son rang marqué par la tradition ou par l'opinion; chacune le maintient à tout prix ou s'efforce de s'élever dans l'échelle.

Il y a là un trait tout à fait caractéristique pour la physionomie générale de l'institution. Le pivot de cette hiérarchie c'est la supériorité reconnue de la caste brâhmanique et de ses nombreuses ramifications. On a pu dire que la place attribuée à chaque caste dépendait essentiellement de sa relation avec la caste brâhmanique, des marques de ménagemens ou de dédain qu'elle en recevait. En dépit de la déconsidération relative qui a frappé nombre de leurs castes, les brâhmanes tiennent presque partout la tête; leur ascendant religieux a assuré une puissante autorité à des classifications qui, dans une large mesure, se fondent sur des préceptes et des préjugés religieux. Il est très rare que leur supériorité ait été contestée. Mais souvent, pour se rapprocher d'eux, la lutte a été, entre les classes moins favorisées, obstinée et ardente. Toutes les castes, même les plus déshéritées, sont animées d'un amour-propre, d'une passion d'exclusivisme qui a étrangement envenimé ces querelles. Tous les moyens, depuis la corruption et la ruse, jusqu'à la force ouverte, sont mis en œuvre par des groupes divers pour affirmer ou pour conquérir telles prérogatives qui les relèvent dans la considération publique.

Les territoires sont immenses, des races diverses d'origine et d'aptitudes s'y coudoient et s'y mêlent, des groupes s'enchevêtrent inégalement développés, fractionnés à l'infini, faciles aux déplacemens, parfois engagés entre eux dans des luttes acharnées. Faut-il donc renoncer à présenter de l'institution un tableau d'ensemble? Il ne peut manquer d'être incomplet; il ne sera pas nécessairement décevant et faux. Quelques discordances qu'enveloppe l'unité apparente du système, il s'appuie en vérité sur beaucoup d'analogies fondamentales. Il suffira de se souvenir qu'aucune affirmation ne doit être considérée comme absolue, que la parenté des faits laisse place à une foule de nuances, que seuls les traits les plus généraux embrassent tout le domaine.

II

Figurons-nous un groupe corporatif fermé, et, en théorie du moins, rigoureusement héréditaire, muni d'une certaine organisation traditionnelle et indépendante, d'un chef, d'un conseil; se réunissant à l'occasion en assemblées plus ou moins plénières; uni souvent par la célébration de certaines fêtes; relié par une profession commune, pratiquant des usages communs qui portent plus spécialement sur le mariage, sur la nourriture, sur des cas divers d'impureté; armé enfin, pour en assurer l'empire, d'une juridiction de compétence plus ou moins étendue, mais capable, sous la sanction de certaines pénalités, surtout de l'exclusion soit définitive soit révocable, de faire sentir efficacement l'autorité de la communauté. Telle au résumé nous apparaît la caste.

Nous sommes en présence d'une organisation héréditaire; les règles du mariage doivent donc tenir, elles tiennent dans son mécanisme le premier rôle. Il est si frappant qu'on a pu présenter les règles et les restrictions qui le concernent comme l'essence même de la caste. C'est une exagération; encore est-elle significative.

La polygamie est actuellement, — et quelle qu'ait pu être la règle à des époques antérieures, — le régime autorisé, reconnu, du mariage dans l'Inde. Ce n'est pas à dire qu'elle soit, je ne dis pas universellement, mais même ordinairement pratiquée. La pauvreté y met bon ordre, et aussi, dans un cercle restreint, une lente infiltration des idées de l'Occident. Mais enfin elle existe en droit absolument et souvent en fait. Cependant, sauf des cas particuliers, on en peut sans inconvénient faire abstraction en esquissant l'image de la caste; d'autant mieux qu'une sainteté particulière paraît avoir toujours été attribuée au premier mariage, une autorité et une dignité supérieures réservées à la première femme.

Ceci posé, il est permis de résumer dans une vue très com-

préhensive l'essentiel de la loi que la caste impose au mariage. Cette loi a un double aspect : elle est à la fois impérative et limitative. Elle détermine un double cercle; l'un plus large, dans lequel il faut se marier, l'autre plus étroit, inscrit dans le premier, où il est interdit de se marier. Nos degrés prohibés nous donnent une idée, quoique insuffisante, du second; les restrictions imposées par le premier nous sont, légalement au moins, étrangères. On peut formuler la double règle en disant : qu'il est obligatoire de se marier dans sa caste, et interdit de se marier dans sa famille. Encore ces termes, si généraux qu'ils soient, exigent-ils, pour demeurer exacts, une foule de commentaires, de limitations. Les sciences anthropologiques ont, dans ces dernières années, créé certains termes techniques passablement barbares, mais trop commodes, trop répandus déjà, pour que je ne demande pas la permission de les introduire ici à mon tour. Ils nous épargneront des périphrases moins élégantes que confuses. On a appelé *endogamie* la coutume qui impose le mariage dans un cercle déterminé; *exogamie* la règle qui commande le mariage hors d'un cercle déterminé. C'est ainsi que, pour nous, il n'existe qu'une loi d'exogamie, celle qui interdit le mariage dans le rayon des degrés de consanguinité proches. La loi de la caste, au contraire, est une loi d'endogamie par rapport à la caste, d'exogamie par rapport à la famille. Dans ces termes vagues, elle est absolue. Mais il la faut voir à l'œuvre.

La première règle est très générale; elle se présente pourtant avec des nuances marquées dans la caste proprement dite et dans la tribu. Elle est beaucoup plus stricte dans la première, plus stricte au moins que dans les tribus ou « quasi-castes » musulmanes. Ordinairement endogames, elles ne le sont pas strictement; les Beloochis, les Pathans, exigent seulement que la première femme d'un chef soit prise dans la tribu. Les Gakkhars du Penjab s'allient à d'autres tribus, tandis que les Awâns ne s'unissent guère qu'à des femmes de leur race. Mais nous sommes ici sur la frontière, parmi des populations où survit le souvenir d'une origine étrangère. Plus avant dans l'Inde, et probablement à l'imitation des castes véritables, les musulmans sont d'ordinaire plus rigoureux; ils ne se marient guère hors du *kuff*, c'est-à-dire d'un certain groupe de villages habités par des musulmans de leur caste. Les tribus demeurées plus ou moins barbares, qui, de l'avis général, sont en masse aborigènes, se rapprochent en somme de l'usage des castes. Les unes et les autres se fractionnent presque invariablement en un nombre quelquefois considérable de divisions; bien qu'enveloppées dans une dénomination commune, elles constituent au fond autant de castes

entre lesquelles le mariage n'est point permis. Comme le remarque lui-même un Hindou, « les brâhmanes du Bengale ne se marient pas avec des brâhmanes d'autres régions, ni les Kâyasthas (*scribes*) ou autres castes du Bengale avec leurs castes respectives dans d'autres parties de l'Inde. De plus, parmi les brâhmanes du Bengale, les brâhmanes Rahris ne se marient pas avec les brâhmanes Varendras ou Vaidikas ou Dakkhinatwas. Les Vaidyas (*médecins*) Ballalsenis, qui vivent dans le Bengale oriental, ne se marient pas avec les Vaidyas Lakmansenis qui habitent l'ouest du pays, et les quatre classes des Kâyasthas Bengalais ne se marient point entre elles. Dans l'Inde supérieure le mariage est interdit entre les sections des Kâyasthas, dont le chiffre ici s'élève à douze. » Ceci n'est qu'un exemple. L'avocat le plus résolu de l'origine purement professionnelle des castes, M. Nesfield, constate lui-même que toutes les castes nominales se résolvent ainsi en nombre de sections qui sont les castes réelles. Il en compte, pour les Provinces du nord-ouest, sept parmi les Barhais ou charpentiers, dix parmi les Kâyasthas ou scribes, trente parmi les Chattris, cultivateurs ou propriétaires fonciers, quarante parmi les brâhmanes. Il n'en est pas autrement ailleurs. Il serait aussi superflu que fastidieux d'accumuler des noms.

Spontanée ou imitée de l'organisation brâhmanique, la même tendance règne dans les populations que leur type, leurs usages ou leur barbarie font considérer comme aborigènes. C'est sous la forme de groupes endogames plus ou moins étendus qu'on les voit faire leur entrée dans le giron commun de l'hindouisme. M. Risley en répartit les fractionnemens en plusieurs catégories : ethniques, linguistiques, locales, professionnelles, sectaires, sociales, suivant le mobile qui semble avoir dans chaque cas cimenté le groupement. L'usage est en tout cas si universel et, pour ainsi dire, forcé, que nous le voyons parfois appliquer suivant un nombre conventionnel; le morcellement en sept castes semble, si j'ose ainsi parler, être de style dans le Penjab.

Le principe est très répandu; il n'est point absolu. Telle caste, comme celle des Khatris au Penjab, est réglée à cet égard par des combinaisons compliquées qui autorisent le mariage entre certaines sections de la caste, non entre d'autres. Chez diverses populations Râjpoutes, plusieurs clans se marient entre eux, tandis qu'ils en excluent d'autres de ce privilège. Bien des anomalies traversent et déconcertent la règle. Et l'on voit, par exemple, les brâhmanes Gaurs accepter à Dehli avec les brâhmanes Tagas des unions que leurs congénères repoussent dans le Doab et le Rohilkhand. Ceci entre cent bizarreries pareilles. Malgré le prix qu'une opinion unanime attache à l'égalité de caste entre

époux, plus d'une, non des plus méprisables, observe dans la pratique d'assez larges accommodemens; elle accepte des fiancés de caste inférieure. C'est un esprit de transaction qu'imposent des circonstances spéciales. Il renouvelle un état de choses qui a dû être anciennement considéré d'un œil moins sévère que depuis.

Ces exceptions n'entament pas le principe; l'endogamie de la caste ou de la tribu est au contraire une des règles les plus constantes. Elle a sa contre-partie non moins essentielle dans l'exogamie de la famille ou du clan.

Le nom de ce petit cercle exogame, enveloppé dans la périphérie plus large de la caste, n'est point aisé à choisir. Les limites, la définition, la dénomination en varient à l'extrême. En revanche, il existe invariablement, ou à peu près; ses effets se font sentir partout. La confusion est si grande que les casuistes hindous ont dû renoncer à établir une réglementation systématique; ils ont accepté comme faisant loi l'usage reconnu dans chaque famille ou dans chaque groupe. Malgré tout, la règle générale se détache en un relief très saillant. Elle se résume d'un mot : il est interdit de se marier dans le *gotra* auquel on appartient. Telle est au moins la loi traditionnelle consacrée par les brâhmanes. Le *gotra* désigne un groupe éponyme qui est réputé descendre tout entier d'un ancêtre commun, en bonne règle, d'un *rishi*, prêtre ou saint légendaire. Le nombre en est limité, en sorte que les mêmes *gotras* se retrouvent parmi des gens que la caste sépare absolument, si peu logique que l'arrangement nous puisse paraître. Le *gotra* est essentiellement propre à la caste brâhmanique. Il est vrai que la législation religieuse l'étend aux autres hautes castes, Kshatriyas et Vaïçyas. C'est au prix d'artifices qui se jugent d'eux-mêmes. Des rishis brâhmaniques n'ont guère, en bonne logique, pu faire souche que de Brâhmanes. Il n'est pas plus sérieux d'attribuer à des familles le *gotra* de leurs prêtres, de leurs précepteurs religieux, nécessairement variables, que de comprendre toutes les familles qui ignorent leur *gotra* dans celui qui reconnaît Jamadagni pour auteur. En fait, les brâhmanes sont seuls à posséder un peu généralement des *gotras*. Mais une imitation plus ou moins fidèle de l'institution et son nom même ont été transportés à une infinité de castes, surtout parmi les classes mercantiles qui se piquent de se conformer à la règle brâhmanique. Le nom a pénétré si avant qu'il a fini, dans bien des cas, par s'éloigner fort de son acception primitive; plus d'une confusion en est même résultée dans les relevés des recensemens.

Le groupe exogame existe jusque dans les tribus musulmanes de la zone frontière qui ne rentrent qu'à peine dans le cadre de l'hindouisme. Parfois il y est très restreint; il ne manque nulle

part, malgré la tendance des populations musulmanes à se marier dans un rayon limité. Les exceptions, s'il en existe, sont si rares et expliquées par des nécessités si particulières qu'on les peut négliger.

A plus forte raison en est-il de même en pays hindou. M. Risley a étudié avec soin cet ordre de faits. Il a distingué les moules très divers où semblent, suivant les cas, s'être coulées les sections exogames aux différens étages de la société hindoue, en particulier dans les castes très basses qui sont sorties des couches de population aborigènes : voisinage, descendance commune, authentique ou supposée, communauté de surnom, considérée comme signe de parenté, communauté de culte envers cette catégorie d'objets ou d'animaux que l'ethnographie désigne du nom de *totem*, et qui sont rattachés au clan par quelque légende superstitieuse. Plusieurs de ces principes de sectionnement, le dernier surtout, ont un aspect archaïque, incivilisé, qui nous reporte à une période lointaine, antérieure à toute influence âryenne. Ce n'est pas le moment de sonder la délicate question des origines. L'action brâhmanique est en jeu depuis de longs siècles. On le reconnaît à certaines méprises. Le zèle d'imitation est moins éclairé qu'il n'est ardent. Telle caste basse, prétendant suivre les prescriptions brâhmaniques, se résout en fractions exogames, tout en constituant un seul groupe éponyme, et même en se rattachant expressément à un *gotra* unique!

Si divers que soient les noms que, suivant les circonstances et suivant les lieux, prennent ces groupes, il est commode d'avoir pour les désigner dans leur ensemble un terme simple. *Gotra* peut être conservé à cet effet, puisque, aussi bien, le mot est consacré et par la langue technique, et par une adoption très habituelle, sinon toujours clairvoyante. L'empire en a pénétré partout; il n'est point partout également étendu.

On peut dire que partout il est interdit de se marier dans le *gotra* dont on porte le nom, dans le *gotra* paternel par conséquent. Mais cette interdiction n'épuise pas les empêchemens légaux. La règle ordinaire est qu'un homme ne peut se marier davantage dans le *gotra* de sa mère, ni souvent dans celui de la mère de son père, ni quelquefois dans le clan de la mère de sa mère. L'exogamie du côté maternel est d'une portée très variable. On cite des castes ou tribus qui, à côté des *gotras* et au-dessous d'eux, connaissent des groupemens plus petits institués, semble-t-il, pour servir de cadre à l'exogamie du côté maternel. En tous cas, les empêchemens résultant du *gotra* se compliquent d'une échelle de degrés prohibés. Elle-même varie suivant les castes, les lieux et les temps; elle est, à tout prendre, bien plus

compréhensive que celle où se résument parmi nous les restes survivans des réserves exogamiques. Le mariage est interdit entre fiancés qui sont dans la relation que désigne en sanscrit le mot *sapinda*. Cette parenté s'étend à six degrés quand l'ancêtre commun est un homme; si c'est une femme, les opinions diffèrent; la prohibition comprend, suivant les uns, six degrés, suivant d'autres, quatre seulement. Les commentateurs ont calculé que, tout compte fait, cette règle exclut le mariage pour 2121 parentés possibles. Il y a dans les usages, dans les variantes, les incertitudes, les exceptions qu'ils supportent, un beau nid à distinctions et à discussions scolastiques; on pense s'il a tenté les spécialistes hindous! Il n'est pas fait pour nous séduire; il n'intéresse qu'indirectement la question qui nous préoccupe.

Du point de vue de la caste, le fait général, curieux, qu'il importe de garder en mémoire, c'est la règle double que nous avons énoncée d'abord; l'interdiction de se marier hors de la caste, l'obligation de se marier hors du *gotra*. La parenté qui empêche le mariage est surtout la parenté agnatique, la parenté par les hommes. Les effets de la parenté par les femmes sont toujours beaucoup moins prohibitifs. Dans certains cas, les empêchemens qu'elle fonde sont étroitement limités. On cite des castes où une certaine parenté, encore qu'éloignée, par les femmes, est considérée comme désirable, sinon nécessaire, entre les fiancés.

III

Une théorie récente, soutenue par un juge fort délié et fort expert, a prétendu faire de la communauté des occupations le fondement même et le principe de la caste. C'est peut-être l'idée qui surnage dans les esprits qui se contentent sur le sujet d'une certaine moyenne de notions approximatives. Il y aurait cependant une singulière exagération à se représenter la société hindoue, enfermée, d'après l'occupation de chacun, dans un échiquier de cases immuables, infranchissables. Beaucoup de castes sont, il est vrai, désignées par le nom d'une profession que généralement elles exercent: potiers, forgerons, pêcheurs, jardiniers, etc. C'est le cas de se souvenir que les noms de métiers qui nous sont présentés comme noms de castes enveloppent en réalité une aire plus large; et que la vraie caste, caractérisée et limitée par les règles du mariage, est beaucoup plus restreinte. C'est ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, que les Banyas ou marchands, au Penjab, se résolvent en sections, comme les Aggarwals, les Oswals, etc., à noms géographiques, qui, étant endogames, forment bien autant de castes distinctes. Une caste professionnelle n'em-

brasse donc pas dans un cadre unique tous les gens qui vivent de la profession à laquelle son nom est emprunté. On voit même souvent, confondus sous une seule dénomination de métier, des gens qui relèvent très consciemment de castes et de tribus distinctes.

Inversement, les membres d'une même caste peuvent s'adonner à des occupations très diverses. Ce sont d'abord les castes basses et méprisées, réputées d'origine anâryenne. Vouées à toutes les tâches serviles, elles se livrent, suivant les circonstances, un peu à tous les genres d'occupations inférieures. Les Bâris, dans les Provinces du nord-ouest, fabriquent des torches et font la barbe; les Banjâras comprennent des marchands, des bardes, des pasteurs, des agriculteurs. Ailleurs des batteurs de coton, des presseurs d'huile et des bouchers se coudoient dans une caste unique. Les exemples seraient infinis. Ils ne sont pas confinés aux castes les plus humbles. M. Nesfield explique lui-même que, parmi les marchands, la distinction professionnelle est pratiquement nulle, que toutes leurs castes peuvent se livrer au négoce, sans qu'il y ait privilège pour aucun commerce. Il constate que nombre de gens changent d'occupations sans se séparer de leur caste. C'est l'évidence.

Il est non moins certain que le nombre énorme de castes vouées à la culture ne correspond pas à autant de distinctions professionnelles, ni actuelles ni anciennes. Les castes de cette catégorie ont sans cesse tendu à gagner du terrain. Au fur et à mesure que des tribus anâryennes se sont rapprochées de la civilisation hindoue, elles sont surtout devenues agricoles; au fur et à mesure que la paix maintenue par la domination britannique a découragé le métier des armes, c'est l'agriculture qui a gagné des bras.

Ce n'est là qu'un des élémens qui, du point de vue des attributions, concourent à troubler la stabilité. Élevons-nous d'abord au plus haut degré de l'échelle. C'est peut-être parmi les brâhmanes que le mélange des emplois, la confusion des métiers est plus enchevêtrée. Si nous en étions à l'idée vieillie d'une caste de brâhmanes uniquement appliquée à l'étude sacrée, aux pratiques religieuses, à une vie de méditation ou d'austérité, il y aurait de quoi nous déconcerter. Ceux qui ont vu des brâhmanes, ceints du cordon sacré, offrir de l'eau aux voyageurs dans les gares de l'Inde, qui les ont vus faire l'exercice parmi les cipayes de l'armée anglo-indienne, sont préparés à cet ordre de surprises. En fait, on trouve occupés à presque toutes les tâches des gens qui portent fièrement le titre de brâhmanes, et auxquels ce titre assure partout de grandes

démonstrations de respect : prêtres et ascètes, savans et mendians religieux, mais aussi cuisiniers et soldats, scribes et marchands, cultivateurs et bergers, voire maçons ou porteurs de chaise. Il y a mieux : les brâhmanes Sanauriyas du Bandelkhand ont pour profession héréditaire le vol. Il est vrai qu'ils n'exercent que le jour. Et le respect des Hindous pour des brâhmanes va si loin que, à en croire un proverbe, peut-être ironique, être volé par eux doit être considéré comme une faveur du ciel. Il ne manque pas du reste d'autres castes de voleurs, quoique de moins haut parage.

Cette diversité d'occupations dans la caste brâhmanique n'est pas une nouveauté. Un état de choses très pareil est déjà sanctionné par les lois de Manou et par d'autres autorités également vénérables. Je m'empresse d'ajouter que, dans beaucoup de cas, ces distinctions engendrent de ces nouvelles sous-castes qui sont pour moi les castes véritables; mais la conséquence est loin d'être constante.

L'intrusion de ces populations nombreuses qui, inférieures au niveau moyen des castes âryennes, apportent dans le système du trouble et du flottement, a pu contribuer aussi à entamer la rigueur du principe. C'est à merveille. Je reconnais volontiers que la spécialité et l'hérédité de l'occupation n'ont pas été seulement un lien puissant pour la caste, mais ont souvent été le centre d'attraction autour duquel ont essaimé de nouveaux groupes. Malgré tout, il est visible que la communauté héréditaire de la profession souffre bien des atteintes dans l'ordonnance des castes.

IV

A ceux pour qui la caste est affaire de métier, répond le proverbe au dire duquel « la caste n'est qu'une affaire de repas ». Il prouve au moins que l'habitude n'a pu émousser, même pour les Hindous, la surprise que nous inspire le soin scrupuleux avec lequel ils observent deux lois très compliquées et très gênantes : la première est de n'accepter aucune nourriture qui ait été préparée ou seulement touchée par des gens d'une caste qu'ils considèrent comme inférieure; la seconde, de ne jamais prendre leur repas avec des gens de caste plus basse, ce qui, en vertu d'une réciprocité toute naturelle, revient à ne jamais prendre leur repas qu'avec des congénères. Voilà une règle qui troublerait étrangement nos mœurs démocratiques. Même pour l'Inde, elle n'est pas sans inconvéniens. Les scrupules qu'elle entretient

ont beaucoup contribué à rendre plus rares et plus difficiles les communications entre Européens et indigènes, à empêcher les Hindous de puiser, en voyageant, aux sources de la civilisation occidentale. Les Hindous se montrent en toute circonstance grands amis des fêtes; les repas communs reviennent dans toutes les occasions solennelles. Ces restrictions en sont plus significatives. L'autorité en est si absolue qu'on a vu les Santals — une caste très basse du Bengale — se laisser, en temps de disette, mourir de faim plutôt que de toucher à des alimens préparés même par des brâhmanes. Cette réserve s'appliquant à la caste réputée la plus haute et entourée de respects si prosternés, montre combien le scrupule est ici ingénieux et fécond, ce qu'il sait, à l'ordinaire, broder de variantes sur le canevas primitif.

On peut considérer que, en termes généraux, les gens seuls peuvent manger ensemble qui pourraient se marier ensemble. Donc, ici encore, il faut entendre la caste dans le sens étroit. Les douze sections des Kâyasthas du Bengale ne peuvent pas plus manger de compagnie qu'elles n'acceptent entre elles d'alliances. Cependant, à tout prendre, la prohibition est ici moins stricte; bien des sections de castes entre lesquelles le mariage est illicite ne laissent pas de partager le même repas. D'ailleurs, plus encore que pour les règles du mariage, les habitudes varient à cet égard, d'une région à l'autre, et jusque dans la même caste, suivant les districts où elle est cantonnée. La loi n'en subsiste pas moins partout. Mais partout elle se complique de distinctions bizarres en apparence, pour nous fort curieuses.

« D'une façon générale, dit un rapport cité par M. Ibbetson, aucune tribu n'accepte à manger ou à boire des mains d'une tribu inférieure. Mais l'action purifiante attribuée au feu, spécialement quand elle s'exerce sur le beurre et le sucre, la pureté supérieure supposée au métal par comparaison avec les récipiens de terre, servent de fondement à une large distinction. Toute nourriture est divisée en *pakkî rôtî*, frite au sel avec du beurre, et *kacchî rôtî*, qui est traitée autrement. Un brâhmane Goujarâtî mangera du *pakkî rôtî*, mais non du *kacchî rôtî*, d'un brâhmane Gaur, un Gaur d'un Taga, un brâhmane ou un Taga d'un Râjpout, un brâhmane, un Taga ou un Râjpout d'un Jat, d'un Goûjar ou d'un Ror. A l'exception des brâhmanes et des Tagas, toutes les castes, dans un vase de métal préalablement écuré avec de la terre, accepteront l'eau des mêmes gens avec lesquels ils mangeraient du *pakkî rôtî;* mais ils ne boiront dans un vase de terre qu'avec ceux dont ils pourraient manger le *kacchî rôtî*. Jats, Goûjars, Rors, Rahbâris, Ahîrs, mangent en commun sans aucun

scrupule. Ils accepteront le pain *pakkî* d'un orfèvre, mais pas dans sa maison... Un musulman mangera et boira de la main d'un Hindou, mais un Hindou ne touchera ni *pakkî* ni *kacchî* d'un musulman, et souvent il jettera sa nourriture si seulement l'ombre d'un musulman vient à s'y projeter... Le sucre et presque tous les gâteaux peuvent s'accepter à peu près de toutes les mains, fût-ce d'un homme qui travaille le cuir, ou d'un balayeur; mais, dans ce cas, il faut qu'ils soient entiers et non divisés. » Ce détail suffira, je pense, à titre d'exemple; on m'excusera, on me bénira, de ne pas aspirer à être complet. Un seul trait, pour montrer en quelles bizarreries se peut égarer ce point d'honneur de délicatesse. On cite deux castes très méprisées du Penjab, les Choûhras et les Dhânaks, qui refusent de manger réciproquement leurs restes, quoiqu'ils acceptent ceux de toutes les autres castes, à l'exception de la classe très basse des Sânsis! Nous n'en finirions pas s'il fallait distinguer, même dans la mesure assez limitée de ce qui nous est connu, entre les règles qui régissent le riz cuit et les autres alimens; entre le Bengale, où toutes les castes, ou peu s'en faut, acceptent la nourriture préparée par des brâhmanes, et la coutume plus stricte qui, dans plusieurs castes du reste de l'Inde septentrionale, exclut la cuisine des brâhmanes et ne tolère que la cuisine d'un membre de la caste même. Il suffit de donner une impression de cette fatigante variété.

Il reste au moins une distinction très caractéristique et très générale à signaler; c'est celle qui, dans la plus grande partie de l'Inde, — dans l'Inde entière, dit-on, excepté Madras, — sépare les castes en deux catégories : celles de qui on peut accepter de l'eau, celles dont le contact la souille. Les catégories sont très variables; car, au dire de Guru Proshad Sen, tous les Bengalis, y compris les brâhmanes, sont à cet égard, et sauf de rares exceptions, mis à l'index par le reste des Hindous. La division n'est que plus remarquable. Elle s'inspire visiblement d'une importance particulière qui s'attache à l'eau. N'est-ce pas la même préoccupation qui inspire d'autres différences singulières que fait la superstition entre le grain préparé à sec ou mélangé de liquide? Autre exemple significatif. Au Penjab, les Hindous acceptent bien du lait pur de la tribu musulmane des Ghosis ; ils le repousseraient avec horreur s'ils avaient quelque raison de craindre qu'il eût été mélangé d'eau. Il est vrai que des mobiles plus ou moins obscurs, peut-être de simples nécessités pratiques, ont dans plus d'un cas détendu la règle. Tout le monde accepte de l'eau au Penjab des mains de la caste très basse des Jhimvars; mais c'est une tribu qui fournit surtout

des serviteurs domestiques. Dans beaucoup de villages le potier peut distribuer de l'eau à tout le monde; c'est du moins à la condition qu'un vase spécial soit réservé à chaque caste. Dans des repas communs de villages, toutes les castes se retrouvent; encore chacune mange-t-elle séparément. Ces accommodemens mêmes prouvent la vitalité du principe. Il se rattache étroitement à des préoccupations de pureté extérieure.

C'est en vertu de scrupules similaires que les castes supérieures sont tenues d'éviter soigneusement le contact des castes inférieures, La profession de certaines castes est si méprisée qu'on ne leur permet même pas d'habiter l'intérieur des villages; elles sont reléguées hors des agglomérations, en dépit de tous les services qu'elles leur rendent, soit comme gens de service, soit comme gens de métier. A plus forte raison sont-elles éliminées rigoureusement des repas communs où le village se rassemble. Il y a même des villages de brâhmanes d'où toutes les autres castes sont rigoureusement consignées. Inutile d'ajouter que cette préoccupation n'est pas égale dans toutes les castes; elle se manifeste diversement; elle ne manque nulle part. Un proverbe panjabî déclare que, si un Bishnoï est monté sur un chameau suivi de vingt autres, et qu'un homme d'autre caste touche le dernier, il jettera aussitôt sa nourriture. On attendrait moins de façons chez des gens plus humbles. Et cependant M. Hunter raconte assez plaisamment une aventure qui lui fut personnelle. C'était en Orissa; il avait recruté, pour porter son palanquin, des hommes de plusieurs castes. Non seulement les représentans de deux castes refusaient de s'associer pour opérer de compagnie, mais chaque fois qu'une caste relevait l'autre, il fallait que le palanquin eût été dûment posé sur le sol, avant que le nouveau relais y mît la main. Il n'est guère de famille hindoue qui, si elle le peut, ne consulte pas, dans les circonstances graves, les prédictions et les avis de l'astrologue; eh bien! malgré l'importance de son rôle, s'il doit entrer dans une maison, on a grand soin d'en enlever les nattes de crainte qu'elles ne soient polluées par son attouchement. L'impureté ne s'attache pas au seul contact de la personne, elle se communique par l'intermédiaire des objets.

De nouvelles distinctions viennent aggraver le cas. Un seul témoignage. Nous sommes dans un intérieur de brâhmane Chitpâvan, à Poona : « Les règles très strictes en vertu desquelles certains objets peuvent être touchés, d'autres non, par un serviteur de classe moyenne ou çoûdra, compliquent tous les arrangemens. Un serviteur kounbi ne peut entrer dans l'oratoire, la cuisine, ni la salle à manger. Il peut toucher la literie et les vêtemens de

laine, mais non des vêtemens de coton fraîchement lavés. Il peut toucher du grain humide. Même des serviteurs de caste brâhmanique sont encombrés de règles. Quand ils se sont baignés et qu'ils ont endossé des vêtemens de laine, de chanvre ou de lin, ils sont purs, ils peuvent tout toucher. Ils deviennent impurs, s'ils touchent un objet impur tel qu'un matelas ou quelque partie d'habillement, un manteau ou un turban. S'ils touchent un soulier ou un morceau de cuir, il faut qu'ils se baignent. Un écolier, une fois son bain pris, est obligé de faire appel à un domestique, à un frère ou à une sœur plus jeune, pour tourner les pages de son livre relié en cuir. »

V

Nous confinons ici à une autre catégorie de faits. A côté des lois les plus générales qui gouvernent la caste, qui lui sont pour ainsi dire essentielles, en caractérisent et en maintiennent l'organisation, — les lois qui fixent les limites ouvertes et les barrières imposées au mariage, qui protègent l'hérédité de la profession, qui, en prévenant les mélanges trop aisés, sauvegardent chaque classe dans son isolement, dans son individualité, — règnent encore, dans chaque caste particulière, certaines prohibitions, certains usages, quelques-uns fort étendus, aucun universel. De leur nature, ils se rattachent, directement ou indirectement, à l'un ou l'autre de ces points de vue principaux. L'ensemble en constitue un petit code coutumier, dont la stricte observation est, dans le cercle où il prévaut, maintenu avec une rigueur intransigeante. Moins uniformes dans leur application, moins graves par leurs conséquences, ces règles n'en ont pas moins d'autorité. Elles concourent à marquer les diverses castes d'un trait individuel. Il convient d'en prendre au moins quelque notion.

Il est assez naturel, étant interdit de manger en commun, qu'il l'ait été de fumer ensemble au même *houkha*. Il est naturel aussi que cette prohibition ne soit pas mise sur le même plan que la première. Ainsi arrive-t-il, d'une part, que le mélange est, dans les deux cas, évité à l'égard des mêmes castes ou sous-castes, d'autre part que la tolérance est, dans le second cas, beaucoup plus ordinaire que dans le premier. Il suffira par exemple que le tuyau ne soit pas commun pour que l'usage du même fourneau paraisse acceptable, s'il est en métal. Cependant la crainte de cette souillure est bien vivante : dans certaines régions, pour éviter toute confusion fâcheuse, les pipes, étant souvent laissées dans les champs ou dans les lieux de réunion, sont munies au tuyau de

quelque signe de reconnaissance, un lambeau bleu pour un musulman, rouge pour un Hindou, un morceau de cuir pour un Chamâr, une corde pour un balayeur, etc. On voit que le souci pénètre avant; il se maintient même entre des castes qui pourraient y échapper par leur commune abjection.

Pareillement, les précautions prises contre une nourriture qu'auraient souillée d'impurs contacts se complètent par des restrictions qui portent sur les alimens eux-mêmes. Tout le monde sait de quelle vénération les Hindous entourent la vache, quelle horreur ils ressentent à en voir manger la chair. Le respect de toute vie animale est un trait qui traverse le passé entier de l'Inde; le bouddhisme et le jaïnisme l'ont poussé aux dernières limites. Sans être aussi catégorique, le brâhmanisme en est aussi très pénétré. Chez les bouddhistes comme chez les Hindous, les liqueurs spiritueuses sont de même sévèrement réprouvées; l'usage en est considéré comme une faute des plus graves. Il est visible aussi, il ressort et de coutumes persistantes et de textes autorisés, que certains alimens sont, quoique la raison en échappe, l'objet d'une particulière réprobation : les oignons, l'ail, les champignons. Et pourtant le conflit est si fréquent entre les usages locaux, la mêlée si obscure entre les passages d'un même livre, les pratiques anciennes ont reçu et reçoivent chaque jour, sous l'action des exemples étrangers, de si sensibles atteintes, qu'un rapporteur prudent hésite devant toute affirmation générale. Qui oserait dire que, aujourd'hui, les brâhmanes, fussent-ils de haute caste, s'abstiennent de viande, même avec l'exception qu'autorise l'usage en faveur des viandes provenant des sacrifices ou servies aux repas funèbres? On nous assure que, maintenant encore, l'usage des boissons fermentées marque une ligne de démarcation entre les hautes et les basses castes. Comment savoir exactement où se fait le partage dans chaque région? La vérité est que chaque caste, c'est-à-dire chaque groupe endogame, observe à cet égard des règles qui, sans être absolument immuables, font partie de l'héritage commun et qui, tant qu'elles demeurent généralement en vigueur, sont strictement observées. Elles sont parfois très particulières, comme dans cette caste très infime des Halalkhors, à Poona, qui, malgré un genre de vie fort peu délicat, refuse la chair du lièvre; elle en donne pour motif que son patron, Lal Beg, aurait été allaité par une hase.

Que certains brâhmanes mangent de la viande tandis que d'autres s'en abstiennent, que certaines classes admettent sur leur table ou en repoussent le porc ou le poulet, ce détail, à vrai dire, nous intéresse ici assez peu. Ce qu'il nous importe de con-

stater, c'est que partout la caste, comme telle, accepte, en ce qui touche la nourriture, une série de prescriptions ou plutôt d'interdictions auxquelles, malgré la bizarrerie qu'elles accusent souvent à nos yeux, elle attache une haute autorité, parfois une sanction très sévère. Et, qu'on le note bien, il ne s'agit pas seulement d'une casuistique un peu mince, réservée à des classes raffinées. Dans telle tribu d'aspect fort grossier et passablement primitif, qui se nourrit sans scrupule des animaux morts qu'elle rencontre à l'occasion, il suffira de l'exclusion de ces charognes, de certains animaux sauvages ou particulièrement répugnans, pour jeter les bases d'une section de caste nouvelle qui s'estimera supérieure à ses congénères et bientôt leur refusera fièrement le *connubium*. Voilà pour nous le genre de faits instructifs : ce sont ceux qui nous montrent la caste liée, pour ce qui touche la nourriture, à des coutumes qui sont une partie de sa constitution traditionnelle, un des élémens sur lesquels s'exercent, par lesquels se manifestent légitimement son pouvoir et son unité.

Il n'en est pas autrement de pratiques diverses qui se rattachent au domaine si important du mariage, et qui, dans nombre de cas, s'ajoutent aux règles essentielles d'endogamie et d'exogamie. Plus que jamais il devient impossible ici d'entrer dans le monde de détails qu'exigerait la description de cérémonies et d'usages prodigieusement compliqués.

Diverses castes, je l'ai indiqué déjà, à côté des règles d'exogamie très sévères dans la ligne paternelle, manifestent une tendance singulière, favorable aux unions qui associent le fiancé à une parente relativement rapprochée dans la ligne maternelle. Un cas plus rare est celui où la polygamie est punie de l'exclusion. La coutume du lévirat autorisait, en l'absence d'enfant mâle, le frère du mari ou, à son défaut, un parent très proche, à se substituer à lui après sa mort, ou même de son vivant, auprès de sa femme pour lui donner un héritier. Elle est très curieuse par sa large diffusion, elle est très caractéristique pour le prix extrême qu'attachait l'antique constitution familiale à la continuité de mâle en mâle du culte de la famille. Très ancienne dans l'Inde, elle y survit atténuée, et détournée de sa signification première, là où est pratiqué le mariage de la veuve avec le frère cadet de son mari défunt. Beaucoup de castes la connaissent sous cette forme. Mais ce qui est parmi elles beaucoup plus ordinaire, c'est l'interdiction absolue du second mariage pour les veuves.

On sait combien l'hindouisme est rigoureux à l'égard des veuves. On se souvient de la peine qu'a eue l'administration anglaise à supprimer l'usage barbare qui condamnait la femme sur-

vivante à suivre son mari sur le bûcher. La coutume qui encourageait par tous les moyens, si elle ne l'exigeait pas expressément, un pareil sacrifice, ne pouvait pas être tendre aux secondes noces des veuves. Si la condamnation n'en remonte pas aux périodes primitives, elle est à coup sûr fort ancienne : la tradition littéraire en fait foi. Elle a pris une singulière autorité dans l'Inde tout entière. Il s'en faut et de beaucoup que la prohibition soit universelle; elle est générale dans les hautes castes. Propagée, semble-t-il, avec ardeur par l'exemple et le conseil des brâhmanes, elle est devenue comme une pierre de touche pour le niveau social des castes; celles qui la mettent en pratique sont seules estimées. L'abandon en est une cause de déchéance pour des castes plus élevées d'origine; l'adoption en est pour les plus basses un moyen de s'élever, d'affirmer leur rang dans l'organisation brâhmanique. Au sentiment des meilleurs juges, cette règle, si elle n'est point védique, est d'origine brâhmanique et s'est étendue de proche en proche. Quoi qu'il en puisse être, c'est encore une loi de caste, relativement à laquelle chacun suit la coutume héréditaire, réputée immémoriale, du groupe auquel il appartient par sa naissance.

D'autres particularités se lient à celle-là. Et, par exemple, le divorce, qui n'existe pas légalement pour l'Hindou fidèle à la loi, se pratique, à côté du second mariage des veuves, dans nombre de castes inférieures. Inversement, la coutume qui exige que les filles soient mariées enfans, plusieurs années souvent avant que la vie commune devienne possible, est considérée comme un signe de supériorité sociale. Là encore, la tradition de la caste exerce une pression souveraine. Un Hindou a ingénieusement tenté d'expliquer cette coutume comme un moyen d'assurer l'intégrité de la caste. En attendant l'âge où le désir s'éveille, on risquait que le goût des intéressés parlât plus haut que le scrupule familial et religieux. L'intérêt de la caste joue un rôle plus certain dans un cas qui mérite d'être signalé en passant, moins encore pour son extension que pour la tendance qu'il révèle.

Un homme n'est, en bonne règle, autorisé à chercher une fiancée que dans sa caste. Il est certain pourtant que la pratique, tempérée par les facilités que donne la polygamie, a toujours supporté bien des exceptions. Il subsiste en fait beaucoup du sentiment primitif en vertu duquel l'homme, élevant à lui, par le fait qu'il l'associe à son culte domestique, la femme qu'il épouse, peut jouir dans son choix d'une liberté plus large. De l'aveu même de la théorie brâhmanique, l'union d'une femme de haute caste avec un homme de caste basse entraîne pour leur postérité une déchéance beaucoup plus profonde que l'association inverse. La préoccupa-

tion de ne point marier leurs filles au-dessous d'eux, et, mieux encore, de les marier dans une classe plus haute, est devenue chez beaucoup de castes un penchant assez caractérisé, assez dominant, pour mériter un nom spécial. On l'a appelé *hypergamie*. Signalé sur bien des points, c'est parmi les brâhmanes dits *Koulînas* du Bengale qu'il a, jusqu'à ces derniers temps, produit les conséquences les plus frappantes, à telles enseignes, que, pour cette caste au moins, le cas est devenu caractéristique. Le désir passionné chez des brâhmanes moins bien nés d'unir leurs filles à des Koulînas, joint à l'impossibilité pour ceux-ci de marier les leurs dans un rang plus humble, à la facilité qui leur est laissée de prendre, sans déchéance sensible, des femmes dans des castes de brâhmanes moins relevées, a eu pour effet de produire chez les Koulînas un développement absolument anormal de la polygamie. Il en est résulté une situation morale et sociale qui a provoqué des plaintes trop justifiées. Mais, en somme, il s'agit ici d'une conséquence extrême, non d'une de ces règles positives dont je m'efforce de dégager les principales pour donner au lecteur une idée vivante d'un système si éloigné de nos habitudes.

On pourra s'étonner que je n'aie point encore envisagé l'aspect religieux de la caste. Dans une société de type en somme très primitif comme la société hindoue, l'idée religieuse n'est étrangère à aucun fait, à aucun rouage. C'est justement un des caractères les plus saillans de la civilisation brâhmanique que l'inspiration religieuse est partout présente, qu'elle règle tous les ressorts. Notre analyse n'en a pas moins le droit de distinguer entre les élémens spécialement religieux et ceux qui, encore que sous des influences religieuses plus ou moins lointaines, relèvent de ce que nous considérons couramment comme l'organisation sociale. En elle-même la caste ne se présente guère sous un jour religieux. Les croyances diverses s'y coudoient souvent sans hostilité et sans gêne apparente. La conversion religieuse ne change rien par elle-même à la condition de l'individu dans la caste. Telles castes mixtes sont composées de Jaïnas et d'Hindous. La variété des opinions n'y fait point obstacle au *connubium*. L'influence même que l'islamisme a pu exercer sur le régime a été lente et surtout indirecte. C'est en vertu de certaines règles de pureté violées ou minées par des pratiques contraires, non pas au nom d'un dogme nouveau, que s'est faite la dissolution, là où elle s'est produite. Le système de la caste est pratiqué régulièrement par des tribus anâryennes dont les croyances particulières sont en médiocre harmonie avec les théories des brâhmanes dégradés qui leur servent

de prêtres. On a, je pense, été trop loin en refusant aux évolutions, aux actions religieuses toute influence sur le groupement des castes; encore est-il visible qu'une influence de cette sorte ne s'exerce plus en somme qu'assez rarement et dans une mesure assez faible.

Les diverses castes observent dans des circonstances qui relèvent de la vie religieuse, mariages, funérailles, etc., une foule de pratiques souvent très particulières; ce sont des usages chers à ceux parmi lesquels ils sont de tradition; ils n'engagent en rien la croyance et n'intéressent la conscience religieuse que fort indirectement. Ces usages pourraient être piquans à décrire; l'institution de la caste n'en recevrait pas de lumière nouvelle. Tout au plus serviraient-ils, par leur originalité et par leur diversité, à faire apparaître la caste une fois de plus, telle que tant d'autres indices nous la montrent, comme un organisme assez indépendant dans son isolement, s'enveloppant de tout un réseau de menues institutions qui, dans tous les genres, contribuent à marquer et à fortifier son individualité. Toutes, sous une forme ou sous une autre, avec un cérémonial plus ou moins méticuleux, célèbrent chacune à sa façon ces rites qui par tous pays scandent la carrière humaine à ses différentes étapes. Il est cependant une cérémonie qui n'appartient qu'à certaines castes, pour laquelle les autres ne possèdent aucun équivalent, et dont la signification religieuse primitive est certaine. Elle mérite d'être relevée; la suite nous y ramènera en nous mettant en présence de l'enseignement brâhmanique. Je veux parler de « l'initiation », l'*oupanayana* du sanscrit.

La théorie distingue tous les Hindous en deux grandes catégories, çoûdras et dvijas. Les *dvijas*, c'est-à-dire « deux fois nés », comprennent tous les membres des trois hautes castes, — sur lesquelles nous allons revenir tout à l'heure, — tous ceux qui ont reçu une sorte de naissance religieuse par cette initiation dont le point essentiel est l'investiture du cordon sacré. Les trois hautes castes n'existent plus, — si elles ont jamais existé, — dans leur condition théorique; mais on continue de rencontrer dans l'Inde une multitude de gens qui portent en bandoulière, passant sur l'épaule gauche et descendant jusque sur la hanche droite, un mince cordon formé de neuf fils de coton tressés trois par trois. Ils considèrent cet insigne comme la plus précieuse de leurs prérogatives. Il marque en effet qu'ils ont été dûment introduits dans la vie religieuse, qu'une cérémonie essentielle leur a ouvert l'accès du Véda et des saintes études, leur a donné le droit de participer aux actes du culte, a fait d'eux enfin, si je puis dire, des Hindous

de plein exercice, un peu à la façon dont le baptême fait des chrétiens. C'est vers sept, huit ou neuf ans que l'investiture est ordinairement pratiquée. Elle ne s'applique qu'aux hommes. La femme, toujours plus ou moins mineure dans l'organisation archaïque de la famille, n'appartient à la communauté sacrale que par son père avant son mariage; après le mariage par son mari qui l'associe à son caractère semi-religieux de père de famille. Cette investiture est donc chose grave. Elle est entourée de rites et de fêtes qui remplissent plusieurs journées. Ce qui nous intéresse surtout, c'est l'extension qu'a prise la coutume. Quelle qu'elle ait pu être jadis, la situation a certainement bien changé. L'investiture devrait aujourd'hui en bonne justice être réservée tout au plus à quelques castes de brâhmanes. Il va sans dire que bien d'autres se la sont appropriée, comme la consécration souveraine de leurs prétentions sociales. Non seulement tous les brâhmanes, même les plus déchus, les moins fondés à se prévaloir d'une imaginaire pureté de race, non seulement les Râjpouts de tout acabit, non seulement les classes mercantiles qui affectent d'être les héritières des Vaïçyas de la tradition, mais plus bas encore, les Kâyasthas du Bengale ont revêtu le cordon sacré. Il a été usurpé même par des classes très humbles, comme les Soûds du Penjab, que cette prétention n'empêche ni de manger de la viande ni de boire des liqueurs ni d'autoriser le mariage des veuves. En général, il y a incompatibilité entre cet extrême relâchement et le port du cordon. Mais il faut ici encore s'attendre à toutes les irrégularités. Je relève, par exemple, au Penjab, la caste des Kanets, caste assez basse, dont une division porte le cordon, tandis que l'autre ne s'en revêt pas. Partout où l'usage s'en est propagé, il est sévèrement maintenu, il forme un des traits importans, une des règles le plus exactement surveillées.

C'est l'ensemble de ces règles, souvent si minutieuses, qui constitue la physionomie propre de chaque caste. Chacune en effet a un sentiment de sa cohésion qui fait sa durée et sa force. Il se personnifie quelquefois dans un culte spécial rendu à quelque patron divin ou légendaire : Citragoupta, le greffier infernal, pour les scribes; Lal Gourou ou Lal Beg pour les balayeurs, pour les forgerons; Râja Kidar pour certains pêcheurs, etc. On pourrait ailleurs citer, à défaut de protecteurs aussi spéciaux, des divinités qui, quoique appartenant au Panthéon commun, reçoivent de telle ou telle classe un culte de prédilection. Les traces d'un culte ancestral proprement dit paraissent rares. On a pu justement le faire remarquer. On a eu tort d'édifier sur ce fait des conclusions positives. Car, là où nous avons des renseignemens un peu circon-

stanciés, nous trouvons que presque toutes les castes possèdent, sur leur origine, sur leurs migrations, des souvenirs ou des légendes qui supposent, de sa cohésion généalogique, un sentiment aussi net que pourrait le révéler l'invention de quelque éponyme commun. Cet éponyme même ne fait pas toujours défaut.

VI

Si fort que soit le lien du sang dans la caste, c'est son organisation corporative, sa juridiction reconnue, qui manifeste et garantit sa perpétuité.

M. Beames nous a conté une aventure dont il fut témoin et qui nous met en contact immédiat avec cette organisation, ses attributions, son mécanisme. Elle mérite d'être rapportée en raccourci. C'était à Purneah; un homme de basse caste, un *dhobi* ou blanchisseur, était suspecté d'entretenir avec une sienne tante un commerce coupable. Il niait, mais refusait d'éloigner de sa maison sa complice présumée. Il finit par l'épouser ouvertement. Personne de sa caste ne consentit à assister au mariage; le sentiment public était très monté contre le couple. Finalement tous les membres de la caste habitant le district, — plusieurs centaines, — se réunirent et élurent un nombreux jury qui, après un examen attentif des faits, reconnut les accusés coupables et prononça leur exclusion. Une circulaire dûment signée par les juges, transmise de main en main, avertit, dans tous les districts voisins tous les gens de la caste qu'un tel, ayant été convaincu de conduite immorale et contraire aux pratiques héréditaires, avait été privé de tous ses droits, que personne ne pouvait par conséquent, sous peine de partager son sort, manger, boire ni fumer avec lui. Le malheureux condamné, après avoir supporté pendant quelques semaines les effets de la sentence, trouva vite intolérable la vie qui lui était faite. Peu après il se soumettait, se séparait de sa femme. Il dut, à titre d'expiation et d'amende, donner un grand repas; toute la confrérie y mangea avec lui, et il fut dès lors réintégré dans ses droits.

Cette organisation n'est, bien entendu, réglée que par la coutume; elle est donc soumise à toutes les incertitudes, à tout le décousu des institutions que le temps, les circonstances, voire des fantaisies accidentelles, peuvent modifier, sans être contenues par aucun frein strictement légal. Les élémens essentiels n'en varient guère. Ce sont les mêmes qui président de tous temps à l'organisation de la famille élargie, du clan. Dans l'Inde, ils se retrouvent ailleurs encore que dans la caste, dans la constitution

du village avec ou sans propriété commune, dont les rouages, fonctionnant côte à côte, peuvent même pour nous, observateurs trop lointains, prêter à plus d'une confusion avec ceux de la caste.

Les deux organes constans sont le Chef et le Conseil ou *panchâyet*. Il y a bien certaines castes dont on nous dit qu'elles n'ont pas de chef, comme les Kâchis à Poona. C'est à coup sûr une exception peu fréquente. Elle confirmerait, ce qui est d'ailleurs apparent, que c'est au Conseil représentatif de la caste qu'appartient l'autorité principale. A vrai dire, c'est dans la caste tout entière qu'elle repose, et cette constitution rudimentaire est singulièrement démocratique. S'il est question d'une juridiction directement exercée et d'amendes prononcées *proprio motu* par un chef ou son représentant, c'est dans une caste de Jaïnas, essentiellement ecclésiastique, dont le chef est un véritable Gourou, un supérieur de confrérie religieuse, plus qu'un chef de caste. J'ai, pour ma part, peine à croire que, comme Elliot le répète, sans rien affirmer du reste, à propos des chefs de la caste des Banjâras, l'autorité de leurs décisions personnelles ait jamais pu aller jusqu'à infliger la peine capitale.

Ces chefs reçoivent, suivant les classes et suivant les régions, des titres très variés : Mihtar, Choudry, Naïk, Patel, Parganait, Sardar, etc. L'emploi est généralement héréditaire et, à moins de forfaiture qui justifie une déposition et un choix nouveau, se transmet dans la même famille. La caste n'intervient guère par l'élection qu'à défaut d'héritier. L'aire sur laquelle s'exerce son autorité est variable. Ce pouvoir ne peut d'ordinaire, à cause de la dispersion de la plupart des castes, s'étendre qu'à une fraction plus ou moins large de chacune d'elles; il n'exclut naturellement pas, dans les circonstances graves, les assemblées plénières. Le chef jouit de privilèges honorifiques auxquels sa femme est associée, et d'avantages matériels, tels que présens, participation à certains revenus, exemption de certaines charges.

Dans son ressort il préside à toutes les fêtes, à celles qui accompagnent les mariages ou suivent les funérailles, à celles qui intéressent le temple du village. Les profits afférens à la fonction font que, dans quelques castes au moins, elle se peut vendre ou engager. Son rôle a quelque chose de patriarcal : il réunit et préside la caste, arrange les mariages, règle en arbitre les cas litigieux. On le voit, chez certaines classes mercantiles, servir d'intermédiaire et de garant dans les marchés. Aussi sa dignité est-elle protégée contre toute désobéissance, tout manque d'égards, par le Panchâyet qui l'assiste.

Il est en effet toujours entouré d'un Conseil d'anciens où les

représentans les plus considérés de la caste prennent place. Ce conseil n'est pas nécessairement permanent; il peut, suivant les circonstances, être désigné spécialement en vue de telle ou telle affaire. Quelle que soit la part d'action qui lui appartient et qui lui est spécialement attribuée dans certains cas de mariage et de divorce, il semble que son autorité soit rarement décisive. C'est aux assemblées de la caste qu'appartient le dernier mot.

Elles sont plus ou moins étendues suivant les cas; mais elles paraissent en général fonctionner comme représentant la caste entière et revêtues de la plénitude de son autorité. Convoquées par le chef, spontanément ou sur l'invitation de quelques membres, elles ont seules qualité pour trancher, de concert avec lui, dans les cas graves, tels que l'exclusion provisoire ou définitive, des points controversés du droit coutumier. Tous les hommes en âge de mener par eux-mêmes leurs affaires, y sont appelés. Le droit de se faire représenter dans la discussion et dans le vote n'est pas partout admis. Les questions se décident en somme à la majorité des votans; mais, faute d'un pouvoir effectif de coercition, il arrive que des partis à peu près égaux, restant en présence ou opposant assemblée à assemblée, tiennent en suspens le point contesté. On imagine, sans que j'y insiste, combien tout ce petit droit parlementaire est indécis. Il suffit qu'on en entrevoie les lignes maîtresses. On y reconnaît les principaux traits qui reparaissent un peu partout dans la vie des tribus qui ne se sont point élevées encore à une véritable organisation politique. Et nous ne nous étonnerons pas que des assemblées et des usages analogues règnent parmi les populations nomades anâryennes aussi bien que chez les castes qui sont encadrées dans l'organisation brâhmanique.

Le point intéressant, c'est la compétence de la caste; c'est de ce côté que nous pouvons attendre les indications les plus instructives sur le vrai caractère de l'institution. Elle est à la fois civile, familiale, judiciaire. La caste intervient dans la plupart des circonstances solennelles qui intéressent uniquement à nos yeux la vie de famille. Je n'entends pas parler seulement des solennités qui réunissent la caste, ou au moins ses représentans principaux, à l'occasion des naissances, — quelquefois même à une certaine période de la grossesse, — des noces, des funérailles. Le cas n'est pourtant pas si futile qu'il pourrait paraître; ces réunions n'ont pas le caractère de simples divertissemens facultatifs. Dans certaines classes, on nous assure que leur omission entraîne jusqu'à l'exclusion de la caste. Mais je pense surtout à l'intervention de la caste dans les mariages; son autorité en cette ma-

tière n'est guère contestée. Elle se manifeste dans plusieurs coutumes singulières, comme chez les Ghisâdis, où le père d'un fils à marier réunit pour lui chercher un parti ses compagnons de caste, comme chez les brâhmanes Kânojis de Poona, où une assemblée de la caste propose les mariages à faire dans son sein. Là où le divorce est admis, ainsi que les secondes noces, c'est avec le concours, l'approbation et sous la responsabilité de la caste, quelle que puisse être aujourd'hui la tendance des juges anglais à limiter de ce chef son pouvoir. Son rôle dans la procédure de l'adoption est donc parfaitement naturel; il est logiquement indiqué. Et, en effet, le consentement de la caste à l'adoption est ordinairement jugé nécessaire. Non seulement elle intervient à l'occasion pour la faciliter; mais une adoption dont elle n'a pas dûment reçu connaissance est généralement estimée nulle. A plus forte raison, faut-il son agrément pour qu'une veuve sans enfans puisse adopter. En tout ceci la caste est assimilée aux parens dont la présence est requise, en signe d'acquiescement; et, sous ce jour, elle apparaît rigoureusement comme un prolongement de la famille; elle en figure le grand conseil commun. C'est encore à ce titre que, au besoin, elle procède aux arrangemens nécessaires pour assurer la tutelle des orphelins; à défaut de parens, cette tutelle est dévolue à son chef.

Elle est aussi un véritable tribunal. On cite des cas où elle a prononcé la peine capitale. Ils sont déjà anciens, et aujourd'hui, sous la domination anglaise, pareille chose ne serait plus possible. Mais, en théorie, sa juridiction s'étend à de véritables crimes; le meurtre d'un brâhmane, d'une femme, d'un enfant sont parmi les péchés graves dont la caste aurait le droit de connaître. En fait, son pouvoir s'exerce beaucoup moins sur des crimes ou des délits de droit commun que sur les règles particulières à la caste. Ces règles nous paraissent et bien minutieuses et bien frivoles, mais le maintien strict en importe à la caste autant qu'il préoccupe les consciences enfermées de tout temps dans ce réseau d'observances tyranniques. C'est une juridiction des mœurs et des usages. Elle veille à ce que les coutumes soient fidèlement observées; elle punit les infractions qui s'ébruitent. Dans son domaine elle est souveraine; les décisions favorables ou contraires des magistrats civils l'inquiètent peu.

Il serait malaisé de dresser une liste même approximative des fautes contre lesquelles s'exerce l'autorité judiciaire de la caste. Celles mêmes qui sont communes à toutes, l'inobservance de l'interdiction de certains alimens estimés impurs, de rapports avec des castes dont le contact imprime une souillure, surtout de toute

communauté de repas avec elles, sont susceptibles, suivant les cas, d'une foule de nuances qui ne sont point indifférentes. L'usage des liqueurs fermentées n'est pas également proscrit ni puni partout. L'adultère est poursuivi; il est d'ailleurs, chez la femme, envisagé d'un œil fort différent, suivant que le complice est un homme de haute caste ou de caste inférieure. D'autres cas sont plus spéciaux à certains groupes. Il y en a où la prostitution, n'étant pas reconnue comme la profession normale de la caste, entraîne des châtimens. Négliger les funérailles d'un parent ou tuer une vache sont au contraire des fautes si graves qu'elles doivent presque partout appeler la vindicte de la loi. En revanche, un certain nombre seulement parmi les castes sont assez strictes pour punir l'homme qui a eu le tort de ne pas marier une fille avant l'âge de la puberté, de négliger, au delà d'une certaine date, l'initiation de son fils et l'investiture du cordon sacré.

Une juridiction de cette nature, uniquement assise sur la coutume, nécessairement contrariée par l'action rivale de la justice qu'applique pour sa part le pouvoir territorial, si faible qu'il puisse être, fractionnée entre une foule de corporations inégales, indépendantes, hostiles même, — une pareille juridiction ne peut manquer d'être capricieuse. Et puis de notre temps, sous la forte main de l'administration britannique, ces justices particulières se détendent, comme s'alanguissent plusieurs des notions ou des préjugés d'où dérivait leur autorité. Ce n'est pourtant pas un portrait après décès que nous esquissons. L'institution incline vers sa décadence; les ressorts ne sont pas immobilisés; ils ont des irrégularités et des lenteurs. Ajoutez que nous sommes, sur le détail, renseignés vaguement. Le maniement direct, personnel, de la charrue, la culture des légumes, sont, par exemple, partout dans les hautes castes, réputés des causes de déchéance; sont-ce des délits qui puissent, dans certains groupes, faire l'objet d'une condamnation en forme? Je le pense, mais n'oserais l'affirmer. Ce qui est clair, c'est que la vindicte de la caste s'attaque essentiellement aux irrégularités qui, portant soit sur les questions de mariage et d'hérédité, soit sur des observances de pureté, soit sur des coutumes propres au groupe, intéressent directement son intégrité.

Dans cette tâche, la justice de la caste use de moyens de répression gradués. Elle prononce des amendes, en général peu élevées, comme il convient en un pays assez pauvre, et mesurées aux ressources des coupables. Le produit en est appliqué, soit à quelques charités, soit à des fêtes communes. Ses armes propres et caractéristiques sont des pénitences purificatoires, des repas où

le condamné doit convier la caste, enfin et surtout l'exclusion ou absolue ou temporaire. La peine, bien entendu, varie non pas seulement suivant la faute, mais, pour la même faute, suivant les usages, suivant la gravité de la décadence qu'ils ont pu subir. La fantaisie des juges, certaines considérations personnelles plus ou moins avouées, plus ou moins avouables, y jouent aussi leur rôle. Tel cas entraînera ici l'exclusion perpétuelle qui, là, paraîtra suffisamment châtié par une expiation bénigne, Les informations ne sont pas concordantes.

L'exclusion irrévocable se fait, je pense, de plus en plus rare. Même pour des fautes très graves, elle ne doit guère être maintenue contre des gens qui disposent de quelque influence sur leurs compagnons ou de ressources suffisantes pour désarmer leur sévérité. On en parle surtout là où il s'agit de punir des relations et une communauté prolongées avec des classes méprisées et impures, ou encore des crimes véritables. C'est, à vrai dire, un châtiment beaucoup plus redoutable qu'il ne nous paraît à première vue. Comme le disait l'abbé Dubois, « cette exclusion de la caste qui a lieu pour la violation des usages ou pour quelque délit public qui déshonorerait toute la caste s'il restait impuni, est une espèce d'excommunication civile, qui prive celui qui a le malheur de l'encourir de tout commerce avec ses semblables. Elle le rend, pour ainsi dire, mort au monde... En perdant sa caste, il perd non seulement ses parens et ses amis, mais même quelquefois sa femme et ses enfans, qui aiment mieux l'abandonner tout à fait que de partager sa mauvaise fortune. Personne n'ose manger avec lui ni même lui verser une goutte d'eau... Il doit s'attendre que, partout où on le reconnaîtra, il sera évité, montré au doigt et regardé comme un réprouvé... Un simple Çoûdra, pour peu qu'il ait d'honneur et de délicatesse, ne voudra jamais s'allier ni communiquer même avec un brahme ainsi dégradé. » Le cérémonial est significatif : on célèbre proprement les funérailles du coupable exclu de la caste ; c'est bien la mort civile avec tous ses effets. Si l'exclu est un homme, sa femme et ses enfans ne peuvent rester purs et garder leur place dans la caste qu'en abandonnant le maudit. Il devient inhabile à hériter, à adopter. Ce qui est fort naturel, puisque les enfans mêmes qui lui naîtraient après son éviction, partagent son sort ; ils ne peuvent être réintégrés que s'ils délaissent leur père, s'ils se soumettent à une pénitence.

Les pénitences sont variées : ce sera un pèlerinage à quelque temple renommé, un bain dans le Gange, ou simplement un jeûne. Le coupable pourra être condamné à avoir les moustaches

rasées, à être marqué au fer, à subir une brûlure sur la langue; ou bien il devra absorber le breuvage réputé purificatoire, à coup sûr très répugnant pour nous, du *panchagavya*, mixture des cinq produits de la vache : lait, petit-lait, beurre... et le reste. Dans tous les cas, il devra s'humilier devant la caste assemblée, donner des témoignages publics de sa docilité et de son repentir. Par-dessus tout, il offrira à sa caste un repas dont les frais seront à sa charge.

On ferait tort aux Hindous, d'attribuer à leurs seuls instincts de sociabilité le prix qu'ils mettent à cette sorte de banquets. Leur inclination, la propension qu'on a souvent constatée pour les réjouissances collectives et bruyantes chez les populations les plus sevrées par la vie quotidienne d'aisance et de plaisirs, ont bien pu contribuer à en exagérer le déploiement. L'origine même en est sûrement plus grave et mieux justifiée. Si l'exclusion du repas commun est un des effets les plus apparens, les plus inévitables, de la déchéance, l'admission du coupable réhabilité à la table de ses congénères doit être la consécration publique de sa réintégration. Les deux cas sont inverses, mais solidaires; les deux découlent d'une même source que la suite va nous découvrir, et, pour le dire tout de suite, d'un ordre de préoccupations plus nobles qu'un jugement frivole ne serait tenté de le croire d'abord.

J'ai parlé jusqu'ici comme si cette justice particulière était exercée uniquement par la caste elle-même ou par ses représentans autorisés, au nom de ses usages traditionnels. C'est bien ainsi que se présentent les faits. Mais ces usages ont été incorporés dans le code religieux du brâhmanisme, ils sont appliqués au nom d'une autorité religieuse qui se retrempe, si elle n'y prend pas sa source, dans la tradition écrite. Souvent c'est un brâhmane qui dirige la procédure, c'est avec l'aide de ses lumières que décide la caste ou son conseil. Quelquefois même, le brâhmane semble agir seul. C'est le fait d'une délégation plus ou moins tacite.

VII

Dès le début j'ai mis le lecteur en garde contre l'illusion commune qui fait concevoir l'organisation des castes comme un cadre immuable, coupé de cloisons infranchissables, comme un système où l'autorité d'une construction harmonique et réfléchie serait soutenue par le prestige d'une identité toujours intacte. Il faut que j'y revienne. L'esquisse des traits fixes risquerait d'égarer les impressions, si l'on ne voyait en action quelques-uns au moins des agens qui portent la variété, la mobilité, la vie, dans ce

vaste organisme. Des fermens de rénovation l'agitent, le modifient incessamment; le principe hiérarchique qui le pénètre tend à la conservation et à la stabilité. Ce sont deux grands courans qui le traversent en sens contraire.

Tous les hommes qui ont observé de près la société hindoue sont unanimes à y constater un actif va-et-vient dans la composition, le rang, les occupations des castes. Un des plus perspicaces va jusqu'à déclarer que, si la descendance constitue une présomption en faveur des prétentions de la génération présente, c'est une simple présomption, que modifient ou infirment un nombre infini de circonstances. On ne peut ouvrir aucun des documens qui nous sont accessibles sans se heurter à une foule de témoignages ou de faits, d'indices ou d'affirmations, qui présentent ce monde de corporations juxtaposées et enchevêtrées, dans un mouvement continuel et double, de désintégration, de reconstitution. Les grandes castes à nom générique, — les Brâhmanes, les Râjpouts, les Jats, — ne sont, à vrai dire, que des collections de castes; l'unité réelle est dans les subdivisions, sous-castes, clans, ou comme on voudra les appeler. Je l'ai dit; il importe de s'en souvenir. Le nom de Râjpouts n'est qu'un titre honorifique dont l'unité embrasse une foule de tribus, de castes, différentes d'origine, de profession, de coutume. Les Jats du Penjab sont, à n'en pas douter, un mélange de populations fort diverses. Et le Jat n'a pas si tort, quand on le questionne sur sa caste, de répondre par le nom d'un clan, qui est sa vraie patrie corporative. Ces sections mêmes se morcellent. Les noms se diversifient, le penchant sécessionniste continue son œuvre. C'est ainsi que, parmi les castes de Brâhmanes, de Vaidyas, de Kâyasthas, au Bengale, se constituent de petits groupes appelés *dals*, *samâjas*, quelquefois *melas*, qui ne tardent pas à fermer, pour ceux qui en font partie, l'horizon de la caste, soit que le voisinage seul les rapproche d'abord, soit qu'ils se distinguent par quelque usage qu'un homme d'autorité exceptionnelle a su leur faire adopter. C'est même là, dans ces petits groupes, que réside l'élément novateur par l'intermédiaire duquel peut, de proche en proche, grâce à l'infusion discrète de pratiques nouvelles, se propager un déplacement plus général d'idées et d'habitudes. En attendant, le premier résultat est de multiplier les fractionnemens et les castes. Des sections se constituent, numériquement très faibles; la porte s'ouvre d'autant plus large aux modifications de tout ordre que l'entente d'un petit groupe est suffisante pour les fonder. D'un usage particulier une caste nouvelle peut naître. Il y a d'autres facteurs. La répartition géographique d'abord. C'est en raison de leur dispersion que les Jaïnas de l'Inde du Nord ont

formé six castes que ne distingue aucune particularité professionnelle. Les migrations constituent invariablement en une caste spéciale la branche qui s'est détachée du tronc principal. Nulle part le fait n'est plus apparent que parmi les castes de brâhmanes, qui ont conservé des souvenirs généralement plus précis de leurs origines; mais il se vérifie à tous les degrés de l'échelle.

La religion intervient aussi. Bien que la caste ait su résister à l'action contraire de l'islamisme, qu'elle se soit imposée souvent aux sectateurs d'une croyance qui théoriquement ne lui est guère sympathique, il est certain que l'islamisme a, en envahissant l'Inde, porté à cet égard quelque perturbation dans les régions où il s'est le plus solidement assis. Beaucoup de classes professionnelles, dans l'ouest, se divisent en tribus hindoues et tribus musulmanes qui se font pendant. A elle seule la différence des idées sur la pureté extérieure est de nature, sinon à supprimer les dénominations communes, du moins à relâcher le faisceau, à créer des schismes réels. Et il semble bien que la conquête musulmane ait, en détendant les liens de la caste, ramené, en certains cas, à la situation de simples tribus les castes guerrières qu'elles ont pénétrées. La propagation de la doctrine des Sikhs a, elle aussi, contribué à l'évolution de certaines castes. En adhérant à la secte, elles trouvaient un moyen de relever leur niveau social. Le calcul est d'autant plus naturel que le Sikhisme élimine théoriquement la notion de caste. Il est du reste sensible que cette ascension est toujours accompagnée, et sans doute justifiée en partie, par l'abandon de certaines occupations réputées dégradantes. Les superstitions mêmes des tribus anâryennes ont pu agir pour leur part, s'il est vrai, comme l'estiment de bons juges, que des sections entières de prêtres sorciers aient été incorporées, à titre de brâhmanes, que, par exemple, les brâhmanes Ojhas des Provinces nord-ouest, d'autres encore, n'aient pas une origine plus brillante.

Dans le sein de l'hindouisme proprement dit, plusieurs castes ou sous-castes doivent leur individualité à des sécessions religieuses. Les Lingayets du Dekhan forment bien une classe spéciale fondée sur leur attachement au culte çivaïte du Linga. Et quelles que soient les raisons particulières qui les ont morcelés en cinq castes, c'est encore en vertu d'une considération religieuse, en vertu du rôle sacerdotal qui lui est dévolu, que la première, celle des Jângamas, s'est séparée et a assuré sa prépondérance.

De tous temps, les sectes ont pullulé dans l'Inde; cette végétation est loin d'être arrêtée. Il en naît presque d'année en année.

Il est vrai que c'est d'ordinaire pour s'absorber bien vite dans la marée montante de l'hindouisme qui, malgré son caractère composite, est réputé orthodoxe. En général ces mouvemens religieux, très circonscrits, donnent naissance seulement à des groupes d'ascètes qui, étant voués à la pénitence et au célibat, excluent la condition première de la caste, l'hérédité. Ils se recrutent par les affiliations volontaires ou s'adjoignent des enfans empruntés à d'autres castes. Cependant, nombre de ces confréries, étant composées d'associés des deux sexes, tournent plus ou moins en castes héréditaires, quelquefois très restreintes, tels que les Arâdis et les Bharâdis de Poona. Les Vaïrâgis sont autrement nombreux; subdivisés en plusieurs sections, à l'exemple des vraies castes, ils ne forment pas encore une caste strictement héréditaire. L'évolution est plus avancée chez les Gosaïns, qui, ayant admis le mariage, constituent maintenant des castes de plein exercice. Certaines sectes, comme celle des Bishnoïs, au Penjab, fondée au xve siècle par un Râjpout de Bikanir, n'ont jamais eu l'aspect ni la règle d'un ordre religieux; elles fournissent un exemple tout à fait net de gens abandonnant, sous l'empire d'une commune hérésie, leur groupe primitif, pour se former en corporation autonome.

Les mouvemens qui se produisent ainsi dans les castes et en modifient incessamment l'assiette, sont individuels ou sont collectifs. Certaines gens trouvent moyen, grâce à des protections puissantes ou à des subterfuges, à des fictions ou à la corruption, de s'introduire isolément dans des castes diverses; le fait est fréquent surtout dans les pays frontières, d'une observance moins stricte. On a vu des hommes de toute caste créés brâhmanes par le caprice d'un chef. Telle caste peu sévère, sous certaines conditions, ouvre aisément ses rangs à tout venant. Telles tribus nomades et criminelles, moyennant paiement, s'adjoignent volontiers des compagnons. C'est par masses plus ou moins compactes que se font les changemens caractéristiques.

Ainsi qu'on le peut prévoir, ils obéissent à deux courans opposés. Certaines castes ou sections se constituent en s'élevant dans l'échelle sociale; d'autres, plus nombreuses, se résignent à une déchéance que les circonstances leur imposent. C'est dans les règles qui, d'après le système brâhmanique, dominent la vie de la caste, règles de pureté, lois familiales ou croyances religieuses, qu'est le pivot autour duquel se prononcent ces mouvemens. Des populations aborigènes, peu civilisées, se brâhmanisent graduellement. Elles entrent peu à peu dans le cercle de l'hindouisme par une procédure qu'a ingénieusement mise en lumière sir A. Lyall. M. Risley, analysant à son tour cette évo-

lution, en distingue quatre types. Un certain nombre de chefs, ayant acquis quelque propriété foncière et la considération qui s'y attache, s'entourent de brâhmanes qui leur fabriquent une généalogie et une origine légendaire; ou bien, des aborigènes se jettent dans les bras de quelque secte hindoue en abandonnant leur nom primitif; ou encore, une tribu entière s'enrôle sous la bannière de l'hindouisme en créant une caste nouvelle; ou enfin, l'évolution se produit lentement et se manifeste par le changement de nom. Dans tous les cas c'est l'adoption des fêtes, des usages religieux hindous, l'adoption des pratiques de purification et des lois qui règlent le mariage, surtout le respect prodigué aux brâhmanes reconnus comme prêtres et maîtres religieux de la tribu, qui marquent et autorisent cette ascension. De tous côtés les exemples affluent : Mînas de l'Inde Centrale, Bâgrî des Provinces nord-ouest, Khands et Santias de l'Orissa, que sais-je encore? Le mécanisme est toujours le même. Ainsi s'explique que plusieurs clans râjpouts portent le nom de tribus anâryennes; c'est sans doute qu'ils en sont nés. Il ne serait pas plus surprenant que beaucoup de Râjpouts du Penjab se fussent constitués des débris de plusieurs clans ou castes, au fur et à mesure que leur accession à la propriété du sol leur conférait une importance sociale grandissante et colorait leurs ambitions.

Il en arrive de même, bien entendu, pour des castes constituées dès longtemps dans les milieux hindous. Tel clan d'Ahîrs se forme en caste spéciale, dédaigneuse de ses anciens congénères, au prix de quelques réformes, en condamnant les femmes à la réclusion réglementaire, en supprimant les secondes noces pour les veuves; les Chamârs qui abandonnent la manipulation déshonorante du cuir pour le tissage deviennent des Chamârs Joulâhas, en attendant qu'ils soient réputés Joulâhas de plein droit; des Choûhras, qui renoncent au métier de vidangeurs, se transforment en Mourallis. Les cas ne se comptent plus.

Plus fréquente encore est la marche inverse. Les enfans illégitimes de la caste des Karanas, en Orissa, se sont formés en un groupe spécial. Dans la même province, une caste de Chattarkhaïs s'est recrutée des gens de toute origine qui ont perdu leur respectabilité pour s'être nourris aux « cuisines de secours » pendant la dernière famine. Elle s'est même rapidement subdivisée en deux sections, suivant le rang antérieur des nouveaux venus. Tout en conservant leur titre et l'usage du cordon sacré, les brâhmanes qui prêtent leur office à des classes méprisées tombent eux-mêmes dans un discrédit qui les met vis-à-vis de leurs congénères dans un état de rigoureuse quarantaine. Le maniement

de la charrue ne leur est pas moins fatal. On en voit, parmi les Thâvîs, les Dhoûnsars, les Dharoûkras, qui, par ces infractions ou par d'autres, ont aliéné, dans un passé récent, jusqu'au titre qui leur assurait naguère un reste de supériorité et de respect. Quoiqu'ils prétendent à une origine brâhmanique, qu'ils enferment leurs femmes et portent le cordon, les Tagas ne sont plus au Penjab qu'une caste criminelle de voleurs. On peut imaginer que la même déchéance frappe plus facilement encore des castes plus modestes, Râjpouts, Banyas et autres. Il serait sans profit de grossir la liste.

Par les facteurs qui modifient la condition des groupes, on peut juger des considérations principales qui en règlent la hiérarchie. Elle est très pointilleuse; elle n'est pas invariable, il s'en faut. Des circonstances spéciales, surtout les hasards historiques qui, à un moment donné, ont porté au pouvoir dans une province le représentant de telle classe qui, d'origine, n'y paraissait pas destinée, peuvent altérer l'harmonie des lignes générales. La race agricole des Kounbis à Poona va jusqu'à se parer de la qualité de Kshatriyas; le grand rôle qu'a joué au XVIIe siècle un de ses membres, Çivajî, comme fondateur de la puissance mahratte, n'est pas étranger à la prétention. Mais, à tout prendre, ce qui règle la préséance, c'est le degré de fidélité avec lequel chaque caste se conforme, ou fait profession de se conformer, aux enseignemens brâhmaniques, soit pour le mariage ou la pureté extérieure, soit pour les occupations ou les coutumes accessoires dont j'ai tenté de donner quelque idée. C'est avant tout l'impureté supposée de leurs métiers ou de leur nourriture qui fait l'abjection des castes les plus basses, celles pour lesquelles prévaut la dénomination impropre d'*outcasts*. On conçoit que les scrupules de chacun soient ici en éveil, puisque la prescription essentielle revient à ne jamais frayer avec des individus inférieurs et souillés. Chose caractéristique, la vanité généralement très exaltée des divers groupes s'attache surtout à revendiquer des liens parfaitement chimériques avec des castes comme les Kshatriyas, les Vaïçyas, du système brâhmanique, qui n'ont aucune réalité au moins actuelle. Elle ne se peut donc autoriser d'aucune tradition sincère. Elle est tardive et s'inspire, comme le système hiérarchique tout entier, de la théorie sacerdotale.

Il n'est pas étonnant que le couronnement de toute l'ordonnance soit la primauté qu'elle assure aux brâhmanes. Les privilèges de toutes sortes dont ils bénéficient, les respects souvent extravagans qu'ils obtiennent ont été plus d'une fois décrits. La domination et le prestige de la caste brâhmanique, on le peut affirmer

sans exagération, sont la caractéristique la plus certaine de l'hindouisme. Cette disposition est si forte que telle caste contre laquelle s'élèvent bien des préjugés, des rancunes et des mépris, est, malgré tout, entourée d'une considération durable, par la seule raison qu'elle se montre plus fidèle aux pratiques des brâhmanes. Si bas que soient certains groupes, quelque tache qu'imprime leur fréquentation aux brâhmanes qui consentent à officier pour eux, le concours que prêtent des brâhmanes à leurs cérémonies religieuses suffit à assurer à ceux qui l'obtiennent une supériorité manifeste sur ceux qui le négligent. Le seul nom de brâhmane est un titre très éminent. Les sections mêmes que les brâhmanes de bonne souche méprisent le plus, comme les Joshis des Provinces du nord-ouest, sont, pour ce seul nom, profondément révérées par la grande masse de la population. Ce respect pour les « dieux de terre » ne se lie pas uniquement à leur caractère religieux; il s'étend aux représentans de la classe auxquels ni leurs occupations, ni leur rôle ordinaire ne donneraient de ce chef aucun titre. Le respect proprement religieux se prodigue à toutes sortes d'ascètes et de docteurs dont un très grand nombre ne sont pas brâhmanes. Inversement, des sectes que leur croyance hétérodoxe devrait détacher aisément des brâhmanes et des préjugés de caste, comme les Jaïnas, des musulmans même, continuent de témoigner aux brâhmanes une déférence prosternée; elles veulent des brâhmanes pour prêtres de leur culte. A plus forte raison la prérogative brâhmanique plane-t-elle au-dessus des conflits sectaires de l'hindouisme proprement dit, entre Vishnouïtes et Çivaïtes. Les brâhmanes affectent volontiers de s'en montrer dédaigneux.

Parmi tant de complications confuses, il n'est pas aisé d'orienter rapidement et de haut les yeux qu'une expérience continue n'a pas préparés à ces rectifications spontanées telles qu'en comporte toute vue perspective. Cette esquisse est destinée à vieillir rapidement; peut-être la situation qu'elle résume a-t-elle, dans les derniers temps, subi plus d'une atteinte. Si puissante que soit la force de conservation et d'inertie propre à l'Orient, l'organisation traditionnelle est attaquée par l'influence occidentale, par les notions, par les habitudes qu'elle patronne. Dans le choix de ses auxiliaires de tout genre, le gouvernement anglo-indien ne tient aucun compte de la caste ni de ses préjugés; il ne s'inspire que des titres personnels. Armée et administration rapprochent des gens de toutes classes dans une intimité qui eût paru naguère intolérable. La coutume est battue en brèche et par les idées et par les faits. Malgré leur superbe dédain pour les barbares, les

Mlecchas, qu'ils considèrent théoriquement comme de véritables *outcasts*, il est difficile aux Hindous de se soustraire, pour leurs puissans maîtres, à une admiration craintive qui prête à ces soi-disans parias un singulier prestige. Les relations de tout genre avec ces barbares si supérieurs en civilisation, ne sont pas seulement fréquentes; elles apparaissent, au fond, comme honorables et flatteuses. La vanité de l'imitation mine incessamment l'instinct traditionnel et ses scrupules. La viande envahit la table de bien des brâhmanes; la souillure contractée par un voyage au delà des mers et par les infractions qu'il entraîne n'est plus guère prise au tragique. Sur tous les points la règle s'énerve, la coutume désarme, et de proche en proche, de petit groupe en petit groupe, l'évolution s'ébranle. En face de l'administration régulière et forte de l'Angleterre, la juridiction de la caste nécessairement s'atrophie; elle perd à la fois en étendue, en précision, en autorité. Cette décadence est attestée de toutes parts. Il ne faut pas exagérer les effets acquis; la tendance et les conséquences prochaines ne s'en peuvent méconnaître. Il est temps d'étudier la caste, si on la veut saisir bien vivante et sur le fait. Sans doute cette infiltration des idées et de l'imitation européennes est fort extérieure; sans doute elle ne pénètre pas encore bien avant dans les couches profondes de cette population immense et tenace. Mais c'est justement l'ébranlement des hautes castes qui pourra entraîner rapidement tout le système. Le prestige de la classe brâhmanique est pour toute l'organisation la pierre angulaire. C'est par là que la complexité aboutit à quelque unité. Ce fouillis qui déconcerte est ramené à une sorte de consistance et d'harmonie par les observances brâhmaniques qu'il accepte, par la domination brâhmanique qu'il consacre.

Qu'est-ce à dire? cette unité est-elle primitive? L'organisation brâhmanique des castes est-elle à la racine même du régime ou n'en marque-t-elle que la forme dernière? La question est capitale. Les longs détails qui précèdent ont pour but, — et c'est leur excuse, — d'en préparer l'examen (1).

ÉMILE SENART.

(1) Cette étude était achevée et le présent travail déjà imprimé quand me sont parvenus les rapports généraux de M. J.-A. Baines, sur le dernier recensement de l'Inde, en 1891. Ce vaste travail, œuvre d'un esprit ingénieux et pénétrant, couronne dignement la série des documens de même genre auxquels je me suis référé. Je suis heureux de le signaler ici. On me permettra d'ajouter que, destiné surtout à résumer et à mettre à jour les données statistiques, il ne pouvait être de nature à modifier ni l'esquisse générale ni les vues historiques que je me suis proposé de présenter ici.

POÉSIE

PREMIERS VERS

I

LE FIL DE LA VIERGE

Jésus rit au soleil d'avril;
La Vierge file sa quenouille,
De-ci, de-là, tirant le fil.

Le sommeil vient, le fil se brouille
Aux doigts qu'a lassés le fuseau.
La Vierge a filé sa quenouille.

Mais voici qu'un petit oiseau
Entre par la fenêtre ouverte;
Vite, il prend du fil au fuseau.

A travers la campagne verte,
Il s'envole tout triomphant,
Sortant par la fenêtre ouverte.

Quand aux cris du petit enfant
S'éveilla la blonde fileuse,
L'oiseau partait tout triomphant.

Vers sa couvée encor frileuse
Il fuit, laissant flotter dans l'air
Le fil soyeux de la fileuse.

Il vole jusqu'au ruisseau clair
Où son nid chante sur la berge;
Et, depuis lors, on voit dans l'air

Frissonner les fils de la Vierge.

II

SUR L'ÉTANG BLEU

Sur l'étang bleu passait la verte libellule,
Effleurant l'eau parfois de son aile de tulle.

Quand je revins un soir rêver au bord de l'eau,
La libellule était morte sur un roseau.

L'eau n'eut plus le baiser de son aile de tulle,
Et j'ai pleuré tout bas la verte libellule.

Sur un grand saule vert gazouillait un oiseau;
Un soir, je l'ai trouvé mort au pied du roseau.

L'eau n'eut plus la chanson de sa voix cristalline,
Ni le doux frôlement d'une aile verte et fine.

Un bleu myosotis s'ouvrait au bord de l'eau;
Un soir, je l'ai trouvé fané sous le roseau.

L'eau ne refléta plus sa corolle bénie...
Le roseau lui contait ses heures d'agonie.

Et j'ai pleuré la fleur et l'insecte et l'oiseau;
Hélas! bientôt après j'ai pleuré le roseau.

Et l'étang bleu mourut à l'ombre des grands charmes,
Hélas! après avoir pleuré toutes ses larmes.

III

LE BENGALI

La Mort, ô bengali, chanteur du bord de l'eau,
A brisé dans son vol ton aile si soyeuse;
Elle te fit un nid dans ses bras, l'envieuse,
Ne pouvant épargner un seul petit oiseau.

Ton esprit qui volait bien plus loin que ton aile
T'ouvrait le grand ciel pur qui fuyait devant toi :
— Est-ce vrai, disais-tu, qu'un oiseau comme moi
Respire le parfum de la fleur éternelle?

Aux hommes comme à nous, petits chanteurs des bois,
Le Seigneur a donné la divine pensée;
Avec elle revoir l'heure heureuse passée,
Je crois que c'est revivre une seconde fois. —

Tu mourus, philosophe, aux premiers froids d'automne.
Nous ne te verrons plus, ô petit bengali;
Et, tristes, nous t'avons un soir enseveli
Dans le calice bleu d'une pâle anémone.

IV

LE ROUET DE KERDANET

Celui qui t'a créé dans tes formes légères
Est depuis bien longtemps couché dans son linceul,
Et souvent tu passas par des mains étrangères
Avant de rester là, noir, vénérable et seul!

L'araignée a garni ta bobine immobile
Du léger fil soyeux qui remplace le lin;
L'aïeule au doigt tremblant devenu malhabile
S'est endormie aussi du long sommeil sans fin;

Et celle qui filait par ta chanson bercée
Les langes de l'enfant qu'elle avait espéré,
Toi qui charmas son rêve et sa douce pensée,
Tu la vis s'en aller et tu n'as pas pleuré.

Et si tu vois, le soir, sur cette galerie,
Balcon frêle et léger, courant le long du mur,
Parmi le grand silence empli de rêverie
Quelque fantôme blanc glisser dans l'air obscur;

Tu ne le diras pas, et les salles mal closes
Ne te trahiront pas non plus, ô vieux rouet
Qu'entoure le prestige exquis des vieilles choses,
Rouet mystérieux, solitaire, et muet!

Toi qui vis s'écouler des jours lointains sans nombre,
Rêve triste ou joyeux à jamais effacé,
Lorsque nous serons morts, tu resteras dans l'ombre,
Cher témoin d'un présent devenu le passé.

V

LE SOMMEIL DE LA VIERGE

Les lunaires lueurs entre les piliers blancs
Du cloître où tu t'endors, ô Pure entre les pures,
Viennent auréoler de leurs rayons tremblans
De tes cheveux épars les blondes annelures
Dont la longue caresse enveloppe tes flancs.

Dors! La lune répand ses rayons dans l'air sombre
Où les anges, berçant tes chastes voluptés,
Du vol harmonieux de leurs ailes sans nombre
Frôlent furtivement les vibrantes clartés,
Ces cordes d'argent clair de la harpe de l'ombre.

Ils ont, en lumineux arpèges, célébré,
Au cloître en fleur où tu rêvais, blanche et voilée,
Le mystère d'amour à jamais ignoré
De cette nuit mystique où, Vierge immaculée,
Tu conçus l'infini dans ton sommeil sacré.

Dors! Ce n'est pas encor l'heure révélatrice,
Le matin désiré n'a pas blanchi le ciel;
Mais attendant que l'ombre antique enfin pâlisse,
Du fond de l'Orient, voici que Gabriel
Ouvre son vol, où luit l'Aube annonciatrice!

***

1889-1892.

TOCQUEVILLE

Un patricien libéral, qui aime passionnément la liberté et sait assez précisément en quoi elle consiste, qui, d'autre part, est tellement convaincu de la fatalité de la démocratie dans les temps modernes qu'il l'accepte absolument, et ne cherche qu'à la concilier avec ce qu'elle peut supporter de liberté; très intelligent du reste; consciencieux dans sa tâche au delà de tout ce qu'on peut dire; bon historien, bon observateur, assez près d'être un grand écrivain; c'est un personnage fort intéressant, dont il convient de fixer les principaux traits avant que le progrès de cette démocratie qu'il aimait presque et de ces mœurs démocratiques qu'il aimait peu aient tout à fait déshabitué de le lire.

I

Patricien, il l'était bien. Ce petit-fils de Malesherbes, fils d'un préfet de la Restauration, bien qu'il n'ait jamais voulu prendre son joli titre de vicomte, et ait toujours signé simplement : Alexis de Tocqueville, était un des hommes les plus dédaigneux des autres qui aient existé. Il avait très fortement les qualités et les défauts de l'orgueil. Dévoué avec une tendresse exaltée, féminine, à ceux qu'il avait une fois choisis, mis dans sa caste, qu'ils fussent nobles ou prolétaires du reste, consacrés ses pairs, il avait un mépris souverain pour les autres. Ses *Souvenirs*, qu'il faut lire d'ailleurs en se souvenant qu'il était non seulement aigri, mais malade quand il les écrivit, sont pleins d'une amertume

hautaine et véritablement blessante, même pour le lecteur, à l'égard d'une foule d'hommes qui n'étaient pas tous des aigles, mais qui étaient presque tous de fort braves gens. Il était timide, signe certain de l'orgueil, comme la modestie l'est du mérite. Tocqueville était modeste; mais il était timide aussi. Nommé membre de la Commission de constitution de 1848, poste de confiance, d'importance capitale, où il devait féliciter ses collègues d'avoir eu la haute raison de le placer, on pourrait résumer dans le dialogue suivant, d'après ses propres aveux, le rôle qu'il y a joué : « Vous n'y avez rien fait du tout? — Rien. — Ni rien dit? — Presque. — Pourquoi? — Malaise insupportable. Il y avait un bavard et un rusé. — Comme dans toutes les commissions. — Le bavard m'empêchait de placer une idée. Le rusé profitait de la fatigue où le bavard nous plongeait tous pour faire passer une à une, à chaque fin de séance, ses petites propositions combinées à l'avance. Il aurait fallu déjouer le rusé et dompter le bavard. J'ai laissé aller les choses. — Au fond vous manquez de fermeté. — En présence des sots. — C'est n'être pas fait pour la vie publique. » Il l'était peu. Il était ardent et concentré, fait pour la méditation et le travail solitaire, perdant ses moyens devant la foule, ou plutôt n'ayant pas ceux qu'il faut là. Il le savait, et savait le dire très joliment. Ce qui suit est un piquant portrait, probablement de Thiers, et sûrement de ce que Tocqueville n'était pas du tout : « Le fond du métier, chez un chef de parti, consiste à se mêler continuellement parmi les siens et même parmi ses adversaires, à se produire, à se répandre tous les jours, à se baisser et à se relever à chaque instant, pour atteindre le niveau de toutes les intelligences, à discuter, à argumenter sans repos, *à redire mille fois les mêmes choses sous des formes différentes et à s'animer éternellement en face des mêmes objets.* » — Et continuant, en se peignant décidément lui-même : « De tout ceci je suis profondément incapable. La discussion sur les points qui m'intéressent peu m'est incommode, et sur ceux qui m'intéressent vivement douloureuse. La vérité est pour moi une lumière que je crains d'éteindre en l'agitant. Quant à pratiquer les hommes, je ne saurais le faire d'une manière habituelle et générale parce que je n'en connais jamais qu'un très petit nombre. *Toutes les fois qu'une personne ne me frappe point par quelque chose de rare dans l'esprit ou les sentimens, je ne la vois pour ainsi dire pas.* J'ai toujours pensé que les gens médiocres aussi bien que les gens de mérite, avaient un nez, une bouche et des yeux, mais je n'ai jamais pu fixer dans ma mémoire la forme particulière qu'avaient ces traits chez chacun d'eux. Je demande sans cesse le nom de ces inconnus

que je vois tous les jours, et je l'oublie sans cesse. Je ne les méprise point pourtant, je les traite comme des lieux communs. J'honore ceux-ci, car ils mènent le monde: mais ils m'ennuient profondément. » Cet état d'esprit le ramenait invinciblement à se renfermer en lui-même ou dans ce cercle de vrais amis, autres nous-mêmes, que seuls les concentrés connaissent, et que seuls, les expansifs ignorent : « Il y a en moi un instinct qui me porte à me renfermer en moi, alors même que j'y dois rencontrer une pensée triste. Il pourrait bien y avoir de l'orgueil au fond de cela... Mes efforts journaliers tendent à me garantir de l'invasion d'un mépris universel pour mes semblables. » Quand il rentrait ainsi en lui-même, ce qu'il y trouvait, — et c'est ce qui le distingue des purs adorateurs de leur *moi*, — c'était un être assez faible, très facilement mécontent de lui, sentant ses lacunes, passionné pour son propre mieux, et désespérant de tirer de lui tout ce qu'il voudrait en espérer : « Agité... soucieux... troublé... Cela tient au mécontentement de moi-même. J'ai un orgueil inquiet, non envieux, mais mélancolique et noir. Il me montre à chaque instant toutes les qualités qui me manquent et me désespère à l'idée de leur absence. » C'était une âme pure, ardente et frêle, toujours facilement repliée, comme celles qui se sentent blessées d'avance, tant elles sont sûres de l'être dès qu'elles se déploient, mais ardente cependant, et d'autant plus comme se rapprochant sans cesse de son foyer. L'activité intellectuelle était pour lui un besoin intime, très impérieux, une réclamation incessante de sa nature. On sourit un peu quand on le voit s'indigner de ce qu'un de ses amis, intelligent, riche, de loisir, n'écrive pas un livre : « Il y a quelque chose de tout à fait phénoménal pour moi à voir qu'un homme qui a autant d'idées que toi, et souvent des idées aussi neuves et aussi profondes, n'ait jamais tenté de faire un grand ouvrage qui le classe et fixe son nom dans la mémoire de ses contemporains et de la postérité. » La nécessité d'écrire un livre parce qu'on est intelligent n'apparaît nullement à M. de Kergorlay, et il ne voit pas le devoir qu'il y a, parce qu'on a des idées, à les exposer à ceux qui ne les comprennent pas. Pour Tocqueville ce devoir existe, et c'est bien un pur devoir ; car il ne croit pas beaucoup à l'influence des idées sur les destinées de l'humanité, surtout de nos jours : « Nous avons cessé entièrement d'être une nation littéraire, ce que nous avions été éminemment pendant deux siècles... Les classes influentes ne sont plus celles qui lisent. Un livre n'ébranle donc point l'esprit public et ne saurait même attirer longtemps l'attention sur son auteur. » Cependant il faut penser et il faut écrire. C'est « hono-

rable » et c'est « agréable ». — « Je ne vois pas d'emploi plus honorable et plus agréable de la vie que d'écrire des choses vraies et honnêtes qui peuvent signaler le nom de l'écrivain a l'attention du monde civilisé, et servir, *quoique dans une petite mesure*, la bonne cause. » Et surtout, ce qu'il ne dit que vers la fin de sa vie, c'est une nécessité, de nature pour certains esprits, pour ceux qui, timides dans l'action, et surtout intimidés dans la discussion, ont besoin pourtant d'agir, ont besoin de cette action suivie, tenace, extrêmement énergique, mais non troublée, non interrompue, non rendue incohérente par l'objection inintelligente ou passionnée, qui s'exerce le front dans la main, le doigt et l'ongle dans les documens, ou la plume en main dans le silence encourageant et fortifiant du cabinet. Cet effort continu était pour Tocqueville la santé de l'âme : « Le principe le plus arrêté de mon esprit est qu'il n'y a jamais d'époque dans la vie où l'on puisse se reposer. L'effort est aussi nécessaire et même bien plus nécessaire à mesure qu'on vieillit que dans la jeunesse. *La grande maladie de l'âme, c'est le froid.* »

Il n'a pas eu trop à se plaindre dans sa vie trop courte; car il l'a menée assez conforme à ces principes, c'est-à-dire à sa nature. Magistrat quelques années, voyageur en Amérique et en rapportant un très beau livre, député très considéré une douzaine d'années, ministre sous la présidence Louis-Napoléon, après avoir combattu la candidature Louis-Napoléon, rentré dans la vie privée après le coup d'État et publiant son admirable travail sur l'*Ancien régime*, saisi, sur le tard, d'une maladie de poitrine, il s'en alla s'éteindre à Cannes à l'âge de 54 ans, très peu de temps après avoir cité quelque part cette parole d'un philosophe antique : « Supporte patiemment la mort en songeant que tu n'as pas à te séparer d'hommes qui pensent comme toi. » C'était ce que nos écrivains classiques appelaient un « généreux », une âme loyale, pure, dévouée aux grandes causes, très courageuse, très désintéressée, capable des sentimens de famille dans toute leur délicatesse, d'amitiés pour des amis obscurs, c'est-à-dire d'amitiés véritables, très dédaigneuse, mais par suite non pas de l'estime de soi, mais de cet étonnement que les médiocrités de l'esprit et du cœur inspirent aux natures élevées; et dans ce cas le dédain n'est pas précisément de la répulsion, mais une sorte de désorientation et de gaucherie en pays inconnu. Une certaine solennité qu'il avait dans ses ouvrages et qu'on ne retrouve nullement dans ses lettres, lui a fait un peu de tort. C'était un reste des habitudes du magistrat, et un reste de timidité, et une marque de politesse envers le public, dont d'autres s'affranchissent trop. Il est resté en horreur

aux purs imbéciles et aux imbéciles qui se croient de l'esprit : c'est un double succès qui n'eût pas laissé de le flatter.

II

Sa méthode était loyale et scrupuleuse comme son âme. Il avait l'horreur du travail facile, et, par suite, de ce qui permet le travail facile, c'est à savoir les ouvrages de seconde main et les idées générales. Du document de seconde main il avait non seulement la crainte, mais la haine, et, du reste, les deux à la fois : « Quand j'ai un sujet quelconque à traiter, il m'est quasi impossible de lire aucun des livres qui ont été composés sur la même matière. Le contact des idées des autres m'agite et me trouble au point de me rendre douloureuse la lecture de ces ouvrages. » On retrouve ici le juge d'instruction consciencieux, qui, ayant à étudier la question de la Démocratie, a été vivre aux États-Unis ; on y retrouve aussi l'homme que, toute sa vie, la discussion a troublé et un peu paralysé. Certains écrivains aiment les livres des autres sur les sujets qu'ils traitent eux-mêmes, parce qu'ils discutent avec ces livres et que la discussion leur donne des idées. Elle gêne Tocqueville dans les siennes ; elle les traverse, sans les exciter. C'est l'homme des réflexions personnelles et des déductions patientes. Il faut dire qu'il ne laisse pas d'avoir tort. La froideur relative de ses livres vient un peu de là. Dans un ouvrage de Voltaire, de Diderot, de Montesquieu même, l'auteur est au milieu d'un groupe de penseurs ou de gens qui croient penser, avec lesquels il argumente, discute, concède, réplique, parlemente et combat : « Si, à vous, on peut accorder ceci, comment veut-on que je vous permette, à vous, de dire, et à vous, qui allez plus loin encore, de hasarder... » Le livre devient ainsi une mêlée, bien réglée par celui qui l'écrit, ce qui veut dire que, sans laisser d'être bien composé, il est vivant. Tenir compte des idées des autres, c'est une courtoisie, si l'on veut, et si l'on veut c'est un sacrifice ; mais surtout c'est une ressource et un art ; c'est un des moyens d'éviter qu'un livre ne soit un monologue. — Pour les idées générales, elles sont si inévitables et si dangereuses, si nécessaires et si redoutables, et c'est si évidemment pour arriver à en avoir qu'on travaille, et c'est si évidemment pour se dispenser de travailler plus longtemps qu'on s'y arrête, et c'est si clairement marque de médiocrité que de n'en avoir point, et marque de paresse d'esprit que de s'en contenter trop vite, qu'on n'a jamais su s'il fallait plus s'en louer que s'en plaindre, ni plus s'en enquérir que s'en préserver. Tocqueville, comme tout le monde, les a

accueillies à la fin de ses recherches, et ne s'est pas fait un crime d'en établir quelques-unes très honorablement dans le monde; mais, et c'est à sa louange qu'on doit le dire, ce fut après s'en être défié extrêmement. Ce n'est pas trop dire qu'affirmer qu'il en était épouvanté. Aussi bien il vivait en un temps où tant en France qu'en Allemagne on en faisait un terrible abus. Elles étaient pour lui des *idola intelligentiæ* fascinateurs et décevans. Il y voyait surtout des tentations trop aimables de la paresse : « Elles n'attestent point la force de l'intelligence humaine, mais plutôt son insuffisance ; car il n'y a point d'êtres exactement semblables dans la nature ; point de faits identiques ; point de règles applicables indistinctement et de la même manière à plusieurs objets à la fois. » — « M. de La Fayette a dit quelque part dans ses Mémoires que le système exagéré des causes générales procurait de merveilleuses consolations aux hommes publics médiocres. J'ajoute qu'il en donne d'admirables aux historiens médiocres. Il leur fournit toujours quelques grandes raisons qui les tirent promptement d'affaire à l'endroit le plus difficile de leur livre et favorisent la faiblesse ou la paresse de leur esprit, tout en faisant honneur à sa profondeur. » C'est ainsi qu'il déteste, et vraiment trop, comme nous le verrons, les considérations sur le climat, sur la marche générale de la civilisation, sur la race. Sur la race surtout il est si défiant qu'il devient épigrammatique et si épigrammatique qu'il devient amer : « D'autres diraient que cela tient à la différence des races ; mais c'est un argument que je n'admettrai jamais qu'à la dernière extrémité et quand il ne me restera plus absolument rien à dire. » Ce qu'il voit tout au bout de ce jeu périlleux des idées, c'est le fatalisme historique, où sont tombés plus ou moins tous les historiens à idées, depuis Polybe et sa « mécanique » historique, dont se moquait doucement Fénelon. Tocqueville ne croit nullement à cette *anankè*, et analyse très finement le tour d'esprit qui conduit à l'admettre. Il suffit, pense-t-il, pour l'accueillir, de n'avoir jamais été mêlé aux affaires publiques : « J'ai vécu avec des gens de lettres qui ont écrit l'histoire sans se mêler aux affaires, et avec des hommes politiques qui ne se sont jamais occupés qu'à produire les événemens sans songer à les décrire. J'ai toujours remarqué que les premiers voyaient partout des causes générales, tandis que les autres, vivant au milieu du décousu des faits journaliers, se figuraient volontiers que tout devait être attribué à des incidens particuliers. Il est à croire que les uns et les autres se trompent. Je hais pour ma part ces systèmes absolus qui font dépendre tous les événemens de l'histoire de grandes causes premières se liant les unes aux autres par une

chaîne fatale et qui *suppriment pour ainsi dire les hommes de l'histoire du genre humain*... Je crois, n'en déplaise aux écrivains qui ont inventé ces sublimes théories pour nourrir leur vanité et faciliter leur travail, que beaucoup de faits historiques importans ne sauraient être expliqués que par des circonstances accidentelles et que beaucoup d'autres restent inexplicables, qu'enfin le hasard... entre pour beaucoup dans ce que nous voyons dans le théâtre du monde. Mais je crois fermement aussi que le hasard n'y fait rien qui n'ait été préparé d'avance. Les faits antérieurs, la nature des institutions, le tour des esprits, l'état des mœurs sont les matériaux avec lesquels il compose ces impromptus qui nous étonnent et nous effraient. » — En d'autres termes Tocqueville n'a pas et ne veut pas avoir de philosophie de l'histoire. Il voit des causes générales, il en voit de particulières, il voit des accidens, c'est-à-dire des faits qui, à cause des circonstances au milieu desquelles ils se produisent, du moment où ils se présentent, portent des conséquences beaucoup plus grandes qu'eux ; il voit d'autres accidens qui s'appellent des hommes, qui auraient pu ne pas être, qui ont été, qui sont devenus, de par leur génie, des causes immenses à conséquences inouïes, et qui, par conséquent, ont produit des séries d'événemens qui pouvaient ne pas être et n'ont tenu qu'au hasard, incontestable celui-là, d'une naissance ; en un mot il voit dans l'histoire du nécessaire, du probable, de l'imprévu, de l'imprévisible et de l'accidentel, choses avec quoi construire une philosophie de l'histoire est aventureux ; et il s'est toujours refusé à cette aventure. Que restait-il qu'il fût ? Un sociologue très circonspect, beaucoup plus sociologue qu'historien, et presque un homme qui, tout en sachant très bien l'histoire, éliminait de sa sociologie l'élément purement historique. J'entends par là que l'accidentel ou le demi-accidentel, le contingent dans les faits humains, ce qu'on ne peut guère prévoir et ce qu'on ne peut pas du tout mesurer à l'avance, était précisément ce qu'il appelait l'histoire, et c'est de cela qu'il ne voulait point rechercher les lois ni croire que les lois existassent ou pussent être rédigées. Mais au-dessous de l'histoire, contrarié sans doute ou favorisé par elle, plus fixe pourtant et stable, n'existe-t-il point quelque chose de permanent, mœurs d'un peuple, institutions (celles des institutions qui sont modelées sur ces mœurs), mœurs à leur tour qui ont subi l'influence d'institutions très longtemps en vigueur ; et ce fond permanent, c'est-à-dire à évolution très lente, n'a-t-il pas, lui aussi, son histoire, qui, sous l'histoire proprement dite, variable et multicolore, suit son cours plus tranquille, plus uni, plus assuré, plus susceptible par conséquent d'être prévu et un peu écrit

d'avance? Voilà ce qui a paru probable à Tocqueville, et c'est à démêler, sous l'histoire accidentelle, l'histoire solide, ou, sous l'histoire, la physiologie des peuples, qu'il s'est appliqué. Il a donc été un historien d'institutions et un historien démologique. Cela était fort nouveau à l'époque où il l'a entrepris, c'est-à-dire dès 1833. Entre l'histoire trop encombrée de considérations philosophiques et l'histoire purement épique, et encore l'histoire qui n'était guère qu'un pamphlet et une œuvre de polémique, il y avait place en effet pour une étude patiente à la fois et passionnée de ces dessous, de ces régions profondes, de ces fonds de mer sur lesquels passent les courans, les flux et reflux et les agitations tempêtueuses des flots. Ce fut son application. Remarquez comme il y était bien porté par sa nature : méditatif, concentré, aussi peu homme du monde qu'homme de forum, il était bien fait pour tenir peu de compte des surfaces, pour se pencher sur les profondeurs, et pour écouter les silences, et pour entendre mieux qu'autre chose ce qui fait le moins de bruit. Examinons ce qu'il a entendu ou cru entendre.

III

Un seul grand fait sociologique a frappé Tocqueville : l'établissement de la démocratie dans tout le monde civilisé. De ce fait il a étudié les caractères, cherché les causes, prévu les conséquences. Nous le suivrons dans ces trois enquêtes.

La démocratie pour Tocqueville, qui, du reste, ne l'a jamais définie, mais qui laisse voir partout ce qu'il entend par là, c'est le besoin pour l'homme, non pas de supprimer le Gouvernement, et loin de là, mais de supprimer la hiérarchie. Ce qui gêne l'homme, ce n'est pas d'être gouverné, c'est d'être dominé, surplombé pour ainsi dire; ce n'est pas d'obéir, c'est de respecter; ce n'est pas d'être comprimé, c'est de s'incliner; et ce n'est pas d'être esclave, c'est d'être inférieur. Ce sentiment n'est ni mauvais, ni bon : il est naturel, et il est éternel. Jamais la société humaine ne s'y conforme entièrement, mais, et précisément pour cela, l'homme l'éprouve toujours. Les institutions ont tant de puissance qu'elles créent des sentimens, et les sociétés étant toujours hiérarchisées, il est arrivé, quand elles l'étaient vigoureusement, que l'idée hiérarchique est devenue un sentiment chez les hommes, faisant contrepoids à l'autre, et dans ce cas jamais la hiérarchie sociale, ayant pour elle sa nécessité d'abord et ensuite un sentiment factice, mais traditionnel, hérité, solide, n'a été aussi forte. Mais le sentiment anti-hiérarchique n'en a pas moins

toujours existé, et la principale antinomie sociale est justement l'opposition de la nécessité de la hiérarchie et du sentiment égalitaire. Les hommes donc ont le besoin, non pas de détruire le gouvernement, et l'homme est un animal *archique* naturellement, mais de détruire ou d'affaiblir, dans la mesure où ils le peuvent, tous les sous-gouvernemens, toutes les puissances, castes, classes, corporations qui s'étagent entre eux et le gouvernement central. Ce qu'ils appellent communément liberté n'est même pas autre chose. Le sujet d'un empire oriental se croit libre ; le peuple romain a très bien vu en César un libérateur. Il est à remarquer que les peuples entourent d'un respect religieux, non jamais, ou très faiblement, une caste, très souvent et très facilement un maître unique, despote oriental, César romain, Napoléon français. Celui-là représente pour eux la force populaire incarnée dans un homme. Et en quoi donc la représente-t-il? En cela qu'il supprime la hiérarchie que la force populaire veut toujours supprimer. En cela il représente bien, non, certes, le peuple lui-même, mais un des instincts du peuple, et le plus vif, et à l'état victorieux. Le peuple ne se trompe donc pas entièrement en se voyant représenté par lui. Le despotisme est fort véritablement démocratique. Il y a des formes moins grossières, à la vérité, de la démocratie ; il y a la démocratie sans despote. Celle-ci est despotique elle-même et par elle-même. Il ne faut nullement se le dissimuler. Même aux États-Unis, que Tocqueville, pour des raisons que nous verrons plus tard, aime profondément, sur certains points un despotisme existe, qui est très pénible : « Lorsqu'un homme ou un parti souffre d'une injustice aux États-Unis, à qui voulez-vous qu'il s'adresse ? A l'opinion publique ? C'est elle qui forme la majorité au Corps législatif. Il représente la majorité et lui obéit aveuglément. Au pouvoir exécutif? Il est nommé par la majorité et lui sert d'instrument passif. A la force publique? La force publique n'est autre chose que la majorité sous les armes. Au jury? Le jury c'est la majorité revêtue du droit de prononcer des arrêts : les juges eux-mêmes, dans certains États, sont élus par la majorité. Quelque inique et déraisonnable que soit la mesure qui vous frappe, il faut donc vous y soumettre. » — Les hommes, s'ils avaient, mais ils ne l'ont pas, en établissant la démocratie, l'intention de fonder la liberté, se tromperaient donc fort. L'essence de la démocratie n'est point d'abolir le despotisme; mais elle a, à ce point de vue, une grande séduction. Elle n'établit pas la liberté, mais, comme le dit Tocqueville dans une admirable formule, « elle immatérialise le despotisme ». Le despotisme, chez elle, est partout, mais n'est sensible nulle part.

Il n'est pas dans cet homme, il n'est pas dans ce temple, il n'est pas dans ce Sénat, il n'est pas dans cette caste, il est dans le corps même de la nation tout entière. C'est elle, représentée par sa majorité, qui vous lie et vous emprisonne dans sa volonté. La démocratie n'est pas l'air de briser les chaînes, mais l'art de s'enchaîner mutuellement. Le despotisme démocratique est subtil et répandu dans tout l'air que respire une nation. Il ne tombe pas de haut, il ne monte pas précisément d'en bas, il nous entoure, nous circonvient et nous enlace de tous les côtés. Je suis garrotté par tous mes voisins. C'est une grande consolation, il faut le dire sans aucune raillerie; car le despotisme gagne, à être impersonnel, au moins d'être anonyme. Être opprimé, c'est être opprimé; mais se sentir opprimé c'est surtout pouvoir nommer son oppresseur. C'est ce nom prononcé qui fait sentir la douleur en la précisant. Ce n'est pas la souffrance diffuse qui est rude, c'est la souffrance localisée. En supprimant la hiérarchie, les démocraties renforcent le gouvernement et diminuent la douleur d'être gouvernés.

Elles ont d'autres avantages. En général elles sont très conservatrices. Nées d'une égalité relative dans les fortunes, elles maintiennent et augmentent cette égalité qui leur plaît par tous les moyens qui sont en leurs pouvoirs : l'impôt progressif, c'est-à-dire l'impôt sur les riches, les entraves au droit de tester, les droits de l'épouse sur sa fortune patrimoniale, les droits des enfans sur leur fortune à venir sont parmi les principes qui sont chers aux démocraties. Elles créent ainsi une classe moyenne qui va jusqu'à former la moitié de la nation. Elles diminuent la classe riche et la classe pauvre. C'est une classe fortement conservatrice qu'elles créent ainsi, une classe qui a horreur de toute révolution et même de tout changement, ce qui, par parenthèse, est une force de plus pour le despotisme, mais ce qui est une force de moins pour l'armée révolutionnaire que toute nation renferme. La démocratie sera toujours conservatrice jusqu'à conserver assez patiemment les choses mêmes, débris des anciens régimes, qui sont contre son principe. Cette vue, qui a reçu depuis l'établissement du suffrage universel en France une confirmation si éclatante qu'elle a la gloire d'être devenue banale, était aussi originale que possible au temps où Tocqueville l'exprimait. A cette époque on croyait le suffrage universel révolutionnaire. C'est le suffrage étendu sans être universel, c'est l'adjonction des capacités qui l'eût été. Le coup de génie pour un Guizot eût été de sauter du suffrage aristocratique au suffrage universel, en franchissant l'étape des capacités; il se serait trouvé

dans la même situation qu'avant et plutôt moins agitée. Mais qui pouvait le savoir? Tocqueville, au moins, l'avait prévu et l'avait dit.

Les démocraties sont aussi, et pour les mêmes raisons, très pacifiques. D'abord elles n'aiment pas les changemens, et une grande guerre est un changement profond dans tout l'état social; ensuite elles n'aiment pas la guerre parce qu'elles n'aiment ni la victoire ni la défaite. La défaite est funeste à leurs intérêts et la victoire à leurs préjugés. La défaite est ruineuse, perturbatrice de tous les intérêts de la classe moyenne pour une ou deux générations. La victoire crée non seulement un chef, ce dont la démocratie s'accommode, mais une hiérarchie, ce qui est son contraire. Elle militarise une nation et la dispose, du haut en bas, selon la hiérarchie militaire; elle crée même, pour un temps, qui peut être long, une caste, la caste des guerriers, qui est une chose insupportable à une nation démocratique. La démocratie est donc aussi pacifique que conservatrice. Elle admettra, à la rigueur, des guerres de commerce, des guerres lointaines, faites avec des vaisseaux, comme Carthage; des guerres d'extension territoriale, non; celles-là, ce sont les monarques ou les aristocraties puissantes qui les font. Tocqueville n'a pas développé ces idées, et je mets ici du mien; mais il les a indiquées. — Enfin les démocraties comportent, selon Tocqueville, une certaine douceur de mœurs et la développent. Les classes, en divisant une nation, développent la solidarité de chacune dans son sein, et l'empêchent de naître dans la nation tout entière. Elles font dans le pays comme un certain nombre de camps qui se regardent les uns les autres avec colère, ou tout au moins animosité. La suppression des classes, l'égalité relative des conditions rend l'homme sympathique à son semblable, parce que celui-ci devient son semblable. La sympathie pour autrui étant d'abord un retour que je fais sur moi-même, puis cette réflexion que cet autre est un être comme moi, elle ne peut exister que si les autres sont visiblement de la même nature que moi-même. Cette parité est précisément ce que la division d'un peuple en classes fait disparaître ou oublier. La démocratie est donc favorable à la douceur de l'homme envers l'homme. La Révolution française a eu comme l'intuition de cela lorsque, détruisant les classes, elle a inscrit dans sa devise : Fraternité.

Ici Tocqueville me semble tout simplement se tromper, par un oubli singulier. Il songe aux classes, et il ne songe pas aux partis. Quand on passe de l'aristocratie à l'état démocratique, ceux-ci remplacent celles-là, et la haine n'est pas moins vive entre les uns qu'entre les autres. Elle l'est plus. Les classes se méprisent ou s'en-

vient; elles ne luttent pas précisément; en tout cas, elles ne luttent pas constamment. Les partis, eux, luttent constamment pour le pouvoir. La haine est endémique dans les États démocratiques. Cela est si vrai que, d'une part, la politique y devient, dans les classes moyennes et populaires, l'art de se haïr, d'autre part l'abstention politique, au moins simulée, y devient signe de bonté. D'une part se tournent naturellement vers la politique les hommes à tempérament combatif, d'autre part se tiennent à l'écart ou du moins affectent de s'y tenir, disant : « Je ne m'occupe pas de politique, » ceux qui veulent faire entendre qu'ils sont gens paisibles, tolérans et inoffensifs. La vérité, tout état ayant ses mauvais côtés, est que les citoyens sont beaucoup moins désunis dans l'état despotique que dans l'état populaire, et que la démocratie est une petite guerre civile, adoucie, anodine, préférable aux autres, mais enfin une petite guerre civile, assez vive, en permanence. La monarchie autoritaire, c'est : « Obéissons et aidons-nous les uns les autres sous le joug »; la guerre civile, c'est : « Battons-nous »; la démocratie c'est : « Comptons-nous au lieu de nous battre », ce qui est très raisonnable; mais avant de se compter, en se comptant et après s'être comptés, on ne laisse pas de s'en vouloir.

Cette partie flatteuse de la peinture de la démocratie par Tocqueville n'en est pas moins très intéressante, et dans son ensemble assez vraie. Surtout elle avait, quand elle paraissait, le piquant du paradoxe appuyé sur des faits. Venir dire : la démocratie est pacifique, la démocratie est conservatrice, la démocratie est douce en ses mœurs, à des hommes à qui le mot démocratie rappelait invinciblement la Révolution française et qui ne pouvaient guère se représenter la démocratie sous une autre forme que celle de la Révolution, c'était, en excitant la contradiction, exciter l'intérêt. Il y fallait un certain courage. Le paradoxe n'est qu'un jeu pour les simples hommes de lettres; mais, dans le monde dont M. de Tocqueville était, il est fort mal porté et disqualifié. C'est ici qu'il faut reconnaître la principale vertu de Tocqueville, qui était d'avoir le courage de ses idées. Il revenait d'Amérique; il y avait vu la démocratie avec certains caractères qu'elle n'avait jamais eus en France; au risque d'être accusé de dire des énormités pour attirer l'attention, il rapportait tout franc ce qu'il avait vu, et n'hésitait pas à ajouter que la démocratie aurait ces mêmes caractères partout où elle s'établirait d'une façon solide. Sauf quelques points secondaires, il avait raison, jusqu'à être, même pour la France, très bon prophète, Voici un demi-siècle que la démocratie est établie en France, soit

sous sa forme césarienne, soit sous sa forme républicaine. Pendant ces quarante-six ans elle a été conservatrice : elle n'a pas fait une révolution, pas une, l'Empire s'étant écroulé de lui-même sans coup subir à l'intérieur; elle a étouffé les révolutions que les minorités ont voulu faire, avec une décision, une volonté et une force coercitive inattendues; elle est même trop rebelle peut-être aux progrès, aux tentatives un peu pénibles de changement : il n'y a pas d'instrument conservateur plus solide et plus formidable que le suffrage universel. Elle a été pacifique extrêmement, et on ne l'a rendue belliqueuse qu'en la trompant, ou plutôt on a été belliqueux pour son compte sans qu'elle le voulût, et quand elle disait qu'elle ne le voulait point être, et en profitant pour la guerre de l'approbation qu'elle donnait à son gouvernement en vue de la paix. Après un autocrate pacifique il n'y a pas de gouvernement plus naturellement pacifique qu'un gouvernement démocratique.

Tocqueville ne dissimulait pas plus les inconvéniens qu'il avait cru découvrir dans la démocratie que ses avantages. Il est bien, je crois, le premier qui ait dit que la démocratie abaisse le niveau intellectuel des gouvernans. Très répandue de nos jours, cette idée l'était infiniment peu à cette époque. Montesquieu, peu démocrate, à tout prendre, avait dit : « Le peuple est admirable pour choisir ses magistrats »; et il était assez naturel qu'on fût de son avis. L'intérêt d'une coterie à choisir seulement des serviteurs dévoués est évident, et si évident aussi l'intérêt de tout un peuple à ne choisir que les hommes les plus intelligens, qu'il semblait qu'il tombât sous le sens que la démocratie ne dût porter au pouvoir que l'élite intellectuelle du pays. Ce n'est pas du tout cela, mais à peu près le contraire, que Tocqueville avait vu en Amérique : « Je fus frappé de surprise en découvrant à quel point le mérite était commun parmi les gouvernés et combien il l'était peu chez les gouvernans. » Les raisons qu'il en a trouvées sont diverses, toutes assez justes, à mon gré, toutes très originales et prophétiques, elles aussi, au temps où elles furent émises. D'abord la démocratie est jalouse de la supériorité intellectuelle et surtout de l'affectation de cette supériorité. Comme a très joliment dit Stendhal, « différence engendre haine ». Ce n'est pas tout à fait vrai. Différence engendre respect étonné et quasi religieux, *ou* engendre haine. Or l'avènement démocratique supprime le respect, et laisse place au reste. N'oubliez jamais que les classes à proprement parler ne disparaissent pas. Les castes disparaissent, les classes demeurent. Une classe, en l'état démocratique, c'est une caste désarmée, ayant perdu tout ce qui la faisait respecter, gardé tout ce qui la faisait différente, partant tout ce qui la fait

haïr. Il y a donc au moins un premier mouvement de répulsion que l'homme cultivé rencontre chez les électeurs qui ne le sont pas. Il est, relativement à eux, d'un autre ordre et pour ainsi dire d'une autre nature. A la vérité si l'électeur populaire a peu de goût pour le candidat cultivé, il n'en a presque aucun pour le candidat appartenant à sa propre classe. L'électeur populaire ne nomme presque jamais ses pairs. Le : « pourquoi lui plutôt que moi » intervient alors, et est d'un poids énorme. Mais il reste alors, et c'est le plus grave, qu'entre le désir de ne pas nommer les hommes d'une classe supérieure et le désir de ne pas nommer les hommes de la classe obscure, l'électeur des démocraties nomme des déclassés. Il nomme très volontiers l'homme de classe supérieure repoussé par sa classe, ou qui n'a pas trouvé à se frayer sa voie chez elle. Il l'aime un peu pour l'aversion que cette classe suspecte lui a témoignée. Cette sorte de *métis* est la plaie des démocraties. Il est pauvre sans avoir la fierté très fréquente chez le plébéien, par conséquent toujours ambitieux, souvent vénal. Il est intrigant, impudent et charlatan. Il est beaucoup moins conservateur que ceux qui le nomment, novateur très volontiers, n'ayant rien à perdre, exclusivement homme de parti, n'ayant point d'idées personnelles ni de principes fixes, très dangereux, rarement utile, et quelquefois, car tout arrive, homme de génie momentanément dévoyé, capable de s'élever très haut et de devenir, tant il est hors classe, un grand homme d'État inattendu. Mais il est essentiellement aléatoire. C'est lui qui donne aux démocraties, extérieurement et superficiellement, le caractère agité et tumultuaire qu'elles n'ont nullement en leur fond. De ces masses tranquilles et pacifiques s'élève ainsi, sous le nom de représentation nationale, un pays politique fiévreux, batailleur, traversé de mille intrigues, convulsé de mille passions, changeant de ministère tous les six mois, qui ne représente nullement le pays vrai, et dans lequel le pays vrai est stupéfait de ne point se reconnaître. La jalousie démocratique est le vice le plus grave dont les démocraties aient à se garantir. — Ajoutez à cela qu'il ne faut guère en vouloir aux démocraties de leur prétendu goût pour les médiocrités. Ce n'est pas tant qu'elles aiment la médiocrité que ce n'est qu'il leur est assez difficile de reconnaître le mérite vrai. Montesquieu a tort : le peuple n'est pas admirable pour connaître les hommes, parce que connaître les hommes est la chose du monde la plus malaisée. Ce sont des qualités de psychologue et de moraliste que vous demandez là, ou que vous supposez à la multitude : « Quelle longue étude, que de notions diverses sont nécessaires pour se faire une idée exacte du caractère d'un seul homme! Les

plus grands génies s'y égarent, et la multitude y réussirait! Le peuple ne trouve jamais le temps ni les moyens de se livrer à ce travail. Il lui faut toujours juger à la hâte et s'attacher au plus saillant des objets. De là vient que les charlatans de tout genre savent si bien le secret de lui plaire, tandis que le plus souvent ses véritables amis y échouent. » C'est même, ajouterai-je, c'est même ici que cesse cette similitude si amusante, cent fois observée, entre la démocratie et la monarchie absolue. Comme le despotisme, la démocratie est despotique; comme le despotisme elle est capricieuse (non, comme lui, dans ses idées, mais, comme lui, dans ses choix); comme le despotisme, la démocratie est injuste, orgueilleuse et ingrate; comme le despotisme, elle n'aime que ses flatteurs; mais elle a ce désavantage d'aimer ses flatteurs sans les connaître. Le despote est un, la démocratie est composée de quelques millions de têtes; donc le despote connaît son favori et a le loisir de l'étudier; la démocratie a des favoris qu'elle choisit avant de les juger, garde sans les étudier, et abandonne avant de les avoir connus. Il n'en faut pas conclure que cela fasse une grande différence; car si le despotisme et la démocratie ont un goût égal pour les incapables, et le despotisme cet avantage apparent de se rendre compte de l'incapacité du favori, il faut observer que le prince, pour avoir percé la médiocrité de son favori, ne l'en garde pas moins, tandis que la démocratie, sans avoir eu le loisir de s'apercevoir de la médiocrité du sien, ne l'en garde pas davantage, et rejette l'insuffisant pour en prendre un autre.

Enfin Tocqueville n'a pas manqué d'observer qu'une des causes de l'invasion des gouvernemens démocratiques par les médiocrités est que les gens de mérite ont une répugnance extrême (et excessive et parfaitement blâmable) à solliciter la démocratie. Ils connaissent et s'exagèrent ses défauts. Ils perdent contact avec elle fort volontiers. Ils s'habituent très bien à être gouvernés par elle comme par la température, en consultant le thermomètre, le baromètre et la girouette, sans avoir la prétention d'exercer une influence sur ces instrumens. « C'est cette pensée qui est fort naïvement exprimée par le chevalier Kent. L'auteur célèbre dont je parle, après avoir donné de grands éloges à cette portion de la constitution qui accorde au pouvoir exécutif la nomination des juges, ajoute : « Il est probable en effet que les hommes les plus propres à remplir ces places auraient trop de réserves dans les manières et trop de sévérité dans les principes pour pouvoir jamais réunir la majorité des suffrages à une élection qui reposerait sur le vote universel. » Voilà ce qu'on imprimait sans contradiction en Amérique en 1830. »

Telles sont les principales idées sur la démocratie que Tocqueville, sous le Gouvernement de Juillet, exposait dans son bel ouvrage de la *Démocratie en Amérique* avec une véritable et profonde impartialité. Ce livre, qui fit beaucoup penser et qui est très digne de sa réputation, n'a que le défaut d'être trop touffu et trop compréhensif. Tocqueville est tellement occupé et comme obsédé de l'idée de la démocratie qu'il y fait rentrer tout ce qu'il a observé aux États-Unis, et attribue à l'existence de la démocratie sur le sol américain tout ce qui existe de caractéristique et de saillant et même d'ordinaire de Boston à la Nouvelle-Orléans. Le tour d'esprit, le tour d'éloquence, l'éducation, les mœurs de famille, les caractères, les goûts artistiques, bien d'autres choses moins importantes, tout cela est donné par Tocqueville comme autant d'effets du gouvernement démocratique et comme phénomènes devant se reproduire, ou de peu s'en faudrait, partout où le gouvernement démocratique s'établira. Il n'a tenu compte que d'une cause, et y a rattaché comme effet tout ce qu'il avait vu. Il aurait dû s'affranchir un peu de son horreur pour les théories sur la race et le climat, surtout tenir compte du caractère national indépendamment des institutions, et des habitudes et traditions antérieures à la constitution démocratique, étrangers à elle, sans du reste y être hostiles, et subsistant à côté d'elle sans qu'il soit nécessaire qu'elles lui doivent la vie. On s'étonne et l'on sourit un peu de trouver dans un livre destiné à montrer ce que la démocratie fait d'un peuple des chapitres sur « les idées générales et pourquoi les Américains y montrent plus d'aptitudes que les Anglais » ; — « la susceptibilité des Américains petite dans leur pays et grande dans le nôtre » ; — « la démocratie modifiant les rapports du serviteur et du maître » ; — « les institutions démocratiques tendant à raccourcir la durée des baux », etc. En vérité le lien est faible entre le gouvernement démocratique et ces différentes choses. Tocqueville avait beaucoup de notes, et il a voulu les faire rentrer toutes dans le cadre d'une étude sur la démocratie. Il avait deux ouvrages dans ses notes, l'un sur la vie américaine, l'autre sur la démocratie en Amérique. Il aurait dû écrire l'un et l'autre séparément. Je me suis précisément appliqué ci-dessus à démêler de son œuvre le livre purement politique et à l'exposer sommairement. Il reste très fort, très pénétrant, plein de vues jusqu'alors nouvelles, depuis presque toutes vérifiées avec une exactitude qui fait réfléchir.

IV

L'*Ancien Régime* est la contre-partie et comme la contre-épreuve de la *Démocratie en Amérique*. La *Démocratie* est une analyse de l'état démocratique, l'*Ancien Régime* est une enquête sur la manière dont les Français ont passé de l'état monarchique à la démocratie. Ce second livre, Tocqueville l'a fait comme le premier, par observation directe. Il avait voyagé en Amérique: il voyagea dans l'ancien régime. Il ne lut uniquement que des archives. Il se mit en face de la Normandie, de la Touraine, du Languedoc *vivans*, au cours du XVIIIe siècle, et il les regarda vivre. Il fut surpris. On part toujours d'une idée préconçue; seulement, quand on est un faible esprit, on s'y tient toujours; quand on est un esprit à la fois vigoureux et probe, ou l'on s'y tient ou on y renonce, selon ce qu'on découvre. Il était parti de cette idée, très répandue, je ne dis pas dans son parti, car il ne fut jamais d'aucun parti, mais dans sa classe, vers 1830, que c'était la Révolution française qui avait centralisé la France, et par conséquent fondé ou rendu facile le despotisme dans ce pays, qu'avant la Révolution il y avait sur la surface du pays une foule de libertés tant locales que corporatives qui étaient à la volonté centrale des limites et des digues, et que l'œuvre de la Révolution n'avait été que de détruire toutes ces franchises. Il ne tarda pas, en présence des faits bien étudiés, à rectifier ces notions où il y avait beaucoup de vrai et beaucoup de faux, et il a donné de l'œuvre révolutionnaire en ses grandes lignes le tableau le plus vrai et le plus précis que je sache, encore qu'il n'ait pas eu le temps d'entrer dans l'histoire proprement dite de la Révolution. Avant la Révolution il y avait en France trois gouvernemens : 1° un gouvernement central, le roi et son conseil, menant la France par les ministres et les intendans, l'administrant jusque dans le plus petit détail, la réglementant, la faisant servir et la faisant payer, bref un gouvernement moderne, centralisant, attractif et absorbant; — 2° un gouvernement féodal, s'exerçant plus ou moins fortement ici ou là, imposant des servitudes locales, des taxes ou des obligations particulières, des gênes et des humiliations plutôt que des sujétions, très peu fort, mais embarrassant, encombrant et irritant ; — 3° des institutions provinciales libres, survivant sur un certain nombre de points, d'une façon étendue seulement en Bretagne et en Languedoc. Ces trois gouvernemens, l'un produit à la fois et agent de la centralisation moderne, les deux autres débris du passé, se gênaient et s'entravaient les uns les autres: mais le premier était incompa-

rablement le plus puissant. La centralisation française existait depuis deux siècles, plus solide qu'en aucun pays du monde, quand la Révolution, qu'on accuse de l'avoir faite, est survenue. Seulement elle était, elle peut être encore, comme voilée aux yeux par ces restes et de gouvernement féodal et d'institutions provinciales libres qui y étaient comme engagés et entrelacés; et selon le point de vue où l'on se place et le parti dont on est, on a pu dire et même croire ou que la France de 1780 était encore affreusement féodale, ou que la France de 1780 était décentralisée, autonome, fortement retranchée dans ses libertés provinciales, et que c'est chez nous la liberté qui est ancienne et le despotisme qui est nouveau. La vérité est qu'avant 1789 il y a déjà en France un Napoléon, qui rencontre, sans être beaucoup entravé par eux, soit des droits seigneuriaux de peu d'étendue, soit des libertés provinciales de peu de force; un gouvernement qui rencontre sur son passage les débris de deux gouvernemens qui s'écroulent et qu'il achève de ruiner. Il n'en est pas moins vrai qu'on peut encore en compter trois. — La Révolution arrive, qui des trois gouvernemens en présence s'applique à détruire les deux qui n'avaient aucune force et à renforcer celui qui était déjà presque tout-puissant. Elle mit ses soins à renverser le gouvernement féodal et les institutions provinciales, à constituer un gouvernement central décidément sans entraves et sans limites. Ses tendances furent si bien celles-ci que son premier rêve fut la « démocratie royale », son second le gouvernement d'une Chambre unique, son troisième l'Empire. Sa conception de la liberté n'alla pas plus loin qu'à placer auprès du pouvoir central omnipotent une Chambre élue qui le surveille et le contrôle, précaution excellente au point de vue de l'administration des finances, — garantie de la liberté des citoyens; mais de l'initiative personnelle, municipale, provinciale, non pas; garantie des droits et des intérêts des minorités, ce qui est précisément la liberté, non pas, et presque au contraire, la majorité parlementaire, seul représentant du pays, donnant aux violences du pouvoir contre les minorités une sanction légale et l'apparence du droit. La Révolution n'a pas fait autre chose dans l'ordre purement politique. De trois gouvernemens, dont l'un seulement était oppresseur, elle a abattu les deux qui ne l'étaient pas.

Pour expliquer ce singulier libéralisme, Tocqueville a inventé une théorie ingénieuse, spécieuse, où il y a du vrai, peut-être un peu trop spirituelle, qui est celle-ci : un joug paraît toujours d'autant plus insupportable qu'il est plus léger; ce n'est pas ce qui écrase qui irrite, c'est ce qui gêne; ce n'est pas une oppression qui révolte, c'est une humiliation. Les Français de 1789 étaient exas-

pérés contre les nobles parce qu'ils étaient *presque* les égaux des nobles; c'est la différence légère qui se mesure, et c'est ce qui se mesure qui compte. La bourgeoisie du XVIIIe siècle était riche, *presque* en passe de tous les emplois, *presque* aussi puissante que la noblesse. C'est ce « presque » qui l'irritait, la proximité du but qui l'aiguillonnait; c'est le dernier pas à faire qui échauffe toutes les impatiences. — Sans mépriser ce point de vue, il faut dire surtout que la Révolution n'a pas été libérale parce qu'il est plus facile de descendre une pente que de la remonter, et d'aggraver un état que de le guérir. La France était de plus en plus centralisée depuis deux siècles, il y avait toutes les chances du monde que toute secousse la fît entrer davantage dans l'état où elle tendait. Continuer l'œuvre de la royauté était plus facile que d'essayer de la réparer. La Révolution a été plus égalitaire que libérale parce que le travail égalitaire était fait aux trois quarts et que le travail libéral était tout à faire. Ajoutez que le travail libéral ne se fait jamais que de bas en haut, et que la Révolution, centralisée elle-même en son assemblée et en sa capitale, tressaillait de haut en bas; et enfin que le travail libéral se fait par progrès insensible et lent, et jamais par révolution. — Quoi qu'il en soit, la Révolution a été purement égalitaire. Sa vraie devise a été : régularité, uniformité; plus de douanes intérieures, plus de législations différentes, plus de pays d'État d'un côté et pays d'élection de l'autre, plus de justices particulières, plus de droits particuliers ou locaux. Tout cela revient à : égalité. L'uniformité, la régularité, l'unité de procédés et d'administration, c'est l'égalité parfaite entre les citoyens. Cela n'empêche point le despotisme, et même peut le favoriser; mais cela permet à chaque homme dans un pays de dire : « Personne au moins n'est plus libre que moi », ce qu'il ne faut pas considérer comme une consolation misérable; c'est peut-être la plus réelle que les hommes aient trouvée dans leur misère éternelle.

Remarquez de plus, car les choses ne sont jamais aussi tranchées qu'elles paraissent à première vue, que la Révolution a pu avoir, quand elle travaillait pour l'égalité, l'illusion qu'elle faisait quelque chose pour la liberté. Ce que l'égalité, la régularité, l'uniformité, et en un mot la centralisation assurent dans un pays, c'est une espèce de liberté individuelle, au fond un peu illusoire, mais réelle encore, et dont, du reste, l'illusion est douce. Le citoyen, dans un pays centralisé, rencontre partout les mêmes lois, dures peut-être, mais les mêmes, les mêmes règlemens, vexatoires peut-être, mais les mêmes, la même administration, oppressive peut-être, mais la même; cela rend la vie plus aisée, « l'aller et le venir » plus commodes, met dans l'existence une plus grande facilité, un moindre

souci, une sorte de sécurité et de tranquillité. Cela encore est de la liberté d'une certaine espèce. Ce n'est pas la vraie; la vraie consiste à être propriétaire; oui, à avoir à soi certains droits tellement consacrés, tellement défendus par la classe, corporation, ville, province, groupe humain quelconque auquel on appartient, que nul pouvoir central, nulle loi votée par la majorité d'une assemblée centrale ne vous les peuvent arracher; mais enfin cette liberté, assurée par l'égalité et la centralisation, ne laisse pas d'avoir dans la pratique, et jusqu'à accident, une réalité assez savoureuse.

Comptez que le citoyen romain de Marseille ou de Carthagène qui traverse tout l'empire en trouvant partout le même code, et les mêmes formes de procédure, et des agens administratifs obéissant au même esprit, peut passer toute sa vie en se croyant un citoyen suffisamment libre. Le genre de liberté que l'uniformité assure, la Révolution française l'a fondée, et c'était un bienfait, et le besoin qu'on en sentait en 1788 était tel qu'elle a pu croire que c'était la liberté véritable qu'elle avait établie. Au vrai, ce qu'elle a établi, c'est l'ancien régime. L'ancien régime c'était le roi-État, contenu quand il était faible, laissé omnipotent quand il était fort, par des chambres de surveillance qu'on appelait les Parlemens; le nouveau régime, c'est l'État-roi, contenu quand il est faible, laissé omnipotent quand il est fort, par des chambres de surveillance et de contrôle qu'on appelle législatives; l'ancien régime c'est le roi-État, tantôt subissant les parlemens, tantôt faisant contre eux des coups d'État; le nouveau régime c'est l'État-roi, tantôt subissant les Chambres, tantôt faisant des coups d'État contre elles. La Révolution a établi l'ancien régime régularisé, concentré et rendu plus uniforme, ce qui du reste est une amélioration matérielle.

Le peuple français, qui n'a jamais souhaité la liberté, mais qui s'est passionné pour l'égalité et pour l'unité, l'a parfaitement compris. On s'est étonné qu'en 1799, ne tenant plus à la liberté, il tînt encore à la Révolution, que, demandant un maître, et aussi despotique que possible, il ne demandât pas l'ancien, et le repoussât même avec vigueur. C'est précisément, comme l'a très fortement démontré Tocqueville dans son fragment sur le 18 Brumaire, que la Révolution est une chose et la liberté en est une autre. La Révolution avait donné aux Français, sans compter les biens du clergé et des émigrés, l'égalité civile et l'uniformité administrative; les Français tenaient à conserver ces avantages, sans tenir à conserver la liberté qu'ils n'avaient pas et n'avaient jamais eue. A l'Empire ils ne perdaient que les *Cinq Cents*. On ne peut imaginer à quel point un peuple tient peu à ses *Cinq*

Cents et les considère peu comme une source ou une garantie de liberté nationale, encore que dans une certaine mesure ils le soient. Ils sont trop loin ; ils sont trop, eux-mêmes, puissance centrale ; ils sont trop incapables d'assurer aux citoyens des droits particuliers et des franchises qui soient des propriétés ; ils sont trop, eux-mêmes, gouvernement centralisateur, attractif à soi et absorbant. Quand une révolution n'assure à un peuple que l'unité nationale, l'égalité et l'uniformité administrative, elle n'est pas mauvaise et l'on y tient ; seulement un homme peut la remplacer ; à maintenir ces avantages il suffit tout aussi bien qu'elle.

L'œuvre de la Révolution, la voilà donc. Elle a achevé la centralisation, poussée déjà très loin par l'ancien régime ; elle a amené l'ancien régime à sa perfection ; elle a créé une démocratie centralisée, qui peut être, sans perdre son caractère, une démocratie royale, une démocratie impériale, ou une démocratie républicaine. Quel que soit le tour qu'elle prenne, dans tous les cas c'est la liberté qu'elle n'assure pas, et que, presque, elle n'admet point. Et si cette démocratie avait été fondée, comme le croient quelques-uns, par la Révolution, il y aurait quelque chance qu'une œuvre si récente fût caduque ; mais puisqu'il est prouvé que la Révolution n'a été en cela que l'héritière et l'exécutrice testamentaire de la Monarchie française, ne nous y trompons point, c'est deux siècles et tout à l'heure trois de notre histoire dont nous avons l'œuvre sous nos yeux, et c'est quelque chose qu'il faut accepter, où il faut entrer résolument pour y rester, et qu'il ne faut songer qu'à corriger.

Avant d'examiner comment Tocqueville a pensé à corriger cet état de choses, voyons à quelles causes il l'attribue et à quelles origines il le fait remonter ; car ce n'est que sur l'idée qu'on se fait des causes qu'on imagine les remèdes, et ce n'est qu'en sachant l'idée que quelqu'un se fait des causes qu'on peut juger si les remèdes qu'il propose sont bien imaginés.

V

Tocqueville a trop peu porté ses regards sur les causes qui ont engagé les peuples modernes dans l'état démocratique, et c'est le principal défaut de l'un et de l'autre de ses deux ouvrages. Il considère, en général, la démocratie comme une grande force *en soi* et par elle-même qui pousse et entraîne les peuples modernes vers un but inconnu ou obscur, et il ne remonte guère plus haut. Il sait dire, sans doute, que le développement de la richesse immobilière, produit par la facilité des communications, a créé chez les peuples européens une classe bourgeoise qui s'est trouvée un

jour l'égale de la noblesse, étant donné du reste que, surtout en France, la noblesse ne s'appliquait qu'à s'appauvrir et à se diminuer. Il sait dire qu'en Amérique il s'est trouvé, récemment implantée sur un sol vierge, une race d'égaux, ne contenant en elle aucun germe d'aristocratie, et du reste, maintenue par sa religion dans des sentimens d'égalité fraternelle. Mais je ne vois pas qu'il aille beaucoup plus loin dans son étiologie. En général du reste l'étiologie de Tocqueville, non seulement est prudente, dont il faut le louer, mais est assez bornée. Il est curieux, par exemple, que voulant expliquer, en passant, l'anticléricalisme français du XIXe siècle, il le rattache uniquement à la philosophie du XVIIIe, sans songer que cette philosophie n'a pas été tout entière antireligieuse, n'a pas eu sur la Révolution française une influence très grande; car, si elle l'avait eue la Révolution eût été très différente de ce qu'elle a été; et surtout a relativement peu pénétré l'esprit public et particulièrement l'esprit populaire au XIXe siècle. Il ne songe pas à dire que le clergé était populaire au XVIIIe siècle, que les cahiers du clergé (il le sait pourtant) sont les plus libéraux des cahiers de 1789, que jusqu'au commencement de la Révolution, bourgeoisie et clergé marchent ensemble; mais que, dans son cours, la Révolution ayant voulu réformer l'Église et en étant venue à la persécuter, de ce jour le clergé s'est rattaché à l'ancien régime, qu'il a été à la fois son auxiliaire et son protégé sous la Restauration, et que c'est de l'époque de la restauration que date l'animadversion populaire en France contre le clergé, laquelle s'est tournée peu à peu en sentiment antireligieux.

Ce sont là des causes historiques, et ce sont celles que Tocqueville considère naturellement moins que les autres. Il est beaucoup plus observateur sociologue qu'historien et envisage plutôt l'état d'un temps que la suite des temps. Pour ce qui est de la démocratie en Europe, il aurait pu, ce me semble, lui qui la confond sans cesse, non sans raison, avec la centralisation, se dire qu'elle a été produite surtout par le besoin que les peuples ont eu de se centraliser de plus en plus dans la lutte qu'ils ont eu à soutenir les uns contre les autres. L'Europe est en guerre continuelle depuis trois cents ans. Il n'est pas de peuple, en cet état de choses, qui n'ait eu besoin de la dictature, besoin par conséquent de détruire ces pouvoirs particuliers et ces libertés locales, chers à Tocqueville, qui au dedans sont des libertés, et, relativement à l'action extérieure, des faiblesses. C'est pour eux-mêmes, certes, mais c'est pour la France aussi que Richelieu, Mazarin, Louis XIV, Louis XV et Napoléon font en leurs mains la concentration des forces françaises. C'est pour la défense nationale que les petites patries se sont, à regret, con-

fondues dans les grandes agglomérations nationales; par un phénomène pareil, c'est pour la défense nationale que les libertés locales, dans chaque pays, ont abdiqué entre les mains de la patrie commune. Dans une Europe en guerre, il ne peut y avoir que des despotismes purs et simples ou des démocraties centralisées, et autoritaires, et si ceci ressemble à cela, les considérations précédentes montrent que rien n'est plus naturel. L'Europe marche vers le despotisme organisé autocratiquement ou démocratiquement; tout ce qui ressemble au fédéralisme doit attendre la paix pour essayer de se faire place. Et ne voit-on pas que la nation européenne chère à Tocqueville, restée la plus décentralisée et la plus aristocratique, et qui peut se permettre même un demi-essai, très honorable, de fédéralisme libéral, c'est la nation qui, à l'ancre au milieu des mers, a moins à craindre qu'une autre de la guerre perpétuelle qui pèse, ou en acte, ou menaçante, sur l'Europe entière? L'histoire moderne, c'est l'histoire des grandes agglomérations et des fortes concentrations pour la défense, et aussi pour la conquête, qui elle-même est une défense, puisqu'il faut être forts pour être maîtres chez soi. Dans cette évolution, la liberté a reçu de rudes atteintes et elle en recevra encore. La cause principale en est simplement qu'il y a dans certain coin du monde trop de grandes nations tassées en un petit espace. Et maintenant que l'acte, comme il arrive en toutes choses, ne soit pas toujours proportionné au besoin, et dépasse ce qui est nécessaire; que la concentration, par suite du mouvement général, atteigne des choses où il n'est pas nécessaire, pour la défense et l'intégralité du pays, qu'elle s'applique, c'est ce qui arrive, c'est ce qui s'est produit souvent en France et ailleurs, et c'est ce que nous aurons à considérer quand nous examinerons les remèdes que Tocqueville propose d'apporter au mal.

VI

Le dessein continuel de Tocqueville a été de sauver la démocratie de la centralisation. Il avait vu en Amérique la démocratie pure dans un gouvernement non centralisé. Il lui avait semblé que dans un tel état tout était sauvé, et tout concilié, la démocratie et la liberté. Il a poursuivi en Europe le but qui lui paraissait atteint en Amérique: « Tout ce que tu me dis, écrivait-il à un ami, sur la tendance centralisante, réglementaire de la démocratie européenne, me semble parfait. Mais après avoir développé tout cela très bien, tu ajoutes que nous sommes à peu près d'accord. Ce n'est pas assez dire. Les pensées que tu exprimes là sont

les plus vitales de toutes mes pensées. *Indiquer aux hommes ce qu'il faut faire pour échapper à la tyrannie et à l'abâtardissement en demeurant démocratiques*, telle est l'idée générale dans laquelle peut se résumer mon livre (*la Démocratie*) et qui apparaîtra à toutes les pages de celui que j'écris en ce moment (*l'Ancien régime*). Travailler dans ce sens, c'est à mes yeux une occupation sainte, et pour laquelle il ne faut épargner ni son argent, ni son temps, ni sa vie. » Pour décentraliser la démocratie, il a cherché plusieurs moyens de différentes sortes. Il a d'abord inventé la distinction, si souvent exposée depuis lui, de la centralisation politique et de la centralisation administrative. A l'État tout ce qui lui est nécessaire pour exister et pour se défendre; à la province, à la commune tout le reste, son administration financière, son exploitation de ses ressources, sa police, sans contrôle et sans « tutelle » de l'État. L'État légifère, arme, juge et reçoit des citoyens ce qui lui faut pour cela; la province, le canton, la commune, chacun pour lui, chacun chez lui, s'administre, s'aménage, se maintient dans l'ordre, s'instruit, se canalise, se boise et se déboise, vit d'une vie autonome et par conséquent active.

Cette distinction, très séduisante au premier regard, est à peu près illusoire. Administration et politique se touchent par tant de points et s'entrelacent par tant de liens qu'il n'est pas si facile de les séparer. Je n'insisterai pas beaucoup sur la disparité singulière qu'un pareil système établirait, rétablirait dans un pays comme la France et sur les différences d'éducations, de mœurs locales et d'esprit public qu'on trouverait, avec lui, en passant d'une province à l'autre. Après tout, cette disparité n'aurait rien de très dangereux, et pourvu que le système judiciaire fût unique et que le citoyen fût jugé partout par les mêmes lois, il n'aurait pas à se plaindre de trouver quand il voyage des états d'esprit différens. Mais la province ou le canton s'administrant eux-mêmes, c'est la province ou le canton dépensant pour lui, s'endettant pour lui sans songer aux autres, sans songer à la patrie. C'est un pays pauvre, dépensant peu, et un pays riche dépensant trop; c'est la vie nationale dispensée inégalement, — elle l'est toujours, — disons dispensée avec de trop grandes inégalités, et par conséquent souffrante et languissante en son ensemble.

Aucun péril à cela dans un pays comme l'Amérique, qui n'a pas à faire de guerre extérieure, qui n'a pas, par conséquent, *besoin d'une vie nationale intense;* immense danger dans un pays dont, quoi qu'il veuille, l'objectif perpétuel est et doit être la guerre possible; et tous les peuples d'Europe en sont là. L'argent

des communes, l'argent des provinces, c'est le trésor de guerre, qu'il ne faut pas qu'elles épuisent, ou dissipent, ou compromettent. — Mais pourquoi les supposer prodigues? — Elles ne le sont pas; elles dépensent dans la mesure de leurs ressources; mais elles ne songent et ne peuvent songer qu'à leurs ressources et à leurs besoins. L'État seul est l'État, et peut songer aux besoins généraux, aux périls futurs, aux complications internationales, et, dans cette considération, obliger les provinces à être économes, non dans la mesure de leur utilité, mais de la sienne.

C'est ainsi que l'administration la plus locale est déjà de la politique, et de la politique la plus grave, la plus mêlée à l'intérêt général, et que la distinction entre centralisation administrative et centralisation politique est vaine dans les pays européens. Tocqueville, qui connaît l'objection, ou la prévoit, ou est capable de la faire lui-même, nous répond par l'exemple du Languedoc, pays d'État, c'est-à-dire administrativement autonome sous l'ancien régime. Il dépensait beaucoup pour lui, étant très riche, et le pouvoir central, le conseil du roi, s'en effrayait, faisait des représentations. Dans ses réponses, le Languedoc prouvait que la grande majorité de ses dépenses, et les plus grosses, avaient été faites autant et plus dans un intérêt général, dans un intérêt français, que dans un intérêt languedocien. C'était vrai; mais cela prouve peu. Cela prouve pour une grande province, qui, dans ce cas, est comme une alliée intime de la France, comme une Hongrie dans un empire d'Autriche. Dans ce cas, — et encore ne faudrait-il pas s'y fier trop, — le sentiment national et le sentiment provincial peuvent s'unir. Mais la petite province, le canton, la commune, sont incapables de cette généralité et de cette compréhension dans leurs desseins. Si la Révolution, en créant les 86 départemens, a voulu rendre nécessaire la centralisation qu'elle chérissait, elle en a pris le très bon moyen. — Dira-t-on qu'alors c'est la France divisée en cinq ou six grandes provinces administrativement autonomes qu'il faut rêver, et arriver à faire? Si elle était faite ainsi, il faudrait la garder telle; mais les provinces, toutes sauf deux, ayant déjà en 1789 perdu depuis près de deux siècles ce caractère d'États administrativement autonomes, ce serait une œuvre tout à fait factice que d'essayer de le leur rendre, et pour en revenir au département, au canton, à la commune, tels qu'ils sont maintenant, ce sont des agglomérations trop petites pour qu'elles aient, dans leur *administration*, l'esprit *politique* nécessaire à la bien mener sans tutelle.

Remarquez, d'ailleurs, un fait curieux. Démocraties et centralisation sont tellement connexes que la démocratie rend néces-

saire la centralisation par cela seul qu'elle est. Une ville administrée par ses notables pourrait, à la rigueur, s'administrer non seulement sagement, mais *politiquement*, c'est-à-dire en considération des intérêts généraux de la nation; mais, comme l'a très bien reconnu Tocqueville, la démocratie n'a aucun goût pour les notabilités, et dans la ville que je suppose ce ne sont pas les notables que le suffrage universel chargera d'administrer. Force est donc bien que cette ville soit pourvue du droit d'initiative et de première délibération, mais que ses résolutions soient soumises au pouvoir central, et que la décision et le dernier mot appartiennent à celui-ci. La démocratie, en général, aime l'état autoritaire; mais elle va plus loin qu'à l'aimer : elle le nécessite.

Il faut donc tenir pour plus ingénieuse que solide cette distinction entre la centralisation politique et la centralisation administrative dont on a fait beaucoup d'état. Quoi qu'on fasse, et plus on étudie cette question plus on s'en persuade, une décentralisation, quelle qu'elle soit, est toujours un fédéralisme et à elle s'appliquent comme à lui ces paroles si justes de Tocqueville: « Le peuple qui, en présence des grandes monarchies militaires de l'Europe, viendrait à fractionner sa souveraineté me semblerait abdiquer par ce seul fait son pouvoir, et peut-être son existence et son nom. »

Y a-t-il d'autres moyens d'obvier aux défauts de la démocratie? A la vérité il n'y en a pas d'autres que ceux qui consistent à conserver dans la démocratie les élémens aristocratiques à peu près conciliables avec elle, et dès que Tocqueville cesse d'être décentralisateur, il devient plus ou moins aristocrate. D'abord il est parlementaire, ce qui est commun à tous les libéraux, mais ce qui est, sans qu'ils s'en doutent toujours, tandis que la démocratie ne s'y trompe pas, une dernière forme d'aristocratisme. La vraie démocratie c'est le gouvernement direct. L'élection et la représentation drainent, — car il serait impertinent de dire : épurent, — la pensée, le sentiment ou le vœu populaire avant de les convertir en lois. La représentation nationale est une aristocratie, non seulement ouverte, mais mobile, mais c'est une aristocratie encore. Une fois constituée, elle seule délibère régulièrement dans le pays, et elle seule gouverne. Elle est un pays légal établi pour quatre ou cinq ans au centre du pays. Aussi, quoiqu'elle n'ait aucun des caractères ordinaires des aristocraties, hérédité, traditions, perpétuité, reste-t-elle encore comme entachée de la note aristocratique aux yeux de la foule. Celle-ci cherche, par différens moyens, mandat impératif, comptes à rendre périodiquement, *referendum*, à diminuer son autorité, et la lutte du plé-

béianisme contre l'aristocratie va se continuer désormais entre la démocratie et le parlementarisme.

Tout naturellement Tocqueville est donc parlementaire. Il l'est avec cette aggravation, si l'on veut, qu'il souhaite le suffrage universel à deux degrés. Très opposé au suffrage restreint qui crée « une petite oligarchie bourgeoise préoccupée de ses seuls intérêts et totalement séparée du peuple », il ne craint pas de faire passer la volonté populaire à travers une première sélection, avant qu'elle arrive à se personnifier dans l'Assemblée nationale. Il ne s'est pas expliqué, ce me semble, sur ses raisons. Il est probable que, s'il opine ainsi, c'est qu'il a prévu ce que l'on tient d'expérience aujourd'hui, à savoir que toute élection est une élection à deux degrés. L'élection directe est à deux degrés. Les électeurs sont trop nombreux pour s'entendre entre eux, tous sur les choix à faire. En conséquence, de deux choses l'une, et l'une se pratique à côté de l'autre dans les mêmes départemens, d'arrondissement à arrondissement, sur toute la surface du territoire : ou, sur un appel central, des délégués sont nommés qui choisissent un candidat du parti, et l'imposent, à peu près, à leurs coreligionnaires politiques; ou des comités à peu près permanens, là où le parti est fortement organisé, sans se préoccuper de convoquer des délégués, choisissent un candidat, le consacrent et l'imposent comme ferait une délégation. Dans les deux cas, délégation ou comité est le véritable électeur ; l'élection est à deux degrés. Ne vaudrait-il pas mieux régulariser l'institution des délégués, supprimer l'institution des comités, lesquels, n'étant pas même désignés par les électeurs, sont de purs usurpateurs, et faire nommer par tout le monde des gens chargés de s'entendre sur le choix à faire? L'élection à deux degrés n'est que *ce qui se passe*, se passant plus régulièrement, et par conséquent donnant des résultats meilleurs, supprimant les surprises, écartant les cartes forcées et évitant les escamotages. Dans un pays où il y aurait une Chambre nommée par le suffrage direct et une autre par le suffrage à deux degrés, on pourrait affirmer à coup sûr que c'est la Chambre issue du suffrage à deux degrés régulièrement organisé qui représenterait le plus précisément le pays.

Tocqueville voudrait également sauver de l'omnipotence démocratique l'indépendance du pouvoir judiciaire. Il n'a pas eu de peine à s'apercevoir que l'indépendance du juge est la clef de voûte d'un système libéral, plus que le parlement lui-même. et que peu s'en faut qu'il ne soit la liberté elle-même.

La démocratie étant l'État-roi, comment l'individu pourra-t-il se défendre contre un empiétement injuste de l'État et soutenir contre lui un de ses droits lésé par lui? Uniquement par une jus-

tice absolument indépendante de l'État, absolument décidée à lui donner tort, s'il a tort, et assez forte pour lui donner tort en effet. — C'est assez dire que le problème est insoluble. Il avait été résolu sous l'ancienne monarchie d'une façon accidentelle et par un accident honteux, qui, comme il arrive en notre pauvre monde, avait eu d'excellens résultats. En un temps où la propriété était chose très respectée, la magistrature était devenue une propriété. L'État, par besoin d'argent, avait vendu le droit de juger. Les acquéreurs de ce droit étaient devenus une classe, à peu près héréditaire, très indépendante par sa fortune, possédant hérédité, traditions, perpétuité, esprit de corps : bref, une aristocratie. Elle formait, entre l'État et l'individu, un pouvoir intermédiaire, qui était une garantie, insuffisante, bien entendu, mais très réelle, de liberté. Rien ne prouve mieux que la liberté n'est garantie que par des pouvoirs intermédiaires, c'est-à-dire par des aristocraties. Dans l'état démocratique pur, le problème se présente sans solution. Si la magistrature est nommée par l'État, elle lui appartient; si elle est élective, elle appartient aux électeurs, c'est-à-dire à un parti. Dans les deux cas, elle est incapable de protéger les minorités ou les individualités; elle a le caractère ou d'un tribunal administratif ou d'un comité politique; ni tribunal administratif, ni comité politique ne peuvent passer pour des sanctuaires d'impartialité. Ce n'en est pas fait de la magistrature éclairée, prudente, respectueuse de soi-même et de la loi, bien intentionnée; mais c'en est fait de la magistrature absolument indépendante. Une magistrature n'est indépendante que dans deux cas : si elle a un caractère sacré dans un pays très religieux, si elle est assez forte par sa richesse pour n'avoir rien ni à espérer ni à craindre de personne ; dans les deux cas, si elle est indépendante, c'est qu'elle est ou une caste ou une classe, c'est-à-dire un pouvoir, dans le sens précis du mot, une force autonome. — Une démocratie soucieuse de ses intérêts plus que de ses passions pourrait peut-être faire dans son propre sein de la magistrature une sorte de classe factice. Il suffirait que la magistrature ne fût nommée ni par le pouvoir ni par les électeurs, mais par elle-même, tous les magistrats, par exemple, nommant la Cour de cassation, et la Cour de cassation tous les magistrats, et les choses continuant ainsi indéfiniment. Voilà une classe constituée. Elle ne demande rien ni au pouvoir central ni au suffrage universel ; elle vit par elle-même, elle est assez nombreuse pour n'être pas une coterie; elle a ses traditions et sa perpétuité, elle doit être indépendante, impartiale et ferme. Je n'ai pas besoin de dire que cette organisation n'a aucune chance d'être essayée chez un peuple qui trouve corps trop aristocratiques et détonnant dans l'ensemble des institu-

tions démocratiques l'Institut et l'Ordre des avocats. Le mieux que l'on puisse espérer, c'est que la magistrature continue à être nommée par le pouvoir central. Le pouvoir central est un parti, mais c'est un parti un peu moins animé qu'un autre ; cela suffit pour que la magistrature soit un peu moins dépendante nommée par le pouvoir que nommée par les électeurs. A vrai dire, il n'y a de remèdes aux dangers de la démocratie que la démocratie se modérant elle-même, s'imposant des freins, et ces freins ne peuvent être que des corps ayant plus ou moins un caractère aristocratique, et ce sont ceux-là qu'elle ne s'imposera point, et nous voilà au rouet, comme dit Montaigne. — Cependant, de l'état démocratique lui-même ne peut-il point sortir des organismes aristocratiques qui seront les classes et les castes de l'avenir? Assurément, et il ne peut même pas en être autrement. Les anciennes classes, les anciens corps aristocratiques, ne sont pas sortis des mains de Dieu et n'ont pas figuré dans la création. Ils se sont faits eux-mêmes, ils se sont dégagés de la multitude et peu à peu organisés et constitués. Est corps aristocratique dans la nation, tout ce qui de force diffuse est devenu force concentrée, unie et articulée; en un mot, est corps aristocratique dans la nation tout ce qui y fait corps. Des agrégations de ce genre sont-elles en voie de formation, des corps aristocratiques ou destinés à le devenir sont-ils en train de s'organiser au sein de l'État démocratique? Tocqueville en a vu deux, et les a indiqués. Il est regrettable qu'il n'ait fait presque que les mentionner, et n'ait pas poussé loin son étude sur ces points. C'eût été la partie la plus intéressante de son ouvrage.

La première de ces aristocraties nouvelles, c'est, tout le monde y a songé, la ploutocratie. La seule manière que les hommes aient de se distinguer les uns des autres dans les sociétés modernes, c'est la fortune. Déjà, au commencement du XVIIIe siècle, Voltaire disait qu'il y a une telle différence entre l'homme qui peut vivre de ses rentes et celui qui ne le peut pas, qu'ils semblent n'être pas de la même nature. La haine sourde ou déclarée de la démocratie contre tous ceux qui possèdent est une forme encore de la lutte du plébéianisme contre l'aristocratie, et celle, probablement, qui sera la plus obstinée et la plus violente. Il faut pourtant remarquer, — et Tocqueville l'a fait, quoique trop sommairement, — que la ploutocratie n'a de l'aristocratie que quelques caractères superficiels, et presque que l'apparence. — Elle est très peu héréditaire, les fortunes ne s'augmentant, et même ne se conservant, que par le travail, et toutes choses, bravoure militaire, mœurs traditionnelles, dignité et austérité magistrales, étant plus facilement héréditaires que le travail continu; les for-

tunes, par conséquent, se faisant et se défaisant avec une extrême facilité d'une génération à l'autre. — Elle n'a pas, non plus, une grande prise sur le peuple, parce qu'elle n'est pas ou n'est que très peu territoriale. Les grandes fortunes modernes sont surtout immobilières : à ce titre elles sont personnelles; elles assurent à ceux qui les possèdent certaines jouissances et une certaine indépendance; de puissance, non pas. Le riche n'est pas le noble. Il a des domestiques, des protégés, des solliciteurs, non point des vassaux ni même des cliens. Il ne tient pas le pauvre par le fait de l'avoir chez lui, sur sa terre, de père en fils. Il n'a avec lui que des rapports d'acheteur à vendeur, et d'employeur à employé, rapports intermittens, changeans et rapides. Les sociétés modernes n'ont pas supprimé l'aristocratie, que rien ne supprime, elles l'ont mobilisée, et par suite désarmée, à très peu près. — Enfin l'aristocratie de l'argent n'a aucune raison de s'entendre, de se concentrer, de s'organiser, et de devenir ainsi une véritable classe. Elle n'a ni sentimens communs, ni but commun, et à peine des manières communes. Le riche, tantôt riche d'hier, tantôt riche héréditaire, tantôt bien élevé, tantôt moins bien, tantôt terrien, tantôt urbain, n'est d'intelligence avec le riche que pour prendre les mêmes places au théâtre, et il n'est de la même classe qu'en chemin de fer. Cela ne constitue pas une caste, ni même ne la prépare. La richesse n'est pas une classe, ce n'est qu'une catégorie sociale. En cela elle est démocratique elle-même, étant individuelle et individualiste. Il y a des riches, comme il y avait des nobles; mais il y avait des nobles et une noblesse; il y a des riches, et il n'y a pas une... le mot manque; rien ne prouve mieux que les riches ne forment pas une collectivité. — C'est peut-être même ce qui les sauvera. La richesse est de toutes les aristocraties la plus ouverte, la plus mobile et aussi la moins liée; pour ces raisons, quoique peu aimée, elle est la moins lourde; le peuple espère y entrer, la voit rentrer dans son sein; distingue malaisément ses limites, qui, de fait, n'existent pas, ne saura jamais très exactement, quand il voudra la détruire, où frapper. En tout cas, qu'elle survive ou qu'elle périsse, elle n'aura jamais ni les vrais caractères, ni la puissance, ni la suite, ni les effets ordinaires, bons ou mauvais, d'une aristocratie véritable.

Il en est une autre, qui se forme, qui croît, qui s'augmente en nombre et en puissance tous les jours, à laquelle on ne pense pas très souvent, et que Tocqueville a signalée en passant, c'est l'administration. « En France, dit-il, l'administration forme dans l'État et en quelque sorte en dehors du souverain un corps particulier qui a ses habitudes spéciales, ses règles propres,

ses agens qui n'appartiennent qu'à elle, de telle façon qu'elle peut pendant un certain temps présenter le phénomène d'un corps qui marche après que la tête s'en est séparée. » Rien de plus vrai et rien de plus considérable comme conséquences. L'administration, en effet, en France et dans la plupart des pays européens, est un corps à peu près autonome et que les habitudes démocratiques rendront autonome de plus en plus. Il n'est pas électif, il se recrute lui-même, il ne laisse pas d'être un peu héréditaire, du moins il se tire toujours de la même classe sociale, qui est la bourgeoisie moyenne; il a des traditions, des habitudes, des mœurs spéciales, un esprit de corps, un certain esprit général qui ne change jamais; des vertus professionnelles assez fortes, une grande estime de soi, de la tenue, de la dignité; il tient le secret du maniement des affaires, et l'on ne peut pas se passer de lui : il a de grandes analogies avec l'ancienne magistrature. Il augmente sans cesse en nombre et en importance, parce que, dans les sociétés centralisées, tout devient gouvernemental, et tout ce qui devient gouvernemental tombe dans le domaine de l'administration. C'est l'aristocratie moderne. A la vérité son autonomie n'est nullement constitutionnelle et légale. Elle n'est qu'une collection d'agens entre les mains du pouvoir central. Mais la démocratie, en renforçant le pouvoir central, et en le rendant très mobile, ne fait que renforcer l'administration qu'elle ne nomme pas. La démocratie ne veut pas de roi, c'est-à-dire de chef éternel des fonctionnaires; d'autre part, par l'intermédiaire de son parlement, elle nomme des ministres qui ne font que passer aux affaires, c'est-à-dire qui ont le temps de prendre en main l'administration, mais n'ont pas celui d'agir sur elle, de la faire agir ou de la modifier. Il s'ensuit qu'elle reste seule stable, seule traditionnelle, en vérité seule constituée, et seule indépendante et seule forte. La démocratie, sans le vouloir, par le jeu seul de son mécanisme, crée ici une aristocratie et la conserve.

Comme toute aristocratie, l'administration est conservatrice, et maintient l'ordre de choses existant à travers les variations de la politique. Comme Tocqueville le dit très bien, « elle rend les révolutions tout à la fois plus faciles à faire et moins destructives ». En France, par exemple, il est assez facile de s'emparer du pouvoir central, mais comme il est plus difficile de créer de pied en cap une administration nouvelle, on garde à peu près l'ancienne, et l'on s'aperçoit que ce qu'on a pris, en s'emparant du pouvoir central, n'est presque rien. C'est bien là le caractère même et le rôle d'une aristocratie, pouvoir intermédiaire, et au fond pouvoir réel, qui permet que le général change sans que les cadres de l'armée soient ébranlés et sans que l'armée, par conséquent, se

désagrège. Cette aristocratie se maintiendra sans doute très longtemps, et, comme les parlemens d'autrefois, sera forte sous les gouvernemens faibles, réservée et timide sous les gouvernemens accidentellement forts, toujours prépondérante dans la nation, jusqu'au jour où la démocratie, sentant que c'est là encore une aristocratie, c'est-à-dire un pouvoir qui ne dépend de rien, exigera le fonctionnaire électif. Que ce temps soit proche ou lointain, d'ici à lui, les seules aristocraties qu'on voie se former et vivre sont la richesse et l'administration, l'une d'action assez faible, l'autre d'influence et de prise assez puissantes. Elles fourniront l'évolution que toutes les aristocraties fournissent, sans qu'on puisse savoir ni combien de temps elles dureront, ni encore moins quel est l'état social qui succédera à leur disparition.

VII

Telles sont les idées que Tocqueville a répandues dans le public avec une grande lucidité, beaucoup de bonne grâce d'exposition, une probité intellectuelle absolue, un peu de longueurs et de digressions. Ce fut un bon observateur; ce fut surtout un *analyste* très pénétrant et très délié. Quoique très bon logicien, ce n'est pas au point de vue dialectique qu'il se place et de l'instrument logique qu'il aime à user. Une institution pour lui est un être vivant, qu'il observe dans ses allures, dans ses démarches, pour ainsi dire dans sa physionomie, et dont il découvre ainsi l'esprit et l'humeur. Il a raison; car les institutions ne sont que des hommes qui se sont disposés dans tel ou tel état pour s'être rencontrés dans tels sentimens qui étaient communs au plus grand nombre d'entre eux. Tocqueville s'est rendu par une application très énergique assez familier à ces êtres collectifs qu'on appelle les nations, et assez habile à démêler les sentimens principaux qui les mènent. Il a eu, plus que personne, l'intuition du monde moderne, de ce qu'il était et de ce qu'il allait devenir, et il est un des hommes dont les prévisions ont été le moins démenties par les faits. C'était une très belle intelligence, non pas très vaste, mais très vive et qui portait loin dans le sens où elle s'était une fois pour toutes dirigée, surtout aussi à l'abri que possible d'être obscurcie ou détournée par les passions. Il a donné quelques leçons excellentes sur l'avènement de la démocratie dans les temps modernes, et quelques bons conseils sur les précautions à prendre au cours de ce grand changement. C'est un professeur de politique très exact, très lumineux, très bien renseigné et de grande allure.

ÉMILE FAGUET.

PROFANATION

— Le fossoyeur est là dans le jardin, qui vient avertir le commandant que les trous sont faits!

Avec l'alerte accent gascon, cette sinistre phrase m'est dite, un matin de printemps, par un marin tout jeune, à la voix fraîche et gaie.

Un matin de printemps, un beau matin de mai rayonne sur le pays basque. Et il y a tant de vie neuve épandue partout, tant de joie dans l'air, tant de sève montante dans les plantes vertes, que la mort semble un noir rêve improbable... Cependant, à la porte de mon jardin plein de roses, se tient le vieux homme annoncé, le fossoyeur aux mains souillées de terre...

Il s'agit de pauvres petits matelots bretons, enfans d'une vingtaine d'années, noyés il y a quatre ans dans les brisans de la Bidassoa, et que l'on exhume aujourd'hui. Le cimetière où ils dormaient est devenu trop étroit, trop plein de morts; il faut les réveiller et les déplacer. L'équipage de leur navire, que je commande en ce moment, vient d'acheter pour eux, à perpétuité, un terrain où pieusement on va les coucher tous ensemble. Et, comme leur famille est loin, c'est à moi que revient le soin de surveiller ce changement de demeure.

Les trous sont faits. Donc, il est temps que je me rende. Et je prends, à la suite du vieux déménageur de morts, le sentier bordé de marguerites, de véroniques, de germandrées, de graminées folles, qui mène à l'enclos des suprêmes paix.

Du haut d'une colline, au bord de la Bidassoa, le cimetière regarde de grandes profondeurs lumineuses, de grands déploiemens de mer et de montagnes qui sont, à cette heure, de tous les bleus connus, depuis les plus pâles et les plus diaphanes jusqu'aux indigos les plus intenses. L'air, étonnamment suave à respirer, est plein de senteurs d'aubépine, de senteurs de lis. Et le

cimetière est tout en fleurs; on dirait d'un jardin privilégié où les choses pousseraient à profusion; des lis blancs, fleurs d'autrefois, déjà un peu archaïques, montent çà et là leurs longues tiges au-dessus des tombes; des œillets s'étendent en bordures et en tapis; des pâquerettes de pleine terre forment de grands bouquets réguliers; il y a surtout des rosiers du Bengale fleuris avec une surprenante abondance : ils sont des gerbes roses, des masses roses qui se détachent délicieusement sur le bleu des lointains. Le mois de mai méridional a jeté sur ce lieu une exquise parure éphémère, et il fait aujourd'hui un temps rare, même dans le Midi; un temps limpide parmi les plus limpides, et calme, tiède sans accablement, presque immobile avec de légers souffles tout imprégnés de vie, qui passent... Et on a beau avoir éprouvé tant de fois combien sont trompeurs ces mirages des printemps, on s'y laisse prendre encore, comme on s'y laissera prendre toujours, jusqu'à l'heure de la vieillesse sombre. On s'abandonne à une sorte de bien-être, d'intime ivresse de vivre, qui semble ne jamais devoir finir, pas plus que cette fête de lumière et de jeunesse qui est ce matin partout, immense, rayonnante et douce...

Les trous sont creusés jusqu'à découvrir les planches pourries des cercueils; mais on s'est arrêté là, suivant l'ordre que j'avais donné; on m'attend pour soulever ces couvercles d'épouvantes.

Allons, commençons par *Yvon Gaëlo, 22 ans, gabier*, dont le nom se lit en lettres blanches sur une pauvre petite croix de bois noir renversée parmi des œillets et des marguerites.

Le vieux fossoyeur descend, s'enfonce jusqu'à disparaître entre les parois de la fosse fraîchement ouverte; un autre homme, son aide, reste en haut, près du bord, attentif à ce qui va se passer...

Un premier coup de pioche, du côté des pieds, dans les planches qui cèdent et s'émiettent; alors, au milieu d'une terre grasse, plus noire que celle d'ailleurs, des débris informes apparaissent. Le fossoyeur tire sur quelque chose de long et de noirâtre : une jambe, qui se casse au genou et lui reste dans la main : « Allons, dit-il à l'homme d'en haut, ils sont trop avancés, il faudra les avoir par morceaux; va-t'en vite chez nous chercher *la corbeille !* » Et tout courbé sur sa besogne, il gratte là dedans avec ses ongles, ramassant un à un des doigts de pied qu'il range en petit tas, comme un jeu d'osselets. « Je ne les croyais pas si avancés que ça, continue-t-il; c'est vrai que, de ce côté du cimetière, ils finissent toujours plus vite... »

En effet, il n'y a plus guère que des ossemens, qui se tiennent à peine entre eux.

Le soleil de mai plonge au fond de cette fosse; aussi gaiement

que sur les fleurs voisines, il descend sur ces choses longtemps enfouies, qu'on s'imaginerait faites pour s'agiter dans les ténèbres, dans les confuses pénombres des nuits, et qu'on est presque surpris de voir si nettement éclairées et si définitivement inertes. L'horreur qu'on attendait en est déjà moindre : elles diffèrent si peu, ces pauvres choses, de la terre d'à côté où les roses puisent la vie.

Voici la corbeille d'osier arrivée, et les débris s'y entassent. Le déterreur procède par méthode, en remontant peu à peu vers la tête du mort ; les jambes, retrouvées ; tous les doigts des pieds, comptés avec soin, il découvre à présent les os plus larges du bassin, que de vivaces racines traversent, enlacent d'une infinité de filamens blancs...

En remontant toujours, voici le plus horrible, la poitrine : entre les cercles encore rougeâtres qui sont les côtes, apparaissent des tas de pourriture noire, des amas de vers. Alors, malgré le souriant soleil, malgré toutes les fleurs trompeuses, un frisson de révolte et d'effroi passe en nous, et le vieil homme lui-même se redresse hésitant.

Il prend son parti toutefois, réunit ses deux mains, les doigts joints, et puise dans ce thorax comme avec une cuillère... Il a raison, en somme ; tout cela n'est que de la matière inoffensive, fécondante pour les racines profondes, déjà presque de l'humus, qui passera dans les branches des rosiers à la pousse prochaine.

Et, de nouveau, mais définitivement cette fois, l'horreur s'en va; la révolte, le dégoût, font place à je ne sais quelle résignation grave, et il me semble que, moi-même, s'il le fallait pour quelque pieux devoir ou pour quelque agreste besogne de culture, j'oserais toucher à de tels débris. C'est presque une impression apaisante que de surprendre ainsi, à la lueur du grand soleil, le mystère des transformations souterraines; de voir que *ce n'est que cela*, un cadavre, qu'au bout de trois ou quatre années c'est déjà si peu humain, si proche du terreau et des pierres. Et on comprend mieux les dernières volontés de certains penseurs, d'Alphonse Karr entre autres : être enfoui entre des planches très minces, à peine solides, pour pouvoir retourner plus vite à la terre...

La corbeille s'emplit toujours; on y a jeté aussi des fragmens encore reconnaissables de la chemise du matelot et sa cravate presque intacte.

Voici que l'homme y jette même un morceau du cercueil; alors je lui demande : « Pourquoi, ce bout de bois? » — « Oh! répond-il, c'est pour *ce qui tient après;* tenez, voyez, ça vient de lui, *c'est de ses vers*, » et il retourne la planche pour me montrer, en dessous, un amas de larves qui s'y tient collé.

Le soleil monte, monte radieux dans le ciel tout bleu. L'heure de midi s'avance avec une tranquille splendeur. Du sol, s'exhale une odeur de menthes, d'herbes surchauffées, qui va, jusqu'à l'heure plus fraîche du soir, dominer le parfum de toutes les fleurs d'ici, roses, œillets, giroflées ou chèvrefeuilles. Il y a comme une joie infinie dans l'air; la vie épand ses mille puissances, le renouveau sourit délicieusement partout. Là-bas, très loin, les nappes étincelantes de la mer viennent de se couvrir d'innombrables petites voiles blanches; toute la flottille des pêcheurs de Fontarabie qui prend gaiement le large, emportée par la brise légère. Sur le mur de l'enclos, des enfans frais et rieurs se sont perchés, pour voir ce que nous faisons, et, près de moi, deux belles filles, coiffées du foulard basque, regardent tranquillement la corbeille si remplie.

Le vieux fossoyeur continue de fouiller avec ses doigts : « Oh! s'écrie-t-il, voyez si on a raison de dire qu'ils tombent tous du même côté, la tête sur la gauche! La voilà, la tête, et regardez un peu de quel bord elle est tournée!... Oh! ces dents, c'est-il blanc! c'est comme du lait! » Il prend la tête dans sa main, l'élève hors du trou, toute suintante et rougeâtre, au plein soleil : « Mais, regardez-moi ces dents! c'est-il joli!... Dame, aussi, des tout jeunes, des enfans comme ça, et des si beaux enfans qu'ils étaient! » Puis, s'adressant aux deux belles filles qui sont là, curieuses et nullement recueillies : « Le jour de leur mort, j'en connais plus d'une au pays qui a pleuré, allez!... A leur enterrement, tenez, je m'en souviens comme si c'était d'hier, je parie qu'il y avait plus de trois cents personnes!... Ah! les cheveux à présent; tenez, voilà les cheveux! » Et il met, sur le tas des débris, des choses légères qui ressemblent à de l'étoupe blonde...

Cependant, elle est trop pleine, la corbeille, posée tout au bord de la fosse ; il s'en détache un amas de pourriture noire qui retombe sur le vieux déterreur, sur son cou, dans sa chemise ouverte... « Oh! » fait-il, un peu décontenancé tout de même, et il se secoue : « Je l'aurais préféré de son vivant pour me tomber dessus, bien sûr!... Enfin, ça ne me tuera pas, je pense bien! »

La besogne pénible s'avance.

Les trois premiers sont déjà partis par morceaux. Nous en sommes au quatrième, Jean Kergos, timonier. Près de sa jambe, à la hauteur où la poche de son pantalon pouvait être, le fossoyeur trouve une petite chose noire, qu'il dépose à mes pieds : une bourse de cuir, avec un fermoir en métal... Ah! c'est que celui-ci, rapporté à la plage par une lame au bout de huit jours seulement, n'avait sans doute pas été déshabillé avant sa mise au cercueil.

Je fais ouvrir cette bourse. Elle contient des pièces d'argent, des sous espagnols, puis des boutons de marine, avec des aiguilles pour les recoudre. Pauvre garçon, il était un soigneux probablement, un qui aimait avoir sa tenue de matelot bien en ordre... Allons, qu'on lui rende sa bourse et ses bibelots de couture; dans le panier tout cela, avec ses os et les débris de sa chair. Gardons seulement ses pièces d'argent : il a peut-être, qui sait, quelque vieille mère indigente, à qui ce legs suprême fournira du pain.

Quand la corbeille a été remplie une dernière fois, je quitte ces fosses vides pour la suivre, tandis qu'on l'emporte, par les petites allées paisibles si envahies de graminées folles, si fleuries de roses. L'air très suave est à la fois chaud et léger. Des oiseaux chantent et des abeilles bourdonnent. Vraiment je n'ai jamais vu journée plus charmante, temps plus enchanteur, ciel de renouveau plus rempli de mensongères promesses douces. Et les apaisemens inattendus continuent de se faire en moi-même, apaisement de l'effroi physique d'après la mort, apaisement de l'horreur des cimetières, résignation aux pourritures promptes, dans cette terre où descendent les racines amies, transformeuses de tout...

Voici le trou préparé pour les réunir. Au fond, dans une grande caisse en bois blanc, où sont déjà les débris mêlés des autres, on jette le contenu de cette quatrième corbeille. Alors tout mon calme d'esprit s'en va, à contempler cet amas d'os rouges, de lambeaux de drap de marine, de pourriture noire et de vers, qui a été quatre jeunes hommes, quatre beaux matelots... Des boules rougeâtres, — les crânes, — se détachent sur ce fouillis sans nom, la tête de l'un entre les tibias de l'autre, dans une promiscuité atroce, dans un désordre ridicule et pitoyable...

Anxieusement je me demande si nous ne venons pas de commettre, dans un dessein pieux, la plus odieuse des profanations... Oh! laisser les corps en paix, là où ils sont couchés, ne pas rouvrir les tombes, ne pas porter la main sur les ossemens!...

Les Orientaux encombrent leurs villes de cimetières, plutôt que de violer une sépulture; ils détournent un chemin plutôt que de déranger le plus humble des morts... Mais, comme nous sommes loin, nous, de leurs respects exquis!...

P. Loti.

LA CRISE HAVAÏENNE

En faisant ici, il y a près d'un an (1), le récit du coup d'État qui, renversant la monarchie havaïenne, lui substituait un gouvernement provisoire chargé de négocier l'annexion de l'archipel aux États-Unis, — demande favorablement accueillie par le président Harrison — nous exprimions l'espoir que, mieux inspiré que son prédécesseur, M. Cleveland, récemment élu, refuserait de s'engager dans la voie que M. Harrison lui traçait. Nos prévisions n'ont pas été déçues.

Certes, à première vue, les embarras que créait l'incident havaïen, même aggravé par l'initiative imprudente et impatiente de M. Harrison, semblaient peu de chose comparés aux questions dont la solution s'imposait au nouveau président. Les agissemens, dans un petit royaume polynésien, de quelques milliers d'Américains enrichis et désireux de s'enrichir encore davantage, préoccupaient moins l'opinion publique que les gigantesques fraudes du Bureau des pensions, que les onéreuses obligations de la loi Sherman, et que le malaise général causé par le bill Mac Kinley et le régime protectionniste. A tout prendre, de quoi s'agissait-il? D'une reine kanaque détrônée, d'un archipel florissant sur lequel des colons américains avaient fait main basse et qu'ils venaient offrir à la grande république, lui apportant du même coup les clefs de l'océan Pacifique du Nord, l'unique escale entre l'Amérique et l'Asie, et cela, sans bourse délier. L'offre était séduisante; on s'expliquait le désir de M. Harrison d'attacher son nom et celui de son parti à une pareille extension territoriale et d'apposer à un traité aussi avantageux sa dernière signature présidentielle. Tout l'y incitait : les encouragemens de ses conseillers, les sollicitations du parti républicain, l'opinion publique dévoyée, et aussi, peut-être, la tentation de faire pièce à son successeur en le mettant dans

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1893.

l'alternative de marcher à sa remorque ou de débuter par un acte de désintéressement que l'on se réservait de représenter comme un acte de pusillanimité, comme une concession à l'Europe, comme une occasion perdue et qui ne reviendrait pas.

Il fallait en effet plus de courage moral à M. Cleveland pour répudier la prise de possession du royaume havaïen par ses compatriotes que pour réformer les abus de l'administration précédente et pour inaugurer un nouveau système économique et financier. En repoussant l'annexion des îles Havaï, il risquait de froisser l'orgueil national; il semblait, tout en obéissant à un sentiment d'équité, céder aux injonctions de l'Angleterre; il donnait à ses adversaires des armes contre lui. En inaugurant l'ère des réformes, il marchait d'accord avec son parti, il s'acquittait des engagemens pris au cours de sa campagne présidentielle. A les tenir, il ne faisait pas seulement preuve de loyauté, mais aussi d'abnégation. Qu'était-ce en effet que ce Bureau des pensions, qui en arrivait à absorber par année 800 millions des deniers publics et à rémunérer 676 000 soi-disant victimes de la guerre de Sécession vingt-cinq ans après que la guerre avait pris fin? La plus colossale machine électorale qu'eût encore inventée le génie des politiciens, un bureau d'achat de votes, un nid de sinécures grassement payées, un foyer de corruption, de concussions et de fraudes cyniquement étalées. Mais aussi quelle arme redoutable entre les mains de qui la savait manier! Et, parmi les démocrates victorieux, bon nombre estimaient qu'il y avait avantage à maintenir l'institution et à s'en servir, à l'épurer en apparence, à en chasser les républicains vaincus, à s'y installer pour en user comme leurs adversaires l'avaient fait contre eux. Il est tant de façons diverses pour un parti politique arrivé au pouvoir d'esquiver les engagemens pris dans l'opposition, surtout lorsqu'il s'agit de mesures d'une réalisation difficile, telle que cette réforme du Bureau des pensions, et aussi que le rappel de la loi Sherman, que le parti démocrate avait inscrit dans son programme. On le vit bien, pour ce dernier surtout, lors de l'homérique bataille dont le Sénat fut le théâtre et dont l'issue eût été tout autre sans l'énergie de Cleveland. Ni les démocrates découragés par la résistance de leurs adversaires, ni l'Europe attentive à un conflit où ses propres intérêts étaient en cause, ne croyaient au succès. Les plus convaincus de la nécessité du rappel de la loi, des dangers de ces achats mensuels d'un métal déprécié qui s'entassait inutilement dans les caves de la Trésorerie, inclinaient à une transaction que l'obstruction des *silveristes* et la crainte d'aliéner au parti démocrate le vote des États miniers semblaient rendre inévitable. Seul, le Président ne céda

pas, et sa persévérance eut raison des manœuvres parlementaires et des coalitions d'intérêts. C'est avec la même résolution qu'il aborda la redoutable question du protectionnisme; ce fut avec la même droiture qu'il aborda celle de l'annexion des îles Havaï.

Rappelons succinctement les faits. Enrichis par la culture de la canne à sucre, les planteurs américains constituaient dans l'archipel Havaïen un groupe compact d'environ 2 000 colons que la communauté d'origine et d'intérêts, de capitaux accumulés et de possession territoriale, reliait fortement les uns aux autres. Ils formaient une aristocratie locale; ils personnifiaient la richesse, l'intelligence, le travail, le progrès. Le pays leur était redevable de sa prospérité : ils l'avaient fait ce qu'il était. Bon nombre de ces colons, fils et petit-fils des missionnaires protestans des États de l'Est qui, les premiers, avaient évangélisé ces îles, portaient des noms connus, respectés. Nés dans le pays, ils s'y étaient fixés; naturalisés Havaïens, ils joignaient au prestige de la fortune le souvenir des services rendus par leurs ancêtres. Leur industrie enrichissait l'archipel; ils employaient de nombreux *coolies* importés du Japon et de la Chine, les Kanaques étant trop indépendans et trop fiers pour le travail servile des plantations, mais ne jalousant pas ces nouveaux venus, consommateurs des produits de leurs rizières et de leurs champs. Autour des planteurs se groupaient les « petits blancs, » artisans spéciaux, menuisiers et forgerons, surveillans, mécaniciens, maçons, bien rétribués, Américains eux aussi, puis des Portugais, cultivateurs, fermiers, éleveurs de bétail. Autour d'eux, enfin, gravitaient les maisons de banque et de commerce, les importateurs et les détaillans, puis le trafic maritime et local avec tous les intérêts qui s'y rattachent et en dépendent.

A ces titres divers, ils exerçaient une influence politique considérable. C'était parmi eux que le souverain recrutait d'ordinaire ses conseillers et ses ministres, que le suffrage universel choisissait ses représentans. S'ils n'étaient pas le nombre, ils étaient l'élite; et la confiance du roi, des chefs et des indigènes leur remettait en mains la gestion des affaires. Ils eussent été plus et mieux que des hommes s'ils n'en avaient usé en vue de leurs intérêts, qui, à leurs yeux, faisaient corps avec ceux du pays.

Mais tout Havaïens qu'ils fussent, ils étaient surtout et avant tout Américains, imbus des idées et des traditions américaines constamment avivées par le voisinage. Le temps n'était plus où il fallait de vingt à trente jours de navigation pour gagner San Francisco, autant, si ce n'était plus, pour se rendre de là à New-York. Huit jours de mer et sept en chemin de fer séparaient Honolulu de la métropole de l'Est. Par la force des choses, les États-Unis

étaient devenus le débouché naturel des produits havaïens, et San Francisco leur marché principal, pour ne pas dire unique. Les lois économiques attiraient de ce côté le mouvement maritime et le trafic commercial; un traité de réciprocité avait consacré cet état de choses et fait virtuellement de l'archipel une dépendance de la grande république. Il y avait là un danger : ce traité enrichissait les planteurs, mais sa dénonciation pouvait les ruiner, et une annexion qui eût converti les îles en un État de l'Union américaine apparaissait comme l'unique moyen de conjurer ce danger.

L'idée n'était pas nouvelle. Bien avant l'orientation des îles dans le sens agricole, elle avait eu des partisans. Les premiers missionnaires avaient caressé le rêve d'une annexion qui consacrerait leur conquête religieuse. Pour les marins, ces îles étaient le seul point de relâche entre les États-Unis et l'Asie; pour les habitans de San-Francisco, Honolulu était une Nice tropicale, un *sanatorium* unissant aux charmes d'un climat tropical les sites les plus rians et les plus grandioses. Mais ces rêves étaient venus se heurter contre les résistances du roi, des chefs et des indigènes, qui n'entendaient à aucun prix abdiquer leur autonomie. Ils s'irritaient de ces convoitises et, conscients de leurs droits, accusaient les Américains d'en vouloir faire litière.

Ils voyaient bien ce que les étrangers gagneraient à une annexion, mais aussi ce qu'il en résulterait pour eux. Au contact des blancs leur race décroissait : que serait-ce donc quand elle serait noyée dans un afflux d'immigration? S'ils reconnaissaient les services rendus, ils les estimaient largement payés, car enfin ces Américains, aujourd'hui riches et puissans, avaient débarqué sur leurs plages pauvres et en quête de fortune. Cette fortune, ils la possédaient; ils la devaient à leur travail, mais aussi et surtout à la libéralité des chefs qui leur avaient concédé des terres, reconnu le droit de posséder et d'exploiter, qui les avaient admis aux bénéfices de leur nationalité et appelés même aux plus hauts emplois. Et maintenant les fils de ces mêmes hommes prétendaient disposer de leur territoire, aliéner leur indépendance, et payer par l'ingratitude la généreuse hospitalité qu'ils avaient reçue en les annexant à une république où subsistait l'ostracisme mal déguisé des races de couleur.

Maintes fois, dans les réunions publiques comme dans les Chambres, dans les conversations particulières comme dans la presse, nous avons vu ces récriminations se faire jour. Elles s'accentuaient à mesure que grandissaient l'impatience des planteurs et les méfiances des indigènes. Ce conflit latent aboutit à un coup de force, le 14 février 1893, jour où les Américains, assurés de la connivence du ministre des États-Unis, du concours du

navire de guerre le *Boston*, mouillé dans le port de Honolulu, décrétèrent la déchéance de la reine, son remplacement par un gouvernement provisoire et l'annexion des îles aux États-Unis. A la même heure les compagnies de débarquement du *Boston* occupaient la ville, paralysant la résistance des défenseurs de Liliuokalani, laquelle, reculant devant l'effusion du sang, déclarait céder à la force et en appeler au président et au Congrès des actes de leurs propres agens.

Il était difficile en effet de pousser plus loin que ne le faisaient les résidens américains, le ministre plénipotentiaire G.-L. Stevens et le commandant du *Boston*, le mépris du droit des gens et l'abus de la force. Ni les griefs articulés contre la reine, ni les actes de son gouvernement ne justifiaient de pareilles mesures. On accusait Liliuokalani de désirer le retour à la Constitution de 1866 et sa substitution à celle de 1887, imposée par les planteurs à Kalakaua, son prédécesseur. Elle n'était en cela que l'interprète des vœux des indigènes. Cette Constitution de 1866, en partie mon œuvre et celle de Kaméhaméha V, longuement discutée en Convention nationale, avait, aux yeux des Américains, le tort impardonnable de déclarer inconstitutionnelle toute tentative d'aliénation du royaume. Celle de 1887, par laquelle on l'avait remplacée, prévoyait l'annexion, la légitimait d'avance en la faisant dépendre du vote de la majorité dans les Chambres. Elle autorisait donc les complots et les intrigues et portait en elle-même des germes de sédition. Quant à l'allégation des annexionnistes, que la reine n'était pas de descendance royale, qu'elle tenait ses droits de l'élection et non du sang, elle était au moins singulière dans la bouche d'hommes qui, répudiant tous droits héréditaires, ne tenaient pour valides que ceux que conférait le libre choix des électeurs.

Liliuokalani ne descendait pas en effet de la race des Kaméhaméha : cette race était éteinte depuis la mort de Kaméhaméha, cinquième du nom, mais elle était de la race des *Aliis* ou grands-chefs, parmi lesquels la constitution prescrivait, en cas de vacance du trône sans héritier direct, de choisir le nouveau souverain. Elle était, en outre, sœur du roi Kalakaua, auquel elle avait succédé suivant l'ordre établi lors de l'avènement de la nouvelle dynastie. Je l'avais connue jeune fille, avant son mariage avec J.-O. Dominis, qui était, lui, de descendance américaine, né aux îles, et qui fut, pendant mon ministère, gouverneur de Honolulu. Lydia Liliuokalani, élevée à l'école spéciale des jeunes nobles, dirigée par les missionnaires américains, y avait reçu une excellente éducation. Elle parlait également bien le kanaque et l'anglais ; elle était bonne musicienne et composait à ses heures ; sans être jolie, elle avait du charme et de la grâce, l'usage du monde, beaucoup de gaîté et un

excellent caractère. Rien alors ne faisait prévoir qu'elle pût être appelée un jour à régner : l'ambition du frère n'allait pas au delà d'un rôle politique, non plus que celle de la sœur au delà d'un rôle secondaire à la Cour.

Elle avait tous droits d'y prétendre, de par sa naissance et sa fortune et, subséquemment, de par la position officielle de son mari. Beaucoup de gens se font encore, en Europe, une idée très fausse de cet archipel océanien. Les souvenirs que son nom réveille, et qui, pour bon nombre, remontent encore à la mort du capitaine Cook, les noms, singuliers à nos oreilles, des localités et des personnages, évoquent un monde grotesque de sauvages à demi nus gouvernés par un Soulouque polynésien avec ses princes, ducs, comtes et barons pieds-nus et culottes rapiécées, ou par un Dessalines haïtien armé d'une trique et escorté par son maître à danser. Il n'en est rien ; et, sans vouloir forcer la note, on peut dire que le palais du roi à Honolulu vaut ceux de nombre de petits princes allemands, que l'étiquette y est la même, que les réceptions y sont luxueuses, et que la société de Honolulu ressemble à s'y méprendre à celle d'Europe. Si elle en diffère quelque peu, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, par le laisser aller des manières non plus que par la simplicité de la vie, et cela se comprendra si l'on tient compte de ce fait que l'aisance est générale, que nombre de fortunes se chiffrent par 200 000 et 300 000 francs de revenus ; qu'il en est qui dépassent de beaucoup ce chiffre ; que la vie matérielle est bon marché ; que, pour la même somme, on vit mieux à Honolulu qu'en France ; que les femmes sont aussi élégantes, les hommes aussi corrects ; enfin que le cadre seul est autre, et que ce cadre tropical se prête mieux aux manifestations extérieures de la vie sociale.

Elles y sont nombreuses et variées, et si des nuances, imperceptibles pour l'étranger, assignent ici, comme en tout milieu, à chacun sa place et son rang, ces nuances n'ont pas pour origine, ainsi que dans les pays autrefois à esclaves, la différence de couleur, ou, comme ailleurs, la fortune. L'un des traits caractéristiques de cet archipel, où l'influence américaine semble prédominer, est précisément l'absence de ces préjugés que l'on retrouve partout aux États-Unis et qui, aujourd'hui encore, frappent les noirs d'ostracisme et font de la richesse le critérium de l'honorabilité. Ici la race indigène n'a jamais été conquise ni soumise ; elle ne rappelle en rien la race nègre. Belle de formes et fière d'allures, cette race cuivrée, sans obséquiosité comme sans dédain vis-à-vis du blanc, est par lui traitée en égale, avec lui courtoise et polie. Les femmes kanaques de haut rang ont leur place réservée dans le milieu social, et celles qui à l'honorabilité personnelle joignent l'é-

ducation et l'usage du monde n'ont rien à envier aux femmes des plus riches planteurs.

Lydia Liliuokalani était de celles-là. Estimée des blancs, aimée des indigènes, sa popularité ne contribua pas peu, en 1874, à désigner son frère aux suffrages des deux Chambres appelées, après la mort de Lunalilo, à nommer le nouveau souverain. Il lui en témoigna sa gratitude en la faisant reconnaître pour son héritière présomptive au cas où il viendrait à décéder sans enfans. Rapprochée du trône, visiblement destinée à l'occuper, elle resta la confidente et l'amie du roi, plus âgé qu'elle de deux ans seulement et sur qui elle avait exercé une heureuse influence. C'était à cette influence discrète, aux sages conseils de sa sœur, que Kalakaua devait d'avoir évité l'écueil sur lequel Lunalilo, avant lui, et nombre d'autres jeunes nobles havaïens étaient venus échouer : les plaisirs faciles, la vie large et indolente entre les flatteurs et les favorites. Du passé et des traditions de sa famille, elle avait, ainsi que son frère, gardé la fierté de sa race, et, bien que mariée à un fils d'Américain, un sentiment instinctif de défiance contre les tendances annexionnistes. Ce fut elle qui, lorsque j'arrivai au ministère, décida son frère, alors membre de la Chambre des nobles, à se ranger de mon côté dans la lutte que je soutenais alors contre le parti américain et à me rallier les voix de ses amis.

Si cette attitude intransigeante vis-à vis de l'annexion était pour aliéner les Américains, elle était aussi pour concilier au frère et à la sœur les sympathies des indigènes. Ils furent fidèles à Kalakaua et le firent roi; ils sont restés fidèles à Liliuokalani, qui lui succéda, et dont l'influence personnelle, lors du coup d'État qui l'a dépossédée, avait seule conjuré un conflit sanglant.

Au lendemain de ce coup d'État qui faisait passer le pouvoir aux mains du parti américain et qui substituait un gouvernement provisoire au gouvernement légal, et une Constitution républicaine à une Constitution monarchique, le gouvernement provisoire, conscient de sa faiblesse et incertain de sa durée, n'avait qu'un objectif, de même qu'il n'avait qu'une raison d'être : l'annexion de l'archipel aux États-Unis. Son premier acte fut de nommer une délégation chargée d'aller la solliciter à Washington, et le même navire qui apportait en Amérique la nouvelle de la déchéance de la reine y débarquait les négociateurs accrédités auprès de M. Harrison.

Il était encore président en exercice, mais pour quelques semaines seulement : le 4 mars 1893, ses pouvoirs prenaient fin. Grover Cleveland son compétiteur et son successeur, avait été élu par une majorité considérable; les démocrates l'emportaient et

les républicains allaient leur céder la place. Il n'y avait donc pas un jour à perdre, car, s'il était douteux que le nouveau président se montrât sympathique au mouvement insurrectionnel et que le nouveau Congrès ratifiât l'annexion, il n'était pas douteux que M. Harrison n'en fût partisan et que le Congrès d'alors n'y fût favorable. Le mouvement insurrectionnel était l'œuvre de G.-L. Stevens, son ministre résident à Honolulu; c'était lui qui, en donnant l'ordre au capitaine du *Boston* de mettre à la disposition du gouvernement provisoire ses compagnies de débarquement, avait décidé de l'abdication de la reine; c'était lui qui, le premier, avait, au nom des États-Unis, ratifié les faits accomplis en reconnaissant le nouvel ordre de choses et insisté sur l'envoi immédiat d'une délégation à Washington. Ses dépêches d'ailleurs ne laissaient aucun doute sur la part active qu'il avait prise à ce qui s'était passé; elles n'étaient qu'un plaidoyer pressant en faveur d'une annexion précipitée, un résumé des argumens que les négociateurs avaient mission de faire prévaloir.

Tout paraissait louche dans cette affaire, et l'empressement que l'on mettait à la terminer n'était pas pour désarmer les soupçons. A l'improviste, sans discussion préalable, on venait demander au Sénat de ratifier un traité qui n'était rien moins que le désaveu implicite de la politique extérieure des États-Unis, de la *doctrine Monroë*, qui, limitant au continent toute extension territoriale, déclarait que l'Amérique du Nord devait, un jour ou l'autre, appartenir à l'Union et répudiait toute tentative d'annexion en dehors de ces limites. Sourds à toutes les propositions, inaccessibles à toutes les tentations, les partis et les présidens qui s'étaient jusqu'ici succédé au pouvoir avaient, sur ce point tout au moins, invariablement suivi la même ligne de conduite, refusant Cuba, qui s'offrait, le Nicaragua, que Walker les pressait d'accepter, Saint-Domingue, prêt à se vendre. L'expérience avait justifié les sages préceptes des fondateurs de la république, dont les frontières s'étendaient déjà d'un océan à l'autre et dont la superficie comme la population avaient plus que décuplé en un siècle.

Y renoncer? Et pourquoi? Pour s'annexer un groupe d'îles que sept cents lieues de mer séparaient de la côte américaine la plus proche, dont la population n'était ni de même race ni de même couleur, dont les traditions étaient monarchiques et qui répugnait à cette annexion. Et cela, pour enrichir plus encore deux mille Américains, alors que, par la force des choses, par l'immigration, par les capitaux et le commerce, ce groupe d'îles gravitait dans l'orbite des États-Unis, dont l'influence y était prépondérante, librement acceptée et reconnue. On avait les profits de l'annexion sans en avoir les charges, les avantages sans les

responsabilités; et l'on proposait de modifier un tel état de choses pour substituer une occupation coûteuse, une prise de possession inique, une politique d'aventures à celle que l'expérience consacrait et que le succès justifiait.

Puis, à l'examen, les difficultés surgissaient à chaque pas: difficultés pratiques, complications de politique intérieure et de politique extérieure. Comment justifier cette annexion? Par le vote de la population? Il n'y fallait pas songer : on aurait trente *non* pour un *oui*. Écarterait-on le vote des indigènes et n'admettrait-on que celui des blancs? Que vaudrait ce scrutin? qui y présiderait et en accepterait la responsabilité? Puis, l'annexion faite, quelle organisation intérieure prévaudrait? On suggérait de faire de l'archipel une annexe territoriale de la Californie ; mais l'application des lois de la Californie, aussi bien d'ailleurs que des lois fédérales, y était impossible sous peine de ruiner ces mêmes planteurs qui demandaient l'admission dans l'Union. La prospérité des îles était due aux plantations et celle des plantations à la main-d'œuvre asiatique. Sans les 30000 *coolies* chinois et japonais importés en vertu des *labor contracts*, des contrats de louage, qui les liaient pour trois ans au prix de 65 et 70 francs par mois, les champs de canne à sucre et de riz resteraient en friche : or les lois fondamentales de l'Union non seulement ne reconnaissent pas, mais interdisent les *labor contracts*, qu'elles tiennent pour une forme déguisée du servage, et ce n'était pas avec des ouvriers blancs payés de 15 à 25 francs par jour que l'on pourrait conduire une plantation.

A défaut des ouvriers asiatiques, disait-on, on transporterait aux îles des noirs du Sud. Mais ils sont libres et citoyens, et on ne les déciderait à émigrer que par l'appât du gain ; puis, pour qui connaît l'antipathie des Kanaques pour les nègres, une pareille mesure n'aurait d'autre résultat que de provoquer à bref délai une guerre de race. Modifierait-on, pour ces îles, les lois fondamentales de l'Union? Mais qui ne voyait où pouvait conduire un pareil régime d'exception et à quelles inconséquences il entraînait? Pourrait-on refuser aux planteurs des États du Sud ce que l'on accorderait à ceux de Havaï, et les contraindrait-on à lutter contre les nouveaux venus qui, dans des conditions plus favorables de climat et de sol, produiraient les mêmes articles de première nécessité, défiant toute concurrence grâce à l'importation des Chinois interdite sur le continent?

Quant à constituer l'archipel en État fédéral faisant partie de l'Union et, à ce titre, ayant les mêmes droits et les mêmes privilèges que l'Illinois, la Californie ou l'Ohio, on n'y pouvait songer; ni le chiffre des électeurs ne justifiait cette admission, ni le Sénat

ne l'eût recommandée. Les débats récens au sujet de l'admission de l'Arizona, du Nouveau-Mexique et de l'Utah constataient la répugnance du Congrès à élargir le cadre des États nouveaux, à conférer à des territoires encore peu peuplés, bien que peuplés exclusivement de citoyens américains, le droit de représentation au Congrès, de suffrage pour l'élection présidentielle, et la part du droit de veto à l'adoption d'un amendement constitutionnel qui appartient à chacun des États de l'Union. De pareils privilèges, susceptibles, à un moment donné, de déplacer l'équilibre des partis, ne pouvaient être concédés à un archipel où les Américains n'étaient encore qu'une minorité. Les mêmes objections militaient contre son admission à titre de territoire, que repoussait d'ailleurs le gouvernement provisoire, et qui n'eût fait, en tout cas, qu'ajourner la solution.

Devant ces difficultés, le Sénat hésitait à ratifier le traité que lui soumettait M. Harrison. A Washington, les délégués du gouvernement provisoire multipliaient leurs démarches, mais les partisans de la reine ne restaient pas inactifs.

A leur instigation, la presse américaine entrait en ligne. Si le *New-York Sun*, le *Philadelphia Ledger*, le *San-Francisco Bulletin*, le *Boston Journal* se déclaraient partisans de l'annexion, le *New-York Herald* et le *Chicago Herald*, pour ne citer que les plus importans organes de l'opinion publique, combattaient la mesure proposée. « Jamais, disait le *New-York Herald*, acte aussi inique n'a été commis au nom des États-Unis. On n'avait pas encore vu nos forces navales débarquer en armes sur le sol d'un pays ami et, sur l'ordre de notre représentant officiel, renverser le gouvernement national et lui substituer un gouvernement provisoire de son choix. » Faisant allusion à l'article paru ici-même, le *Herald* ajoutait : « L'article que publie la *Revue des Deux Mondes*, sous le titre de « la Crise havaïenne » dans son numéro du 1er mars 1893, confirme pleinement ce que nous disions nous-mêmes le 24 février et soumet de nouveaux argumens à l'appui de la thèse que nous soutenons. Nous y trouvons en effet le texte authentique de la convention conclue le 28 novembre 1843 entre la France et l'Angleterre, relatant l'engagement pris par ces deux puissances de « ne jamais s'emparer, directement ou indirectement, à titre de « protectorat ou autre, de tout ou partie du royaume havaïen ». Il importe d'appeler sur cette convention, à dessein tenue dans l'ombre afin de laisser planer des doutes sur les intentions des deux grandes puissances maritimes européennes, la sérieuse attention du Sénat. Nous ne pouvons d'ailleurs que nous rallier aux conclusions de la *Revue des Deux Mondes*, et nous espérons avec elle que M. Cleveland se refusera à s'engager dans la voie que

lui trace M. Harrison et détournera le Congrès d'un acte de spoliation que rien n'excuse dans le passé, que rien ne justifie dans le présent. »

Ces protestations ne restaient pas sans écho. Plus hésitant à mesure qu'il était mieux renseigné, le Sénat retardait le vote du traité d'annexion. Inauguré le 4 mars 1893, M. Grover Cleveland, usant de ses prérogatives, retirait le projet, ordonnait une enquête, en confiait la direction à l'Hon. James H. Blount, représentant de la Georgie, et, le 4 décembre dernier, en communiquait le résultat au Congrès.

Le document est aussi curieux qu'instructif. Il ne laisse aucun doute sur les agissemens du ministre des États-Unis à Honolulu. sur sa participation au complot ourdi en vue de renverser la reine, de substituer au gouvernement légal celui d'une poignée de factieux et de précipiter l'annexion. Les dépositions y relatées émanent presque toutes d'adhérens au mouvement, la plupart de gens que nous avons connus et dont le témoignage est digne de foi. Nul souci d'atténuer les fautes commises et les responsabilités encourues, de donner le change sur les actes et les intentions de l'agent américain, de plaider en sa faveur les circonstances atténuantes, mais un souci constant de faire la lumière, de dégager la vérité et de la dire, d'éclairer l'opinion publique et de ne rien laisser dans l'ombre. Et ce n'est pas là, comme on pourrait le croire, un acte d'accusation complaisamment dressé par un parti politique contre l'un des agens du parti adverse, mais bien l'exposé fidèle et détaillé d'une intrigue menée par un représentant diplomatique impatient de notoriété et comptant, pour justifier sa conduite, sur l'éclat du résultat obtenu et l'importance des services rendus.

La publicité donnée au rapport de M. Blount indiquait la volonté bien arrêtée du président et de son cabinet de ne pas laisser l'opinion publique s'égarer, et de couper court aux allégations des délégués du gouvernement provisoire. Le coup était rude pour eux; ils ne s'attendaient pas à un pareil réquisitoire, et si le silence prudent gardé par M. Blount pendant son séjour de six mois à Honolulu n'encourageait guère les espérances caressées par les chefs du mouvement, ils attribuaient ce silence à la réserve diplomatique du représentant de la Georgie, qui, dans ses relations sociales, faisait montre, en toutes circonstances, d'une courtoisie parfaite. A défaut d'une annexion, que le retrait, par M. Cleveland, du traité soumis à l'approbation du Sénat rendait peu vraisemblable, le parti américain se rabattait sur l'espoir d'un protectorat, lequel ne serait lui-même qu'une étape préliminaire à la prise de possession définitive.

Le message annuel du président, communiqué au Congrès le 4 décembre 1893, dissipa cette dernière illusion. La déclaration relative aux affaires havaïennes y était, avec celle concernant les modifications du tarif, l'objet de l'attente générale : aussi fut-elle écoutée au milieu d'un silence profond. Déjà le paragraphe sur les incidens de Samoa et l'insistance du président à signaler le danger qu'il y avait pour la république à conclure des conventions avec les puissances étrangères en vue de régler, même avec les intentions les plus désintéressées, les questions d'administration des archipels océaniens, révélait sa volonté de se tenir à l'écart de toutes complications extérieures. Plus explicite encore au sujet des îles Havaï, il répudia nettement toute tentative d'immixtion dans le gouvernement de ces îles, toute velléité d'annexion ou de protectorat. « Il est, dit-il, superflu d'insister sur les sérieux embarras (*embarrassments*) qu'ont fait naître les troubles dont l'archipel havaïen a été le théâtre. Antérieurement à l'inauguration de l'administration actuelle, le gouvernement havaïen était brusquement renversé; un traité d'annexion était négocié entre le gouvernement provisoire de ces îles et les États-Unis et soumis à l'approbation du Sénat. Ce traité, je le retirai, jusqu'à plus ample informé, et je déléguai l'Hon. James H. Blount, représentant de la Georgie, à Honolulu, pour y procéder à une enquête sérieuse. Du rapport de M. Blount il résulte, sans doute possible, que le gouvernement légal du royaume havaïen a été renversé avec l'aide et la coopération actives de notre représentant diplomatique auprès de ce gouvernement; que M. Stevens s'est autorisé de la présence d'un bâtiment de guerre américain dans les eaux de Honolulu pour paralyser toute résistance à un mouvement insurrectionnel, et qu'il a secondé ce mouvement en donnant l'ordre de faire débarquer des troupes en armes.

« En présence de pareils faits, la ligne de conduite à suivre est tout indiquée. Elle consiste à réparer le tort causé par ceux qui nous représentaient et à rétablir, autant que faire se pourra, l'état de choses antérieur à ces actes. Désireux d'atteindre ce résultat, agissant dans la limite des attributions du pouvoir exécutif, et reconnaissant pleinement les obligations et les responsabilités que fait peser sur nous notre inqualifiable intervention, j'ai donné à notre nouveau ministre résident à Honolulu des instructions sur la marche à suivre. J'attends ses dépêches, que je vous communiquerai par un message spécial relatant les mesures prises et vous donnant l'historique complet et détaillé de la question. »

Pareil langage est digne du chef d'une grande nation, et s'il suffisait de reconnaître les fautes commises, d'en désavouer les auteurs, de rappeler un ministre compromettant, de remplacer

M. Stevens par M. Willis et l'amiral Skerrett par l'amiral Irwin, d'amener le pavillon américain indûment hissé à Honolulu et de saluer le pavillon national, la question havaïenne serait résolue; mais il n'en va pas ainsi. On se trouve en présence d'un gouvernement de fait, provisoire il est vrai, mais en possession du pouvoir, et qui n'y renoncera que contraint et forcé, appuyé qu'il est sur un parti riche et influent. On se trouve en présence d'une reine illégalement dépossédée, mais à qui l'on ne peut rendre son trône et sur lequel on ne peut la maintenir que par la force. Cette force, les États-Unis la possèdent et au delà, mais il leur faut en user contre leurs propres concitoyens, en faveur d'une étrangère et d'un principe antagoniste au leur. D'où : intervention dans les affaires intérieures d'un pays neutre; d'où : intervention prolongée peut-être, car que servirait de restaurer la monarchie et de rétablir la reine si, le fait accompli, on laissait la monarchie et son représentant aux prises avec les mêmes difficultés, en butte aux mêmes complots?

Ce n'est là qu'une hypothèse, mais une hypothèse admissible. Il se peut que la décision du président se heurte aux résistances du gouvernement provisoire. Le contraindre à céder, c'est user de force; l'abandonner à ses seules ressources, c'est courir les risques d'une guerre civile. Du jour où les Kanaques verraient que le gouvernement provisoire et ses adhérens sont l'unique obstacle au rétablissement de la monarchie, que le cabinet de Washington se refuse à reconnaître ce gouvernement, le désavoue et les laisse libres d'agir, ce ne sera plus qu'une question de nombre. Ils sont trente contre un, et, cette fois, le gouvernement américain se trouverait mis en demeure d'intervenir pour protéger la vie et les biens de ses nationaux. Les déclarations si nettes, si loyales, du président sont bien de nature à satisfaire les indigènes, mais à la condition que leur indépendance reconnue soit désormais à l'abri de toute atteinte. En l'état actuel des esprits, cette certitude fait défaut, et une intervention permanente des États-Unis en vue de la leur donner équivaudrait à un protectorat déguisé.

C'est qu'entre les méfiances justifiées de Liliuokalani et les rancunes du parti qui, l'ayant renversée, se la voit imposer, un rapprochement est difficile et un accord précaire. Ils le sont d'autant plus que le président Cleveland et le parti démocrate ne détiennent le pouvoir que pour un temps limité; que l'avènement des républicains en 1896 donnerait le signal d'un nouveau soulèvement, et que les espérances des annexionnistes ne sont, en fait, qu'ajournées. Le rétablissement de Liliuokalani s'impose en tant qu'acte de justice; mais on ne saurait se dissimuler qu'en tant que

solution définitive et pratique, il laisse la porte ouverte à bien des éventualités. Les probabilités nous paraissent être que Liliuokalani, rétablie sur son trône, aura peine à désarmer l'hostilité des colons américains, peine aussi à se maintenir en dépit de leurs intrigues, et que, sous des formes diverses, des conflits se produiront, lesquels amèneront tôt ou tard son abdication forcée.

En dehors donc de cette solution que nous envisageons comme un expédient temporaire, il importe de rechercher s'il n'existerait pas une autre combinaison à laquelle on pourrait recourir, l'heure venue, et qui, donnant au parti américain et aux indigènes une suffisante satisfaction, permettrait de ramener le calme dans les esprits et la bonne entente entre les colons et les Kanaques. Cette combinaison consisterait dans l'abdication volontaire de la reine, sagement conseillée, et dans son remplacement par l'héritière présomptive, nièce de la souveraine, la princesse Kaiulani.

Agée de 18 ans, élevée avec soin en Angleterre, demi-blanche, jolie femme, élégante et imbue des idées européennes, la jeune princesse, noble par sa mère, la princesse Likelike, cheffesse de haut rang, Anglaise par son père, l'Hon. Archibald Cleghorn, membre du Conseil privé et de la Chambre des nobles, est aimée des Kanaques et estimée des blancs. Tenue par son absence et les soins de son éducation en dehors des conflits actuels, elle semble appelée, par sa double origine, à devenir le trait d'union entre le passé qui s'efface et l'avenir qui s'annonce, entre la race des *Alii* qui s'éteint et celle des demi-blancs qui la remplace. Son âge, son sexe et sa grâce désarmeraient vraisemblablement les animosités et permettraient d'espérer que, pour elle, les leçons de l'expérience ne seraient pas perdues et qu'avec elle le royaume havaïen recouvrerait la paix intérieure, à laquelle il est redevable de sa prospérité et de son indépendance, qui importe à toutes les grandes puissances maritimes. Car, nous ne saurions trop le répéter, par sa situation géographique, cet archipel est et restera la clef de l'océan Pacifique septentrional, le point de croisement des grandes voies commerciales et des grandes lignes télégraphiques, l'escale obligée entre l'Amérique du Nord et l'Asie. A ce titre, la France ne saurait se désintéresser de la question ni voir avec indifférence un pavillon autre que le pavillon havaïen flotter sur les batteries de Honolulu.

C. DE VARIGNY.

M. HANS BLUM

ET

SON HISTOIRE DE L'EMPIRE ALLEMAND DE 1871 A 1890

Il est presque impossible de parler de M. de Bismarck comme il désire qu'on en parle ; ses plus zélés panégyristes réussissent difficilement à le contenter. M. Hans Blum vient d'en faire l'expérience. Il avait entrepris de raconter l'histoire du nouvel empire allemand depuis sa fondation ou, pour mieux dire, l'histoire de M. de Bismarck, de 1871 jusqu'au jour où le chancelier fut rendu malgré lui à la vie privée (1). Sa préface nous apprend que M. de Bismarck daigna s'intéresser à son travail et lui vint en aide en l'honorant de ses précieuses confidences. « L'auteur de ce livre, nous dit-il, a eu le rare bonheur d'être assisté dans son entreprise par le héros du siècle, dont il a tenté de retracer l'image et la glorieuse carrière, et qu'il propose à l'admiration reconnaissante des contemporains et de la postérité. Le prince de Bismarck nous autorisa à lui adresser des questions auxquelles il répondit lui-même. Ces communications orales, faites en 1892 et 1893, sont d'une importance inappréciable, aussi bien pour l'exposition des faits que pour le jugement à porter sur maint événement. » Quoique aucun sténographe n'eût été chargé de reproduire textuellement les réponses du prince, on a pensé que l'incontestable sincérité de M. Blum était une garantie suffisante. Mais soit qu'il ait été parfois mal servi par sa mémoire ou qu'il n'ait pas été toujours assez discret, l'ermite de Friedrichsruhe a jugé à propos, sinon de lui infliger un désaveu, du moins de lui imputer des

(1) *Das deutsche Reich zur Zeit Bismarcks, politische Geschichte von 1871 bis 1890*, von Dr Hans Blum. Leipzig und Wien, 1893.

inexactitudes. Il a tiré son épingle du jeu, il a décliné toute responsabilité dans cette affaire.

Selon toute apparence, M. le docteur Blum ne se serait pas attiré ce désagrément, s'il n'avait porté contre le feu comte d'Arnim des accusations téméraires ou calomnieuses. On sait que pendant qu'il était ambassadeur d'Allemagne à Paris, M. d'Arnim avait donné au chancelier plus d'un sujet de mécontentement. Il n'avait pas la souplesse que M. de Bismarck exigeait de ses subordonnés, il se permettait d'avoir ses opinions personnelles sur la politique générale et en particulier sur la conduite à tenir avec le gouvernement français. Ce qui était plus grave, il s'adressait directement à l'empereur Guillaume pour le gagner à ses idées, et, ce qui était plus grave encore, la plupart de ses amis étaient des ennemis du chancelier.

Le 7 février 1873, il envoyait un rapport à M. de Bismarck touchant les propositions que lui avait faites M. Thiers au sujet du paiement anticipé de l'indemnité de guerre. Ces propositions furent agréées de M. de Bismarck, qui ordonna à l'ambassadeur de négocier sur-le-champ avec M. Thiers. Du 5 au 12 mars la négociation ayant paru languir, il soupçonna qu'il y avait anguille sous roche, et, s'il en faut croire M. Blum, il découvrit que M. d'Arnim tripotait avec le baron Hirsch et que, pour assurer le succès de leurs communes opérations, il était nécessaire que, conformément au traité du 29 juin 1872, le paiement du dernier milliard ne fût pas effectué avant le 1er mars 1875; le nouveau traité eût tout gâté. M. de Bismarck transporta aussitôt à Berlin le siège de la négociation, il traita personnellement avec l'ambassadeur de France, le vicomte de Gontaut-Biron. Le 15 mars, tout était terminé, et M. d'Arnim en fut averti par une dépêche télégraphique.

Un peu plus loin, M. Blum est revenu à la charge. Selon lui, lorsque le comte d'Arnim, rappelé de Paris, témoigna le désir d'être envoyé comme ambassadeur sur les rives du Bosphore, M. de Bismarck fut d'abord surpris de cette demande que rien ne justifiait, mais il cessa de s'étonner en apprenant que le baron Hirsch projetait, lui aussi, d'émigrer à Constantinople. Le fils du défunt a pris vertement à partie le diffamateur qui flétrissait la mémoire de son père, et il a exigé du prince de Bismarck une rétractation formelle, qui ne lui a point été accordée. Le prince s'est servi du journal que dirige M. Maximilien Harden pour faire savoir au public qu'il n'avait rien à voir dans cette querelle, que non seulement il avait refusé de lire les bonnes feuilles du livre incriminé, qu'il avait défendu qu'on lui en parlât, qu'au surplus les récits de M. Blum n'étaient pas toujours exacts, ni suffisamment documentés. Cette hautaine et cruelle déclaration a dû causer quelque déplaisir à M. Blum; mais il peut se rassurer. Quiconque lira son livre avec quelque attention conviendra que ses entretiens avec le

prince ne lui ont pas été inutiles, que sur plus d'un point on lui avait fait sa leçon et qu'il l'a fidèlement répétée. Il suffit de prêter l'oreille, on reconnaît la voix du souffleur.

L'auteur de l'article où M. Blum est si durement gourmandé confesse toutefois « que son ouvrage est bien fait dans certaines parties, et qu'il a toujours eu les meilleures intentions ». C'est la moindre justice qu'on pût lui rendre. Le docteur Blum professe pour le prince de Bismarck une admiration sans bornes et sans réserve.

Qu'il s'agisse de politique étrangère, d'administration intérieure, de questions d'impôts ou de douanes, il l'approuve en tout et partout et lui pardonne d'avoir souvent froissé ses opinions. Il a quant à lui toutes les passions, tous les préjugés d'un libéral-national endurci et de ces intransigeans farouches pour qui la papauté est la grande ennemie, la femme de Babylone qui prend les rois et les peuples dans ses filets, et peu s'en faut qu'il ne voie la main des jésuites dans tout ce qui peut arriver de fâcheux à son pays. Aussi parle-t-il avec enthousiasme du *Kulturkampf* et des fameuses lois de mai ; mais son admiration pour son héros prévalant sur l'esprit de parti, il parle aussi avec éloge des démarches que fit M. de Bismarck pour se réconcilier avec le Saint-Siège. Le grand homme d'État est à ses yeux un juge omniscient et infaillible des choses humaines, dont les prévisions ont toujours été justifiées par l'événement. Il n'a jamais hésité, jamais tâtonné ; dans les circonstances les plus difficiles, conduit par un instinct miraculeux, il a su trouver avec une certitude surhumaine le mot de l'énigme à résoudre.

Cependant, si sûr que soit l'instinct, il se fourvoie quelquefois et les fourmis, les abeilles ont leurs incertitudes et leurs repentirs. Comme elles, les grands politiques ont tous fait leurs écoles, et c'est cela même qui les rend plus intéressans. M. de Bismarck, quoi qu'en dise le docteur Blum, attendait de sa campagne contre le Vatican des satisfactions d'orgueil qu'il n'y a point trouvées ; ce qui est admirable, c'est qu'après avoir caressé une illusion, averti de sa méprise, il ne s'est point obstiné. Aucun homme d'État n'a été plus attentif à réparer ses fautes, et il n'en est point non plus qui ait mieux su profiter des fautes de ses adversaires. Je lisais ces jours-ci, dans l'élégante traduction de M. de Heredia, la *Véridique histoire de la conquête du Mexique*, par un des compagnons de Fernand Cortès, Bernal Diaz del Castillo. On y voit que, comme M. de Bismarck, Cortès, qui passa pour téméraire et qui avait pour principe que qui entreprend triomphe, était prompt à reconnaître ses erreurs et à les réparer par d'ingénieux artifices. On y voit aussi qu'il fut redevable de ses plus grands succès à l'heureux parti qu'il sut tirer de l'imprudence, de l'impéritie ou de la désunion de ses ennemis. « Ayant vu la discorde et la dissension qu'il y avait entre les

uns et les autres, écrivait-il à l'empereur Charles-Quint, je n'en eus pas peu de plaisir, parce qu'il me sembla que cela venait fort à mon propos et que j'y pourrais trouver la manière de les plus vitement subjuguer, suivant le dicton qui veut qu'on tire de la forêt de quoi la brûler. » Comme Fernand Cortès, M. de Bismarck a trouvé toujours dans la forêt le bois dont il s'est servi pour la brûler, et cela suffit à sa gloire.

M. Blum ne s'est pas contenté d'attribuer à M. de Bismarck un don d'infaillible lucidité ; il le représente comme un sage au-dessus de toutes les misères, de toutes les faiblesses humaines, et qui n'eut jamais d'autre passion que l'amour du bien public. S'il arrivait que la postérité ne connût le prince que par le livre de son dernier biographe, elle tiendrait pour certain que le glorieux fondateur de l'empire allemand possédait toutes les vertus apostoliques, qu'il appartenait à la race des débonnaires, des esprits doux et concilians, et que s'il eut souvent à se défendre contre les gens malintentionnés qui l'attaquaient, il n'attaqua jamais personne. Plutarque s'y prenait autrement pour nous intéresser à ses héros ; il savait que les défauts font valoir les qualités, et il mêlait les ombres aux lumières. Quoi qu'en ait dit le journal de M. Harden, le docteur Blum a apporté dans l'exposition des faits une consciencieuse exactitude ; mais il n'a pas su peindre le grand homme qu'il admire. Personne ne reconnaîtra dans ce pastel aux couleurs effacées le fauve qui tour à tour épouvantait les forêts par ses rugissemens ou subjuguait par ses grâces félines les innocentes gazelles et les daims crédules.

Il y a cependant un trait de ce caractère puissant et compliqué que M. Blum a su rendre. Contre son dessein peut-être, M. de Bismarck nous apparaît dans son livre comme le plus défiant des hommes ; il le montre occupé sans cesse à tenir ses ennemis en échec, à déjouer leurs intrigues, à traverser leurs manœuvres, et travaillant sans relâche à sa conservation personnelle, qu'il jugeait avec raison nécessaire au bien de l'État. Si je ne me trompe, c'est sur le compte de ses ennemis que M. de Bismarck a dû s'exprimer le plus librement dans ses entretiens avec M. Blum, car dans sa retraite comme lorsqu'il était au pouvoir, il ne les oublie jamais. S'il est implacable pour certains personnages politiques qui ont pu contribuer à sa disgrâce, il en veut encore, comme au premier jour, à quiconque osa jadis lui résister. Les vieilles offenses sont demeurées à jamais gravées dans sa tenace mémoire, et l'injure reçue il y a vingt ans fait encore bouillonner son sang ; ses haines toujours fraîches étonnent l'univers par leur éternelle jeunesse.

Sans doute, M. de Bismarck a eu beaucoup d'ennemis secrets ou déclarés ; mais le docteur Blum a eu tort de prendre au sérieux certains griefs plus ou moins imaginaires dont il a pu l'entretenir. Il a servi trois

empereurs; tant que vécut Guillaume Ier, il n'eut rien à craindre pour son omnipotence, et cependant il craignait tout. Quiconque passait pour avoir quelque influence ou pour être agréable en haut lieu, se rendait aussitôt suspect à son ombrageux orgueil. Toute démarche de l'impératrice Augusta, ses amitiés, ses moindres propos lui donnaient du souci. Plus d'une fois il a fait attaquer par les journaux à sa solde « cette auguste dame, *diese hohe Dame*, » qu'il accusait de combattre sa politique auprès de l'empereur, de comploter contre lui avec ses confidens ou avec le marquis d'Abzac, et de vouloir lui donner un successeur dans la personne du ministre de la maison du roi, M. de Schleinitz. Le comte d'Arnim le comparait à un éléphant qui se sert de sa trompe tantôt pour déraciner un arbre, tantôt pour ramasser une aiguille. Cette image lui a paru blessante; mais, sans le comparer à un éléphant, il est bien permis de lui appliquer ce que Retz disait du cardinal de Richelieu, « qu'il était un très grand homme, mais qu'il avait au souverain degré le faible de ne point mépriser les petites choses ».

Si M. de Bismarck s'était fait beaucoup d'ennemis, il est juste de remarquer qu'il s'attira leur haine autant par la supériorité de son génie politique que par son despotisme, ses hauteurs et l'âpreté de ses exigences. Pour mener sa grande œuvre à bien, il devait conserver la liberté de choix, et cet éclectique ne pouvait être le prisonnier d'aucun parti. Aussi, l'un après l'autre, tous les partis se plaignirent de lui. L'opposition de gauche l'inquiétait peu, il avait appris depuis longtemps comment on mate les tribuns, et en Prusse, ce ne sont pas les votes d'une majorité hostile qui décident de la destinée des ministres. Les éloquens réquisitoires de M. Eugène Richter ont plus d'une fois ému sa bile, ils n'ont jamais troublé la tranquillité de son sommeil.

Ce qui le préoccupait davantage, c'était l'hostilité croissante du parti conservateur, dont il avait été jadis le coryphée, le paladin. Après avoir combattu ensemble victorieusement les ennemis de Dieu et du roi, on ne s'entendait plus. Ses anciens amis ne se plaignaient pas seulement qu'il leur manquât d'égards, qu'il les traitât de haut en bas; ils ne pouvaient lui pardonner ses infidélités à leurs communs principes, ses transactions avec les libéraux; ils le tenaient pour un renégat. Ils l'accusaient d'avoir sacrifié la vieille Prusse à la nouvelle Allemagne et de leur avoir imposé une constitution dont on a pu dire qu'elle avait été faite par un homme et pour un homme. Après 1871 leur mécontentement redoubla, et quelques-uns d'entre eux rêvèrent peut-être de renverser le maître superbe qui tenait tout dans ses mains et ne voulait rien lâcher. Ils se plaisaient à croire qu'il avait achevé sa tâche, qu'il n'était plus nécessaire, que naviguant désormais dans des eaux tranquilles, on pouvait reprendre le gouvernail au pilote qui avait sauvé la barque des récifs et des tempêtes.

On trouve à ce sujet de curieux renseignemens dans les papiers récemment publiés de l'ancien feld-maréchal et ministre de la guerre, le comte de Roon, et particulièrement dans sa correspondance avec son neveu Moritz de Blanckenburg, un des chefs du parti conservateur et autrefois ami intime de M. de Bismarck. M. de Blanckenburg déclarait que son ambition et ses allures autoritaires le rendaient insupportable, et le traitait de grand Zarastro, qui jouait des airs de sa façon sur une flûte empruntée aux libéraux. Comme le neveu, l'oncle nourrissait des rancunes contre « l'ermite de Varzin, qui voulait tout faire lui-même et qui défendait qu'on le dérangeât ». De jour en jour les doléances étaient plus amères, les reproches étaient plus acerbes, et M. de Bismarck écrivait au comte : « A mesure que le temps s'écoule, la solitude se fait autour de moi ; les vieux amis disparaissent ou se changent en ennemis, et on ne s'en fait pas de nouveaux. A la grâce de Dieu ! »

Les étourdis, les téméraires avaient hâte d'en finir avec lui ; mais les conservateurs circonspects et réfléchis étaient forcés de reconnaître qu'il était bien difficile de le remplacer. Après le vote du septennat, M. de Roon écrivait de Rome : « A présent que la défense de l'Allemagne est assurée pour sept ans, nos amis sont disposés à croire qu'on pourrait se débarrasser de Bismarck. Sans doute il ne tiendrait qu'à nous de le rendre impossible ou tout au moins de lui créer des difficultés, si nous avions quelque chose de mieux à mettre à la place. Mais qui le remplacera ? De Moltke ? il y consentirait difficilement ; Manteuffel ? je le tiens pour impossible. Qui donc ? je n'en sais absolument rien. Quoi qu'on puisse dire contre Bismarck et contre sa politique, ce serait à mes yeux un grand malheur que la maladie ou les cabales le contraignissent à se retirer. Je le crois indispensable, jusqu'à ce que je lui aie trouvé un successeur, et je n'en connais point. Les casse-cou qui voudraient le renverser ne savent pas ce qu'ils souhaitent. Ce qui succéderait serait le chaos, tout remplaçant ferait des fautes, et les fautes commises par incapacité sont pires que les autres. »

Si difficile qu'il soit de remplacer un homme, ce n'est jamais impossible, et tel comédien en renom, qui se croyait nécessaire au succès d'une pièce, a eu le déplaisir de voir jouer le rôle par une doublure qui se faisait applaudir. Ce qui rassurait davantage M. de Bismarck, ce qui le garantissait de tout accident fâcheux, c'était le caractère de l'empereur Guillaume Ier et sa ferme résolution de ne jamais se séparer de son ministre. Et cependant, s'il se fût laissé aller à ses inclinations naturelles, il eût épousé la cause de ces conservateurs chagrins, qui s'étaient brouillés avec le chancelier. Toutes ses sympathies étaient pour eux. Il avait les mêmes opinions, la même foi, les mêmes goûts et les mêmes dégoûts ; il partageait leurs inquiétudes, et leurs griefs lui semblaient justes. Souvent même, à l'insu de M. de Bismarck, il corres-

pondait avec eux, il leur disait : « J'ai passé de lourdes journées. Malgré mon état de faiblesse, j'ai écrit deux fois pour combattre cette nouvelle loi sur le mariage, que je juge comme vous. Il m'a été impossible de la faire rejeter, puisque le prince de Bismarck lui-même s'est prononcé en sa faveur. » Dans le fond, s'il entretenait avec ces mécontens un commerce secret, c'était dans l'espérance de les contenir, de les adoucir, de les aider à prendre leur mal en patience. Il leur disait à mots couverts : « Vous avez raison, mais il faut se plier aux circonstances. Consolez-vous en pensant que je souffre autant que vous, et résignez-vous comme moi. Il croit savoir mieux que nous ce qui nous convient; je le supporte, supportez-le. »

M. de Bismarck n'a jamais pu douter de l'obstinée fidélité de Guillaume Ier. M. Blum attribue sa constance à la gratitude qu'il ressentait pour quiconque lui avait rendu de grands services. Il y a plus, et je crois qu'à ce sentiment fort respectable se joignait une confiance fataliste dans l'homme qui était devenu son ministre lorsqu'il se débattait avec une situation désespérée et qu'il songeait à abdiquer. Par son audace et sa ruse, ce ministre, que les badauds traitaient de fou, l'avait conduit de triomphe en triomphe et lui avait fait un sort qui dépassait tout ce qu'il avait pu rêver. Il avait pour cet homme prédestiné un superstitieux attachement, comparable à celui d'un joueur pour son fétiche, et quand le chancelier, pour le mettre à l'épreuve, affectait de lui offrir sa démission, il répondait : Jamais ! Aussi est-il permis de croire que les craintes qu'inspirait le comte d'Arnim à M. de Bismarck n'avaient rien de sérieux. Peut-être quelques conservateurs crurent-ils trouver dans l'ex-ambassadeur d'Allemagne à Paris ce remplaçant que le comte de Roon déclarait introuvable. Ce qui est plus sûr, c'est que M. d'Arnim avait toutes les grandes ambitions et qu'infatué de lui-même, aucune tâche ne lui semblait au-dessus de ses forces. C'était, comme l'ont prouvé ses fameuses brochures, un homme de beaucoup d'esprit; mais s'il avait quelquefois l'esprit qui sert, il avait plus souvent l'esprit qui nuit, et le plaisir qu'il prenait à décocher des épigrammes à son formidable rival lui a coûté cher. Il s'est perdu par sa légèreté, par son indiscrétion, par son étourderie. Il n'avait jamais été dangereux; mais il avait tenté de l'être, et c'en était assez pour lui attirer l'irréconciliable aversion du grand politique qui n'a jamais rien pardonné ni rien oublié.

On ne peut nier qu'à la mort de Guillaume Ier, M. de Bismarck n'ait couru des dangers plus sérieux. Depuis longtemps les prophètes avaient prédit qu'il ne serait pas le chancelier de l'empereur Frédéric III. Il avait toujours traité le prince royal en suspect, il avait eu de mauvais procédés; d'accord avec Guillaume Ier, il s'était arrangé pour le tenir à l'écart des affaires, pour ne le consulter sur rien, pour ne lui confier

que des missions sans importance. On savait aussi qu'il y avait entre eux des dissentimens profonds sur toutes les questions à régler en Prusse et en Allemagne. Ce prince, tenu obstinément dans l'ombre, alliait à la douceur du caractère la fierté d'un soldat qui a fait ses preuves, et parmi ses amis, qui mal vus du chancelier, avaient, eux aussi, des griefs, plusieurs paraissaient des hommes de gouvernement, dignes d'occuper les grandes places ; tout semblait annoncer que le nouvel empereur avait une revanche à prendre et qu'il la prendrait. La destinée en avait disposé autrement; une cruelle maladie devait l'emporter à bref délai, il était condamné à ne régner que quatre-vingt-dix-neuf jours. Cet héroïque patient, qui ne se faisait aucune illusion sur son état, savait que ses heures étaient comptées, et renonçant à tous ses projets, il ne pensait qu'à mourir en paix. Dès le 9 mars 1888, il envoyait de San Remo une dépêche au chancelier pour le remercier du dévoûment avec lequel il avait servi son père et pour lui déclarer qu'il comptait sur son assistance. Le 11, il arrivait à Leipzick, où M. de Bismarck était venu l'attendre. Il le fit monter dans son wagon-salon, l'embrassa à plusieurs reprises, et ils arrivèrent ensemble à Charlottenbourg, sans avoir dit un mot qui pût faire croire qu'ils ne s'aimaient pas.

Si M. de Bismarck avait éprouvé quelques inquiétudes, il n'avait plus sujet d'en avoir, et il ne craignit pas de s'opposer ouvertement à un projet de famille longtemps caressé, qu'il déclarait inconciliable avec sa politique. Depuis plusieurs mois, il était question de donner la fille aînée de l'empereur Frédéric III, la princesse Victoria, au prince Alexandre de Battenberg, si mal récompensé par les Bulgares des éclatans services qu'il leur avait rendus. La nouvelle impératrice désirait ardemment ce mariage, auquel s'intéressait aussi sa mère, la reine d'Angleterre. M. de Bismarck n'avait point été consulté; le projet lui fut communiqué le 23 mars, et du même coup on lui annonça la prochaine arrivée à Berlin de l'ex-prince de Bulgarie. Il répondit qu'il ne prêterait jamais les mains à ce mariage, qui indisposerait sûrement la cour de Russie, et que, si on passait outre, il s'en irait. L'Allemagne s'émut de cet incident, mais elle ne tarda pas à se rassurer. L'empereur, qui tenait, paraît-il, cette union pour une mésalliance, pria le chancelier de lui exposer ses objections dans un mémoire. Ce mémoire portait que du jour où les Bulgares apprendraient que leur premier prince venait d'épouser une fille de l'empereur d'Allemagne, ils s'empresseraient de le rappeler, que jusque-là l'Allemagne n'avait eu aucun intérêt particulier en Bulgarie, ce qui lui avait permis de tenir la balance égale entre les deux puissances intéressées, l'Autriche-Hongrie et la Russie; que désormais elle se ferait un devoir de prendre parti pour le gendre de son souverain : « Quand on jette un bâton de maréchal par-

dessus les murailles d'une forteresse ennemie, il faut l'y aller reprendre, quoi qu'il advienne et quoi qu'il en coûte. »

L'impératrice jugea sans doute que c'était prévoir les malheurs de bien loin et combattre un mariage d'inclination par des raisons bien subtiles. Toutefois, l'empereur les ayant trouvées décisives, elle se résigna et continua de faire bon visage au chancelier. Mais les sourires d'une femme offensée sont bien trompeurs, et ce fut peut-être à son instigation que le 8 juin, sans en avoir avisé le prince, l'empereur mit brusquement à pied le ministre de l'intérieur, M. de Puttkamer. Cette exécution, qui réjouit les libéraux, fut moins agréable à M. de Bismarck. Avec le temps, selon toute apparence, on lui aurait donné d'autres dégoûts, et il n'est pas impossible qu'on l'eût amené à offrir de nouveau sa démission, qui cette fois eût été acceptée. Mais huit jours après la destitution de M. de Puttkamer, l'empereur Frédéric III n'était plus.

La fortune est si capricieuse qu'on ne sait dans ce monde ce qu'il faut craindre ou désirer. « Je ne désire plus rien, me disait une femme d'esprit ; les bonheurs que j'avais souhaités et obtenus m'ont souvent été amers, et j'ai quelquefois trouvé mon compte dans les malheurs que j'avais le plus redoutés. » M. de Bismarck n'avait pas vu sans appréhension monter sur le trône un prince royal qui n'avait jamais eu à se louer de lui. L'avènement de Guillaume II le délivrait de tout souci et semblait lui promettre de longs jours de félicité et de puissance. Il savait que le nouveau roi-empereur avait un vif sentiment de sa dignité personnelle ; mais les jeunes gens les plus fiers d'eux-mêmes ne s'abaissent point en déférant aux conseils d'un vieillard expérimenté, qui gouverne l'Europe depuis vingt-cinq ans. Télémaque écoutait dévotement Nestor sans se plaindre que ses récits fussent trop longs. A la vérité, Guillaume II avait éprouvé dans sa première jeunesse de vives antipathies pour le chancelier de son père. Comme nous l'apprend M. Blum, il avait reçu ses premières leçons d'histoire allemande de la comtesse Reventlow, originaire du Schleswig-Holstein, irréconciliable ennemie de la Prusse, qui considérait comme des actes de brigandage les annexions de 1866. Mais lorsqu'en 1877 le prince fut envoyé à Bonn pour y achever ses études, il y trouva un professeur, le docteur Maurenbrecher, qui se chargea de rectifier ses idées. « Lorsqu'il quitta l'université, disait plus tard ce persuasif docteur, il était devenu, grâce à moi, un fervent admirateur du prince de Bismarck. Je suis fier d'avoir obtenu ce résultat, et quand je n'aurais pas écrit mes livres, je pourrais encore me rendre le témoignage que j'ai glorieusement employé ma vie. »

La conversion opérée par M. Maurenbrecher avait été aussi durable que complète. Dès son avènement le jeune empereur profita de toutes les occasions pour témoigner à M. de Bismarck son respect et son

admiration. Lorsqu'il eut prononcé devant le Reichstag son premier discours du trône, il affecta, contre l'usage, de tendre la main au prince, et le 31 décembre 1888, il lui adressait un compliment de nouvelle année ainsi conçu : « Cher prince, l'année qui nous a apporté de si dures épreuves et des deuils irréparables est sur le point de finir. Ce qui me remplit de joie et de consolation, c'est la pensée que vous restez fidèlement à mes côtés et que vous êtes fort et robuste. C'est de tout mon cœur que j'appelle sur vous la bénédiction du ciel, et que je demande à Dieu qu'il me soit donné de travailler longtemps avec vous à la prospérité et à la grandeur de notre pays. » En vain la *Gazette de la Croix*, principal organe du parti féodal, s'étudia à brouiller les cartes, à jeter la zizanie entre le souverain et son conseiller, et représenta M. de Bismarck comme un homme qui ne pensait qu'à lui, qui voulait être le maître, qui entendait gouverner et régner, qui imposait à l'empereur toutes ses combinaisons politiques et l'avait forcé de transiger avec les partis du *cartel*, c'est-à-dire avec une majorité formée par la coalition des libéraux et des conservateurs modérés. Le *Moniteur de l'Empire* déclara, le 2 octobre 1889, « que Sa Majesté l'empereur et roi avait pris connaissance de certains articles récemment parus et les avait formellement désapprouvés, qu'elle ne permettait à aucun parti de se donner l'air d'avoir l'oreille de l'empereur. » L'incorrigible journal ayant renouvelé ses attaques, Guillaume II témoigna hautement le déplaisir qu'il en ressentait, et fit savoir qu'il avait donné l'ordre de bannir la *Gazette de la Croix* de tous les châteaux royaux.

Une seule chose, remarque justement M. Blum, pouvait donner à penser à M. de Bismarck. Si son jeune souverain se gouvernait par ses conseils et semblait ne vouloir rien changer à sa politique, il faisait d'autre part beaucoup de changemens dans le personnel. C'était comme une satisfaction donnée à son goût pour les nouveautés, à l'inquiétude de son esprit. A la cour comme dans la diplomatie, dans les ministères, dans l'armée, les anciens titulaires se voyaient supplanter par de nouveaux venus. En 1888, 65 généraux et 156 officiers d'état-major avaient été mis à la retraite ; sur les quatorze corps d'armée, huit reçurent de nouveaux commandans. Il semblait que Guillaume II voulût répandre un peu de sa jeunesse autour de lui, et les barbes grises qu'on éconduisait demandaient en vain des explications : on se contentait de leur alléguer la volonté souveraine du maître.

Le 14 août 1888, le maréchal de Moltke avait cessé d'être le chef de l'état-major général ; le comte Waldersee prit sa place, et, peu de temps après sa nomination, le bruit courut à Berlin qu'il était en désaccord avec M. de Bismarck sur des questions concernant la politique étrangère. Des journaux qu'on croyait inspirés par le général reprochèrent au chancelier de faire à la paix de l'Europe de trop grands sacrifices.

On vit paraître dans cette terrible *Gazette de la Croix*, qui lui avait déjà donné tant d'ennuis, des articles qui poussaient à la guerre contre la Russie. L'empereur prit de nouveau parti pour le chancelier, il blâma les articles et le comte Waldersee fut mis en demeure de les désavouer. Cependant Guillaume II ne lui avait point retiré sa confiance. On savait que presque tous les jours il conférait avec lui, qu'ils se promenaient souvent ensemble au Thiergarten. En revanche, le 30 décembre 1889, il adressait à M. de Bismarck, une fois encore, ses complimens de nouvelle année : « Je prie Dieu, lui écrivait-il, que dans ma charge de souverain, si lourde et si pleine de responsabilités, il me conserve durant de longues années vos fidèles et éprouvés conseils. » M. de Bismarck ne ressentait aucune inquiétude, et cependant il avait reçu dans le mois d'octobre un avertissement imprévu dont il se souvint plus tard. Le 23 juin 1892, il disait à un reporter de la *Nouvelle Presse libre* de Vienne : « Dans le dernier entretien que j'eus avec l'empereur de Russie, qui avait passé quelques jours à Berlin, je lui exposai mes vues politiques, et il me répondit : « Je vous crois et je me fie à vous; « mais êtes-vous bien sûr de rester en place ? » Je le regardai avec étonnement. « Mais vraiment oui, Majesté, lui repartis-je, je suis cer- « tain de rester ministre jusqu'à ma mort. » Je n'avais, en effet, aucun pressentiment du coup qui se préparait ; le tsar en savait plus long que moi. »

Il était vraiment fort difficile que Guillaume II et son chancelier vécussent longtemps en bonne harmonie. M. Blum explique leur mésintelligence, qui devait aboutir à une éclatante rupture, par l'irrésistible désir qu'éprouvait Guillaume II d'agir par lui-même et d'être seul à répondre de ses actions. Il aurait dû ajouter que ce roi-empereur, dont son gouverneur, M. Hinzpeter, avait dit qu'il joignait à l'amour de l'indépendance une certaine idéalité naturelle, se faisait de ses fonctions une idée qui s'accordait mal avec celles de M. de Bismarck. Ce souverain de trente ans se regardait, il l'a dit lui-même, comme le père d'une très grande famille, et les pères de famille ont le droit comme le goût de tout régler, de se mêler de tout, de prêcher, de censurer, de moraliser leurs enfans. Il s'occupait tour à tour de protéger les ouvriers contre les patrons et les patrons contre les ouvriers, de combattre le paupérisme, de réprimer l'immoralité publique et l'ivrognerie, de réformer les écoles et les gymnases. Il pensait avoir charge d'âmes, et ces questions qui le passionnaient n'intéressaient le chancelier que dans le rapport qu'elles pouvaient avoir à la politique. C'était en effet à la politique que cet homme de fer rapportait et ramenait tout; hors de là, il n'y avait place à ses yeux que pour une idéologie sentimentale, qui lui inspirait une superbe indifférence. N'était-il pas naturel que Guillaume II se sentît attiré vers des hommes plus sympathiques à ses

idées, plus courtois, plus complaisans pour ses rêves, plus disposés à s'associer à ses projets? De jour en jour M. de Bismarck faisait une guerre plus acharnée à ces courtisans qu'il appelait des conseillers irresponsables; de jour en jour, il se méfiait davantage de quelques-uns de ses collègues qui passaient pour être en faveur et pour s'entretenir souvent tête à tête avec le souverain.

Ce fut l'origine de la crise. M. de Bismarck exigea que les ministres prussiens, aussi bien que les secrétaires d'État de l'empire allemand, n'eussent, sans son assentiment, aucune communication directe avec le roi de Prusse et l'empereur d'Allemagne. Guillaume II paraît n'avoir cédé qu'à moitié sur ce point; il demanda à réfléchir et qu'un mémoire lui fût présenté. Mais un incident survint qui envenima le conflit. Les élections du 20 février 1890 avaient mis fin au régime du cartel; les libéraux-nationaux venaient d'essuyer une cruelle défaite, et il n'y avait plus désormais de majorité possible dans le Reichstag que par la conclusion d'un traité entre les conservateurs et les catholiques. M. de Bismarck avait toujours fait preuve d'une singulière facilité à passer d'une combinaison à une autre; il lui en coûtait peu de négocier un marché avec ses adversaires de la veille pour se procurer les secours qu'il ne pouvait plus trouver dans ses amis. Il lui tardait sans doute de se ménager une entente avec les grands partis du nouveau Reichstag. Le 1er mars 1890, M. Windthorst fut reçu par lui et ils eurent une longue conférence. On a prétendu que c'était M. de Bismarck qui avait invité le chef du parti du centre à s'aboucher avec lui; il paraît certain au contraire que ce fut M. Windthorst qui sollicita une audience par l'entremise de M. Bleichrœder. Quoi qu'il en soit, cette entrevue amena ou hâta le tragique dénoûment de la pièce.

On s'est demandé pourquoi l'empereur avait attaché à cet incident tant d'importance. Un mot de M. Blum, rapporté sans doute de Friedrichsruhe et qu'il a eu l'imprudence de répéter, fait bien comprendre ce qui se passa dans l'esprit de Guillaume II. « Il n'est pas invraisemblable, dit-il, que le rusé chef du parti ultramontain offrît à M. de Bismarck, en retour de certaines concessions déterminées, son appui résolu, même dans les questions où le chancelier était en désaccord avec son impérial maître. » L'empereur, qui avait l'art de s'informer, s'avisa qu'il était pour quelque chose dans cette affaire, qu'on était en train d'ourdir un complot contre lui. On s'explique dès lors son émotion, sa colère, sa résolution d'en finir, cette visite du 15 mars aussi orageuse qu'inattendue qui ressemblait à un coup de théâtre ou à une descente de justice. On conçoit aussi que M. de Bismarck, pris au saut du lit et assailli d'objurgations passionnées, ait eu quelque peine à recouvrer son sang-froid. On le somma de révéler ce qui s'était passé entre M. Windthorst et lui; il répondit qu'ils s'étaient entretenus d'affaires particulières.

Une telle défaite ne pouvait être acceptée. — « J'entends que mon chancelier ne confère jamais avec les chefs de partis sans que j'en sois prévenu. — J'entends de mon côté ne soumettre à aucun contrôle les conversations que je puis avoir avec les députés, et rester maître chez moi. — Et que feriez-vous si votre souverain vous signifiait son expresse volonté? — Je lui représenterais que son pouvoir expire sur le seuil du salon de ma femme. » Il y a des paroles inoubliables et des plaies profondes que tout pansement irrite. On venait de se brouiller sans aucun espoir prochain de raccommodement. Quelques jours après, M. de Bismarck, qui n'était plus chancelier, déposait trois roses sur le cercueil de l'empereur Guillaume Ier, ce souverain magnanime et patient à qui il avait dit plus d'une fois : Je m'en vais, — et qui lui avait répondu : Jamais!

On assure qu'en demandant une audience au chancelier, M. Windthorst lui avait tendu un piège, où le grand séducteur s'était laissé tomber. Cette aventure, qui étonna toute l'Europe, prouve que les hommes trop défians ont dans l'occasion d'aveugles confiances qui les perdent; qu'après s'être défendus contre des périls imaginaires, ils ne savent pas toujours discerner les dangers réels. On se garde à carreau contre un comte d'Arnim, on se laisse prendre par un Windthorst. Dans le premier volume de cette *Véridique histoire* dont j'ai parlé plus haut, Bernal Diaz raconte le combat de Champoton, où les Espagnols ne mirent les Indiens en déroute qu'après avoir eu de nombreux blessés et quelques morts. Il termine sa narration par ce curieux détail : « Il me souvient que nous étions à batailler dans des champs quelque peu pierreux, où il y avait force sauterelles, qui, dans le combat, sautaient et venaient en volant nous donner par le visage. Et les archers étaient en si grand nombre et lançaient tant de flèches comme grêlons, qu'il semblait que ce fussent sauterelles. On ne se mettait pas à couvert des rondaches, et la flèche blessait. D'autres fois on croyait que c'étaient des flèches, et c'étaient des sauterelles. Ce nous fut un grand embarras. » Si avisés que soient les grands politiques, ils prennent quelquefois des sauterelles pour des flèches et quelquefois aussi des flèches pour des sauterelles, et ils arrivent trop tard à la parade.

G. VALBERT.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *le Flibustier*, comédie lyrique en 3 actes; paroles de M. Jean Richepin, musique de M. César Cui.

On a été correct et froid, poli seulement, pour l'œuvre de M. César Cui. La musique de ce général méritait mieux pourtant que le salut militaire. Il y a quelque chose là; quelques choses même, au pluriel; beaucoup de choses, et fort charmantes : peu d'éclat sans doute, de puissance et de variété, mais une sensibilité fine, une rare discrétion et la plus mélancolique douceur.

Il est à peine besoin de rappeler la donnée du *Flibustier*. La comédie maritime et bretonne de M. Richepin date de six ans au plus et se joue quelquefois encore au Théâtre-Français. M. Cui, s'en étant épris, l'a mise en musique avec autant de respect que d'amour, c'est-à-dire sans rien changer, ou presque rien, non seulement au sujet, mais au texte même. Il s'agit, on s'en souvient, d'un gars de Saint-Malo, d'un flibustier parti depuis quinze ans, et qui depuis huit ans n'a pas donné de ses nouvelles. Son grand-père Legoëz, un vieux marin, sa tante Marie-Anne et Janik, sa cousine, l'attendent encore; ou plutôt le vieillard seul continue d'attendre, car les deux femmes n'espèrent plus. Un jour que Marie-Anne était seule au logis, un étranger se présente et se nomme. Il s'appelle Jacquemin ; il fut le camarade de Pierre, dont il s'est vu séparé dans un combat contre les Espagnols, de Pierre qu'il croyait retrouver au pays, mais qui bien sûr est mort, puisqu'il n'est pasici.

Sur ces entrefaites rentrent le grand-père et Janik. Ils prennent d'emblée cet inconnu pour leur petit-fils et cousin, et cela si vivement, avec une telle joie aussi, que le temps d'abord, puis le courage, manquent à Marie-Anne, de prévenir, puis de dissiper l'invraisemblable et

bienfaisante erreur. On sait le reste : les amours de Janik et du faux cousin, le retour du cousin véritable, l'aveu de la supercherie et le dénouement. Jacquemin étant resté flibustier dans l'âme; Pierre, au contraire ayant pris là-bas, en Amérique, le goût de la terre ferme, Janik, fille et petite-fille de gens de mer, épousera le marin. Et dans la rivalité des deux hommes, dans l'opposition des deux élémens qu'ils représentent, la terre et l'océan, il est possible de trouver une certaine grandeur naturaliste et symbolique.

Le *Flibustier* est la première œuvre dramatique de l'école russe représentée en France. Or voici comment, dans un excellent petit volume, notre très distingué confrère M. Albert Soubies caractérisait récemment l'école en question : « Si l'on voulait, dit-il, déterminer ce qui constitue la note tout à fait spéciale de la musique russe, il faudrait, selon nous, observer que l'on est en présence, pour la première fois peut-être, d'un art très jeune, dont l'inspiration est fraîche et populaire, et qui en même temps, par un concours singulier de circonstances, a à sa disposition un luxe scientifique, une souplesse technique, qui, ailleurs, n'ont été le fruit que d'une élaboration très lente. Une abondance et une franchise mélodiques toutes juvéniles, la fleur d'un tempérament vigoureux, non encore usé par un excès de civilisation, et participant même, si l'on nous permet cette expression à peine exagérée, à la rude et vivace énergie barbare, se trouvent avoir à leur service les secrets les plus profonds, les formules les plus savantes, la doctrine la plus raffinée. Il y a dans ce contraste même quelque chose de piquant, d'imprévu, qui sûrement explique en partie la séduction, tout à fait *sui generis*, qu'exerce sur notre goût cette musique étrange et puissante (1). »

Autant de mots, autant de vérités, hormis toutefois certaines expressions : vigueur, rudesse, puissance, qui ne sauraient convenir à l'œuvre particulière que nous étudions. Mais le reste est l'exactitude même, et l'un des charmes du *Flibustier*, en ses pages charmantes, tient en effet au contraste, ou mieux à la conciliation d'une inspiration jeune avec une vieille expérience.

Il y a plus, et l'école russe a d'autres principes encore. Elle estime, par exemple, que la musique de théâtre doit posséder, indépendamment de la valeur expressive, une valeur intrinsèque et absolue. Or cette valeur spécifique, cette beauté propre, cette musicalité, pour ainsi dire, de la musique dramatique, est un mérite rare aujourd'hui. J'ai cru le trouver dans le *Flibustier*, et j'aimerais à montrer qu'en effet il s'y trouve. Pas d'équivoque pourtant. Il est entendu que nous sommes en présence d'une partition moderne, c'est-à-dire d'une œuvre

(1) *Précis de l'histoire de la musique russe*, par M. Albert Soubies · Paris, librairie Fischbacher, 1893.

lyrique où tout, presque tout au moins, se passe en conversation. Ainsi le veut la forme ou la formule actuelle, qu'on peut aimer ou non, mais qu'il faut accepter, en attendant qu'elle passe. C'est de cette forme que le compositeur russe a tiré un parti excellent, et dans le dialogue musical, où nous regrettions dernièrement que l'auteur de l'*Attaque du moulin*, par exemple, eût échoué, l'auteur du *Flibustier* nous semble passé maître. A cet égard, tout le premier acte, le second en partie (laissons le troisième, qui ne vaut rien), sont véritablement des plus remarquables, et de tout ce qui constitue la musique, la vraie, la bonne, je ne vois pas que rien manque ici.

La mélodie? — Elle y abonde, un peu mince à coup sûr, un peu courte; hélas! en connaît-on d'autre aujourd'hui? mais claire, mais fine, et jamais ou presque jamais banale. N'est-ce pas une mélodie, et charmante, que la première chanson de Janik? Mélodie également la noble, l'auguste phrase du vieux Legoëz, défendant, contre les reproches et les malédictions de sa belle-fille, l'Océan pour lui respectable et sacré jusque dans ses fureurs. Mélodie encore, et d'une saveur originale, le motif souriant qui tant de fois, trop de fois peut-être, s'échappe des lèvres de Janik. Et le duo enfin entre Marie-Anne et Jacquemin, par quelle fraîche, claire, exquise mélodie il commence! Écoutez-en tout le début. Encore une conversation, j'en conviens, mais délicieusement musicale. Fidèle sans contrainte à l'idée littéraire, l'idée mélodique se déduit avec autant de suite que d'aisance, avec non moins de logique que de liberté. Conversation, il sied de répéter le mot. Oui, simple causerie, banale question d'un passant, d'un visiteur, que vous ou moi nous pouvons adresser aujourd'hui, demain, au gardien de la première porte où nous irons frapper. Mais à cette interrogation familière, à ce détail sans importance, la musique a su donner de l'intérêt, de la poésie même, et c'est le propre des talens délicats de faire ainsi quelque chose pour l'art avec les riens de la vie. Pas une tache en ce duo, sauf, au cours du récit de Jacquemin racontant ses combats et la disparition de Pierre, un peu d'embarras peut-être dans le développement de l'idée; faute légère d'ailleurs, que rachètent çà et là des touches exquises : la mélancolie d'une modulation mineure, le tour heureux d'une cadence et, pour finir, la reprise de la première mélodie, qu'une ou deux notes altérées à peine suffisent à rendre plus aimable et plus touchante encore.

Le second acte est presque aussi riche que le premier; oh! j'en conviens, riche avec modestie et sans faste, cachant son bien plutôt que d'en faire étalage. Mais cherchez avec soin, et vous trouverez là d'intimes attraits, des grâces discrètes. Vous aimerez, dès le lever du rideau, la veillée bretonne autour de la table, le ton martial et dégagé du flibustier contant ses aventures; vous noterez avec quelle franchise

il attaque son histoire, avec quelle adresse il la renoue quand on l'interrompt, avec quelle assurance il l'impose tantôt à l'admiration, tantôt à l'incrédulité de ses auditeurs. Un peu plus loin, le petit chœur : *Laissons à nos amoureux tout le temps d'être heureux*, vous séduira sûrement par sa couleur et par l'originalité de sa mesure à neuf temps ; presque autant que le duo de Jacquemin et de Marie-Anne au premier acte, et, par des qualités analogues, le duo de Jacquemin et de Janik vous enchantera. La mélodie encore y circule, sans grand éclat comme toujours, sans beaucoup d'apparence même, vive et fraîche pourtant, ainsi qu'un ruisseau courant sous l'herbe. Coquet et spirituel est le premier motif, et jusqu'à la fin le musicien le traite avec ingéniosité. Le second est délicieux. — Dites-moi, demande Janik,

Dites-moi, mon cousin, pendant les nuits désertes...

C'est une chose deux fois charmante, en poésie et en musique, que cet interrogatoire. La voix de Janik monte, accentuant de plus en plus ses tendres reproches, et sur la progression mélodique un accompagnement en batterie régulière et douce semble étendre de nouveau la brume des soirs passés et des ciels lointains, où la jeune fille souhaite de s'entendre dire que son image autrefois a flotté.

Délicat mélodiste, l'auteur du *Flibustier* est aussi un harmoniste distingué. Il sait le secret des combinaisons heureuses et des accords qui chantent ou qui parlent, qui disent quelque chose enfin. Il ne les complique pas à plaisir et jamais il ne les surcharge. Il revêt la mélodie d'un vêtement aisé, qui l'étoffe au lieu de l'étouffer. Certaines pages du premier acte : les deux beaux monologues de Marie-Anne, la petite oraison funèbre de Pierre par Jacquemin, se déroulent sur des séries d'accords, les uns tristes, les autres funèbres, tous expressifs aussi profondément qu'ils sont simplement composés. M. Cui écrit bien, très bien. On ne dira pas de lui comme de quelques autres : « Il a de la patte, » ou, si on le dit, on aura tort. Non, ce gros mot ne lui convient pas. M. Cui n'écrit pas avec une patte, mais avec une main, et cette main est souple, elle est habile, elle effleure et n'écrase pas.

L'instrumentation du musicien russe, comme son harmonie, est sobre. Il y règne un parti pris, fort appréciable aujourd'hui, de sagesse et de modération. L'orchestre de ce général n'a rien de militaire ; il ne fait jamais de bruit, ce qui ne signifie pas qu'il manque toujours de puissance. A vrai dire, il en manque parfois. Au premier acte, par exemple, tandis que Jacquemin raconte à Marie-Anne son amitié pour Pierre, et la fraternité d'armes que le hasard d'une bataille a brisée, l'orchestre coupe de trois notes périodiques le trémolo qui accompagne le récit. Ces trois notes, c'est un cor qui les donne. Il faudrait que ce fût un violoncelle, tous les violoncelles plutôt ; il faudrait ici l'âpre

morsure des cordes, un accent d'énergie douloureuse plutôt que de plaintive douceur. A part cette faiblesse et quelques autres du même genre, l'orchestre du *Flibustier* a plus d'un mérite : clarté, discrétion, finesse, autant de modestes, mais précieuses vertus. C'est encore un des principes de l'école russe, que, dans le drame ou la comédie musicale, quel que soit le rôle des instrumens, la voix garde néanmoins le premier rôle. M. Cui, comme ses compatriotes, professe cette doctrine et la pratique. On chante dans le *Flibustier*, et si l'orchestre y prête au chant son concours, il ne lui fait pas concurrence. « Tout à l'orchestre » n'est pas le mot d'ordre de la musique slave. Wagner peut être dieu, même en Russie; il n'y est pas le dieu unique, et les compositeurs nationaux n'y sont pas ses prophètes ou ses apôtres, encore moins ses esclaves.

Enfin il convient de rendre au musicien étranger une dernière justice : plus que beaucoup de musiciens français, il a respecté notre langue. Dans toute sa partition on ne relèverait peut-être pas une erreur de prosodie, pas une faute de déclamation. Et cette pureté de la diction lyrique est d'autant plus méritoire, que M. Cui s'est imposé vis-à-vis du texte de M. Richepin une déférence à peu près absolue. Il n'a pris que de rares et presque insignifiantes libertés avec ce mètre uniforme de l'alexandrin, dont il a su, grâce à la diversité des mouvements et des rythmes, alléger le poids et varier la monotonie.

Harmonie, mélodie, instrumentation, justesse d'accent, voilà bien des qualités. Et pourtant cette œuvre, à notre grand regret, n'a qu'à demi réussi. Les uns l'ont trouvée pauvre, les autres vague. Elle n'a plu ni aux corrompus de la musique, ni aux innocens. Douce, elle ne paraît pas devoir posséder la terre, au moins la terre de France. Il est trop vrai que la beauté (car elle a des parties véritablement belles) n'y éclate pas assez au dehors ; elle y est latente et comme retirée ou recueillie. Nous l'avons sentie néanmoins, et si nous n'avons pas su la dégager et la mettre en lumière, c'est peut-être parce qu'elle est subtile et parce qu'elle est profonde.

L'interprétation masculine du *Flibustier* est bonne. M. Fugère (Legoëz) est un artiste accompli, et M. Clément (Jacquemin) joint à une voix délicieuse le goût le meilleur et la plus fine sensibilité. L'interprétation féminine est médiocre et détestable. Mme Landouzy possède une voix sûre, au double sens du mot. Elle sait chanter, mais ne sait que cela, et cela ne suffit pas. Quant à la dame qui porte le nom royal et romain de Tarquini d'Or, comment lui a-t-on livré le beau rôle de Marie-Anne? On assure qu'elle chante aussi *Carmen*. Cela est affreux à penser.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

Le principal fait politique de ces derniers jours est un fait financier: la conversion en 3 1/2 pour 100 des 7 milliards de francs de notre dette nationale qui rapportent annuellement 4 1/2. A partir du 16 février prochain, l'État français, au lieu de 305 millions de francs qu'il paie aujourd'hui, ne paiera plus, pour ce capital, que 237 millions d'intérêts annuels; d'où une économie de 68 millions pour le budget.

Cette opération, colossale par le chiffre sur lequel elle porte, simplement conçue de manière à être facilement comprise, a été acceptée par les porteurs de ce titre, depuis longtemps préparés à cette éventualité, sans enthousiasme, — cela va sans dire, — mais non pas avec cet esprit morose et ce « pâle visage » des rentiers classiques,

A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier

de leurs arrérages, puisqu'il leur était loisible de se faire rembourser à 100 francs une valeur émise, il y a vingt ans, aux environs de 83 francs. Aucun d'eux d'ailleurs ne pouvait songer à user de cette faculté du remboursement au pair, par les guichets de l'État, lorsqu'il lui était loisible de vendre le même titre à la Bourse, avec une prime de 4 ou 5 francs. Les gazettes du XVIIe siècle plaignaient, en semblable occurrence, les rentiers du Trésor qui, faute de toucher leurs coupons, étaient menacés « d'aller de l'Hôtel de Ville à l'Hôtel-Dieu »; nos rentiers contemporains, inscrits au grand-livre de la nouvelle dette 3 1/2, sont en quelque manière des privilégiés, puisque le 3 pour 100 lui-même se cote fort près du pair et qu'ils sont garantis, pendant huit années, contre toute conversion nouvelle.

La loi, votée sur la proposition du ministre des finances, s'est sagement gardée des deux écueils redoutables en semblable matière : d'une part, de donner un trop grand avantage aux porteurs des rentes 4 1/2 pour 100, et de provoquer ainsi la baisse des rentes 3 pour 100; d'autre part, de mécontenter ces porteurs, en présumant trop du crédit

actuel de l'État, de les inciter par suite à des demandes de remboursement. C'est là ce qui fût arrivé par exemple si l'on eût, pour obtenir 34 millions de plus d'économies annuelles sur le service de la dette, converti radicalement le 4 1/2 en 3 pour 100.

C'est peut-être aussi ce que l'on eût dû craindre si, imitant le procédé qui a réussi à M. Goschen en Angleterre, on avait stipulé que le 4 1/2 actuel, transformé immédiatement en 3 1/2, se changerait de lui-même en 3 pour 100 dans une période déterminée, sans qu'il fût besoin de conversion nouvelle. Les partisans de ce système du 3 pour 100 *différé* faisaient valoir que le public aurait attaché peu d'importance à ce que la conversion future fût dès à présent opérée, dans un avenir défini, par le contrat même que les créanciers de l'État eussent passé avec lui, au lieu de demeurer facultative, et partant incertaine, au bout du délai stipulé de huit ans. Il nous semble en effet qu'il eût été préférable, au point de vue de l'État, soit d'allonger ce délai, soit de servir pendant les huit ans intermédiaires un intérêt un peu supérieur à 3 1/2 pour obtenir l'unification totale de la dette.

Pendant la durée de ces huit années, bien des événemens, heureux ou malheureux, peuvent survenir en Europe et dans le monde. Les premiers comme les seconds seraient de nature à arrêter ou à ralentir cette baisse du taux de l'intérêt, qui se poursuit, depuis un quart de siècle, avec une rapidité qui n'a rien de définitif ni de fatal, comme beaucoup de personnes seraient portées à le croire. C'est une coutume de tous les temps, lorsqu'il se produit un phénomène économique, de ne pas se borner à en rechercher, à en expliquer les causes, mais de croire et de démontrer que ce phénomène devait nécessairement se produire, et qu'il s'accentuera de plus en plus d'une façon inéluctable. On entend dire aujourd'hui que le monde va manquer d'or et que l'argent va tomber à rien : on entendait dire il y a quarante ans que le prix de l'or allait s'avilir et que l'argent ne cesserait de monter. Ces exagérations sont connues de ceux à qui l'histoire des métaux précieux est familière ; elles ne le sont pas moins de ceux qui ont étudié les variations du taux de l'intérêt.

Ce taux ne va pas nécessairement en s'affaiblissant ; il était plus bas sous Louis XV que sous Napoléon Ier, plus bas sous Louis-Philippe que sous Napoléon III. S'il est aujourd'hui beaucoup plus faible qu'il y a vingt ans pour les biens meubles, il est au contraire beaucoup plus élevé pour les immeubles ruraux, par rapport à leur valeur vénale. Une grande guerre européenne, que l'on peut toujours redouter, le ferait remonter demain pour un tiers de siècle. Le rétablissement des finances et de la prospérité, dans les républiques de l'Amérique du Sud, qui aurait pour conséquence de nouveaux appels de capitaux; la colonisation de l'Afrique et l'introduction de la civilisation occidentale en Asie, avec les vastes entreprises industrielles, les énormes travaux

qu'elles comporteraient, sont de nature à faire remonter un jour le taux de l'intérêt en Europe.

Il est par conséquent d'une bonne administration de profiter de la baisse du loyer de l'argent, puisqu'elle se manifeste à l'heure actuelle, sans se croire assuré que cette baisse ira en augmentant, ni même qu'elle se maintiendra toujours. Quoi qu'il en soit, comme l'a très bien dit M. Rouvier en 1883, après avoir soutenu un projet différent de celui de M. Tirard, « du jour où un ministre des finances a décidé une conversion, il faut s'y rallier ». Le crédit de l'État et le succès de l'opération l'exigent. La majorité de la Chambre. en subordonnant quelques préférences particulières à cet intérêt supérieur, n'a pas montré moins de désintéressement. C'est un acte d'énergie dont le pays lui tiendra compte.

Mais si les députés ont été unanimes sur le fait même de la conversion, une bonne partie d'entre eux a fait preuve d'une singulière faiblesse ou d'un coupable aveuglement, lorsqu'ils ont prétendu obliger le ministère à affecter au dégrèvement de l'impôt foncier l'économie de 68 millions dont nous parlons plus haut. Deux cent soixante-six représentans, parmi lesquels, à côté des socialistes, des radicaux et de quelques intransigeans de droite, nous avons eu le regret de compter une cinquantaine de membres de la majorité, qui se croyaient liés par des promesses électorales, n'ont pas hésité à risquer sur cette question, par souci d'une mauvaise popularité, l'existence d'un cabinet sur lequel la France a droit de fonder de sérieuses espérances. Il est vrai qu'ils n'ont pas mis trop de mauvaise grâce à se déjuger quelques instans après, en laissant au président du conseil le soin de concilier, comme il le demandait, les satisfactions à accorder à l'agriculture avec le maintien de notre bonne situation financière.

Depuis longtemps, et notamment pendant tout le cours des sessions de 1893, chacun a semblé s'ingénier pour trouver un utile emploi du boni que l'État devait retirer de la conversion. Qu'en ferait-on? Et d'avance on en faisait une foule de choses. On créait des institutions philanthropiques, on fondait des caisses de secours, de retraites, d'assurances. On supprimait, qui une taxe, qui une autre, celles naturellelement dont la disparition serait la mieux accueillie par son collège électoral. Il n'y avait qu'un emploi dont personne ne se fût avisé, c'était de payer nos dettes.

Un gouvernement digne de ce nom, fait pour voir ce que personne ne voit, ou ne veut voir, tenu d'accomplir ce que personne en particulier ne désire, mais ce que l'intérêt général commande, ne pouvait oublier l'engagement formel qu'il a pris à cet égard dans son programme. On a entendu avec plaisir M. Casimir-Perier dire à la tribune avec une honorable fierté : « Nous avons, pour remédier aux souffrances des agriculteurs, des projets à étudier, — ceux que nous avons annoncés, — et

je vous prie de croire que, lorsque le gouvernement que je représente a annoncé des projets, il a l'intention de les déposer. » On conte que dans l'un des derniers conseils tenus à l'Élysée, lorsque chacun des ministres eut fait part à ses collègues des réformes qu'il se proposait de présenter aux Chambres, réduites en projets de loi, l'on demanda à l'un des membres du cabinet, qui se taisait, quelles étaient ses intentions sur cette matière. Ainsi interpellé, le ministre silencieux, — nommerai-je M. Spuller, — répondit avec une spirituelle brusquerie : « Des réformes! Est-ce que vous vous figurez que le pays veut vraiment des réformes? Mais il n'en veut pas du tout! »

Prise dans le sens que son auteur évidemment lui donnait, la boutade du ministre de l'instruction publique signifie que le pays veut avant tout le bon ordre et la gestion prudente de ses affaires. Il a raison; la première de toutes les réformes, c'est de mettre fin au déficit chronique, c'est d'abord de rembourser la partie de la dette flottante qui n'est gagée par aucune ressource normale, et ensuite de créer un fonds sérieux pour l'amortissement. L'État doit songer à réduire les engagemens qu'il a, dès à présent, contractés et qui l'accablent, par exemple vis-à-vis des chemins de fer, comme on le verra par le budget de 1895, plutôt qu'il ne peut en prendre de nouveaux. Dans ces conditions, il ne saurait admettre aucune nouvelle dépense, ni supprimer ou réduire aucun impôt, à moins de le remplacer par un autre plus équitable, qui par suite semblera moins lourd.

Les impôts qui subsistent en effet peuvent être mieux répartis; ainsi l'impôt foncier est très inégal; il frappe beaucoup plus durement certains départemens que certains autres. En aucun cas on ne devrait dégrever proportionnellement partout d'une manière uniforme, puisque ainsi l'on perpétuerait des injustices choquantes; mais atténuer seulement, par la revision du cadastre, la charge des régions qui paient plus que leur quote-part dans l'ensemble.

Cet ensemble, qui forme un total de 340 millions, n'entre que pour moitié dans les caisses de l'État. Le principal de l'impôt foncier ne dépasse pas 170 millions; le reste appartient aux départemens et aux communes. Si l'on défalque de ces 170 millions la portion afférente à la propriété bâtie, on s'aperçoit qu'en faisant cadeau aux détenteurs du sol rural des 68 millions de boni de la conversion, on eût dégrevé des deux tiers peut-être de ce qu'ils paient à l'État des propriétaires souvent fort à leur aise. Car, s'il y a des départemens où les impôts, en vertu du bail, sont à la charge du fermier, il y en a encore bien davantage où les taxes de toute nature incombent directement au maître. Dans un cas comme dans l'autre, ce seraient toujours les propriétaires qui, par une augmentation des baux en cours, au fur et à mesure de leur expiration, profiteraient du dégrèvement. Nous n'ignorons pas que les propriétaires fonciers traversent une crise pénible; il en est plu-

sieurs auxquels j'ai entendu déclarer qu'ils affermeraient volontiers leurs terres pour le simple montant de l'impôt ; je dois ajouter du reste que, lorsqu'on les a pris au mot, aucun d'eux n'a paru disposé à donner suite à cette offre. Cependant, la propriété urbaine étant en progrès, rien ne serait plus juste que de mettre à sa charge un certain nombre des millions qui frappent les propriétés rurales les plus grevées.

En fait de réformes, il en est de gratuites, qui ne sont pas pour cela moins intéressantes : de ce nombre a été, la semaine dernière, l'adoption en première lecture, par le Sénat, d'une proposition, vieille bientôt de onze années, conférant aux femmes commerçantes le droit électoral pour les tribunaux de commerce. Aux termes de la loi de 1867 le droit d'élire les juges consulaires était attribué à une série de commerçans, dits notables, qui se recommandaient « par leur probité, leur esprit d'ordre et d'économie ». Il eût été facile de leur adjoindre les commerçantes en qui l'on n'eût pas eu de peine à retrouver ces trois qualités. Mais il n'en fut pas question, et aucune réclamation ne se produisit.

En 1883 le droit de vote ayant été attribué, par une nouvelle loi, à l'universalité des patentables, les commerçantes le réclamèrent à leur tour. Elles vont bientôt le posséder. Assimilées complètement aux hommes pour tous les actes de la vie commerciale, soumises aux mêmes charges, n'était-il pas juste qu'elles jouissent en retour des mêmes avantages, y compris celui d'élire les juges chargés de statuer sur leurs litiges? L'avantage, à dire vrai, n'est pas énorme ; la preuve c'est le grand nombre des abstentions que l'on constate en province, sauf dans la localité même où siègent les tribunaux, de la part de ceux qui ont le droit de prendre part à ce genre de scrutin. Mais le préjugé contre les droits des femmes est si grand chez certains hommes politiques qui se disent, qui se croient libéraux, que le rapporteur, M. Jean Macé, en plaidant avec chaleur la cause de ses clientes, a cru nécessaire au succès de bien spécifier qu'à son avis la loi proposée ne saurait constituer un précédent pour le jour où l'on réclamerait, en faveur des femmes, l'électorat politique. Et pourquoi pas?

Pourquoi donc les femmes demeureraient-elles à jamais inférieures aux hommes, privées de la plupart de leurs droits civils et politiques, lorsqu'elles sont soumises à tous leurs devoirs, à la seule exception du service militaire personnel, et lorsqu'elles possèdent, sauf les aptitudes spéciales des coltineurs et des hercules forains, tout l'ensemble des qualités du sexe fort? En vertu de quel archaïque principe des sociétés qui nous ont précédés, cet état de choses, que la saine raison n'approuve pas, est-il destiné à se perpétuer toujours? Le monde ancien ne concevait pas l'humanité sans l'esclavage ; pourtant l'esclavage a disparu, au plus grand honneur du monde moderne ; je suis convaincu, pour ma part, que le xxe siècle verra la transformation du rôle de la femme, dans les mœurs et dans les lois.

Interrogé sur la mesure récemment adoptée par les sénateurs, un président de tribunal de commerce estime que « c'est faire un premier pas dans une voie très dangereuse; pourquoi faire voter les femmes ici et pas là? » Nombreux sont encore les gens qui tiennent pour la théorie du bonhomme Chrysale, pour la femme fileuse de laine et gardienne de maison; ce qui, en français de 1894, veut dire que, selon leur position sociale, le rôle des épouses dans le ménage doit être exclusivement d'éplucher les légumes ou de faire de la tapisserie.

Autre, et non moins étroite, est la conception galante et sentimentale de la « dame » chevaleresque des châteaux forts, du « sexe aimable » et tout à l'ambre des époques poudrées. Ce sont là des types de femmes-fleurs, de femmes-joujoux, sucre ou parfum de l'existence masculine. Sauf qu'elles ne sont pas tenues sous triple serrure, la condition des femmes de nos jours se ressent encore, socialement et politiquement, des harems de l'Orient païen, des reproches faits par l'Église aux filles d'Ève, pour leur part de responsabilité héréditaire dans l'initiative pécheresse de leur grand'mère, de l'organisation despotique de la famille par le droit romain, duquel procède notre code civil, et des souvenirs du droit féodal, qui n'était pas moins dur aux femmes que le droit romain. « Femme est en garde », disaient les coutumiers du moyen âge, pour exprimer la perpétuelle minorité à laquelle était vouée la moitié du genre humain sous la tutelle de l'autre moitié.

On trouverait un motif suffisant à cette sujétion éternelle dans ce fait que, jusqu'à ce siècle, la force physique et le courage qui la met en valeur, furent le ciment avec lequel les sociétés ont été, non seulement construites, mais aussi conservées. Dans nos contrées, où les amazones du Dahomey sont inconnues, l'homme seul, étant ou pouvant être soldat, avait des privilèges en rapport avec ses obligations. En ce siècle-ci, quoique le militarisme pacifique nous absorbe et nous dévore, on s'aligne rarement, Dieu merci, et pendant peu de temps. Dans deux ans tout officier subalterne jouira de la retraite, à laquelle lui donneront droit ses vingt-cinq ans de service, sans avoir peut-être une seule fois tiré l'épée contre un ennemi quelconque; quant au séjour à la caserne de la généralité des mâles adultes, il n'est pas tellement dangereux, ni tellement long, qu'il justifie toutes les prérogatives que nous nous sommes réservées.

Sauf ce service pourtant, les citoyennes, nos mères, nos femmes, nos sœurs et nos filles sont astreintes, comme nous, à toutes les charges de l'État. En Europe, dans plusieurs pays, les femmes jouissent de l'électorat municipal. En Angleterre, la Chambre des communes adopta, en 1886, une loi accordant aux femmes le droit de vote dans les élections politiques. Le triomphe définitif de cette motion était certain, et la dissolution du Parlement empêcha seule la Chambre des lords de statuer sur le bill. Un autre bill, en ce moment soumis aux

Chambres anglaises, a pour objet de conférer aux filles majeures orphelines et aux femmes veuves, non plus l'électorat seulement, mais l'éligibilité aux conseils de comté.

On se rappelle qu'il y a cinq ans trois femmes furent élues dans diverses circonscriptions de Londres : miss Cons, lady Sandhurst et miss Cobden, la fille du célèbre homme d'État. Elles siégèrent très honorablement à côté d'hommes tels que lord Roseberry, sir John Lubbock et le comte de Meath ; elles prirent même dans le conseil une situation éminente et firent partie de nombreuses commissions, jusqu'au jour où les tribunaux, sur la plainte de leurs concurrens évincés, les forcèrent à se démettre. La Chambre des communes, au mois de novembre dernier, vient de nouveau d'accorder aux femmes le droit de voter dans les questions d'intérêt local.

Il est certain que, sur ce terrain du mouvement *féministe*, nous ne marchons plus en France du même pas que les autres nations. Est-ce un vestige de la loi salique, qui nous fit jadis interdire le trône aux femmes, tandis qu'elles étaient admises à régner chez tous les peuples de la chrétienté ? Demeureront-elles encore écartées de la souveraineté, maintenant que le pouvoir suprême réside dans le suffrage universel? Dira-t-on que les femmes déserteraient leurs foyers, parce qu'elles iraient, tous les deux ou trois ans, déposer un bulletin dans une urne? Nous ne demanderions pas du reste que l'on adoptât d'emblée, dans notre vieux pays, le système de la Nouvelle-Zélande où le Parlement a voté, il y a quelques mois, avec l'approbation du gouverneur, lord Glascow, l'affranchissement complet des femmes, les rendant à la fois électeurs et éligibles.

Mais il est clair que le mouvement démocratique, d'une part, qui nous fait priser très vivement l'égalité des êtres humains, et, d'autre part, les efforts couronnés de succès que l'État lui-même a déployés en vue des progrès de l'instruction féminine, doivent nous conduire, dans un délai plus ou moins éloigné, au développement des droits d'un sexe qui n'est faible que pour soulever des poids de cent kilos, faiblesse qu'il partage du reste avec beaucoup d'hommes.

Il va par exemple devenir singulier, maintenant que les femmes sont électeurs aux tribunaux de commerce, qu'elles ne le soient pas au conseil des prud'hommes, et même qu'elles n'y soient pas éligibles, si l'on songe, comme l'a fait très bien remarquer Mme Vincent, déléguée au récent congrès de l'industrie textile qui s'est tenu à Roubaix, que sur une moyenne de 4 000 affaires environ, jugées annuellement par le conseil des tissus, près de la moitié (47 pour 100) intéressent exclusivement les femmes couturières, brodeuses, modistes, etc.

Il paraît vraiment oiseux de se demander, comme M. le professeur Lombroso, pour savoir si les femmes jouiront ou non de certains droits, si « le cerveau féminin est capable ou non de synthèse ».

Comme a fort bien répondu au criminaliste italien l'une des *leaders* raisonnables de la campagne féministe : « Vous arguez contre nous de ce que la femme de génie est l'exception ! Et le député de génie, est-ce la règle ? » Je parle de *leaders* raisonnables ; c'est qu'en effet il en est qui ne le sont pas du tout. Le groupe des avocates fougueuses, passionnées, qui réclame d'une manière burlesque, a beaucoup nui au droit des femmes. Il suffirait à jeter le discrédit sur une cause très digne d'avenir. Il n'en est pas de même en Angleterre où la *Women's liberal federation* a pour présidente Mme Gladstone, ni aux États-Unis, où le congrès international des femmes, qui a délibéré à Chicago, l'été dernier, comptait 5 000 déléguées des associations féminines de tous les pays, recrutées dans tous les rangs de la société. La présidente du comité américain d'organisation avait en outre recueilli des adhésions précieuses, parmi lesquelles celle de l'impératrice Frédéric d'Allemagne.

C'est en procédant sagement et modérément que les femmes françaises pourront se faire écouter des pouvoirs publics. Avant de revendiquer les droits politiques, elles devront se confiner longtemps dans le domaine de l'électorat municipal ; elles feront bien même de s'occuper surtout d'accroître leurs droits civils. Un avocat général d'Amiens prenait pour sujet de son discours, à la rentrée de novembre : « La femme et sa condition dans la société d'après notre législation. » La largeur de vues avec laquelle il a traité de l'autorité maritale et du devoir d'obéissance imposé aux femmes, par le code, aurait à coup sûr fortement scandalisé la magistrature d'il y a un demi-siècle. Ces jours derniers, Mlle Jeanne Chauvin, « docteur en droit », développait, dans l'organe des doléances féminines, une double réclamation ayant pour but de faire reconnaître aux femmes la capacité d'être témoin dans les actes publics ou privés et aux épouses mariées sous le régime de la communauté légale, — comme le sont les 99 centièmes des ménages populaires, — la capacité de disposer du produit de leur travail personnel. D'après les lois en vigueur, le mari, même indigne, peut s'emparer légitimement de l'argent gagné par sa femme. La femme, en cas d'opposition de son mari, ne peut pas seulement retirer de la caisse d'épargne les économies qu'elle y a placées en son propre nom.

Il faudrait être vraiment ennemi par principe de tout progrès social pour se refuser à améliorer un état de choses qui n'a pour lui que d'être vieux. Comment pourrions-nous continuer à chérir les ornières de notre passé quand le monde se transforme jusqu'à ses antipodes, quand les tenans les plus acharnés de l'immobilité, comme la Chine et le Japon, sont, ou déjà ébranlés, ou en plein mouvement de rénovation ? Le Japon a, comme l'Europe, aujourd'hui, des ministres en train de méditer des réformes et *sur le point* de réaliser des économies par

des suppressions d'emplois et des réductions de traitement. Il a des députés auxquels leurs électeurs s'adressent, comme en France, pour peser sur les ministres, et un code dont on demande la revision avant même qu'il n'ait fonctionné.

Comme les États les plus civilisés, le Japon a maintenant sa dette nationale, qui atteint 1100 millions de francs; mais, au contraire de beaucoup de grandes puissances qui nous avoisinent, son budget, de 325 millions de francs environ, voté dans la session de 1893, se solde par un excédent de recettes de 25 millions. Enfin, par un dernier trait de ressemblance le Parlement japonais se rattache à ses aînés : il n'a pas eu à expulser l'équivalent de la blouse du citoyen Thivrier, mais il s'est donné à la fin du mois dernier le luxe de séances orageuses où l'on a échangé des gros mots, et à la suite desquelles la Chambre des représentans, d'abord prorogée au 11 janvier par un décret impérial, comme une simple chambre italienne, vient, il y a quelques jours, d'être dissoute.

Le gouvernement du mikado n'est pas constitutionnel dans le sens que nous donnons chez nous à ce mot, mais seulement représentatif; le président de la Chambre est nommé tous les quatre ans par le pouvoir exécutif. C'est ce président, M. Hoshi-Toru, contre lequel la majorité de ses collègues, faisant valoir des griefs d'ailleurs douteux, tels qu'un concours intéressé prêté par lui à des sociétés financières et une participation aux menées politiques de certains négocians, a protesté par un vote de méfiance, tout en réclamant son renvoi par une adresse à l'empereur.

Au point de vue européen et international, qui nous intéresse spécialement, il faut considérer que le président ainsi visé, le ministère du comte Ito qui le soutient, et la minorité de la Chambre japonaise actuelle, sont favorables aux rapports cordiaux avec les puissances étrangères, dont leur pays a tant profité jusqu'ici et peut se promettre beaucoup encore. Au contraire, les libéraux que dirige le comte Itagaki et les progressistes qui ont pour chef le comte Okuma, ancien ministre, appuient différens projets dirigés contre nous, et vont jusqu'à frapper de prison ou d'amende les Japonais qui serviraient d'intermédiaires aux Européens, pour des acquisitions de terrains situés en dehors des concessions. Si les élections nouvelles, qui doivent avoir lieu dans un délai de cinq mois, ne donnent pas de majorité au mikado et à ses ministres, le régime parlementaire se trouvera, presque dès l'origine, frappé d'impuissance, et les patriotes japonais, qui rêvent de soustraire au plus tôt leur pays à l'influence de l'Occident, prouveraient au contraire que l'empire du Soleil-Levant n'est pas tout à fait mûr pour les institutions dont on l'a gratifié.

Quoique bien éloigné encore du jour où l'on votera à Pékin, l'empire du Milieu, dans lequel les classes élevées, — les seules dont il faille

présentement tenir compte, — continuent de professer la haine traditionnelle pour les « barbares » et les « diables étrangers », se voit néanmoins dans la nécessité de nous emprunter quelques-unes de nos inventions, ne fût-ce que pour mieux nous combattre. Tandis que l'assassinat de deux missionnaires suédois, massacrés à Sungpou, l'été dernier, d'une façon particulièrement atroce, témoigne en effet d'une haine toujours aussi vivace contre l'européanisme, chez les mandarins qui ont conseillé le crime ou l'ont laissé impuni, — on ne peut en effet considérer comme une satisfaction suffisante l'indemnité pécuniaire dont le gouvernement suédois a dû se contenter, — le commerce de la Chine avec l'étranger se développe pourtant d'année en année. En 1892, le montant total des importations et des exportations, par les différens points ouverts aux échanges internationaux, s'est élevé à plus de 1 300 millions de francs, et le mouvement de la navigation étrangère a atteint plus de 7 millions de tonnes.

Le conservatisme rigoureux, qui subsiste dans les opinions des Célestes, tend à s'atténuer dans une multitude de faits, tels que le développement du goût pour les articles du dehors, l'adoption par le gouvernement de méthodes importées, les études poursuivies par les lettrés sur les sciences et les arts de l'Occident. L'empereur, qui possède à fond la langue anglaise, a maintenant deux professeurs de français attachés à sa personne; on a fondé depuis dix ans des écoles de langues étrangères, de médecine, de télégraphie. Les Chinois d'esprit ouvert, — il y en a, — sont forcés de reconnaître que le prosélytisme catholique, dont les recrues sont aujourd'hui au nombre de 1 100 000, dans l'ensemble du pays, a eu pour effet indirect de détruire une foule de préjugés qui empêchaient l'exploitation des mines et l'établissement des chemins de fer.

Or les chemins de fer, avec l'armée et la marine, dont ils sont destinés, en cas de conflit extérieur, à être les précieux auxiliaires, préoccupent les principaux hommes d'État chinois, notamment les deux vice-rois les plus en vue, Tchang-Tche-Toung et Li-Hung-Tchang. Le premier, qui pratique trop exactement le principe de « la Chine aux Chinois », a voulu établir la ligne de Pékin à Han-Kéou, sur le Yangtse, sans avoir recours à un seul produit étranger, c'est-à-dire en se servant de rails fabriqués en Chine, avec du fer chinois, tiré de mines nationales. Comme il n'y a dans la province de Hou-Pé, qu'il administre, ni fer, ni mines, ni fonderies, le chemin projeté attendra longtemps ses premiers wagons.

Au contraire, le vice-roi du Tcheli, Li-Hung-Tchang, pour construire la ligne de Tien-Sin à Kirin, a commandé ses ponts métalliques en France, ses rails en Allemagne et en Angleterre. Cette voie, commencée sur les conseils des Anglais, pour faciliter le transport des troupes chinoises, dans l'éventualité d'une action des Russes en Mandchourie et en

Corée, est aujourd'hui achevée sur une longueur de 470 kilomètres, dont près de la moitié est déjà en exploitation. Doit-on s'affliger ou se réjouir de cette pénétration par l'Europe d'un monde si longtemps fermé, auquel nous apportons d'abord les moyens de nous nuire et qui ne se laisse envahir ainsi par nous que parce qu'il nous déteste? Nos arrière-neveux pourront seuls le dire. Les peuples ne font le plus souvent connaissance qu'à coups de fusil, et, comme disait Voltaire, nos aïeux, pour se procurer du poivre, ont dû jadis répandre du sang.

En qualité de voisins immédiats des Célestes, dans notre colonie du Tonkin, nous avons intérêt à entretenir avec eux de bons rapports. Notre diplomatie vient d'obtenir qu'un fonctionnaire des douanes chinoises, mandarin d'un rang élevé, soit placé à Song-Phong, au confluent du fleuve Rouge et du Nam-Chi. Cette mesure contribuera à la disparition des bandes de pirates, qui tiraient leur sécurité et leurs profits de la tolérance des petits chefs locaux. On a beaucoup discuté ces derniers temps sur la situation exacte du Tonkin, que les uns représentaient comme complètement prospère, sous la direction bienfaisante de M. de Lanessan, que les autres nous donnaient comme désolé sans cesse par le banditisme. Les déclarations de M. Le Myre de Vilers, à son retour de sa mission au Siam, ont fait la part des exagérations en divers sens auxquelles notre colonie d'Indo-Chine a servi de thème.

M. de Lanessan, en sa qualité d'homme du Midi, — et même du Midi et demi, si j'osais risquer ce mauvais jeu de mots, — est doué d'une imagination dont il n'est pas toujours maître, et, avec un grain de tartarinisme, transformant une espérance vague en projet précis, il s'est fait ou laissé couvrir de trop de fleurs peut-être par les corps élus du Tonkin et par la presse locale. Cependant les alarmistes se trompent et nous trompent en affirmant que tout va mal. La sécurité du colon est aussi complète que possible dans le Delta; la moindre échauffourée aux confins d'un territoire militaire est prise bien à tort à Paris pour une insurrection continentale. Il a été beaucoup fait depuis quelques années au point de vue industriel, et surtout au point de vue agricole. Bref, si la pacification complète doit être, pour le Tonkin, comme elle a été pour l'Algérie, l'affaire d'une trentaine d'années d'occupation, la colonie est néanmoins dans la voie d'un progrès incontestable.

Vte G. D'AVENEL.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.